MARDI 20 OCTOBRE 2009

PRÉSIDENCE DE M. JERZY BUZEK

Président

1. Ouverture de la séance

(La séance est ouverte à 9 h 05)

- 2. Débats sur des cas de violation des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit (annonce des propositions de résolution déposées): voir procès-verbal
- 3. Suites données aux résolutions du Parlement: voir procès-verbal

4. Décision sur l'urgence

Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n⁰ 1234/2007 portant organisation commune des marchés dans le secteur agricole et dispositions spécifiques en ce qui concerne certains produits de ce secteur (règlement «OCM unique») (COM(2009)0152 – C7-0223/2009 – 2009/0152(CNS))

Paolo De Castro, président de la commission de l'agriculture et du développement rural. – (IT) Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs, une fois de plus nous discutons de la crise dans le secteur laitier.

La nature dramatique de cette crise continue de nous préoccuper, alors que les agriculteurs européens continuent à exprimer leur détresse et à formuler leurs craintes pour l'avenir. Le Parlement a déjà exprimé son opinion à ce sujet, en adoptant à la fois une résolution avec nos propositions et la proposition de la Commission relative à la prolongation de la période d'intervention pour le lait en poudre et le beurre, ce à quoi nous avons ajouté la demande de la mesure relative au stockage privé du fromage. À ce moment-là, nous avons précisé que les mesures proposées par la Commission n'allaient pas suffisamment loin.

Nous devons maintenant décider d'autoriser ou non la procédure d'urgence pour la prorogation de l'article 186 du règlement «OCM unique» pour le secteur laitier, à savoir la possibilité pour la Commission de décider, en cas de crise du marché, la mise en œuvre de mesures d'urgence sans passer par la procédure normale au Parlement. Hier soir, une réunion extraordinaire de la commission de l'agriculture et du développement rural s'est tenue pour discuter de ce point, avec la participation de M^{me} Fischer Boel.

La commission que j'ai l'honneur de présider et moi-même tenons à remercier la commissaire de s'être jointe à nous au Parlement juste à la fin du Conseil «Agriculture» qui s'est tenu à Luxembourg. Nous vous sommes reconnaissants de cette marque d'attention.

Hier soir, le débat a été très vif, Monsieur le Président, et quatre de nos collègues ont exprimé de nombreuses critiques. Tout d'abord, ils ont mentionné que la Commission tardait trop à agir et qu'elle ne saisissait pas adéquatement la gravité de la crise actuelle.

Ensuite, ils ont soulevé l'objection selon laquelle l'article 186 prive le Parlement de ses prérogatives décisionnelles pour donner carte blanche à la Commission. Ils ont également évoqué le fait que la Commission aurait dû débloquer plus de fonds pour lutter contre la crise. Ces préoccupations sont légitimes et nous sommes en partie d'accord sur ces points.

Néanmoins, Monsieur le Président, je suis forcé d'admettre que la Commission a accompli des efforts et des progrès considérables, ce qui prouve qu'elle prend au sérieux l'opinion et les désirs du Parlement. Elle a expliqué la manière dont elle a l'intention d'utiliser un financement de 280 millions d'euros – je me permets de vous rappeler que nous voterons ce financement ce jeudi dans le contexte de l'approbation du budget 2010 – et de fixer certaines des mesures qu'elle va mettre en œuvre, notamment le stockage privé du fromage et l'augmentation du plafond de l'aide *de minimis* de 7 500 à 15 000 euros, tel qu'indiqué dans notre résolution adoptée en septembre.

Même si je suis conscient que tout ceci ne va toujours pas assez loin, je crois cependant, Monsieur le Président, qu'aujourd'hui nous devrions voter en faveur de la procédure d'urgence. Les agriculteurs européens attendent des réponses immédiates et nous avons déjà perdu trop de temps.

Aujourd'hui, nous devons prendre la responsabilité d'accélérer les choses pour affronter résolument la crise. Mesdames et Messieurs, faisons preuve de la même responsabilité qui inspire nos préparatifs en vue de l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne en adoptant une codécision sur les questions relatives à l'agriculture.

Martin Häusling (Verts/ALE). – (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nous nous opposons à la procédure d'urgence, non pas parce que nous croyons que des mesures urgentes sont inutiles, mais parce que nous pensons que la Commission ne met pas les bonnes mesures en œuvre et qu'elle n'est ni disposée à résoudre la crise actuelle dans le secteur laitier, ni en mesure de la résoudre.

La Commission ne fait pas partie de la solution au problème; en fait, elle constitue le problème. Nous devons donc préciser que la Commission a déclenché elle-même une partie des problèmes en augmentant la quantité de lait. Elle n'a eu aucune réaction pendant les mois au cours desquels la crise s'est poursuivie. Il y a quatre semaines à peine, la Commissaire nous a dit qu' il n'y avait aucun problème, que le marché allait s'améliorer et que nous devions être patients. Parmi toutes les commissions, c'est entre les mains de la Commission que nous remettons nos pouvoirs, parmi toutes les commissions, c'est de la part de la Commission que nous espérons de l'aide. Non, je ne pense pas que ce soit la bonne façon de procéder.

Même hier, la Commission n'a pas pu nous dire à quels objectifs seront consacrés les fonds supplémentaires. La Commission parle de restructuration. Ces dernières années, la restructuration n'a aboutit qu'à une diminution progressive des producteurs laitiers. La Commission n'a pas dit non plus de quelle manière elle a l'intention de renforcer les organisations des producteurs par la suite. Non, elle veut continuer à payer des restitutions à l'exportation. De même, nous n'avons entendu aucune réponse quant à la manière dont nous allons renforcer la position des producteurs dans leur lutte contre les supermarchés. Hier non plus, la Commission n'a pas été en mesure de proposer une solution à cet égard. À la lumière de tout ceci, nous sommes extrêmement sceptiques quant au zèle apporté par la Commission à la résolution de cette crise. Nous signons un chèque en blanc sans savoir ce que fait la Commission, comment elle le fait et avec quoi elle prévoit de le faire.

Toutefois, la raison cruciale de notre décision de rejet de cette procédure avait trait à une autre question. Nous, le Parlement, avons lutté longtemps pour avoir plus de droits – surtout dans le domaine de l'agriculture. Cependant, alors que nous sommes à la veille de la ratification du traité de Lisbonne, la première chose que nous faisons est de renoncer à nouveau ces droits! Nous ne pouvons tout simplement laisser cela se faire. En tant que nouveau député de cette Assemblée, je suis frappé par cette logique invraisemblable. Nous devons exercer nos droits, nous devons tenir les débats dans cette Assemblée et nous devons tenir la barre d'une main ferme. Nous avons également des responsabilités ici et je suis heureux de les accepter. Nous ne devons cependant céder aucune responsabilité. En tant que députés, cette responsabilité est plutôt notre vocation. Nous devons offrir aux producteurs laitiers une aide sérieuse et durable.

(Applaudissements)

Albert Deß (PPE). – (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la demande d'utilisation de la procédure d'urgence proposée par la Commission n'est certainement pas parfaite. Je suis en partie d'accord avec les déclarations de l'intervenant précédent. Néanmoins, refuser maintenant cette demande d'utilisation de la procédure d'urgence enverrait un signal négatif aux producteurs laitiers qui attendent au moins des réponses initiales. Voilà pourquoi je soutiens cette demande d'utilisation de la procédure d'urgence.

Au cours de cette procédure, nous aurons l'occasion d'améliorer la proposition au moyen d'amendements et, comme M. Häusling l'a suggéré, de céder des pouvoirs. Il est absolument certain qu'il est possible de fixer des délais pour ces pouvoirs, afin de donner à la Commission un pouvoir limité à deux ans avant que nous prenions à nouveau des décisions en la matière. Je voudrais donc vous demander votre soutien afin de faire figurer à l'ordre du jour cette demande d'utilisation de la procédure d'urgence.

(Applaudissements)

(Le Parlement décide l'urgence)⁽¹⁾

⁽¹⁾ Pour le résultat du vote: voir procès-verbal.

5. Changement climatique et pays en développement dans le contexte de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique de Copenhague (débat)

Le Président. – L'ordre du jour appelle les déclarations du Conseil et de la Commission sur le changement climatique et les pays en développement dans le cadre de la conférence de l'ONU sur le changement climatique à Copenhague.

Andreas Carlgren, *président en exercice du Conseil.* – (SV) Monsieur le Président, nous nous trouvons à un stade décisif. Dans tout juste deux mois, le monde signera un accord à Copenhague pour relever les défis du changement climatique auxquels nous sommes confrontés. Cet accord doit répondre à trois conditions: il doit limiter le réchauffement planétaire à deux degrés Celsius, il doit englober toutes les nations et il doit prévoir l'adaptation des futurs efforts à des objectifs plus ambitieux à mesure que de nouvelles connaissances seront acquises.

Il ne reste que 48 jours avant l'ouverture de la grande conférence de l'ONU sur le changement climatique et il est grand temps que la volonté politique débouche sur des actions concrètes. Or, les négociations progressent trop lentement. Plusieurs questions clés ne sont toujours pas résolues. Nombreux sont ceux qui empruntent la voie de la facilité – en cédant au pessimisme.

Je vais être clair à ce sujet: ce n'est pas la voie que l'Union européenne va choisir.

Nous voulons que l'Union européenne fasse preuve de leadership en exprimant une volonté politique claire et sans équivoque. Un accord exhaustif et ambitieux sur le changement climatique est hautement prioritaire pour la Présidence suédoise.

La réponse de l'Union européenne aux difficultés de négociation est que nous devons accélérer le rythme. Nous devons faire avancer les choses de manière à ce que le monde parvienne à l'accord requis. Nous relèverons le défi consistant à rallier les autres nations du monde afin de parvenir à un accord propre à résoudre le défi du changement climatique. C'est pourquoi nous adoptons une démarche intensive en deux temps: d'abord, nous allons envoyer un message fort à nos partenaires de négociation; ensuite, nous allons rassembler l'Union européenne sur la base d'un fort mandat de négociation avant la conférence de Copenhague. L'UE a déjà posé les jalons de cette démarche avec le paquet énergie-climat adopté par le Parlement européen et le Conseil en décembre 2008.

Je voudrais remercier chaleureusement l'engagement montré par de nombreuses personnes ici au Parlement lors des travaux relatifs au paquet énergie-climat. La décision prise par le Parlement européen à ce moment-là place l'UE dans une position de force en matière de négociation. Cette semaine, les derniers éléments seront mis en place pour compléter la structure de cette position de force. Les négociations seront conclues au Conseil européen la semaine prochaine et je sais que bon nombre d'entre vous les suivront de près. Je suis content que certains d'entre vous puissent aussi être présents à Copenhague. Je salue également la résolution que le Parlement européen est en train de préparer.

Les émissions doivent être limitées au niveau requis pour limiter le réchauffement de la planète à moins de deux degrés Celsius. Ceci signifie que les propositions offertes pour le moment sont insuffisantes. L'Union européenne réduira ses émissions de 30 % d'ici 2020 à condition que les autres parties prennent également des engagements adéquats. Nous considérons l'objectif de 30 % comme une façon d'inciter les autres à se joindre à nous et à renforcer leurs ambitions. Les émissions doivent être réduites d'au moins 80 % d'ici 2050. Cependant, les mesures prises par l'UE seule ne sont pas suffisantes pour garantir que le réchauffement de la planète ne dépassera pas deux degrés Celsius. Nous devons faire participer tout le monde. Nous avons observé des signes prometteurs, par exemple, de la part du nouveau gouvernement japonais. Nous exhortons maintenant les pays développés – notamment les États-Unis – à augmenter leurs offres.

Les pays en développement ont l'occasion d'atteindre un développement durable tout en réduisant leurs émissions. J'entends par là la planification d'une croissance à faible intensité de carbone, l'intégration de mesures climatiques et l'adaptation des stratégies nationales de développement. C'est une manière de s'assurer que les mesures relatives au climat et au développement sont intégrées dans toutes les décisions politiques et de veiller à ce que la croissance profite à chacun. C'est une manière également de construire une gouvernance démocratique ouverte, de contribuer à l'égalité et de combattre et réduire la pauvreté.

Nous formulons des exigences particulières à l'égard des pays en développement dont la croissance est la plus rapide – notamment la Chine, qui est le pays ayant le taux d'émission le plus élevé. Les émissions doivent être réduites et avoisiner les 30 % d'ici 2020 par rapport à une situation où aucune mesure ne serait prise.

Les questions liées au développement doivent absolument occuper une place centrale dans l'accord qui sera conclu à Copenhague. Le Conseil européen estime que le changement climatique mine les efforts visant à lutter contre la pauvreté et à atteindre un développement durable. Le changement climatique constitue une menace pour les objectifs du Millénaire. Des experts en développement prendront également part aux travaux de négociation. Nous mettrons plus particulièrement l'accent sur les questions liées au développement dans le contexte des négociations en cours.

Toutes les nations – excepté celles qui sont le moins développées – doivent se partager la responsabilité des coûts des mesures destinées à lutter contre le changement climatique, mais ceux d'entre nous qui représentent les pays développés doivent prendre les devants eux-mêmes dans la réduction des émissions et le financement des mesures importantes. Nous avons besoin d'une structure internationale durable pour apporter notre coopération et notre soutien aux pays en développement. Une telle structure nous permettrait également d'aider les pays les plus pauvres et les plus vulnérables qui sont souvent les plus durement touchés par le changement climatique. Des mesures d'adaptation sont requises à cet égard.

Enfin, je déclare que l'Union européenne est prête à prendre pleinement ses responsabilités. Le Conseil est conscient du volume du financement requis. La Commission estime que les coûts s'élèveront à près de 100 milliards d'euros par an dans les pays en développement d'ici 2020. Dans l'UE, nous sommes également prêts à accorder rapidement un financement pour les mesures immédiates à prendre jusqu'en 2012, dans le but d'augmenter la confiance entre le Nord et le Sud dans les négociations relatives au climat. Ces dernières semaines qui précèdent Copenhague représentent un défi de taille. Dès lors, je vous demande de donner le ton. Nous avons besoin d'un leadership de la part des gouvernements des États membres, d'efforts de la part des parlements nationaux et d'un soutien de la part de la population des États membres de l'UE. Le Parlement européen a un rôle très important à jouer dans ces travaux si nous voulons atteindre nos objectifs à Copenhague.

Karel De Gucht, *membre de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous remercier de me donner la possibilité d'exprimer l'opinion de la Commission sur cette question sensible.

Vous savez déjà qu'il n'y aura aucun accord ambitieux à Copenhague si les inquiétudes des pays en développement ne sont pas prises en compte, non seulement celles des pays émergents, mais également en grande partie les préoccupations des pays en développement les plus vulnérables et les plus pauvres.

Néanmoins, il est de notre intérêt commun de parvenir à un bon accord à Copenhague. Les pays en développement sont les pays les plus vulnérables au changement climatique. L'Union européenne est le premier donateur du monde et l'un des chefs de file dans la lutte contre le changement climatique. Nous devons combiner nos efforts. La confrontation entre le Nord et le Sud n'a pas lieu d'être lorsqu'il s'agit de changement climatique.

J'irais même plus loin en disant qu'aucune autre alliance ne peut être aussi déterminante et efficace que celle qui engage les pays les plus vulnérables et ceux qui ont mis sur la table de négociation les propositions les plus ambitieuses pour lutter contre ce fléau – c'est-à-dire l'Europe.

Notre approche générale envers les pays les plus vulnérables, suivie jusqu'à maintenant par l'intermédiaire de l'Alliance mondiale pour la lutte contre le changement climatique, est composée de trois volets parallèles qui sont imbriqués et se renforcent mutuellement.

Premièrement, l'élaboration d'alliances politiques grâce à un dialogue renforcé sur le changement climatique. Trois déclarations politiques conjointes ont été signées respectivement avec l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique, et une avec le groupe des États ACP dans son ensemble.

Deuxièmement, la promotion de politiques et de stratégies saines reliant le changement climatique et le développement. Je suis d'avis que la résilience face au changement climatique et les politiques en faveur de faibles émissions de carbone doivent être intégrées dans des stratégies plus vastes de développement et de réduction de la pauvreté de nos partenaires. Il ne peut y avoir qu'une seule stratégie de développement, qui incorpore les préoccupations en matière de climat en poursuivant les objectifs de développement durable et de réduction de la pauvreté. Il n'est pas question de choisir l'un ou l'autre objectif: les deux sont essentiels.

Dans cet esprit, nous soutenons déjà la mise en œuvre des programmes d'action nationaux d'adaptation existants des pays les moins avancés (PMA) dans 15 pays éligibles.

Troisièmement, l'encouragement d'une contribution adéquate de l'UE au financement des actions en faveur du climat, surtout en matière d'adaptation, qui constitue la préoccupation majeure des pays les plus vulnérables à l'impact du changement climatique alors qu'ils contribuent à peine aux émissions de gaz à effet de serre.

Il ne reste que 50 jours avant Copenhague. Les attentes sont très élevées. Et nous sommes inquiets, car les négociations sont dangereusement proches de l'impasse en ce moment. L'heure est maintenant venue de mettre les offres sur la table. C'est ce qu'a fait l'Europe, et c'est ce que nous attendons de nos partenaires également.

D'abord, nous avons présenté des offres en matière d'engagements. L'Union européenne a déjà mis sur la table des objectifs et des engagements ambitieux – jusqu'ici, les deuxièmes projets les plus ambitieux sur la table des négociations. Nous avons déjà garanti une réduction unilatérale des émissions de 20 % d'ici 2020, et nous nous sommes engagés à faire passer ce chiffre à 30 % si des efforts comparables sont réalisés par d'autres pays en fonction de leurs responsabilités et de leurs capacités.

Ensuite, les offres en matière de financement. Nous sommes tous conscients qu'une entente en matière de financement sera essentielle pour parvenir à un accord à Copenhague. Pour progresser dans les négociations, la CE a publié mi-septembre ses propres propositions en matière de finance.

L'une d'elles concerne la nécessité d'obtenir un financement public international à court terme pour le climat; celui-ci serait réévalué pour la période allant de 2010 à 2012 afin de répondre de façon prioritaire aux besoins urgents définis dans les pays en développement les plus vulnérables et surtout dans les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays africains définis dans le plan d'action de Bali.

Une autre est la disponibilité de l'Union européenne à assumer sa juste part des exigences de financement estimées, les contributions au financement public étant basées sur des critères privilégiés de capacité de paiement et de responsabilité en matière d'émissions. Ces critères pourraient mener à une contribution de l'UE comprise entre deux et 15 milliards d'euros chaque année en 2020. Ces propositions seront discutées par le Conseil européen à la fin du mois d'octobre, et avec un peu de chance, elles constitueront la base d'une position de négociation ferme de l'Union en matière de financement.

Cependant, les mesures prises par l'UE seule ne sont pas suffisantes. Nous espérons vivement que d'autres pays développés nous emboîteront le pas lorsque la pression augmentera avant Copenhague. Nous comptons également sur les pays en développement. Ils doivent saisir l'occasion offerte par le financement du climat pour intégrer pleinement l'adaptation dans leurs stratégies de développement et passer progressivement à des modes de développement à faible émission de carbone à long terme.

Bien que l'objectif ait été axé jusqu'ici sur l'adaptation des pays en développement les plus pauvres et les plus vulnérables, nous avons certaines raisons de favoriser la conception de modes de développement à faible émission de carbone (c'est-à-dire l'atténuation), qui sont compatibles avec les objectifs de réduction de la pauvreté dans ces pays.

Il est essentiel d'accorder une attention particulière aux mécanismes visant à éviter la déforestation et à encourager la gestion durable des forêts. En effet, la lutte contre la déforestation tropicale est le plus grand défi immédiat d'atténuation pour les pays les moins avancés. Ils peuvent bénéficier de son financement international par l'intermédiaire de mécanismes tels que les projets de réduction des émissions causées par la déforestation et la dégradation des forêts.

De même, la réflexion actuelle sur la réforme des MDP (mécanismes de développement propre) devrait inclure à l'avenir la garantie d'une répartition plus équilibrée des investissements dans ces mécanismes réalisés dans les pays les moins avancés.

Finalement, je voudrais dire un mot sur les canaux de distribution de financement du climat. À la Commission, nous ne sommes pas favorables à la création de nouveaux fonds. Le nouveau financement du climat doit utiliser les canaux de distribution existants – éventuellement en les améliorant – de manière à promouvoir une structure de gouvernance ascendante et décentralisée propre à soutenir les actions fondées sur l'appropriation par les pays concernés.

Karl-Heinz Florenz, *au nom du groupe PPE*. – (*DE*) Monsieur le Président, je suis très content de vous voir ici pour ce débat, surtout parce que vous êtes un ancien membre de la commission sur le changement climatique. Monsieur le Président en exercice du Conseil, Monsieur le Commissaire, il est tout à fait exact que l'Union européenne doit envoyer un signal clair à Copenhague. Cependant, pour les 50 jours à venir, ce

n'est pas tant à la conférence de Copenhague, mais à huis clos, que la véritable activité aura lieu. Je participe à ces activités depuis la conférence sur le climat de Rio en 1992. L'ambiance avant ces conférences est toujours la même, mais il y a également des opportunités.

Monsieur le Commissaire, je voudrais vous voir exercer avec un peu plus d'enthousiasme une pression positive sur vos collègues des États-Unis pour les engager à négocier, car vous continuez à manifester un certain flegme auquel nous devons travailler. Je pense que nous ne devrions pas nous lancer dans une sorte de compétition financière maintenant. Les uns disent 15 milliards, les autres 30 milliards. Certains veulent simplement fournir de l'argent, mettre 150 milliards sur la table chaque année, dès à présent. Mettons au point des critères qui spécifieront la manière dont l'argent est utilisé. L'Europe pourra alors apporter une contribution importante. Mais elle ne peut pas être un puits sans fond.

On en a assez dit sur la crise. Néanmoins, je tiens une fois de plus à souligner l'occasion offerte au monde industrialisé, aux États-Unis et à l'Europe. Si nous fixons les bonnes normes, nous pourrons évoluer efficacement. Cela permettra alors à l'Europe de vendre des machines efficaces dans le monde entier, par exemple en Chine, où en ce moment, par exemple, l'énergie est produite selon les manières les plus inefficaces. De même, je ne vois pas le changement climatique seulement comme une menace, mais aussi et surtout comme une possibilité de donner une impulsion aux affaires et à l'économie en développant des technologies ultramodernes. Nous devons saisir cette occasion, nous devons être beaucoup plus courageux et nous devons agir en tant qu'entrepreneurs, en tant qu'entrepreneurs politiques, car ne pas le faire serait faire preuve de négligence et reviendrait à choisir la mauvaise voie.

Monsieur le Commissaire, je vous souhaite bonne chance et bien du courage! Il faut aller de l'avant et être positif! Ralliez les Américains et les Indiens à votre cause, et nous aurons déjà parcouru la moitié du chemin.

Véronique De Keyser, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, le changement climatique est à l'origine de plus de 300 000 décès par an. Il affecte 325 millions de personnes et plus de 90 % des personnes touchées, plus de 90 % des décès sont dans les pays en voie de développement.

Les pertes économiques dues à ce changement climatique sont estimées à plus de 125 milliards de dollars par an et, une fois de plus, 90 % sont supportés par les pays en voie de développement.

Ces pays sont frappés à la fois par la crise financière, par le changement climatique et par les mécanismes profondément inégalitaires d'un capitalisme débridé qui les pille à l'échelle mondiale.

Alors, que demandons-nous? Premièrement – et c'est vrai, vous l'avez dit, je m'adresse ici au Conseil – une action large et durable en faveur du changement climatique, c'est-à-dire un nouveau Kyoto plus ambitieux, et c'est pourquoi le sommet de Copenhague en décembre est si important, deuxièmement, une augmentation de l'aide financière par rapport aux engagements déjà pris de façon à atteindre 0,7 % du PIB à l'horizon de 2015 et, enfin, troisièmement, la protection juridique de ces nouveaux réfugiés environnementaux qui commencent à affluer.

Car qu'allons-nous en faire? Où allons-nous les refouler si, par hasard, ils veulent entrer en Europe? En Libye, comme le propose cet accord commercial sur lequel je vous invite à vous pencher, Monsieur de Gucht, ce prochain accord que nous aurons avec la Libye? Il faut absolument établir une planification et une gestion décentes des flux migratoires environnementaux et combler les déficits juridiques qui affectent la protection de ces réfugiés.

Je pense que notre responsabilité est immense parce qu'il s'agit bien plus ici, on le sent bien, que de solidarité, nous avons vraiment devant nous le devenir de cette planète.

Corinne Lepage, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, nous avons, nous parlementaires européens, une double responsabilité, vis-à-vis, d'abord, de nos peuples qui attendent de réels efforts de notre part à Copenhague et vis-à-vis, ensuite, des pays du Sud, dont l'Europe a toujours été un des défenseurs, voire le défenseur à l'échelle internationale. Nous avons besoin de donner aux pays du Sud un véritable signal dans un engagement financier clair, qui permette, en plus de l'aide au développement qui doit impérativement atteindre le niveau convenu, c'est-à-dire 0,7 %, de convenir d'une aide additionnelle. La contribution de l'Union ne devrait pas être inférieure à 35 milliards d'euros par an d'ici 2020, et il faudrait dès 2010 mettre à disposition des pays du Sud entre 5 et 7 milliards d'euros pour couvrir les besoins les plus urgents.

Le deuxième point est celui du mode de financement. Nous ne nous limiterons pas, nous ne pourrons pas nous limiter simplement aux fonds existants. Il faudra trouver d'autres modalités de financement, car s'il n'y a pas d'argent à Copenhague, il n'y aura pas d'accord ambitieux à Copenhague. Cela veut dire, très

probablement, même si le sujet est très controversé, qu'il faudra nous poser la question d'une taxe, type «taxe Tobin verte», pour permettre le financement du changement climatique.

En troisième lieu, s'agissant de la déforestation, dont je rappelle qu'elle représente aujourd'hui 20 % des émissions de gaz à effet de serre, il est absolument impératif que nous défendions un objectif de zéro déforestation brute à l'horizon 2020. J'attire votre attention sur la différence entre la déforestation brute et la déforestation nette, qui permettrait de remplacer par des peupliers la forêt primaire, en considérant que c'est le même résultat. Nous savons tous qu'il n'en est rien.

C'est vrai, nous avons besoin d'être réalistes vis-à-vis de notre industrie, mais nous avons besoin d'être réalistes aussi vis-à-vis de notre propre survie et de celle de nos enfants.

Eva Joly, *au nom du groupe Verts/ALE.* – Monsieur le Président, Monsieur le Président du Conseil, Monsieur le Commissaire et chers collègues, l'avenir du monde se jouera incontestablement à Copenhague, mais avant cela, c'est la crédibilité de l'Union européenne, en tant que leader mondial dans la lutte contre le réchauffement climatique, qui se jouera fin octobre à Bruxelles. Les États membres doivent faire des propositions de financement climatique à la mesure d'une conjoncture dramatique.

La question du financement, de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement sera, avec celle des engagements, que j'espère ambitieux, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, un autre grand enjeu des négociations à venir.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Cent pays, la plupart pauvres, comptent pour seulement 3 % des émissions globales. Alors que les pays en développement ont le moins contribué à cette émission de gaz à effet de serre, ils sont d'ores et déjà les plus durement touchés.

Selon un récent rapport d'Oxfam, 26 millions de personnes ont déjà été forcées à la migration par les effets du changement climatique ou d'autres formes de dégradation de l'environnement. D'ici 2050, ces réfugiés climatiques pourraient être plus de 200 millions. Les effets du changement climatique pourraient anéantir les progrès réalisés dans certains pays en développement et empêcher purement et simplement la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Il ne s'agit donc pas de charité. Il s'agit d'assumer notre responsabilité pleine et entière et d'établir les bases d'un monde équitable et pacifié. La stratégie actuelle menée par l'Union européenne n'est pas digne des ambitions affichées par les leaders de la diplomatie environnementale. Elle doit poser cartes sur table dès maintenant, afin de relancer les négociations.

L'Union ne peut décemment pas promettre moins de 35 milliards d'euros de finances publiques. Il va de soi que ces fonds ne pourront être qu'additionnels à ceux déjà promis pour l'aide publique au développement, d'autant que les engagements dans ce domaine ne sont pas toujours respectés par nos États membres.

Monsieur le Ministre, Monsieur le Commissaire, mes chers collègues, le destin de la planète est entre nos mains. Si nous ne mettons pas un terme à la dégradation de notre environnement et aux inégalités, le pire est à craindre.

Nous avons le choix entre une Europe ambitieuse et volontaire et une Europe timide, alignée sur les États-Unis peu soucieux du sort des pays en développement. Je vous intime de faire le bon choix.

Miroslav Ouzký, *au nom du groupe ECR.* – (*CZ*) Monsieur le Président, Monsieur Carlgren, Monsieur le Commissaire, je voudrais commencer par répondre au discours précédent. Je ne crois pas que le Parlement européen ou l'Union européenne doivent se limiter à des ambitions modestes dans ce domaine. Il y a un an, nous avons achevé la préparation d'un paquet climatique qui est clairement le plus perfectionné et le plus ambitieux en son genre dans le monde. Nous devrions aussi reconnaître le fait que, de toutes les lois qui ont été adoptées ici ces dix dernières années, c'est ce paquet qui aura peut-être l'impact économique le plus important. Lorsque je parcours la déclaration rédigée par le Parlement européen pour Copenhague, j'y vois des choses que j'aime. La déclaration évoque la nécessité de renforcer le rôle du Parlement européen, la nécessité de se préparer aux adaptations au changement climatique, et nous pouvons sûrement tous être d'accord avec l'article sur la déforestation, à propos duquel j'aimerais insister sur le fait que la déforestation ne concerne pas et n'a pas concerné uniquement le monde en développement, mais qu'elle concerne également l'Europe, donc nous devons concentrer notre attention sur ce problème.

L'élément manquant, cependant, est une référence à la nécessité d'un accord mondial, comme l'ont souligné les représentants du Conseil et le représentant de la Commission qui est présent ici. Sans accord mondial,

nous n'irons nulle part. Nous parlons ici d'assistance aux pays les plus pauvres, ce qui est très bien, mais si on examine les chiffres actuels d'émission de gaz à effet de serre, on peut facilement observer que si nous étions plus ambitieux en Europe et que nous déconnections réellement toutes nos sources d'énergie, cela ne changerait absolument rien en termes de changement climatique, car il nous est tout simplement impossible de ralentir ce phénomène. Nous savons qu'il est nécessaire aujourd'hui de ne pas parler uniquement de la Chine, qui est mentionnée à maintes reprises, mais également d'autres économies qui se développement rapidement, par exemple le Mexique, le Brésil, l'Afrique du Sud et surtout l'Inde. Je ne peux pas imaginer quelles seront les prochaines étapes de l'Inde et je dois admettre que ce que j'ai entendu jusqu'à présent ne me plaît guère. Je souhaiterais insister auprès de cette Assemblée sur le fait que si nous ne parvenons pas à un accord mondial, alors tous nos efforts équivaudront simplement à un fardeau pesant sur l'économie européenne et à une annihilation masochiste de la concurrence européenne.

Bairbre de Brún, au nom du groupe GUE/NGL. – (GA) Monsieur le Président, nous devons soutenir les pays en développement pour les aider à s'adapter au changement climatique – un phénomène dont ils ne sont pas responsables, mais dont ils souffrent de manière disproportionnée.

Les pays en développement ne disposent pas des ressources que nous possédons en Europe pour lutter contre le changement climatique. Si nous prêtons attention aux négociations des Nations unies à Copenhague, ce dont nous avons besoin, c'est d'une solidarité réelle et pratique.

Cette solidarité doit être démontrée par un soutien financier et technique. Ce soutien doit venir s'ajouter à notre aide au développement. Nous ne pouvons pas donner une chose avec une main et la reprendre de l'autre

Les pays doivent avoir un rôle participatif complet, indépendamment des mécanismes financiers en place pour distribuer ce soutien financier.

L'une des manières les plus importantes dont nous devons évaluer une entente conclue à Copenhague est d'étudier la façon dont celle-ci aide le monde en développement à faire face au défi du changement climatique. Par exemple, une aide importante à la lutte contre la déforestation sera d'une importance vitale dans un accord exhaustif.

Sans solidarité financière ni transfert de technologie, nous n'assisterons pas aux progrès dont nous avons tous besoin.

Le changement climatique s'accélère, sans nul doute. Il n'y a plus de temps à perdre. Si on ne s'y attaque pas, le changement climatique entraînera des catastrophes dans le monde entier. La récession économique devrait nous donner le courage d'avancer plus rapidement vers une économie verte. Notre approche scientifique ne doit pas être modifiée. Ne laissons pas s'affaiblir le courage et la volonté politique dont nous avons fait preuve jusqu'ici.

Les mesures qui seront prises à l'échelle internationale doivent être ambitieuses et correspondant à la réalité scientifique de notre propre climat, et nous devons aller de l'avant en comprenant que ce ne sont pas les pays en développement qui ont créé ce problème. Nous l'avons créé nous-mêmes.

Anna Rosbach, *au nom du groupe EFD*. – (*DA*) Monsieur le Président, dans la perspective de la conférence sur le changement climatique de Copenhague en décembre, la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire a écrit la nuit dernière une lettre au Père Noël fort applaudie. Cette lettre comprend beaucoup de cadeaux bien intentionnés, généreux et lourds. Toutefois, cher Père Noël, alias la Commission, y a-t-il une chance pour que tous ces désirs bien intentionnés se réalisent, alors que 500 millions de citoyens américains ont à l'ordre du jour la santé, la retraite, l'emploi et la sécurité sociale, et que 2,5 milliards de Chinois et d'Indiens veulent simplement le même niveau de vie que certains d'entre nous ont ici en Europe occidentale?

Nous n'avons aucune influence sur l'action du soleil. Comme nous le savons tous, il détermine en grande partie le climat de notre planète. En d'autres termes, que peut faire la Commission de façon réaliste pour faire en sorte que les 6 milliards de gens vivant sur cette Terre utilisent moins de ressources, pas dans l'avenir, mais ici et maintenant?

Nick Griffin (NI). – (*EN*) Monsieur le Président, deux thèmes sont prépondérants ici: d'abord, les préoccupations relatives au fossé qui se creuse de plus en plus entre l'élite politique et les contribuables ordinaires. Ensuite, l'obsession hystérique du réchauffement planétaire provoqué par l'homme. Ces deux thèmes sont intimement liés.

La fixation sur le réchauffement de la planète est un exemple classique de la façon dont la classe politique est déconnectée des gens ordinaires qui doivent payer leurs factures. Pendant que l'Union européenne soutient les propositions de Copenhague visant à poursuivre la désindustrialisation de l'Occident et à renforcer la domination des entreprises du Tiers-Monde, une majorité croissante de gens ordinaires considèrent le changement climatique comme une escroquerie de l'élite – un prétexte pour nous taxer et nous contrôler et pour nous imposer un dogme internationaliste et un gouvernement mondial au détriment de l'État-nation. Ne voyez-vous donc pas le danger que représente ce fossé grandissant? Il est temps de regarder les choses en face.

Le réchauffement planétaire provoqué par l'homme est une théorie non prouvée basée sur des statistiques manipulatrices. Ce soi-disant consensus sur la question est le fruit non pas d'un débat, mais de la suppression d'une dissidence experte. Avant que la classe politique et le complexe industriel vert osent imposer au contribuable ordinaire une seule nouvelle taxe, une ampoule empoisonnée ou un parc éolien inutile, ils vont essayer de convaincre le public que le réchauffement planétaire est provoqué par l'homme, que le retour au climat plus chaud de l'époque médiévale serait une mauvaise chose et que l'Europe – contrairement aux États-Unis, à la Chine et à l'Inde – peut réellement y remédier. Ou bien vous tenez un débat et vous comblez l'écart qui vous sépare des gens, ou alors ne vous plaignez pas si les nationalistes – ceux qui écoutent les gens – le comblent à votre place.

Andreas Carlgren, *président en exercice du Conseil.* – (*SV*) Monsieur le Président, permettez-moi de remercier plus ou moins tous ceux qui ont participé à ce débat pour soutenir l'Union européenne dans ses travaux extrêmement importants en vue des négociations sur le climat. L'UE a une responsabilité capitale. Nous avons vraiment besoin du soutien du Parlement si nous voulons jouer notre rôle de manière fructueuse. Les efforts et l'opinion du Parlement sont essentiels pour ces travaux.

Puis-je également déclarer franchement que j'apprécie énormément le fait que les questions de développement aient été au cœur de ce débat. Je suis d'accord avec le commentaire de M. Florenz selon lequel il est extrêmement important que celui-ci ne devienne pas simplement un «concours de beauté». Il ne s'agit pas d'une vente aux enchères à Londres dans laquelle notre tâche est de surenchérir les uns sur les autres. Il s'agit plutôt de la création d'une architecture solide qui crée véritablement des initiatives prévisibles, extensives et à long terme pour les pays en développement. Dans ce contexte, l'excellent travail de l'UE est vital.

Par conséquent, je suis d'accord également avec le défi abordé par M^{me} de Keyser concernant l'objectif de 0,7 % en matière d'aide au développement que devront finalement atteindre les pays développés. En fin de compte, c'est une affaire de solidarité. En tant que l'une des régions les plus riches du monde, l'UE a de bonnes raisons de démontrer sa force et sa solidarité. Je voudrais également dire à M^{me} Lepage que je suis entièrement d'accord sur le fait que de nouvelles initiatives et ressources, plus importantes et prévisibles, sont nécessaires. Cependant, l'APD jouera également un rôle pour ce qui est de garantir l'intégration des questions de développement à la politique climatique. Par conséquent, tant les ressources de l'APD qu'un nouveau financement seront requis.

Une question cruciale en matière de développement est de mettre fin à la déforestation des forêts tropicales. Je voudrais voir à Copenhague un appui substantiel aux initiatives visant à combattre la déforestation des forêts tropicales et à promouvoir le reboisement et la sylviculture durable. Le système actuellement en cours d'élaboration porte le nom de REDD (réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts) et il sera d'une importance capitale dans ce contexte.

Je crois que ceux qui nient le problème du climat refilent la facture aux gens ordinaires. En outre, c'est une manière de dissimuler le problème et de cacher les raisons pour lesquelles des gens ordinaires doivent payer le prix de la dégradation du climat. C'est le cas dans les pays développés – et c'est davantage le cas dans les pays en développement, où les personnes extrêmement pauvres seront probablement les plus durement touchées par la dégradation du climat. Voilà pourquoi nous nous tournons vers l'ensemble du groupe des pays développés. Comme le dit M. Florenz, nous devons coopérer avec les nations principales telles que les États-Unis. Néanmoins, il est également nécessaire de faire pression pour augmenter les efforts destinés à faire passer le message selon lequel les émissions doivent être suffisamment réduites. Cela explique pourquoi il est si important que l'UE aille au cœur du problème des émissions, c'est-à-dire des augmentations réelles des émissions. Nous avons les objectifs les plus ambitieux et les plus considérables du monde. Il s'agit maintenant de s'assurer que d'autres se joignent à nous pour prendre des mesures au niveau requis pour sauver le climat.

La crise économique nous donne une excellente occasion d'augmenter les investissements dans les initiatives vertes, en d'autres termes dans de nouveaux produits verts, dans de nouvelles entreprises à la production verte, dans des sociétés en pleine croissance à la production verte, et dans de nouveaux emplois créés grâce à des initiatives vertes. C'est également une manière de rajeunir nos économies. Nous devons prendre l'initiative dans cette campagne pour une société à faible émission de carbone, qui créera également les conditions propices à de réelles possibilités de développement dans les pays en développement. Nous devons donner la possibilité aux pays en développement de contourner le chemin des économies dépendant des combustibles fossiles emprunté par les pays développés et de créer plutôt une croissance à faible émission de carbone pour l'avenir.

C'est aussi une manière de se tourner enfin vers les économies en développement à la croissance rapide et de leur dire que les pays développés sont responsables des plus pauvres et des plus vulnérables, mais que les économies à la croissance la plus rapide parmi les pays en développement – et la Chine est déjà responsable des émissions les plus élevées du monde – doivent aussi assumer leurs responsabilités et contribuer à la résolution des problèmes liés au climat. Grâce à cette approche, l'Europe pourra jouer un rôle capital lorsque nous montrerons la voie à suivre vers un accord ambitieux à Copenhague.

Karel De Gucht, *membre de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, tout d'abord, j'ai remarqué pendant le débat que tous les groupes politiques sont d'accord sur les principes que nous devrons proposer à Copenhague. Je pense qu'il s'agit d'un fait très important. Il n'est pas très courant qu'un Parlement comptant autant de partis et de groupes politiques soutienne néanmoins vos propositions à l'unanimité.

Ensuite, M. Florenz et d'autres ont déclaré que les offres ne devaient pas donner lieu à de la concurrence – il s'agit d'engagements. C'est peut-être vrai, mais d'un autre côté, je crois qu'il est important que nous ayons fait une offre et déclaré que nous étions prêts à l'exécuter, à condition évidemment que nous obtenions le feu vert du Conseil européen dans le courant de ce mois. Il ne s'agit pas simplement d'une compétition. Il s'agit d'un engagement de l'Union européenne. Nous avons hâte que les autres poids lourds politiques et économiques mettent également leurs offres sur la table, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent pour plusieurs d'entre eux. Nous comprenons que la situation des États-Unis n'est pas très facile en ce moment, mais il est important qu'ils fassent eux aussi une offre afin que nous puissions négocier. Sinon, nous resterons dans l'impasse dans laquelle, je le crains, nous nous trouvons pour l'instant.

Je crois qu'il est vrai que les pays en voie de développement sont les plus affectés, à la fois par la crise économique dont, et c'est le moins que l'on puisse dire, ils ne sont pas responsables, et aussi par le changement climatique. Il faut là une solidarité très profonde avec les pays en voie de développement.

Mais il ne faudra pas seulement soutenir les pays en voie de développement, dans cet esprit, il faudra aussi être courageux vis-à-vis de nos propres industries et de nos propres acteurs économiques. Quand on parle de la déforestation dans les pays en voie de développement, il y a là aussi une responsabilité de nos pays, de l'Union européenne. Je pense qu'il faudra se rendre compte après Copenhague de la nécessité d'adopter des législations avec des aspects extraterritoriaux de sorte que nous ne soyons pas confrontés à une situation dans laquelle, d'un côté, nous finançons l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ce phénomène et, de l'autre côté, des acteurs économiques ont un effet contraire dans les pays en voie de développement.

(EN) Un dernier mot sur l'APD: je pense que c'est un sujet très important auquel nous devrons également nous attaquer tous ensemble, car l'une des craintes majeures est que le 0,7 % du PIB soit atteint en ajoutant des efforts d'adaptation.

Déjà maintenant, l'APD inclut de nombreux sujets qui constituent une adaptation, ce qui est tout à fait normal. Cela va continuer, bien sûr, mais nous devons trouver un mécanisme de mesure par lequel nous pouvons distinguer clairement les efforts actuels que nous déployons des efforts supplémentaires qui doivent être réalisés pour le changement climatique. Nous devrons revenir sans faute sur ce point après Copenhague.

Corien Wortmann-Kool (PPE). – (*NL*) Monsieur le Président, après dix ans de discussions, nous approchons maintenant de la conférence sur le changement climatique de Copenhague. Il nous reste 50 jours pour parvenir à un accord ambitieux avec des objectifs contraignants, non seulement pour l'Europe, mais aussi pour les États-Unis et des pays tels que la Chine et l'Inde. Un accord ambitieux requiert des ressources financières adéquates – comme nous l'avons mentionné il y a un instant dans ce débat – et pas uniquement de la part de l'Union européenne. Tous les pays devront fournir des ressources financières, de sorte que les pays en développement puissent aussi participer à un accord sur le climat. Après tout, la solidarité avec les plus pauvres doit être solidement ancrée dans toute entente sur le climat.

La Commission a pris les devants avec raison en matière de financement, mais ce que M. Florenz voulait dire essentiellement, c'était que dans cette Assemblée, nous essayons de surenchérir et c'est à celui qui donne le plus; la question est de savoir si ceci est vraiment utile. Vous avez, à juste titre, mis au défi les États membres de participer, et je loue également la Présidence suédoise pour ses efforts. Pourtant, les États-Unis et les économies émergentes aussi doivent mettre la main à la poche. Vous pouvez compter sur notre soutien.

Toutefois, il reste aussi beaucoup à faire en Europe. Bien que nous soyons parmi les leaders mondiaux lorsqu'il s'agit de nos normes d'émission, nous sommes à la traîne derrière les États-Unis pour ce qui est de l'investissement du secteur privé dans les innovations technologiques et la durabilité. Je considère qu'inciter les entreprises à investir et à innover dans l'écologie est aussi prometteur qu'une nouvelle taxe européenne. Après tout, surtout à un moment où nous avons besoin d'urgence d'une relance de l'activité et de l'emploi, les investisseurs et les entreprises européens doivent être fermement appelés à apporter leur contribution en vue de cette transition nécessaire en Europe et dans le monde entier.

Marita Ulvskog (S&D). – (*SV*) Monsieur le Président, M. Carlgren – qui représente le Conseil ici aujourd'hui – a dit d'emblée que de nombreuses personnes ont tendance à céder au pessimisme avant la conférence de Copenhague. Je ne peux que me rallier à ces propos, et j'espère sincèrement qu'une majorité au Parlement européen ne permettra pas que les pessimistes auxquels M. Carlgren doit livrer bataille dans le cadre de sa Présidence et au Conseil l'emportent.

Si nous voulons prouver aux pessimistes qu'ils ont tort, nous devons résoudre deux questions spécifiques. La première, qui a déjà été mentionnée, est bien sûr le financement des efforts liés au climat dans les pays en développement. La proposition de la Commission n'est tout simplement pas suffisante. Les contributions de l'UE à l'égard des pays en développement doit être d'au moins 30 milliards d'euros par an d'ici 2020 et nous devons apporter un soutien substantiel aux mesures de restructuration dès 2012. Naturellement, ce soutien doit s'ajouter à l'aide habituelle. La réaffectation qui a déjà été promise ne ferait que compromettre notre capacité à parvenir à un accord mondial sur le climat. Je voudrais demander à M. Carlgren s'il dispose de l'aval du Conseil pour ses grandes ambitions.

Deuxièmement, nous devons prendre au sérieux l'objectif des deux degrés. Si nous voulons mettre toutes les chances de notre côté, la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 % demandée au monde développé n'est pas suffisante. À l'instar de M. Carlgren, en tant que représentante du Conseil, je tiens à énoncer une fois de plus sa position à cet égard. Bon nombre d'entre nous jugent nécessaire la réduction des émissions de 30 à 40 % d'ici 2020. Quel degré d'ambition le Conseil a-t-il – et M. Carlgren a-t-il l'appui du Conseil?

Charles Goerens (ALDE). - Monsieur le Président, trois points me paraissent essentiels dans ce débat.

D'abord, la Conférence de Copenhague est un pari sur l'avenir. Le pari n'est pas encore gagné, la Présidence vient de le rappeler. Je n'irai pas jusqu'à affirmer que tout dépend de l'Union européenne, mais sans détermination et sans crédibilité, comme vient de le rappeler M^{me} Joly, rien ne se fera dans ce domaine.

Deuxième point, à l'incertitude, il faut se garder d'ajouter la confusion. S'agissant de l'impact du changement climatique sur les pays en voie de développement, il faut que l'Union européenne reste crédible. Elle a pris un engagement en 2005 quant au niveau d'aide publique au développement, qui doit atteindre 0,7 % en 2015. Il n'est pas question de lésiner sur cet objectif.

Il ne peut être question de diluer cette promesse, ni par une réduction de l'engagement tel que je viens de le rappeler, ni par une réaffectation des sommes versées au titre d'aide publique au développement à des fins de lutte contre le changement climatique.

Il convient de préciser que les sommes qui vont être annoncées à Copenhague au profit des pays en voie de développement doivent être de l'argent additionnel. On vient d'évoquer la somme de 35 milliards, il s'agit de 35 milliards additionnels.

L'Union européenne serait bien inspirée de ne pas laisser planer le moindre doute sur sa détermination à lutter pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, d'une part, et contre le changement climatique, d'autre part. Si l'Union européenne devait s'écarter de cette ligne, cela reviendrait à une rupture politique qui ne manquerait pas de miner la confiance des pays en développement dans l'Union européenne. Si nous arrivons déjà à nous mettre d'accord sur ce point, ce débat n'aura pas été vain.

Troisième point. Nous avons besoin des États-Unis, de la Chine, de l'Inde, de tous les pays industrialisés, mais aussi des pays émergents et bien entendu des pays en développement. À cette fin, il serait judicieux de penser à des partenariats nouveaux Nord-Sud, notamment en matière de production d'énergie alternative. L'exploitation de l'énergie solaire à des fins de production de courant électrique au sud de la Méditerranée pourra devenir, si nous le voulons, l'un des grands chantiers Nord-Sud, en réponse à la crise économique, d'une part, et à la crise climatique, d'autre part. Cela ne devrait en rien remettre en question les efforts qu'il importe de déployer dans le cadre de la lutte contre la déforestation, par exemple, où la responsabilité – je tiens aussi à le rappeler – des pays émergents, dont certains sont membres du G20, est écrasante.

Satu Hassi (Verts/ALE). – (FI) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, un poète finlandais a comparé l'humanité aux passagers d'un train à destination de l'enfer, mais qui concentrent leur attention sur des chamailleries afin d'avoir un siège en première classe. Une fois encore, il est temps que l'UE fasse preuve de leadership. Une offre de financement des mesures liées au climat dans les pays en développement lors du sommet européen la semaine prochaine serait la meilleure manière d'apporter notre contribution pour que les discussions relatives au climat sortent de l'impasse.

Hier, la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire a donné son aval au chiffre de 30 milliards d'euros comme part de financement de l'UE. Il est évident que les deux à 15 milliards d'euros proposés par la Commission ne peuvent suffire. Si nous voulons être honnêtes, nous devons reconnaître notre responsabilité historique en matière de changement climatique et admettre que nos émissions par habitant sont toujours bien supérieures à celles de la Chine ou de l'Inde, par exemple.

Peter van Dalen (ECR). – (*NL*) Monsieur le Président, le sommet sur le changement climatique doit réussir, donc l'Europe doit parler d'une seule voix et viser haut dans les négociations. Le sommet de Copenhague est important, car la création de Dieu est extrêmement vulnérable et elle est gravement affectée par l'action de l'homme.

Une attention spéciale doit être accordée aux pays en développement. La population de ces pays ne porte qu'une très faible responsabilité dans le changement climatique, mais c'est elle qui en subit les conséquences. Les cultures se dessèchent ou sont emportées par les inondations, les villages sont détruits par des cyclones, le développement de régions entières est recule de plusieurs années en une seule nuit. Nos pays industrialisés ont contribué énormément au changement climatique, par conséquent il leur incombe de fournir aux pays en développement un soutien financier et technique adéquat et durable. Le plan d'action de Bali a été très explicite sur ce point.

Dès lors, il est important de débloquer suffisamment de fonds européens; après tout, c'est de cela qu'il s'agit. Voilà pourquoi nous déclarons qu'un minimum annuel de 15 milliards d'euros doit être affecté au Fonds pour le climat, en plus d'une contribution de la part des autres grandes économies mondiales. Elles aussi doivent faire face à leurs responsabilités.

Enfin, je suis content que le président en exercice du Conseil ait attiré l'attention sur la déforestation. Nous considérons qu'il s'agit d'un domaine essentiel. La lutte contre la déforestation est la meilleure façon de réduire le CO₂.

Kartika Tamara Liotard (GUE/NGL). – (*NL*) Monsieur le Président, le problème de la déforestation est souvent négligé dans les débats sur les questions climatiques en rapport avec l'aide au développement. Heureusement, ce n'est pas le cas dans le débat d'aujourd'hui dans cette Assemblée. Les forêts, y compris les forêts tropicales humides, absorbent une proportion importante de CO₂. Le changement apporté à l'utilisation des terres, notamment la déforestation et la destruction de la forêt tropicale, représente au moins 18 % des émissions actuelles de CO₂. La déforestation a une autre conséquence tout aussi dramatique: de nombreuses populations indigènes dans les pays en développement sont contraintes de quitter leurs territoires parce que leurs moyens de subsistance ont disparu. Les mécanismes de développement propre (MDP) ne fonctionnent pas non plus, c'est-à-dire que des projets sont financés dans les pays en développement afin que nous-mêmes puissions émettre davantage de CO₂.

Malheureusement, il en va encore ainsi dans le monde: les intérêts des pays riches et des grandes industries sont jugés plus importants que la justice socio-économique. La déforestation doit cesser et les pays industrialisés sont moralement obligés de donner un soutien technique et financier aux pays en développement à cette fin.

Oreste Rossi (EFD). – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, hier soir, la délégation de la *Lega Nord* a été le seul parti politique à voter contre cette résolution en commission. Nous avons voté contre cette résolution, car nous considérons qu'il s'agit d'une folie de la part de l'Europe.

Dans une période de crise industrielle comme celle que nous traversons actuellement et la perte de compétitivité et d'emplois qui en résulte, l'idée de financer l'innovation technologique de pays tiers qui sont des pays en développement revient à sonner le glas des entreprises européennes. Ce texte octroie un crédit de 30 milliards d'euros par an jusqu'à 2020 à des pays comme la Chine, l'Inde et le Brésil, qui sont nos concurrents les plus dangereux et les plus malhonnêtes, et en même temps, il demande à nos industries de réduire davantage leurs émissions, ce qui aura de graves conséquences économiques.

Nous ne pouvons pas transformer la bataille légitime pour la protection de l'environnement en une guerre entre les populations pauvres. Aussi longtemps qu'il y aura des pays comme la Chine, dont la politique industrielle rend la concurrence déloyale, il ne pourra y avoir de marché mondial durable.

Nous, la *Lega Nord*, nous soutenons les travailleurs, les hommes et les femmes d'affaires qui, chaque jour, doivent lutter contre les géants industriels de pays qui n'ont aucune notion de ce qu'est une règle. «Oui» à l'environnement, mais «non» au financement de nos concurrents au détriment de nos travailleurs.

Zoltán Balczó (NI). – (*HU*) Monsieur le Président, les opinions varient quant à la mesure dans laquelle l'humanité influence le changement climatique. Je suis d'avis que nous avons bel et bien une influence et que l'objectif de la conférence sur le climat à Copenhague est de l'atténuer. Je suis intimement convaincu que le résultat sera décidé dans le domaine politique.

Quels moyens pouvons-nous utiliser pour réussir à persuader les plus grands pollueurs de réduire leurs émissions? Nous n'y parviendrons pas en diffusant le message fort de l'Europe selon lequel nous allons réduire nos émissions non pas de 20 %, mais bien de 30 et 40 %. Nous devons forcer le plus grand pollueur du monde, les États-Unis, à réduire sa pollution à grande échelle. Une décision mettant en œuvre un tel amendement a en fait été proposée au sein de la commission compétente. De nombreuses personnes espéraient avec optimisme que Barack Obama entraînerait des changements majeurs et se déplacerait à Copenhague. Mais au lieu de cela, il participé à la réunion du Comité international olympique pour faire campagne en faveur de Chicago. Sans succès.

Les leaders de l'Union européenne agissent très souvent inutilement au nom de 500 millions de personnes. La question est de savoir pourquoi ils n'osent pas agir de façon plus résolue maintenant, car ce n'est que grâce à leur intervention que nous pourrons obtenir un résultat positif relativement à cette question mondiale, ce qui ne peut se faire à une échelle locale.

Filip Kaczmarek (PPE). – (*PL*) Monsieur le Président, les nouvelles que j'ai reçues au sujet de la réunion des ministres des finances et de l'environnement m'inquiètent beaucoup, en particulier celle concernant le projet de document final, qui ne contient pas de solution à un problème fondamental: de quelle manière l'Union européenne entend-elle soutenir les pays les plus pauvres du monde dans leurs efforts de limitation des émissions de dioxyde de carbone et d'adaptation au changement climatique?

Or, il s'agit bien d'un point essentiel. Le projet de document ne rappelle même pas les évaluations de la Commission européenne – à savoir que les besoins des pays en développement dans ce domaine sont estimés à 100 milliards d'euros par an jusqu'à 2020 – et n'indique pas quelle pourrait être la contribution de l'Union européenne par rapport à ce montant. Qui plus est, il ne contient aucune décision concernant le mécanisme de cofinancement que les États membres introduiraient, et nous savons que les propositions sur cette question sont très divergentes.

Bien entendu, nous pouvons comprendre les arguments selon lesquels nous devons être prudents avant de faire des déclarations précises et attendre des propositions d'autres pays, en particulier ceux dont les économies sont solides. Toutefois, si l'Union européenne veut être un chef de file dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, elle doit présenter des propositions et des solutions spécifiques, en particulier parce que nos affaires intérieures font partie du problème, au même titre que le mécanisme de cofinancement.

Il est de notre devoir de négocier un accord juste avec les pays en développement. Les pays les plus pauvres du monde ont le moins contribué au changement climatique et supportent pourtant les principales conséquences de ce changement. La grande dépendance de nombreux pays pauvres à l'égard de l'agriculture et de la pêche, ainsi que leurs infrastructures limitées, les placent dans une situation très délicate face au changement climatique. Au cours de ces quatre dernières années, l'Afrique, qui est le continent le plus pauvre

et l'un des plus exposés aux conséquences du changement climatique, a reçu moins de 12 % des fonds disponibles au titre de la lutte contre ce problème. Ce n'est pas ainsi que nous convaincrons ces pays de participer au processus.

Thijs Berman (S&D). – (*NL*) Monsieur le Président, dans la région Pacifique, des milliers de personnes doivent quitter leurs îles inondées. Au Soudan, le bétail meurt de soif. Tout le monde a vu des images de ces situations. Le plus important en ce qui concerne ces effets du changement climatique ainsi que d'autres conséquences, c'est que le pollueur doit payer. À Copenhague, en décembre prochain, le monde devra assumer la tâche historique de donner un sens à ces paroles.

Toutefois, d'après les calculs d'Oxfam, les trois quarts des changements intervenus dans les pays pauvres jusqu'à présent sont le fait des pays concernés. En attendant, le pétrole quitte sans encombre ces pays en voie de développement, sans rémunération adéquate bien souvent. À l'avenir, le changement climatique coûtera aux pays en voie de développement plus de 100 milliards d'euros par an. Cet argent n'est pas consacré au développement, il est uniquement affecté à la création des conditions préalables au développement, si tant est qu'une île du Pacifique puisse tout au plus échapper à l'immersion ou que la désertification puisse être empêchée grâce à la politique climatique, permettant ainsi aux habitants de continuer à vivre et à travailler là où elles le souhaitent.

Bien entendu, certaines mesures climatiques peuvent également stimuler le développement des pays pauvres. Planter des arbres contribue à lutter contre la désertification. Toutefois, actuellement, les fonds destinés à la politique climatique proviennent essentiellement des fonds de politique du développement, ce qui est inacceptable. «Pas de nouveau fonds», a expliqué le commissaire De Gucht. Très bien, mais il convient dans ce cas de veiller à ce que les fonds existants soient dotés de crédits supplémentaires.

Les pays en développement sont actuellement confrontés à un triple problème. La plupart des pays de l'UE ne respectent pas leurs engagements en matière de politique de développement, la crise économique a entraîné une réduction des investissements dans les pays pauvres et le budget de développement est en repli. Nous pourrions ajouter un quatrième point: les pays pauvres doivent payer pour des dommages climatiques qu'ils n'ont pas causés. Nous devons casser cette logique à Copenhague en introduisant de nouveaux mécanismes de financement. La politique de développement doit désormais être coordonnée à la politique climatique. Ces deux éléments devront être harmonisés comme jamais auparavant. Le plus important, c'est que les pays en développement aient leur mot à dire dans la gestion transparente du Fonds pour le climat. Ce Fonds doit par conséquent voir le jour, pour l'Union européenne et pour le monde.

Marielle De Sarnez (ALDE). - Monsieur le Président, nous sommes les premiers responsables du changement climatique, mais les pays en voie de développement en sont les premières victimes, raison pour laquelle les pays développés, qui sont aussi les plus pollueurs, devront prendre des engagements forts à Copenhague. Cela est nécessaire pour nous, mais cela l'est plus encore pour les pays du Sud.

Nous avons, en particulier avec l'Afrique, accumulé une dette depuis longtemps. C'est pourquoi il nous faudra trouver le niveau juste de compensation financière et technologique. L'Europe devra répondre présente même si cela ne sera pas indolore pour nos concitoyens. Nous devrons aider ces pays à adapter leurs économies et à lutter contre le changement climatique, mais nous devrons aussi penser une politique de développement radicalement différente. L'Afrique a besoin d'un marché protégé pour qu'émerge enfin une agriculture durable. L'Afrique a besoin de protéger ses forêts, ses sols, ses ressources du pillage des pays développés. Copenhague ne réussira que si nous savons porter ce message de coresponsabilité et de solidarité.

Yannick Jadot (Verts/ALE). - Monsieur le Président, chers collègues, les changements climatiques, c'est déjà 300 000 morts et des millions à venir.

L'inaction est un crime contre l'humanité. Il y a urgence mais la négociation piétine. Pourtant, des pays comme le Japon, l'Australie, la Norvège, ou encore la Chine, le Brésil ou l'Afrique du Sud font des efforts à la hauteur de leurs responsabilités. Ce n'est pas le cas des États-Unis, ce n'est malheureusement plus le cas de l'Europe. Généraliser à l'ensemble de la planète les ambitions européennes aboutirait à un réchauffement climatique de 4 degrés. C'est totalement inacceptable. Pourtant, c'est bien l'Europe qui détient les clefs de Copenhague.

Monsieur le Président du Conseil, si le sommet européen, conformément aux recommandations du Parlement européen, prend les bonnes décisions à la fin du mois, alors l'Europe peut booster les négociations. Avec un objectif de 30 % de réduction, avec un objectif d'aide aux pays du Sud de 35 milliards.

Monsieur le Président, la façon dont certains États membres utilisent aujourd'hui l'aide aux pays du Sud comme une arme de négociation nous apparaît totalement choquante. On ne négocie pas la détresse des pays du Sud.

Sajjad Karim (ECR). – (*EN*) Monsieur le Président, il est essentiel de trouver un consensus international sur la question de la lutte contre le changement climatique et le réchauffement planétaire. Le sommet de Copenhague représente nous en offre l'occasion. Toutefois, réfléchissons un instant aux problèmes qui attendent ce sommet. Les États-Unis, la plus importante économie du monde, ne se sont pas engagés sur des réductions précises de gaz à effet de serre pour 2020 et de nombreuses autres nations développées industrialisées ne sont pas certaines que les actions ambitieuses nécessaires soient possibles.

Soyons clairs: nous n'avons absolument pas le choix. En se fixant des objectifs ambitieux pour 2020 et 2050, l'Union, a agi courageusement et doit à présent insister pour que les autres fassent de même. Nous ne pouvons atteindre nos objectifs sans la coopération d'autres États. La création d'un marché mondial efficace du carbone est cruciale, de même qu'un consensus international, si nous voulons éviter le risque de mesures protectionnistes en rapport avec les émissions de $\rm CO_2$ au sein de l'UE. À Copenhague, nous devons favoriser un leadership courageux des gouvernements nationaux des grandes nations industrialisées. Bien que certains États américains aient commencé à s'attaquer au changement climatique, le gouvernement fédéral fait preuve d'un regrettable manque de leadership. Il faut que les États-Unis et les économies émergentes telles que l'Inde et la Chine forment un partenariat avec nous pour l'avenir de notre planète.

Nous pouvons encourager les nations en développement à s'industrialiser différemment, de manière moins préjudiciable pour l'environnement. Elles ont encore le temps d'adopter une approche nouvelle qui sera moins dommageable pour la planète et nous devons les aider à concevoir et à construire les infrastructures nécessaires pour y parvenir.

João Ferreira (GUE/NGL). – (*PT*) Monsieur le Président, l'approche du problème du changement climatique a été privée de certains éléments essentiels et, surtout, biaisée par de soi-disant «solutions de marché». Actuellement, les combustibles fossiles couvrent près de 85 % des besoins énergétiques mondiaux. Une approche cohérente en matière de changement climatique doit veiller à atténuer cette dépendance. Or, le principal outil proposé par l'Union européenne pour s'attaquer au changement climatique, les échanges de carbone, ne permettra pas de diminuer cette dépendance. Il fera même obstacle aux changements nécessaires dans le cadre du paradigme énergétique.

L'expérience nous apprend que les échanges de droits d'émission n'ont pas donné lieu à une réduction des émissions de gaz à effet de serre, au contraire. Plusieurs exemples mettent en cause la capacité du marché à contrôler les émissions, alors que d'autres démontrent l'efficacité d'une réglementation normative et d'investissements ciblés, en ce qui concerne les impacts et la préservation de l'environnement en particulier.

Les problèmes environnementaux auxquels l'humanité est actuellement confrontée sont nombreux et divers. Ils sont suffisamment graves pour menacer l'existence de la vie sur Terre telle que nous la connaissons, mais il est peu probable que nous trouverons une solution dans le cadre du système irrationnel qui leur a donné naissance.

Godfrey Bloom (EFD). – (*EN*) Monsieur le Président, je saisis cette occasion pour souhaiter bonne chance aux villes d'Europe orientale alors que commence cette année une très précoce saison de ski, avec la neige et la glace qui l'accompagnent. Il s'agit bien entendu d'une indication du fait, confirmé par des scientifiques indépendants, que le globe refroidit depuis 2002 et que les températures sont globalement inchangées depuis 1998. Par conséquent, nous sommes tous en train de parler de quelque chose qui n'existe pas.

Bien souvent, j'ai entendu des députés de cette Assemblée évoquer le CO₂ en tant que polluant. Un polluant! C'est un gaz naturel qui donne la vie. J'ai l'impression que certains députés n'ont pas reçu une formation solide.

Toute cette histoire n'a-t-elle pas pour objet de permettre à l'État de faire les poches des citoyens ordinaires pour leur soutirer davantage de taxes? Ne s'agit-il pas de contrôle politique? Tout cela n'est-il pas une affaire de politique et de gros sous? C'est une imposture – cette hypothèse fantaisiste, cette fadaise ridicule, qui nous dit que le CO_2 humain provoque le réchauffement planétaire. Cela suffit, je vous en prie, évitons tout dommage irréversible à l'économie mondiale.

George Becali (NI). – (RO) Je compte parmi les députés qui voient dans l'agriculture une solution, et non une simple cause, au changement climatique. Je pense même que c'est l'une des victimes de ce phénomène,

car la sécheresse et les inondations nous affectent tous en Europe, avec une régularité croissante, mais leur impact est principalement ressenti par les agriculteurs.

Je compte également parmi les députés qui estiment que nous avons besoin d'une politique agricole commune à l'avenir. Nous en avons besoin pour développer de nouveaux modèles et de nouvelles méthodes de production afin de restaurer cette biodiversité agricole et domestique, dont nous avions déjà perdu 70 % au début de ce millénaire. Lorsque nous parlons d'agriculture, nous parlons d'êtres vivants, en premier lieu du sol, mais aussi des plantes, en particulier des arbres, des forêts et des pâturages. J'espère que c'est le genre de message et d'approche qui sera mis en avant à Copenhague dans deux mois et que la politique communautaire dans ce domaine sera envisagée de manière concrète et stratégique, ainsi qu'en termes budgétaires, de manière à envisager l'agriculture en tant que solution, comme je l'ai indiqué au début de cette intervention.

Richard Seeber (PPE). – (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, c'est de politique, et non de religion, que nous débattons ici. Dès lors, nous devons faire la distinction entre les faits et les certitudes empiriques, d'une part, et les hypothèses, d'autre part. Il est un fait que la température mondiale a augmenté d'environ 0,7 °C par rapport à l'ère pré-industrielle. Toutefois, il est aussi un fait que la température n'a guère progressé au cours des dix dernières années.

Ajoutons que Copenhague est une conférence internationale et que les émissions de CO₂ communautaires représentent environ 17 % du total mondial. La Communauté a déjà mis en œuvre une législation exigeant une réduction de ses émissions de CO₂ de 20 % d'ici 2020

Examinons à présent les hypothèses. Selon l'une d'elles, la température mondiale va continuer à augmenter. Une autre affirme qu'il existe un lien direct entre les émissions de CO_2 et la teneur en CO_2 dans l'air, d'une part, et l'augmentation de la température, d'autre part, tandis qu'une troisième hypothèse prête à l'humanité une réelle influence sur la quantité de CO_2 présente dans l'air. Les opinions scientifiques divergent sur cette question. C'est un dilemme auquel nous, responsables politiques, sommes confrontés et au sujet duquel nous devons prendre une décision.

Il serait toutefois utile de tenir compte d'une seconde observation afin d'orienter notre processus décisionnel. Cette observation, c'est que toutes les sociétés qui utilisent très efficacement leur énergie et leurs ressources obtiennent de bons résultats. Dès lors, il est judicieux de mener une politique d'utilisation efficace de l'énergie et des ressources et de le faire au niveau communautaire afin de pouvoir continuer à jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale dans le domaine de la politique économique, mais aussi d'aider d'autres États, notamment les pays moins développés, à emprunter la même voie.

Si nous examinons à présent les transferts de fonds envisagés à cet effet, il est essentiel que ceux-ci soient très bien contrôlés et soumis à des conditions, car à défaut, nous ne ferons que doubler le canal d'acheminement de l'aide au développement.

Linda McAvan (S&D). – (EN) Monsieur le Président, je ne pense pas que Godfrey Bloom ait entendu l'orateur du BNP, mais si tel était le cas, il aurait constaté qu'ils partagent de nombreux avis, comme je l'ai toujours subodoré. C'était un discours copié-collé, ou peu s'en faut.

Nous avons entendu parler de sondages. En fait, selon un récent sondage, plus des deux tiers des Européens déclarent que le changement climatique représente un problème très préoccupant et 20 % déclarent qu'il s'agit d'un problème relativement préoccupant. Pour le Royaume-Uni, ce même chiffre était de 51 % de répondants considérant qu'il s'agit d'un problème très préoccupant et 30 % d'un problème relativement préoccupant – soit 81 %. En réalité, seuls 10 % des Européens ont déclaré qu'il ne s'agissait absolument pas d'un problème grave. Les sondages d'opinion démontrent que les citoyens européens s'inquiètent bel et bien des changements climatiques et qu'ils les comprennent. C'est pour cette raison que les principaux partis de cette Assemblée soutiennent le Conseil et la Commission à Copenhague et que nous avons soutenu le paquet législatif l'an dernier.

Hier soir, en commission de l'environnement, les députés ont soutenu, par 55 voix contre une, une position de négociation ambitieuse pour l'Union européenne à Copenhague. Sur le plan du financement, ce qui est extrêmement important cette semaine – et nous savons que les ministres des finances se réunissent aujourd'hui – nous voulons des fonds, des fonds supplémentaires, pas de double comptage, et de bonnes structures de gouvernance.

Parfois, dans la vie, vous voyez des choses qui vous marquent à jamais. Il y a trois ans, Fiona Hall et moi-même nous sommes allés dans le nord du Kenya. Nous nous sommes rendus dans l'une des communautés les plus

pauvres et nous y avons rencontré des éleveurs. Nous avons rencontré des jeunes femmes – des filles – que l'on marie de plus en plus jeunes dans le nord du Kenya. Pour quelle raison? Parce que, quand une jeune femme se marie au Kenya, son père reçoit des vaches en guise de rétribution pour son consentement, puisque les vaches servent de monnaie. Les vaches deviennent une denrée rare dans le nord du Kenya en raison du changement climatique. La pauvreté ne deviendra de l'histoire ancienne que si nous nous attaquons aux changements climatiques et cette Assemblée a le devoir de répondre à cet appel.

Marit Paulsen (ALDE). – (*SV*) Monsieur le Président, si l'on tient compte de toute la chaîne de production, la production alimentaire représente environ 40 % de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre. On pourrait dire que l'agriculture est la grande coupable dans ce contexte. Nous devons comprendre que l'agriculture et la sylviculture comptent probablement parmi les domaines les plus importants à examiner si nous voulons nous attaquer au problème des émissions. Pour ce faire toutefois, nous, les pays riches, devons avoir le courage d'adopter les nouvelles technologies et de prendre nos distances avec notre expérience passée. Nous devons modifier notre politique agricole pour ne plus avoir à inonder de produits les marchés des pays en développement. Ce serait peut-être l'une des mesures les plus utiles que nous puissions prendre pour remettre sur pied l'agriculture en Afrique et libérer les femmes africaines.

Carl Schlyter (Verts/ALE). – (*SV*) Monsieur le Président, Monsieur Carlgren, vous venez sans cesse dans cette Assemblée avec de beaux discours, mais qu'en est-il dans la réalité? La terre se dessèche et les maladies se propagent dans les pays en développement. Les réfugiés climatiques sont en nombre croissant. Leur demandez-vous de sourire face à la mort?

Vous pouvez inverser le pessimisme engendré par le Conseil lui-même en faisant des promesses spécifiques. Par conséquent, je me pose la question suivante: proposerez-vous 35 à 40 milliards d'euros par an dans le cadre de nouvelles aides aux mesures climatiques? Entendez-vous exclure des projets éligibles aux subventions l'électricité nucléaire et la capture et le stockage du carbone? Accepterez-vous l'obligation d'attribuer des licences relatives aux principales technologies vertes aux pays les plus pauvres? Sauverez-vous les forêts en refusant les mécanismes de marché REDD? Si vous pouvez promettre tout cela, obtiendrez par la même occasion une réduction de 40 % – et alors nous sortirons tous d'ici le sourire aux lèvres.

Konrad Szymański (ECR). – (*PL*) Monsieur le Président, la position du Parlement concernant le partage mondial des obligations relatives à la réduction des rejets de CO₂ est malheureusement déséquilibrée sur le plan de la répartition des coûts de cette réduction. En adoptant la résolution, nous portons atteinte au paquet climatique, qui a été si difficile à négocier et dont les coûts sont actuellement répartis de manière inégale entre les États membres d'Europe centrale. L'adoption des solutions proposées aujourd'hui renforcera les inégalités. Nous tentons d'imposer aux États membres des normes mortelles pour leurs économies, tout en n'imposant aucune exigence spécifique aux pays portant la plus lourde responsabilité au niveau des émissions mondiales de CO₂. C'est injuste et inefficace. En l'absence de répartition proportionnelle à l'échelle mondiale, nous ne ferons qu'accroître l'avantage compétitif de la Chine, de l'Inde et du Brésil.

La résolution va encore plus loin – elle propose de subventionner les pays les plus pauvres. Avec une somme de 330 milliards d'euros jusqu'en 2020, un pays comme la Pologne devra verser une contribution comprise entre 16,5 milliards et 40 milliards d'euros. C'est une folie politique qui mine l'avantage économique de l'adhésion à l'Union européenne. Il s'agit en outre d'une méthode inefficace – comme en témoignent les préparatifs en cours en vue du lancement des exportations d'électricité de la région de Kaliningrad, voisine de la Pologne. À Copenhague, il ne sera pas intéressant de signer un accord qui ne répartisse pas les charges liées à la limitation des émissions de CO_2 de manière proportionnelle au niveau mondial.

PRÉSIDENCE DE M^{ME} RODI KRATSA-TSAGAROPOULOU

Vice-présidente

Marisa Matias (GUE/NGL). – (*PT*) Madame la Présidente, l'examen d'un plan d'action visant à aider les pays en développement dans le domaine du changement climatique est une simple question de justice et d'égalité. Ce sont les pays les plus touchés, mais aussi ceux qui ont le moins contribué à la situation dans laquelle nous nous trouvons. C'est pourquoi nous devons aller au-delà d'une simple déclaration d'intention. Ce faisant, nous démontrons notre résolution et notre sérieux sur des questions fondamentales telles que le financement.

Aussi ambitieuse notre stratégie soit-elle, si les problèmes de financement ne sont pas clairement définis, aucune politique concrète ne peut voir le jour. Le Conseil parle de 100 milliards d'euros d'ici 2020. Il existe diverses estimations, certaines évaluent notamment les besoins à 120 milliards d'euros par an, chaque année,

afin d'aider les pays en développement. Nous avons par conséquent besoin de nos propres ressources, et non de simples palliatifs. Il est donc essentiel de définir le mode de déploiement de ce financement et de déterminer qui le fournira. Nous devons avoir le courage d'aborder cette question et d'impliquer toutes les parties prenantes, secteur privé et industrie inclus. Ou alors espérons-nous qu'ils proposent de contribuer à cet effort de leur plein gré?

Timo Soini (EFD). – (FI) Madame la Présidente, la mafia climatique utilise des responsables politiques écologistes crédules pour transférer des centaines de millions d'euros de ressources fiscales des pays développés à des sociétés supranationales qui réalisent des profits considérables dans les pays en développement et à des entreprises publiques des pays en développement, par le truchement de ce genre de taxes climatiques actuellement promues. La Chine, par exemple, pourrait très aisément satisfaire seule à ses obligations: ses réserves en devises étrangères sont les plus élevées du monde.

La Finlande et l'Union européenne doivent sauvegarder leurs aciéries, leur ingénierie et leurs industries forestières en réclamant que soit prise à Copenhague une décision concernant l'instauration d'un système spécifique d'émissions visant à atteindre les objectifs climatiques relatifs aux produits climatiques, au lieu des objectifs actuels basés sur des pourcentages et sur l'échange de droits d'émission. C'est l'option la plus juste.

(Applaudissements)

Pilar del Castillo Vera (PPE). – (*ES*) Madame la Présidente, je tiens à remercier le Conseil et la Commission. Il existe des certitudes et des incertitudes concernant le sujet dont nous débattons.

La première certitude, ou le premier élément commun, c'est qu'il existe désormais une convergence majeure de l'opinion concernant la nécessité de réduire les émissions et de développer les sources d'énergie propres.

La deuxième certitude, c'est qu'il doit y avoir une approche ou une méthode globale pour traiter le problème. Par conséquent, les pays qui rejettent le plus de CO₂ dans l'atmosphère doivent être parties à tous les accords internationaux. Les principaux émetteurs de CO₂ sont les États-Unis, la Chine, l'Inde et le Brésil.

La troisième certitude, c'est que l'Union européenne présente une proposition qui constitue un système obligatoire d'objectifs: 20 % ou 30 %.

La quatrième certitude, c'est qu'il n'existe, pour diverses raisons, aucun élément concret indiquant que les principaux pays émetteurs de CO₂ accepteront un accord de ce type, et c'est la réalité.

Ce n'est pas manquer d'optimisme que d'admettre la réalité; mais si nous ignorons la réalité, c'est le pessimisme qui remportera la partie. Seule la prise en compte de la réalité nous permettra d'élaborer une politique efficace, et ce sera une politique plus optimiste.

Je pense que l'Union européenne, en prenant les devants sur cette question, a le devoir de proposer des mesures et des propositions supplémentaires. Le Japon a été mentionné dans cette Assemblée et nous devons évoquer la réussite de certains projets tels que le projet Sector Focus, qui concernent les industries les plus polluantes. Ce type de projets a, selon un processus d'études comparatives, obtenu des résultats extraordinaires au Japon. Tels sont les moyens réalistes pour lutter contre le changement climatique.

Copenhague est une opportunité, mais pour être une opportunité sur le plan de l'efficacité, et non de la rhétorique, son fondement doit être réaliste.

Jo Leinen, *au nom du groupe S&D.* – (*DE*) Madame la Présidente, le commissaire Rehn a fait l'éloge de cette Assemblée pour les activités qu'elle a déployées pour faire aboutir le paquet sur la protection du climat, et nous entendons rester ambitieux.

La nuit dernière, la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire a voté, par 55 voix contre une, l'adoption d'une résolution fixant des objectifs ambitieux en vue des négociations de Copenhague. Ce résultat montre que la négation du changement climatique, l'ignorance de ces questions, est représentée par une minorité infinitésimale de personnes de cette Assemblée dont les points de vue doivent être purement et simplement ignorés. Les intéressés ont fait connaître leurs avis à plusieurs reprises dans cette enceinte, mais ceux-ci vont à contre-courant de l'opinion des citoyens de tous les pays de l'Union européenne.

Pour l'atmosphère terrestre, peu importe l'origine du CO₂. Par conséquent, nous avons besoin d'un accord mondial applicable à tous les pays et non, comme l'a fait valoir Bangkok, d'accords multiples, un pour les États-Unis, un pour l'Europe et un pour les pays en développement – ce serait désastreux. Nous avons besoin d'un pacte mondial contre le changement climatique et, partant, d'un pacte mondial de solidarité entre pays riches et pays pauvres. Cette observation a été faite à plusieurs reprises.

Le changement climatique représente pour nous et pour les pays en développement une occasion d'initier un développement à faible émission de carbone au moyen de technologies nouvelles, ainsi que la modernisation des infrastructures. L'Europe doit y contribuer. En ce qui concerne le financement, nous avons approuvé la demande faisant état de besoins communautaires à concurrence de 30 milliards d'euros d'ici 2020 et de la nécessité de développer des outils de financement qui soient durables et prévisibles. Ils ne doivent pas être uniquement tributaires des fonds provenant du budget, ils doivent également disposer d'autres sources de financement.

Je tiens à souligner, une nouvelle fois, que les transports maritimes et aériens doivent être inclus et que, bien entendu, les forêts et l'agriculture représentent eux aussi une contribution non négligeable. Développement et protection du climat ne sont pas antinomiques. Ils doivent au contraire être rassemblés dans une synthèse à Copenhague.

Gerben-Jan Gerbrandy (ALDE). – (*NL*) Madame la Présidente, au bout du compte, il n'existe qu'une seule solution au problème du changement climatique: c'est la technologie. Seules les nouvelles technologies peuvent nous permettre de maintenir notre mode de vie. Toutefois, le développement technologique est trop lent et sa diffusion, en particulier dans les pays en développement, est particulièrement lente. Le climat est un problème mondial, mais il n'a pas été abordé via le partage des meilleures technologies disponibles. Ce fut un échec complet dans le contexte de Kyoto, il faut par conséquent en tirer les enseignements.

Nous devons, bien entendu, tenir compte de la propriété intellectuelle. Les entreprises à la pointe de ce développement, en particulier, doivent être encouragées et récompensées en conséquence. Néanmoins, ces connaissances doivent être diffusées plus rapidement. Un fonds a été créé à cet effet au sujet du problème de l'ozone dans le cadre du protocole de Montréal, et l'idée d'un fonds multilatéral pour la technologie climatique a été évoquée. La Commission et le Conseil pourraient-ils expliquer leur point de vue à ce sujet?

Enfin, l'arrêt de la déforestation est primordial en ce qui concerne les pays en développement, mais je crois comprendre que l'Union européenne est actuellement divisée au sujet du rôle des forêts, grâce à la Suède, à la Finlande et à l'Autriche en particulier. Comment pourrait-on inciter les pays en développement à mettre un terme à la déforestation si l'Union elle-même a une attitude ambiguë à l'égard de ses forêts? Je souhaiterais entendre les commentaires de M. Carlgren à ce sujet.

Bas Eickhout (Verts/ALE). – (*NL*) Madame la Présidente, nous parlons du changement climatique, mais nous devrions parler des personnes qu'il affecte le plus, à savoir celles résidant dans les pays les moins développés. Aux Maldives, la population lutte contre l'élévation du niveau des mers, et au Soudan, elle se bat pour les terres fertiles.

La Commission continue à penser que les acteurs du marché apporteront une contribution substantielle à l'adaptation au changement climatique. Toutefois, lorsque l'on pose la question à tous les investisseurs, ils répètent sans cesse la même chose: «Oui, nous donnons de l'argent, mais surtout pour les économies émergentes. Nous n'allons pas investir dans les pays vulnérables.» Après tout, ce sont des marchés instables et les projets d'investissement relatifs à l'adaptation au changement climatique sont de portée réduite. Ce n'est pas le genre de projet où les investisseurs sont prêts à mettre leur argent.

Il faut désormais être très clair sur le fait que le financement public doit aller aux pays les moins développés. La Banque mondiale indique clairement que le montant concerné doit être de minimum 80 milliards d'euros. Il est temps que l'Union prenne les devants en présentant une offre sérieuse, au lieu de proposer le chiffre vague de deux à 15 milliards d'euros. L'Union doit tout simplement emboîter le pas au Parlement et proposer au minimum 30 milliards d'euros.

James Nicholson (ECR). – (EN) Madame la Présidente, la conférence de Copenhague sur le climat qui aura lieu en décembre nous offre une occasion unique de traiter ce problème gigantesque. Lorsque l'on considère les conséquences du réchauffement planétaire, il est évident que le monde en développement paie le prix des dommages environnementaux causés par les nations les plus riches.

Le changement climatique n'est pas le seul problème environnemental auxquels nous soyons confrontés, mais il est impératif de tenter de le résoudre à Copenhague. Il s'agit pour l'Union d'une occasion de parler d'une seule voix et de trouver des solutions à un problème qui nous concerne tous. Tous les pays doivent jouer leur rôle en matière de réalisation des objectifs et de développement durable. Le monde en développement doit être soutenu et encouragé, mais les objectifs fixés à ces nations doivent être réalistes.

Je sais que certains ont un avis différent du mien, mais je pense que nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre 50, 60 ou 70 ans pour savoir qui avait raison ou qui avait tort. Nous avons aujourd'hui pour responsabilité d'agir immédiatement, de faire ce que nous pouvons tant que nous sommes ici.

John Stuart Agnew (EFD). – (EN) Madame la Présidente, quel soulagement de constater que les hérétiques ne sont plus brûlés, faute de quoi je serais sans aucun doute en flammes à l'heure qu'il est. Je suis cependant entièrement opposé au concept de changement climatique d'origine anthropique.

Le dioxyde de carbone ne représente que 0,038 % de notre atmosphère et seuls 4 % de ce volume est influencé par les activités humaines. C'est un aliment indispensable et irremplaçable pour la vie végétale. Plus les plantes en reçoivent, plus leur croissance est rapide. Une pénurie de ce gaz sera beaucoup plus grave qu'un excédent. Les déclarations alarmistes et erronées qui suggèrent que toute augmentation de la quantité de dioxyde de carbone entraînera une montée considérable du niveau des mers servent d'excuses aux autorités locales pour ne pas entretenir des défenses en bois à bas coût contre l'avancée de la mer. Lorsque celles-ci pourrissent inévitablement au bout de 40 ans de service, rien n'est fait pour les réparer et des habitations sont perdues. Cette situation sème le désespoir au sein des communautés côtières. Si les modèles informatiques ne peuvent prédire la météo correctement à court terme, ils n'ont aucune utilité dans la prédiction des changements à long terme.

Romana Jordan Cizelj (PPE). – (SL) Mesdames et Messieurs, je tiens à remercier le ministre Carlgren et le commissaire De Gucht pour leurs déclarations, mais quelque chose continue à m'inquièter. Ce qui m'inquiète, c'est que nous parlons d'objectifs quantitatifs qui ne devront être réalisés qu'à l'horizon 2020 et 2050, respectivement, alors que les experts nous avertissent que nous devons commencer à réduire les émissions mondiales dès 2015. Je voudrais savoir si la Commission a négligé ou abandonné cet objectif.

Deuxièmement, nous devons trouver un accord global à Copenhague, un accord couvrant tous les pays. Il ne suffit pas d'imposer ces normes environnementales ambitieuses à la seule Europe, car cela aurait pour effet de transférer la technologie à l'origine d'un volume élevé de pollution dans d'autres parties du monde. Je serais très heureuse d'entendre la Commission expliquer comment elle entend introduire dans les négociations la question de la répartition équitable du fardeau entre les pays industriels développés, ainsi que les arguments qu'elle compte utiliser pour encourager les pays en développement à assumer leurs responsabilités. Comment procéderons-nous pour éviter les fuites de carbone? J'aimerais réellement que nous ayons un atout en main, une bonne carte dans notre manche.

Troisièmement, je tiens à souligner que nous ne pouvons fermer les yeux sur la réalité. Les combustibles fossiles constituent la principale source d'émissions et nous ne serons pas en mesure de les interdire dans un futur proche. Attendre des pays qu'ils abandonnent le charbon du jour au lendemain n'est pas réaliste. Les pays développés ne le feront pas et les pays en développement sont encore moins susceptibles de le faire. C'est pourquoi nous devons également, dans le cadre des négociations internationales, consacrer une attention majeure au développement continu et à l'utilisation de technologies permettant l'utilisation efficace de combustibles fossiles, sans émission de gaz à effet de serre. L'Europe peut également faire ceci dès maintenant: nous pouvons augmenter le financement attribué au septième programme-cadre, qui a été conçu dans l'optique de la coopération internationale sur le changement climatique.

Matthias Groote (S&D). – (*DE*) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, Monsieur Carlgren, Mesdames et Messieurs, le thème du changement climatique va nous occuper beaucoup plus longtemps que la crise financière et économique. Il existe des parallèles – tous deux coûtent très cher, et l'objectif à Copenhague sera de parvenir à un accord sur les outils financiers pour le tiers monde et les pays en développement.

La conférence de Copenhague doit aboutir, et nous avons un rôle à jouer dans ce cadre. Nous avons bien travaillé hier, nous avons adopté à une large majorité la résolution en commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire. Je pense que la résolution obtiendra une large majorité ici au Parlement et que nous infléchirons, ce faisant, le climat politique à l'approche de Copenhague. Il existe souvent une dimension psychologique et nous avons tous notre rôle à jouer dans ce cadre.

Toutefois, je nourris encore une inquiétude particulière. Nous avons, au Parlement européen, œuvré afin d'inclure l'aviation dans le dispositif d'échange des émissions et nous avons finalement réussi. Je demande par conséquent à la Commission et au Conseil de veiller à ce que ce sujet soit traité de manière cohérente à Copenhague. Nous devons conclure un accord international pour que le transport maritime et l'aviation soient incorporés dans le traité qui succédera au protocole de Kyoto. En effet, ces deux secteurs du transport se développent de façon disproportionnée et contribuent donc de manière disproportionnée au réchauffement climatique.

Nous ne devons pas dépasser la barre des deux degrés Celsius. C'est à ce niveau que prend fin le parallèle entre la crise financière et le changement climatique. Si nous allons au-delà de cette limite, nous aurons fait des dommages irréparables, des dommages auxquels nous ne pourrons plus remédier.

Pat the Cope Gallagher (ALDE). – (EN) Madame la Présidente, pour pouvoir freiner efficacement le changement climatique, nous devons examiner les possibilités découlant de la conclusion d'un accord international global à Copenhague. L'Union s'engage à prendre les mesures nécessaires pour que 20 % de ses besoins totaux en énergie soient couverts par les énergies renouvelables d'ici 2020. L'Europe – et bien sûr mon propre pays, l'Irlande – peuvent devenir des leaders mondiaux dans le développement des nouvelles technologies houlomotrices et marémotrices.

Le développement de ces technologies est un élément essentiel de nos stratégies visant à réaliser nos objectifs en matière de changement climatique. Nous devons veiller à obtenir un financement maximal dans le cadre des septième et huitième programmes-cadres communautaires de recherche et développement technologique d'ici à 2020.

(*GA*) L'investissement dans les technologies vertes contribuera à la création d'emplois en Europe, en cette époque de crise économique. Nous savons quelles graves difficultés qui nous attendent si nous n'assumons pas nos responsabilités internationales. Nous connaissons les défis qui nous attendent. Dès lors, nous ferons face à ces défis avec fermeté et responsabilité.

Claude Turmes (Verts/ALE). – (EN) Madame la Présidente, connaissez-vous la roulette russe? Y avez-vous déjà joué? Bien sûr que non, car vous avez une chance sur six d'être tuée ou blessée. Si Copenhague n'aboutit pas, nous n'avons même pas 50 % de chances d'éviter à cette planète un changement climatique dangereux.

Pour quelle raison nous trouvons-nous dans cette situation intenable? Nous avons en gros perdu vingt ans – vingt ans depuis la grande conférence de Rio, vingt ans de lobbyisme des secteurs sales, du pétrole au charbon en passant par l'automobile. Vingt ans de centre-droit aux États-Unis et en Europe, ce qui a particulièrement compliqué la tâche des Verts et d'autres qui souhaitaient imposer un agenda ambitieux.

Par conséquent, le sommet européen qui se tiendra la semaine prochaine à Copenhague constitue pour le centre-droit européen – avec la Présidence suédoise du Conseil, ainsi que le Danemark, la France et l'Allemagne, qui sont gouvernés par des responsables politiques de centre-droit – la dernière occasion d'agir de façon responsable.

Bogusław Sonik (PPE). – (*PL*) Madame la Présidente, l'Union européenne est considérée sur la scène internationale comme un chef de file de la promotion du dialogue sur l'action contre le changement climatique et la définition de priorités politiques en vue de la réduction des émissions de CO₂. Dans le cadre des préparatifs en cours pour la conférence de Copenhague, l'Union européenne a pris plus d'engagements que toute autre région du monde. À ce jour, aucune des puissances industrielles – États-Unis, Japon, Australie – n'a soumis de proposition spécifique, avec des chiffres précis, détaillant l'aide aux pays en développement dans leurs efforts visant à limiter les émissions de CO₂ et le soutien au développement de technologies économes en énergie basées sur des sources d'énergie renouvelables.

L'Europe ne peut être un partenaire crédible dans les négociations que si elle présente des propositions réalistes, réalisables et empreintes de bon sens, comme point de départ à l'émergence d'un consensus et d'une entente au niveau international. Aujourd'hui, l'Europe a besoin d'alliés et de soutien en faveur de ses propositions actuelles. Par conséquent, nous devons également faire preuve de prudence à l'égard de la progression des engagements relatifs à la réduction, qui passeraient de 20 % à 30 %, car d'autres pays industrialisés n'ont pas la volonté de se fixer des objectifs aussi ambitieux. Le soutien financier aux pays en développement doit également être une entreprise réaliste. Il ne doit pas se limiter à une simple liste de desiderata. Ce doit être un système d'aide conforme au principe du développement durable qui permette aux bénéficiaires de programmer leurs actions.

Signalons un élément supplémentaire, significatif du point de vue des citoyens européens. N'oublions pas que le sommet de Copenhague, nos résolutions et les préparatifs du Parlement en vue du sommet doivent s'accompagner d'un système de communication avec les citoyens, avec la société, qui soit clairement défini. Nous ne voulons pas d'une barrière ou d'un fossé entre la société et les institutions communautaires dans le dispositif de communication d'informations sur le réchauffement climatique.

Michael Cashman (S&D). – (EN) Madame la Présidente, je maîtriserai mes émissions de CO₂ en étant bref. Monsieur le Commissaire, c'est un plaisir de vous voir en fonction. Monsieur le Ministre, c'est un plaisir de vous voir dans cette Assemblée.

Parler de 2020 ou 2050 ne suffit pas. Nous avons besoin d'un accord et d'une percée dès maintenant, car le changement climatique hypothèque la réduction de la pauvreté. Nous constatons que les budgets d'APD sont détournés du développement. Cette évolution est inacceptable et met en péril les objectifs du Millénaire pour le développement, qui doivent être atteints. À Copenhague, nous verrons 27 pays agir de concert afin de réaliser des objectifs ambitieux.

Nous avons entendu les négationnistes du changement climatique dans cette Assemblée. Permettez-moi de dire ceci: on parle de centrales et de CO_2 ; la déforestation et la désertification sont en cours. Cela signifie qu'à certains endroits, il n'y a pas d'eau. Il n'y a pas d'arbres. Le changement climatique tue. C'est aussi simple que cela. Soyons clairs: les États membres doivent maintenir leur 0,7 % du RNB affecté au développement, plafonner toute utilisation de ce RNB à 10 % et apporter ensuite les fonds supplémentaires nécessaires pour combattre et vaincre le changement climatique.

Fiona Hall (ALDE). – (EN) Madame la Présidente, je crains que les calculs de la Commission concernant la finance climatique internationale ne soient que poudre aux yeux.

Premièrement, il est affirmé que 90 % des mesures d'efficacité énergétique peuvent être financées par les pays en développement eux-mêmes. Cela représente 30 milliards d'euros par an. Dans l'Union, le principal obstacle à l'introduction de mesures d'efficacité énergétique au niveau des gouvernements et des citoyens réside dans l'insuffisance du financement initial. Quelle raison porte la Commission à croire que les pays en développement peuvent financer des mesures d'efficacité sans financement initial, alors que les États membres eux-mêmes ont eu du mal à le faire?

De même, l'idée selon laquelle le marché international du carbone est en mesure de financer 38 milliards d'euros par an n'est pas réaliste. Nous avons constaté avec quelle lenteur le marché du carbone du SCEQE a pris son envol et à quel point le prix du carbone a été perturbé par la crise économique. Il faudra probablement plusieurs décennies avant qu'un marché international du carbone fonctionnant correctement voie le jour. Nous avons donc besoin de nouvelles mesures de financement supplémentaires dès aujourd'hui.

Françoise Grossetête (PPE). - Madame la Présidente, le changement climatique, on le dit depuis ce matin, c'est tout simplement la désertification et la sécheresse qui s'aggravent, c'est la déforestation, ce sont les catastrophes naturelles, c'est le développement de la famine, de la pauvreté, essentiellement dans les pays du Sud, et ce sont les flux migratoires.

Le sommet de Copenhague doit bénéficier de l'engagement des nations du monde pour trouver un équilibre entre quatre objectifs importants, le premier étant, bien sûr, celui de réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais il s'agit aussi de ne pas freiner notre économie, d'éviter le dumping écologique et de promouvoir les nouvelles technologies européennes.

Alors, à ce sujet, comme il faut que nous prenions en compte les pays les plus pauvres, je voudrais attirer votre attention sur les pays en développement, en particulier sur les pays en développement les plus avancés. Cette notion n'apparaît pas dans les textes internationaux et ces pays sont intégrés dans la catégorie des pays en développement. Ils ne sont donc pas considérés comme des pays devant contribuer à l'effort de réduction des gaz à effet de serre, alors qu'ils font partie des plus gros consommateurs de carbone. Je pense, bien sûr, à la Chine, je pense à l'Inde, au Brésil, qui doivent absolument s'engager à Copenhague vers des objectifs similaires à ceux des pays industrialisés, car ils n'ont strictement rien à voir avec la plupart des autres pays en développement.

Les efforts de réduction du CO₂ doivent être répartis aux conditions les plus justes. Il nous faut éviter toute distorsion de concurrence. Les négociations doivent être également l'occasion de stimuler le déploiement de nos nouvelles technologies, de permettre le financement significatif de la recherche et développement.

À Copenhague, il faudra – et c'est une nécessité – créer les conditions d'un échange durable entre les pays, fondé sur les intérêts mutuels. La réussite sera de favoriser une diffusion des technologies en direction des pays les moins développés, en contrepartie d'une reconnaissance des droits de propriété intellectuelle et d'une ouverture des marchés à ces technologies.

Enrique Guerrero Salom (S&D). – (ES) Madame la Présidente, les deux crises mondiales les plus graves sont la pauvreté et les effets du changement climatique: deux crises qui deviendront encore plus interdépendantes à l'avenir, deux crises qui deviennent chaque jour plus dévastatrices.

Il y a aujourd'hui beaucoup plus de pauvres qu'il n'y en avait il y a un an, des dizaines de millions en plus. Aujourd'hui, les effets du changement climatique sont plus graves et plus intenses que jamais.

Nous sommes à un mois et demi de Copenhague, à quelques semaines seulement. Nous devrons faire un gros effort à Copenhague. Nous devons consacrer plus d'efforts à la lutte contre le changement climatique, ceci sans employer les ressources que nous utilisons actuellement dans le cadre de l'aide au développement, ni les ressources que nous affectons à l'éducation ou à la santé.

Les pays en développement ont besoin des deux types de ressources. Nous devons donc aller au-delà de 0,7 % du PNB. Tel a été le message formulé par différents dirigeants lors de la récente réunion des Nations unies. Tel a été le message du président du gouvernement espagnol.

Peter Liese (PPE). – (*DE*) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs, il y a quelques jours à Bruxelles la commissaire en charge de la santé, M^{me} Vassiliou, et des experts médicaux de toute l'Europe se sont réunis pour discuter du thème de la santé et du changement climatique. L'événement, intitulé «Ordonnance pour une planète plus saine» a été très instructif Le président du comité permanent des médecins européens (CPME) a utilisé une très bonne image – le patient planète Terre est comme une personne gravement malade: plus l'intervention est tardive, plus le traitement est douloureux, et il arrive même un moment où il est trop tard pour administrer un traitement. À ce stade, le patient est atteint de manière irréversible. C'est pourquoi nous devons agir rapidement et résolument pour le patient planète Terre. J'espère que nous sommes tous d'accord sur ce point.

Il est tout aussi vrai que le changement climatique affecte tout le monde, tous les pays de la planète et tous les secteurs de l'économie européenne. Je constate un déséquilibre: nous faisons peser un fardeau très lourd sur les participants traditionnels au système d'échange européen, alors qu'ils représentent moins de 50 % des émissions de l'Union européenne. Nous avons donc besoin d'un plus grand nombre d'épaules pour supporter cette charge et c'est ce que nous l'avons décidé la nuit dernière. Nous avons également adopté les amendements 198 à 202 sur l'inclusion de l'aviation – comme l'a indiqué M. Groote – et du transport maritime. Il faudra peut-être renforcer la conception et la différenciation du dispositif, mais c'est un pas dans la bonne direction. Enfin, la Commission et le Conseil doivent s'impliquer davantage dans ce domaine. Lors du sommet de l'Union précédant Pittsburgh, ainsi qu'à Pittsburgh proprement dit, aucun progrès n'a été réalisé sur ce point. Le Conseil et la Commission doivent faire davantage à cet égard.

J'ai un dernier mot à ajouter. D'autres régions du monde doivent elles aussi en faire davantage. Je me réjouis que Barack Obama ait remporté le prix Nobel de la paix, mais s'il ne vient pas à Copenhague et s'il ne présente pas de proposition décente, il perdra en crédibilité. C'est pourquoi il doit venir à Copenhague avec des propositions concrètes.

Kriton Arsenis (S&D). – (*EL*) Madame la Présidente, les pays en développement ont contribué moins que quiconque au changement climatique. Pourtant, ils en subissent les pires conséquences. En Afrique, des millions de personnes doivent se déplacer de plus en plus loin chaque année pour trouver de l'eau, du bois pour la cuisson et des aliments. Ces personnes dépendent des services qui leur sont fournis par les écosystèmes naturels et n'ont en rien contribué au changement climatique.

Ces écosystèmes naturels, tels que les forêts africaines, stockent trois fois plus de carbone supérieure qu'elles n'en ont rejeté dans l'atmosphère, trois fois plus de carbone qu'il n'y en a actuellement dans l'atmosphère, alors qu'elles absorbent 50 % du carbone que nous rejetons annuellement dans l'atmosphère. C'est pourquoi la protection et l'extension des forêts, sur la base de processus naturels et sans intentions commerciales, doit être la priorité absolue de notre politique, pour combattre le changement climatique et assurer l'adaptation des pays en développement et des pays développés à ce dernier.

Theodoros Skylakakis (PPE). – (*EL*) Madame la Présidente, je voudrais prendre position sur la question spécifique, mais très importante, du transport dans le cadre de Copenhague et des pays en développement.

J'ai deux observations à formuler: ce serait une erreur colossale de considérer la navigation et l'aviation comme s'il s'agissait d'une seule et même chose. Le transport maritime est le mode de transport le plus efficace et le plus respectueux de l'environnement, tandis que l'aviation est à peu près le pire. Il faut donc fixer des objectifs pour le transport maritime, mais ils doivent être équitables par rapport, notamment, au transport routier, qui est en concurrence avec le transport maritime et beaucoup plus polluant. En frappant de façon disproportionnée le transport maritime par rapport au transport routier, nous frappons de manière disproportionnée le cœur des économies des pays en développement, car les pays en développement dépendent principalement des matières premières, des produits agricoles et de l'industrie, qui utilisent en principe le transport maritime, alors que nos économies sont principalement des économies de services.

Serons-nous en mesure, c'est la question que je me pose, de convaincre les pays en développement de nos bonnes intentions en proposant de financer l'effort relatif au changement climatique avec des fonds que nous prélèverons, de manière disproportionnée, sur le transport maritime, ce qui, en pourcentage du PIB, affectera les pays en développement davantage que les pays développés?

Je me demande aussi, après avoir été informé que le groupe Verts/Alliance libre européenne avait refusé hier de soutenir un débat sur la corrélation entre les objectifs applicables au transport maritime et les objectifs relatifs aux transports terrestres, si conduire une automobile de luxe à 180 km/h sur une autoroute européenne est plus respectueux de l'environnement que transporter de la nourriture et des matières premières destinées à l'économie de la planète.

Gilles Pargneaux (S&D). - Madame la Présidente, Monsieur le Président du Conseil, Monsieur le Président de la Commission, nous nous trouvons face à un défi pour l'humanité, un défi pour les générations futures. Pour relever le gant, Copenhague doit permettre un accord global, un accord unique, car, comme le précisait tout à l'heure le président de la commission de l'environnement, Jo Leinen, une alliance de tous, pays industrialisés et pays émergents, est nécessaire.

Aujourd'hui, avec notre débat, mais aussi l'élaboration d'une résolution par notre Parlement, nous appelons à nouveau l'Union européenne à conserver son rôle de chef de file dans cette politique nécessaire de lutte contre le changement climatique. Rappelons qu'il convient que nous parlions d'une seule voix pour maintenir notre crédibilité.

Oui, nous devons arriver à Copenhague à un accord pour limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à un niveau qui ne dépasse pas 2 degrés au-dessus des niveaux préindustriels. Oui, nous devons à Copenhague signer un accord afin d'atteindre des réductions collectives d'émissions de gaz à effet de serre de 30 % d'ici à 2020 par rapport à 1990. Mais cela ne suffira pas. Il est non seulement nécessaire pour les pays développés de réduire considérablement leurs émissions, mais il faut également que les pays en développement contribuent à la réalisation des objectifs.

Les pays industrialisés doivent par conséquent apporter un soutien financier et technique suffisant, durable et prévisible aux pays en développement pour les encourager à s'engager en faveur de la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Copenhague doit ainsi permettre aux pays en développement d'évoluer vers des modèles sobres en carbone.

Aussi, permettez-moi d'aborder deux pistes qui m'apparaissent nécessaires pour notre avenir. Tout d'abord, la mise en place, au niveau mondial, d'un financement de la lutte contre le réchauffement climatique, basé sur la taxation des transactions financières. Ensuite, il m'apparaît nécessaire de mettre en place un ajustement fiscal aux frontières de l'Europe qui frapperait les importations de produits fabriqués sans le moindre souci de protection de l'environnement, ajustement fiscal lié à une contractualisation des reversements aux pays du Sud de la taxe carbone ainsi collectée aux frontières de l'Europe et qui servirait à financer des investissements dans les équipements nécessaires à leur lutte contre le réchauffement climatique.

Rachida Dati (PPE). - Madame la Présidente, à l'instar du dernier G20 qui a été l'occasion pour l'Europe de jouer un rôle moteur dans la définition d'un nouvel ordre économique mondial, en décembre prochain à la Conférence de Copenhague, l'Europe aura de nouveau la responsabilité, mais surtout l'obligation de montrer à ses partenaires internationaux la voie à suivre.

Contrairement à ce qui a été dit tout à l'heure, notamment chez mes collègues Verts, l'Europe a commencé à prendre ses responsabilités en termes de protection de l'environnement puisqu'en décembre 2008 il y a eu l'adoption du paquet «Énergie-climat». Avec cela, l'Europe aura toute la légitimité pour orienter les négociations vers la définition d'une réponse ambitieuse, concrète et mondiale, aux défis du changement climatique.

L'accord qui doit être trouvé à Copenhague devra reposer sur un principe de responsabilité commune, mais aussi de responsabilité différenciée. Concrètement, c'est à nous, pays industrialisés, de faire en sorte que nos partenaires en développement, comme l'a dit tout à l'heure Françoise Grossetête, aient les moyens de nous suivre dans une démarche ambitieuse de lutte contre le changement climatique.

Nous devons également montrer l'exemple, notamment en nous engageant dans un programme ambitieux de réduction de 80 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. J'entendais tout à l'heure que ce n'était pas suffisant, mais c'est déjà un bon début. Nous devons aussi, dans le même temps, créer les conditions nécessaires pour que les pays en développement puissent participer à nos côtés à cet effort mondial.

Nous avons une responsabilité, mais nous avons également des devoirs envers ces pays. Le constat est simple, nous avons un défi commun à surmonter qui nécessite la mobilisation de tous. Pourtant, nous le savons, nous n'avons pas tous les mêmes capacités et nous n'avons pas tous la même histoire. Copenhague doit donc être un succès, mais par une réelle contribution qui va bien au-delà du simple engagement. L'Union européenne sera jugée sur cette contribution et sur cet engagement.

Si Copenhague n'aboutit pas sur des engagements fermes, communs, sur des réalisations concrètes de nos partenaires internationaux, nous devrons en Europe, comme vient de le dire notre dernier collègue, imposer une taxe carbone à nos frontières. Ce sera le seul moyen d'être entendus et que notre engagement vertueux ait du sens. À l'Europe de faire en sorte que ce message soit bien entendu.

Anni Podimata (S&D). – (EL) Madame la Présidente, le principal défi qui nous attend, à sept semaines du sommet de Copenhague, consiste à savoir si nous réussirons conclure un accord en termes de prise de responsabilité des pays en développement dans l'optique du financement global des politiques d'atténuation du changement climatique. L'Europe a pris des mesures importantes en définissant les sources de financement et les méthodes d'organisation, mais le moment est désormais venu de convaincre d'autres pays développés d'assumer leur part de responsabilité, en gardant à l'esprit que l'aide aux efforts des pays en développement en matière de lutte contre le changement climatique constitue également une opportunité dans la lutte contre les inégalités mondiales et la réduction du fossé entre pays développés et pays en développement.

Il est un autre élément que nous devons garder à l'esprit, surtout ici dans l'Union européenne. Nous sommes sur le point de créer une nouvelle classe de réfugiés, à savoir les réfugiés climatiques, qui ne sont actuellement protégés par aucune convention internationale et ne jouissent par conséquent d'aucun droit. Combler ce vide juridique et apporter un appui substantiel aux réfugiés climatiques est une obligation fondamentale de la communauté internationale et l'Union européenne doit jouer un rôle de premier plan dans ce domaine.

Maria Da Graça Carvalho (PPE). - (*PT*) Madame la Présidente, Monsieur Carlgren, Monsieur De Gucht, l'Union européenne devrait continuer à jouer un rôle de premier plan dans les négociations internationales afin de parvenir à un accord ambitieux à Copenhague. Cet accord devrait être basé sur le principe d'une responsabilité partagée mais différenciée. Ce principe devrait être appliqué de la même façon aux pays en développement, mais chacun d'eux a besoin de mesures adaptées à sa situation individuelle, étant donné qu'ils sont à des étapes différentes et soumis à des conditions différentes. Tous les pays en développement – à l'exception des moins développés – devraient adopter des stratégies nationales de développement à faible teneur en carbone.

Les pays en développement seront confrontés à un coût de quelque 100 milliards d'euros pour réduire leurs émissions et s'adapter aux effets du changement climatique. Une partie du financement sera fourni par le secteur privé, mais un financement public international sera également nécessaire, en plus de l'aide officielle au développement. Il est impératif que nous définissions comment sera structuré ce système de financement, avec la source et le montant du financement, afin d'obtenir un accord à Copenhague.

Par ailleurs, le mécanisme de développement non polluant défini dans le protocole de Kyoto devrait être modifié de façon à accorder des crédits uniquement aux projets qui permettent d'obtenir des réductions supplémentaires. Les pays en développement les plus avancés et les secteurs économiquement les plus compétitifs devraient progressivement être exclus de ce mécanisme, de façon à ce que celui-ci puisse soit axé principalement sur les pays les plus pauvres, en Afrique en particulier.

Justas Vincas Paleckis (S&D). - (*LT*) En s'attaquant aux menaces qui pèsent sur notre planète, l'Union européenne constitue un exemple pour les autres continents, ce qui renforce aussi la lutte contre le changement climatique. L'Union européenne est également prête à rester chef de file de ce combat à l'avenir, mais tous les pays qui participent au sommet de Copenhague doivent y prendre part.

Une aide supplémentaire est requise pour les pays en développement. Leur croissance économique, comme celle des pays BRIC, doit reposer sur des «technologies vertes». Il faut accorder plus d'attention au partage des technologies et des connaissances les plus avancées. L'UE devrait montrer un exemple attrayant, non seulement en prenant des engagements pour réduire les émissions, mais également en favorisant les énergies renouvelables et en augmentant l'efficacité énergétique.

N'oublions pas que dans l'Union européenne également, un fossé considérable existe entre les pays qui réussissent à mettre en œuvre les nouvelles technologies et à économiser l'énergie, et ceux qui sont à la traîne. Il doit y avoir un effort commun pour combler ce fossé, ce qui serait encore un bon exemple pour tout le monde.

Eija-Riitta Korhola (PPE). - (*FI*) Madame la Présidente, certains faits doivent être reconnus. Premièrement, jusqu'ici, les efforts que nous avons consentis pour le climat ne nous ont apporté aucun bénéfice. La stratégie s'est révélée inefficace parce que les émissions ont augmenté aussi bien en termes absolus qu'en termes relatifs. Contrairement aux prévisions, le taux mondial de carbone n'a fait que croître exactement parallèlement aux investissements internationaux réels consentis dans ce domaine. Les émissions par tonne de production dans les pays qui ont ratifié l'accord n'ont pas baissé davantage que dans les pays qui sont restés en-dehors du protocole de Kyoto. C'est un piètre accord que nous avons-là, et il faut le remplacer par un meilleur accord, plus complet, plus efficace et plus ambitieux.

Deuxièmement, il faut dire que nous en savons moins que nous ne le pensions il y a quelque temps. Bien que les émissions aient augmenté plus que prévu, la température ne suit pas logiquement, pour l'instant, cette augmentation des émissions. Elle a maintenant cessé de grimper et il est prévu que le refroidissement mondial se poursuive dans les années à venir. Cependant, la série temporelle est trop courte pour en tirer une conclusion ou pour nous permettre d'oublier complètement l'ancien schéma de réchauffement. Dès lors, cette information, qui induit une confusion dans l'esprit du grand public, ne signifie pas que nous devons cesser de nous inquiéter à propos du changement climatique, mais elle signifie que nous avons besoin de recherches supplémentaires. En conséquence, les émissions doivent rester à un taux raisonnable en toutes circonstances, indépendamment du fait qu'il y ait un réchauffement rapide ou non. Il faudrait prendre pour point de départ les idées sur le développement durable contenues dans le rapport «objectifs du Millénaire pour le développement» de l'ONU. Celui-ci ne se contente pas d'examiner attentivement la question du carbone, mais il constitue également une politique climatique globale.

Troisièmement, nous traversons une crise économique, et en conséquence, nous avons une responsabilité face à nos concitoyens. Notre action doit être judicieuse et efficace. Le monde ne peut pas se permettre plus longtemps d'avoir un accord médiocre sur le climat. On ne peut pas laisser les erreurs de Kyoto perdurer et nous n'avons pas besoin d'un type d'accord selon lequel on se contente simplement de déplacer les émissions d'un endroit à l'autre sans réellement les réduire. Comme les critères qui sous-tendent la politique climatique concernent actuellement les émissions de la production et non celles de la consommation, la cause du problème peut être déplacée. Étant donné la fuite de carbone qui en résulte, il est même possible que, tandis que les émissions locales diminuent, les émissions mondiales augmentent. Au lieu de cela, nous avons besoin d'un investissement gigantesque dans la décarbonisation et dans les technologies de réduction des émissions. Une production polluante ne doit plus être possible nulle part. Nous ne pouvons pas créer d'échappatoires, bien que l'échange de quotas d'émissions dans l'UE en constitue un parfait exemple!

Ivari Padar (S&D). - (*ET*) Monsieur le Président, des mesures ambitieuses pour le climat contribueraient à résoudre la crise économique actuelle grâce à la création de nouveaux emplois et à l'augmentation de l'activité économique. L'Agence internationale de l'énergie considère qu'il est nécessaire d'aboutir à un accord à Copenhague de façon à rediriger les investissements qui ont été retardés en raison de la crise vers des investissements dans le secteur des énergies pour un environnement durable.

Je vois ici également des opportunités pour mon pays d'origine, l'Estonie. Nous avons besoin d'un programme d'économies d'énergie étendu, et aussi d'une approche ambitieuse et à long terme dans le domaine des énergies renouvelables. Cependant, nous ne pouvons pas nous limiter à cela. Nous devrions réexaminer notre propre réglementation des transports et de la logistique, utiliser des technologies et des matériaux de construction écologiques, réduire l'utilisation de matériaux et de produits chimiques dans l'industrie, revoir les techniques d'emballage en usage dans la distribution, et développer l'agriculture biologique.

Ces solutions et bien d'autres constitueront les principaux secteurs de croissance de l'avenir. Nombre de ces nouvelles solutions requièrent les efforts de nos scientifiques; certaines d'entre elles ne peuvent être créées que par nos propres efforts.

Elisabetta Gardini (PPE). - (*IT*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, j'ai constaté que le vote qui est intervenu hier à la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire a été mentionné plusieurs fois.

Cependant, je voudrais clairement dire que l'on ne peut pas tout ramener à une seule position idéologique extrémiste. Nous avons entendu de nombreuses autres positions de nos collègues députés, qui sont très variées, bien plus nuancées, bien plus fondées sur le bon sens; et dès lors, puisqu'elles reflètent plus fidèlement la réalité, je pense qu'elles sont plus en mesure de fournir de véritables solutions.

La science n'est pas une icône. Quand l'erreur a été commise de considérer une question sous un tel angle idéologique, des solutions n'ont pas été trouvées, mais cela a mené au désastre. L'Europe devrait être experte en la matière et ne pas répéter les mêmes erreurs, même si celles-ci prennent des formes différentes et arborent de nouvelles étiquettes qui paraissent, à première vue, beaucoup plus sympathiques. Je dois souligner le fait que la directive sur le système communautaire d'échange de quotas d'émission elle-même prévoit justement que le chemin vertueux emprunté par l'Union européenne devra être évalué par la Commission, en fonction du résultat de la conférence.

Nous devons nous rendre à la conférence avec des positions fortes et des idées claires, certes, mais également avec la ferme intention de répartir équitablement nos efforts, d'abord et surtout entre tous les pays industrialisés, qui doivent accepter des objectifs équivalents de réduction de leurs émissions. Nous devons

également garder à l'esprit ce que M^{me} Grossetête a très bien exprimé, à savoir que nous ne pouvons pas nous abstenir plus longtemps de faire la différence entre les pays en développement: certains d'entre eux sont vraiment en développement et d'autres forment de nouvelles économies émergentes, comme l'Inde, la Chine et le Brésil. Il s'agit-là de pays qui doivent eux aussi assumer leur propres engagements.

Alors, si l'on n'arrive pas à un résultat équilibré à Copenhague, d'un autre côté, j'exhorte l'Union européenne à continuer de s'assurer que des quotas soient accordés gratuitement aux secteurs vulnérables, en accord avec la directive 2003/87/CE. Il s'agit-là de points-clés. Nous voulons que le protocole de Kyoto lui-même conserve son importance pour l'environnement et surtout, nous voulons éviter de créer une bulle financière aux dépens des entreprises européennes.

Vincent Peillon (S&D). - Madame la Présidente, le problème du financement de la lutte des pays en voie de développement contre le réchauffement climatique, on l'a entendu à plusieurs reprises ce matin, peut faire échouer Copenhague, bien que nous souhaitions tous que ce sommet soit une réussite.

Ces pays sont pourtant, nous le savons, souvent les principales victimes de ce réchauffement dont ils ne sont pas, pourtant, les responsables. Les pays industrialisés ont apporté une aide financière importante. Elle est aujourd'hui insuffisante et, même dans les montants affichés, elle n'est pas, dans les faits, respectée. C'est ce qui nous oblige et ce qui nous obligera à trouver de nouvelles sources de financement.

La commission de l'environnement, après la commission du développement, a admis qu'il était maintenant nécessaire de réfléchir à une taxe sur les transactions financières du type de la taxe Tobin, qui, pour un montant sur les transactions spéculatives de 0,01 %, rapporterait 100 milliards de dollars annuels, soit la somme que l'on estime nécessaire à l'horizon 2020 pour la lutte contre le réchauffement climatique dans les pays en voie de développement.

Le Parlement, après certains responsables politiques nationaux, prend donc ses responsabilités. J'aimerais savoir quelle est la position du Conseil et de la Commission et s'ils nous suivront sur ce point.

Lena Ek (ALDE). - (SV) Madame la Présidente, le monde affronte actuellement trois crises majeures: la crise financière, la crise de l'emploi et la crise climatique. Les solutions auxquelles nous aboutirons ensemble devront contribuer à les résoudre toutes les trois. Nos entreprises affrontent des défis majeurs, mais il y a également de belles occasions de créer de nouveaux emplois et de régler quelques crises sociales. Appliquées correctement, avec les bonnes décisions et des décisions suffisamment fortes prises par ceux qui mènent ces négociations, nous pourrions assister à un renouveau et à l'émergence d'une nouvelle économie pour un environnement durable dans le monde.

Dans le monde entier, les gens s'attendent à ce que la conférence de Copenhague aboutisse à des mesures fortes. Nous devons être conscients du fait que les États-Unis voudront des solutions basées sur le marché, l'Europe voudra des solutions basées sur la législation et la Chine voudra résoudre ses problèmes sociaux intérieurs. Il y a aussi différentes approches au sein même de l'Europe. Au Parlement européen, certains

députés veulent que les seuils soient placés si haut qu'il sera impossible d'aboutir à une solution à Copenhague, tandis que d'autres veulent insister sur des solutions uniquement volontaires.

L'avenir consiste en une économie de marché libérale verte. Nous devons nous assurer que les consommateurs aient l'occasion d'utiliser leur pouvoir sur le marché en connaissance de cause et dans la transparence.

Rareş-Lucian Niculescu (PPE). - (RO) Il est certain que la déforestation, un phénomène souvent évoqué au cours de ce débat, affecte particulièrement les pays en développement. Cependant, avant de blâmer ces pays, nous devons réaliser que la déforestation répond à certains besoins de survie.

Je voudrais mentionner dans le débat de ce jour les conclusions d'une étude récente qui font apparaître que près de la moitié de la surface agricole mondiale est dotée d'au moins 10 % de couverture forestière. Cette surface agricole boisée est équivalente au double de la surface de la forêt vierge amazonienne. Je crois que cela nous incite à réaliser la valeur de cette végétation. Il va sans dire que les agriculteurs consentiraient de plus grands efforts pour protéger cette végétation si on leur allouait des fonds suffisants à cet effet.

Un autre aspect qui pourrait également être pris en considération serait d'encourager les systèmes stratifiés agro-forestiers qui combinent les cultures agricoles avec la plantation d'arbres. Des cultures de ce type, moins viables que les monocultures, sont souvent abandonnées. Je crois que toute solution qui vise à éviter la déforestation doit aussi tenir compte de systèmes de compensation pour les agriculteurs, y compris pour les agriculteurs d'Europe qui pratiquent ce type de cultures stratifiées.

Judith A. Merkies (S&D). - (EN) Madame la Présidente, «réussir ou échouer, telle est la question». Tous les types de crises ont déjà été mentionnés, mais il y en a une qui a été oubliée à côté du réchauffement mondial, à savoir la crise de confiance des citoyens dans la politique.

Je suis d'accord avec M. Carlgren. Ne faisons pas de ceci un concours de beauté pour déterminer qui est plus ou moins ambitieux, plus ou moins réaliste, ou plus ou moins disposé à payer. Nous avons besoin de clarifier quatre points, parce que l'enjeu est trop important: nous avons besoin d'un positionnement politique clair et ambitieux, nous avons besoin d'un engagement clair, nous avons besoin d'une trajectoire et de délais précis et enfin et surtout, nous avons besoin de clarté sur le soutien financier. Si Copenhague n'est pas un succès total, n'allons pas crier au loup ni chercher des coupables, mais lançons un processus et un calendrier précis afin d'arriver à un résultat. Montrons que nous sommes fiables et responsables, à la fois dans la détermination d'un objectif et dans une perspective financière équitable.

Graham Watson (ALDE). - (EN) Madame la Présidente, nous parlons beaucoup de la fonte des calottes glacières, mais outre l'Arctique et l'Antarctique, il y a aussi le «troisième pôle», la calotte glacière de l'Himalaya et ses glaciers, qui alimentent en eau quelque deux milliards de personnes – presque un tiers de la population mondiale – en Chine, en Inde et ailleurs sur le sous-continent.

Ces glaciers reculent rapidement à cause du noir de carbone, qui provient principalement de l'industrialisation, mais également des générateurs à carburants fossiles utilisés dans l'agriculture, ce qui privera des milliards de personnes à la fois d'eau potable et d'eau pour l'irrigation. Il faut que l'Union européenne reconnaisse qu'une aide sera nécessaire pour améliorer la qualité des machines utilisées et pour diminuer leur effet polluant.

Je crois que ceci devrait être inscrit à l'ordre du jour de Copenhague, mais également à celui du sommet de l'Union européenne avec l'Inde, qui va bientôt avoir lieu, ainsi qu'à ceux des sommets organisés avec les pays touchés. Si nous n'aidons pas ces pays, nous ne pourrons pas empêcher la fonte des glaciers himalayens, ni éviter de graves problèmes d'approvisionnement en eau à un tiers de l'humanité.

Iosif Matula (PPE). - (RO) Nous vivons sur une planète au climat diversifié. Cependant, un facteur unique qui affecte cet ensemble: le changement climatique. La réalité nous montre que les effets de ce changement ne tiennent compte ni des frontières, ni des zones géographiques. Chacun d'entre nous est touché de différentes façons, que ce soit sous la forme d'inondations, de sécheresses, d'incendies ou de violentes tempêtes.

La principale cause de ces désastres est manifestement le développement effréné de certains types d'activités, qui ont pour conséquence l'augmentation des émissions de CO₂ et le réchauffement planétaire. Selon les statistiques actuelles, le taux d'émissions de CO₂ par personne serait des centaines de fois plus élevé dans les pays développés que dans les pays en développement.

Étant donné la situation actuelle, j'estime être tenu de poser la question rhétorique suivante: notre devoir est-il oui ou non de soutenir les pays en développement au moyen d'initiatives et de technologies afin de maintenir notre planète propre? Je pense que la réponse à cette question va de soi. Dès lors, il n'est pas question

de remettre à plus tard l'adoption de mesures spécifiques pour notre propre salut et celui des générations futures

Liisa Jaakonsaari (S&D). - (FI) Madame la Présidente, il est très important d'assurer équitablement la transition vers un monde à faible teneur en carbone et d'avoir un système politique viable, car le marché n'a jamais de temps pour l'équité. C'est pourquoi le sommet de Copenhague est important.

J'aurais aimé que M. Carlgren donne plus de priorités. Vous avez fait de tout une priorité, si bien qu'en fait rien n'est prioritaire.

Je crois que la politique climatique doit aussi avoir un rôle de premier plan à jouer dans les effets sur la répartition des revenus. Comment pouvons-nous faciliter aussi l'adaptation des ménages européens à faibles revenus? Aucun pays d'Europe n'a-t-il déjà considéré ce point? Par exemple, on pourrait recourir à une utilisation plus souple des Fonds structurels pour favoriser un changement structurel vert. Il ne suffit pas de sauver le monde, nous devons également sauver ses habitants.

András Gyürk (PPE). - (*HU*) Madame la Présidente, l'un des points-clés du prochain sommet de Copenhague est peut être la gestion forestière. En fait, si les gaz nocifs qui s'accumulent dans l'atmosphère sont davantage imputables à la déforestation qu'aux transports, par exemple, ce n'est pas une coïncidence. L'incapacité à résoudre cette situation est soulignée par le fait que dans le monde, selon certaines estimations, près de 40 % de l'abattage est pratiqué illégalement.

Quand nous parlons d'abattage, nous pensons tout de suite aux forêts tropicales, mais nous n'avons pas besoin d'aller voir si loin de chez nous. Selon une étude publiée récemment, un tiers du bois utilisé en Hongrie est abattu illégalement. En raison de l'insuffisance de sanctions dans ce domaine, le terrain apparemment gagné grâce aux sources d'énergies renouvelables dissimule en fait l'abattage et la combustion en partie illégaux des arbres. Sur la base de ce que j'ai décrit, nous devons renforcer la réglementation régissant une gestion forestière durable. Le sommet de Copenhague sur le climat pourrait être l'occasion d'intégrer la gestion forestière aux systèmes de protection du climat.

Mairead McGuinness (PPE). - (EN) Madame la Présidente, la question de la sécurité alimentaire doit être mentionnée dans ce débat sur le changement climatique, pour les pays en développement en particulier. Il est très difficile de demander aux gens de s'intéresser à l'atténuation du changement climatique lorsque leurs besoins alimentaires fondamentaux ne sont pas satisfaits. Nous devons leur permettre d'utiliser les meilleures technologies disponibles pour produire de façon durable des aliments qui ne nuisent pas à l'environnement et affronter le problème du changement climatique.

Je suis préoccupée par l'Organisation internationale du commerce et par un accord sur l'agriculture qui ne tient pas compte, par exemple, de la déforestation du Brésil alors que ce pays fournit du bœuf à l'Union européenne. Ces questions sont très complexes. Nous pourrions résoudre un problème quelque part et en créer un ailleurs. Nous avons manifestement besoin d'un accord mondial qui aborde le changement climatique, mais nous devons également reconnaître l'extrême gravité de la question de la sécurité alimentaire.

Andrew Henry William Brons (NI). - (EN) Madame la Présidente, la preuve n'est pas faite que l'augmentation des taux de CO₂ provoque des hausses de température, mais bien que la causalité fonctionne dans l'autre sens; mais, bien entendu, nous ne devons pas laisser des faits faire obstacle à un bon scénario.

Cependant, admettons pour l'instant que les émissions humaines soient néfastes pour diverses raisons. Dès lors, pourquoi le parti travailliste britannique soutient-il des guerres agressives et illégales qui tuent non seulement des soldats britanniques, irakiens, afghans et à l'avenir, iraniens, mais provoquent aussi des hausses considérables des émissions mondiales?

Edite Estrela (S&D). - (*PT*) Copenhague constitue une belle occasion de parvenir à un accord mondial avant qu'il ne soit trop tard. Pour la première fois, les États-Unis ont un gouvernement engagé dans l'élaboration de solutions, et des signaux positifs émanent également d'autres pays, comme le Japon. Cependant, nous avons besoin d'une nouvelle approche du changement climatique qui tienne compte de son impact sur la sécurité, la relance économique, l'immigration, et même la lutte contre le terrorisme. Nous ne devons pas non plus oublier que le changement climatique nécessitera la contribution de la science, de la technologie et de l'économie.

Le principal obstacle à un accord à Copenhague est la question du financement. Il ne peut pas y avoir d'accord s'il n'y a pas de financement sur mesure pour les pays en développement. De plus, Monsieur le Commissaire,

il faut souligner que le financement actuellement en place n'est pas suffisant. Les pays développés doivent montrer l'exemple en fixant des objectifs ambitieux de baisse des émissions d'au moins 30 % et en aidant les pays en développement en leur procurant financement et technologie.

Milan Zver (PPE). - (*SL*) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, Monsieur Carlgren, Mesdames et Messieurs, chers visiteurs, y compris vous qui venez de Slovénie, permettez-moi de vous rappeler brièvement une chose: Copenhague arrive à ce qui pourrait être un mauvais moment. Nous vivons une époque de crise, ce qui rend difficile la prise de décisions sur des sujets graves et importants, telles que nous devrons en prendre en décembre à Copenhague.

Néanmoins, permettez-moi de souligner que le sommet de Copenhague sera une réussite seulement s'il fait respecter à la fois la dimension environnementale et la dimension sociale, c'est-à-dire si nous réussissons à réduire, ou à accepter de réduire, les émissions. À ce sujet, le Conseil et la Commission doivent encore conclure un accord sur les objectifs à atteindre d'ici 2020. En outre, le sommet de Copenhague sera une réussite seulement s'il garantit le développement durable, s'il inclut aussi une dimension sociale et en particulier si nous, la partie développée du monde, réussissons à financer les pays en développement. S'il n'en est pas ainsi, je pense que cette génération aura raté une occasion historique exceptionnelle.

Elżbieta Katarzyna Łukacijewska (PPE). - (*PL*) Madame la Présidente, dans le contexte de notre débat, je voudrais attirer l'attention sur deux points. Premièrement, si nous soumettons une proposition à propos de la limitation des émissions de CO₂ et des moyens accordés aux pays en développement, nous ne devons pas oublier la situation économique et financière actuelle provoquée par la crise mondiale, parce que s'il est très important de fixer des buts ambitieux, je pense que les atteindre l'est encore bien plus.

Deuxièmement, nous devrions être attentifs à la question de la sensibilisation des citoyens et de la nécessité du changement dans le domaine des questions écologiques. Des recherches menées au moment de la conférence sur le climat à Poznań l'année dernière ont montré que la société considère effectivement le changement climatique comme un problème sérieux, mais estime que la résolution de ce problème concerne exclusivement les autorités. Dès lors, un appel est nécessaire, une campagne d'information qui modifiera les attitudes et favorisera des modèles de comportement destinés à augmenter le rendement énergétique ou à réduire la consommation énergétique dans les foyers. Nous avons besoin d'une campagne pour rendre les gens conscients du fait que notre mode de vie et notre mode de travail ont un coût économique et écologique qui leur est lié.

Silvia-Adriana Țicău (S&D). - (RO) Des mécanismes de développement et de coopération, ainsi que l'attribution aux pays en développement de ressources considérables pour affronter le changement climatique, sont des mesures importantes pour la conclusion d'un accord international de l'après-Kyoto.

Cependant, le meilleur argument pour convaincre d'autres États de respecter un accord de l'après-Kyoto est fourni par les mesures que l'Union européenne est en train d'adopter afin de tenir les engagements qu'elle a déjà pris.

Dans le cas des secteurs non-SCEQE, les mesures considérées pourraient inclure les éléments suivants: la rénovation des bâtiments à faible rendement énergétique, la création d'un fonds de rendement énergétique dans chaque État membre, ainsi que l'augmentation importante du taux d'intervention du FEDER, qui peut être utilisé pour accroître le rendement énergétique dans les bâtiments et pour développer les transports publics. Ces mesures nous permettront de créer quelque 7 millions d'emplois en Europe d'ici à 2020.

Dans le cas des secteurs SCEQE, des mécanismes de financement de l'économie à faible teneur en carbone sont requis. La modernisation des technologies utilisées par les sociétés européennes actives dans les secteurs de la production énergétique et de la métallurgie leur permettra d'utiliser des méthodes de production écologiques.

Seán Kelly (PPE). - (*EN*) Madame la Présidente, la déforestation – tant industrielle qu'individuelle – a été mentionnée par de nombreux intervenants, et ce à très juste titre.

Je l'ai moi-même constaté lorsque je travaillais comme bénévole en Afrique; jour après jour, j'ai vu des gens escalader la montagne, passer la journée à couper du bois avec leur hachette et redescendre l'après-midi en portant leur petit fagot de bois sur leur tête ou sur leur bicyclette.

Il est évident que l'on ne peut pas aborder ce problème sans s'occuper globalement de celui de la pauvreté dans le monde, parce que les gens ne vont pas arrêter de couper du bois pour le plus grand bien de la société

si cela signifie qu'eux-mêmes vont mourir de faim. Donc, il faut s'attaquer conjointement au changement climatique et à la pauvreté dans le monde.

Diane Dodds (NI). - (EN) Madame la Présidente, on a beaucoup discuté dans cette Assemblée ce matin du fait que les pays en développement doivent jouer un rôle dans la lutte contre le changement climatique, ce qui est nécessaire, en effet. Comme beaucoup d'autres, je voudrais attirer l'attention sur le fait que, pour que cela soit le cas dans les régions très pauvres, cette Assemblée, le Conseil et la Commission devront s'informer des coûts impliqués, et qu'une stratégie sera nécessaire pour s'attaquer au problème.

Cependant, je ne voudrais pas quitter cette Assemblée sans dire que, dans des régions comme la mienne, en Irlande du Nord, des régions à coûts énergétiques élevés, il est aussi nécessaire de travailler à la prise en compte de ceux qui sont défavorisés – là où il y a des niveaux élevés de pauvreté énergétique parmi les personnes défavorisées, là où nous avons un tissu économique basé sur les petites entreprises – lorsque l'on considère les coûts de la lutte contre le changement climatique.

Zoran Thaler (S&D). - (*SL*) Je voudrais exprimer mon accord avec les objectifs fondamentaux de notre stratégie, c'est-à-dire empêcher une hausse de la température supérieure à deux degrés en moyenne. Il s'agit d'une stratégie principalement fondée sur la limitation: plus les émissions de gaz à effet de serre seront modérées, plus l'augmentation de la température sera modérée.

Cependant, je voudrais signaler une autre dimension et ici, je fais allusion aux progrès technologiques qui sont nécessaires. Je suis moi-même un partisan de la technologie. La limitation seule ne nous aidera pas à atteindre nos objectifs. Nous avons besoin d'investissements plus importants dans le progrès technologique et surtout, d'investissements dans la réduction artificielle des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, ainsi que dans le développement d'un réacteur à fusion. Dès lors, je conseillerais vivement à la Commission de prendre des mesures aussi efficaces et rapides que possible pour inscrire ces investissements à son ordre du jour.

Andreas Carlgren, président en exercice du Conseil. — (SV) Madame la Présidente, je voudrais remercier les députés pour leur engagement dans ce débat et pour leurs contributions clairvoyantes. Naturellement, le large soutien politique du Parlement européen joue un rôle très important pour déterminer la position de l'Europe dans les négociations. Je me réjouis aussi sincèrement de la résolution sur le changement climatique préparée par la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire. L'engagement du Parlement est très important pour les 48 jours qui restent avant la conférence de Copenhague. Nous devons vraiment utiliser ces jours de la meilleure façon possible. Cela signifie que nous devons nous rendre dans le reste du monde et faire pression sur les autres pays. Une menace mondiale exige une solution mondiale. Lors de ce débat, il a été fait mention d'un partenariat mondial — je suis d'accord avec cela. Il a été fait mention de la nécessité de réaliser un développement à faible teneur en carbone au niveau mondial, ce que j'approuve. Il a été fait mention du besoin de nouvelles technologies vertes, ce que j'approuve aussi. Je voudrais également dire que nous avons besoin d'un pacte de solidarité mondial.

Je pars maintenant à Luxembourg pour la réunion du Conseil sur l'environnement, durant laquelle nous allons également déterminer le mandat de l'UE pour la conférence de Copenhague. Nous parlons ici des objectifs à long terme de l'UE, qui doivent être de réduire les émissions de plus de 80 % avant l'année 2050. Nous parlons de la façon d'encourager les autres pays à réduire leurs émissions, de façon à atteindre nous aussi nos 30 % de réduction des émissions. Et surtout, nous parlons des points soulevés au cours du présent débat – à savoir, les mesures pour lutter contre la déforestation et pour favoriser une gestion forestière durable, mesures dont le financement sera décidé par Ecofin. Enfin, il s'agit d'avoir un mandat qui sera adopté par le Conseil européen. Je voudrais remercier le Parlement pour son soutien.

Karel De Gucht, *membre de la Commission.* – (EN) Madame la Présidente, quelques points en bref: je pense qu'après ce débat, après ce que le Conseil a déclaré, nous pouvons dire que nous sommes prêts pour cette conférence de Copenhague. J'ai constaté un soutien très large à nos propositions, et cela concerne les objectifs que nous avons mis sur la table, les engagements financiers que nous avons pris.

La communauté de vues que nous avons avec les pays en développement est également très importante — les engagements que nous avons pris à leur égard et surtout, peut-être, est-il très important que nous ayons également signifié notre accord sur une redistribution interne des efforts qui ont été consentis par l'Union européenne, car si nous prenons des engagements et que nous faisons des promesses mais que nous ne parvenons pas à un accord entre nous, nous ne serons pas très efficaces dans ce genre de questions. Nous pouvons aller de l'avant, pour autant que le Conseil européen apporte son soutien à ces propositions plus tard ce mois-ci. Je n'ai aucun doute à ce sujet.

Nous comptons également sur les autres pour avancer. Ensuite, nous parlerons des États-Unis, nous parlerons aussi des pays BRIC. Ils doivent avancer. Je pense que nous avons besoin d'une discussion franche et ouverte à Copenhague. Cela ne sera certainement pas facile, c'est le moins que l'on puisse dire, mais je pense que nous allons réellement discuter de notre avenir commun là-bas.

La Présidente - Le débat est clos.

Déclarations écrites (article 149)

Elena Oana Antonescu (PPE), par écrit. – (RO) Nous ne devons pas considérer les coûts impliqués dans la transition vers des sources d'énergie propres comme une charge économique qui augmentera les coûts de production des entreprises et les dépenses publiques imputables aux budgets nationaux, mais comme un investissement qui apportera des bénéfices tangibles en termes de création de nouveaux emplois, d'innovation technique et d'infrastructures propres, lesquels soutiendront le développement durable dans nos pays respectifs.

Le changement climatique constitue une menace pour l'équilibre environnemental et pour notre habitat. L'Europe doit faire preuve de courage et adopter une position cohérente dans sa conduite des efforts contre le réchauffement planétaire. Pour des raisons d'équité et de responsabilité historique, il faut aider les pays pauvres, non seulement à consolider leurs économies et à les adapter aux nouveaux défis, mais également à se protéger des effets du réchauffement planétaire, auquel ils sont les plus sensibles.

J'espère que les participants à la conférence en décembre réaliseront qu'il n'y a pas d'alternative à la diminution des émissions polluantes et qu'à Copenhague, le report de toute décision sur les objectifs impératifs signifiera non seulement l'échec de la conférence, mais également celui du dialogue multilatéral sur des sujets mondiaux qui affectent l'avenir de chacun d'entre nous.

Nessa Childers (S&D), *par écrit.* – (EN) Les négociations pour un nouvel accord sur le climat mondial sont maintenant sur le fil du rasoir. Les États-Unis paraissent incapables de promulguer une loi pour limiter leurs émissions excessives de CO₂. La Chine semble peu disposée à accepter des objectifs contraignants. Les pays en développement affirment avec raison qu'ils n'ont pas provoqué cette crise.

Les Européens portent la responsabilité historique de réparer les dégâts climatiques qu'ils ont contribué à provoquer. En réalité, c'est notre désinvolture téméraire vis-à-vis de l'environnement qui a mené à ce dangereux changement de notre climat. Ce n'est pas seulement une question environnementale, ni simplement une question économique, mais aussi une question de justice sociale internationale. Je rejoins mes collègues pour soutenir les appels à une véritable offre européenne de financement des pays en développement, afin de les aider à combattre le changement climatique et de sortir de l'impasse des négociations actuelles.

Ce financement doit être nouveau et supplémentaire (il ne faut pas toucher aux promesses existantes de 0,7 %) et il doit être suffisant pour permettre aux pays en développement de lutter contre le changement climatique, avec les mesures d'atténuation et d'adaptation nécessaires. Certains disent que nous ne pouvons pas assurer un tel financement nouveau. Cependant, quand les banques sont venues demander l'aumône, la plupart des gouvernements, y compris le gouvernement irlandais, n'ont été que trop empressés de leur donner des milliards financés par les contribuables. Nos économies se rétabliront, mais pas notre environnement...

Vasilica Viorica Dăncilă (S&D), par écrit. – (RO) Le changement climatique constitue l'une des menaces les plus sérieuses, non seulement pour l'environnement, mais également pour l'économie et la société. Les rendements des cultures, lourdement influencés par la variabilité des conditions climatiques extrêmes, fluctuent d'une année à l'autre. Ceci a un impact sur chaque secteur de l'économie, mais c'est l'agriculture qui reste la plus vulnérable.

Je crois que ce problème doit être abordé de deux manières:

- un plan d'action est nécessaire pour les zones les plus touchées: utilisation de certaines variétés de plantes résistantes aux nouvelles conditions climatiques, adaptation du calendrier des activités agricoles aux nouvelles conditions, reboisement, construction de serres, gestion des ressources agricoles en eau, et réhabilitation écologique des terres polluées;
- l'autre mesure devra être un plan pour l'avenir ayant pour but l'élimination des causes du changement climatique par la promotion d'une économie mondiale fondée sur des émissions en carbone réduites, combinée à la promotion de la sécurité énergétique.

J'estime également qu'il est important d'élaborer des stratégies de prévention et de gestion des catastrophes naturelles, car sécheresses et inondations se succèdent depuis ces dix dernières années et exercent un effet négatif tant sur la production agricole que sur la faune et la flore.

Je soutiens fermement l'Union européenne, qui doit conserver sa position de chef de file dans la lutte contre le changement climatique. Elle ne doit pas reculer à la deuxième place à cause des difficultés économiques actuelles.

Adam Gierek (S&D), *par écrit*. – (*PL*) depuis cinq années, je suis le témoin de la façon dont ici, au Parlement européen, un groupe particulier de personnes, recrutées dans tous les groupes politiques mais surtout chez les verts et les socialistes, exacerbe une hystérie sans précédent à propos du climat. Cette hystérie est habilement entretenue durant les interventions prononcées par le président de la Commission, et également par l'ex-président du Parlement, qui nous présentent les cataclysmes inouïs qui, selon eux, résulteront du changement climatique.

Ceux qui réfléchissent rationnellement sur cette question sont accusés d'être dénués de principes moraux, et – comme ce fut le cas pour moi aujourd'hui – on ne leur donne pas la possibilité de s'exprimer de façon «démocratique». Les décisions économiques incluses dans le paquet législatif «énergie-climat», qui sont fondées sur une hypothèse peu crédible sur la cause du changement climatique, ne constituent pas seulement une atteinte cynique au bon sens, mais présagent également une future catastrophe économique et un bouleversement futur de la civilisation. Nous devrions exiger la tenue d'une discussion honnête basée sur les opinions objectives de l'ensemble des milieux scientifiques sur le changement climatique actuel et ses causes et surtout, sur les façons de combattre ses effets.

Zita Gurmai (S&D), par écrit. – (HU) Pour s'assurer de réussir dans la lutte contre le changement climatique, il faut aboutir à un accord mondial ambitieux et complet à Copenhague. La question du financement est devenue la clé de voûte de l'accord de Copenhague. Chaque pays doit apporter sa contribution au financement de la lutte contre le changement climatique en fonction de ses ressources et de son potentiel économique. L'Union européenne joue un rôle et assume une responsabilité essentiels à l'égard du financement du programme climatique. Selon les estimations de l'aide qui sera accordée aux pays en développement et sur la base des calculs pour la période 2010-2012, les cinq à sept milliards d'euros de financement requis chaque année constitueront une charge importante tant pour les budgets européens que nationaux.

Cependant, sur ce dernier point, j'estime qu'il est important que lorsque l'Union européenne examine comment répartir la charge financière impliquée par ses futurs engagements internationaux de financement en matière de climat, elle tienne également compte du potentiel économique de chaque État membre et des limites de ses capacités de production. Je crois également que chaque citoyen européen doit participer à la lutte contre le changement climatique et que des campagnes globales d'économie de l'énergie sont nécessaires pour y parvenir.

Edit Herczog (S&D), par écrit. – (HU) Il est déjà clair pour nous aujourd'hui que parmi les dangers qui menacent la Terre, le plus grave est celui que constituent les gaz à effet de serre dus essentiellement aux émissions de dioxyde de carbone. Alors que dans les milieux gouvernementaux il semble actuellement qu'il s'agisse d'un débat idéologique, cette question fixe les limites des opportunités et du développement économiques, en déterminant les futurs investissements dans ces domaines. Quand nous discutons au Parlement européen du changement climatique et des préparatifs de la conférence de Copenhague, nous ne devons pas oublier que notre approbation du paquet «énergie-climat» a posé les fondations d'une politique européenne de l'énergie qui favorise non seulement l'accroissement de la compétitivité et le renforcement de la sécurité de l'approvisionnement, mais également le rendement énergétique, la production écologique d'énergie et l'affirmation des intérêts du consommateur. D'un point de vue commercial pour les nouveaux investisseurs, et réglementaire pour les nouveaux opérateurs, le troisième paquet «énergie» a créé une possibilité d'entrer sur le marché européen de l'énergie. C'est la clé de la politique européenne en matière de changement climatique et de ses objectifs pour Copenhague. Nous avons besoin de nouveaux investissements énergétiques, de technologies innovantes et de nouveaux opérateurs. Après tout, nous ne pouvons parvenir à une réduction significative des émissions de dioxyde de carbone à la fois au niveau européen et mondial que si nous développons et mettons en œuvre de nouvelles technologies. Les décisions européennes prises récemment vont dans ce sens. Nous devons continuer à progresser dans cette voie.

Marian-Jean Marinescu (PPE), par écrit. – (RO) La conclusion d'un accord à Copenhague donnera l'élan nécessaire à la coordination au niveau mondial des mesures à prendre contre le changement climatique. La résolution de la crise climatique doit être liée indissociablement à celle de la crise économique. Cela donne

l'occasion de passer d'une économie non durable, fondée sur des ressources naturelles limitées, vers une économie durable. En plus de promouvoir une stratégie de sécurité de l'approvisionnement énergétique et de rendement énergétique, l'Europe doit concevoir un plan pour investir dans les nouvelles technologies énergétiques. L'encouragement des technologies vertes au niveau communautaire n'implique pas seulement de trouver une solution alternative à la crise énergétique, mais également de favoriser la croissance économique et de créer de nouveaux emplois. D'un autre côté, aboutir à un accord à Copenhague offre l'occasion de promouvoir les futurs liens entre le système européen d'échange de quotas d'émission et les systèmes d'échanges régionaux ou fédéraux mis en place aux États-Unis et dans d'autres pays qui ont mis en place un système de ce type, ou d'autres systèmes semblables. Enfin et surtout, l'UE doit adopter une position unie pour conserver son rôle de chef de file dans les négociations. Elle doit également s'impliquer activement dans le renforcement des partenariats existants dans le secteur climatique avec les pays en développement, ainsi que dans la création de nouveaux partenariats là où ils n'existent pas encore.

Wojciech Michał Olejniczak (S&D), *par écrit.* – (*PL*) Un mois et demi avant le sommet de Copenhague et à la lumière du changement climatique inévitable, le monde s'attend à ce que nous prenions des mesures précises – des mesures reflétant une prise de responsabilité et une réflexion consciencieuse sur la nécessité de travailler ensemble pour les gens et pour leur sécurité. Nous sommes tous familiarisés avec les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui indiquent clairement que le réchauffement observé durant ces 50 dernières années résulte de l'activité humaine. Les questions climatiques sont devenues la priorité géopolitique et économique du XXI^e siècle, une priorité qui exige des décisions à la fois audacieuses et basées sur des mesures à long terme.

Pour obtenir un consensus mondial, il est nécessaire d'élaborer des traités sur le climat qui créeront de nouveaux modèles de réduction des émissions de gaz à effet de serre après 2012. Le protocole de Kyoto était la première étape pour changer la mentalité des gouvernements mondiaux sur la question de la protection de l'environnement. Nous devrions persévérer dans cette vision des choses. Cependant, le fait est que nous ne pouvons pas nous limiter à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de pays développés comme les États-Unis et la Chine.

Il est essentiel de soutenir les pays plus petits, plus pauvres, qui ont des difficultés à introduire des sources alternatives d'énergie verte. Ce n'est pas seulement une question de soutien financier, mais également d'éducation et de partage de l'expérience dans la création d'économies vertes. Lorsque nous prenons des décisions, nous devons aussi penser aux citoyens. Nous devons les informer et les éduquer, et les persuader d'investir dans la protection de l'environnement. Comme pour toute mesure politique dans le domaine de la sécurité, le soutien et la coopération des citoyens sont indispensables.

Sirpa Pietikäinen (PPE), par écrit. – (FI) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de nouveaux résultats de recherche sur la progression du changement climatique nous parviennent tous les jours et suggèrent que ce changement progresse en permanence et plus rapidement que prévu. Si nous voulons préserver la Terre dans l'état qui a permis à la vie de s'y adapter, nous devons créer une économie neutre en carbone d'ici à 2050. À la lumière de ces études, on ne peut pas dire que les objectifs climatiques de l'UE soient trop ambitieux. Tout le monde sait combien le problème est grave. Néanmoins, nous perdons encore du temps à nous demander si nous sommes bien sûrs à cent pour cent que ce sont les êtres humains qui provoquent le changement climatique. Ce manque d'empressement à agir comme il le faut est incompréhensible, d'autant plus qu'il y a longtemps déjà que nous savons comment mettre des changements en œuvre et que les technologies nécessaires nous sont familières, et que nous améliorons en même temps la qualité de vie en utilisant ces nouvelles technologies. Il y a une explication psychologique à cette inertie. Certains de nos modèles comportementaux sont obstinément opposés au changement, tandis que les autres ne changent que lentement. Le seul problème, c'est que le temps manque désormais. L'une des questions les plus importantes à la fin de cette année est celle de la volonté de l'UE de travailler avec détermination pour garantir que l'accord obtenu à Copenhague soit à la hauteur du défi climatique. L'Union doit clairement s'engager en faveur d'une réduction des émissions de 30 % d'ici à 2020 et de 80 % d'ici à 2050. Une partie de l'accord consistera en une promesse crédible faite par l'UE d'aider les pays en développement au moyen de transferts d'informations et de technologies, et d'une aide financière suffisante.

Rovana Plumb (S&D), *par écrit.* – (*RO*) Au cours des 50 prochaines années, le changement climatique aura un impact significatif sur des secteurs économiques importants comme l'agriculture, l'énergie, les transports, les écosystèmes, le tourisme et la santé.

Le changement climatique affectera également les ménages, les entreprises et certains segments de la société, en particulier les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles à faible revenu. L'UE est déterminée

à agir promptement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cependant, il ne suffit pas de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour atténuer l'impact du changement climatique. Des actions supplémentaires sont nécessaires pour atténuer ce problème à court terme.

On s'attend à ce que les effets du changement climatique soient plus importants que prévu et ils se manifesteront, indépendamment des mesures mises en œuvre pour les atténuer. En conséquence, des mesures sont nécessaires pour renforcer la résistance des systèmes naturels et humains aux effets du changement climatique; en d'autres termes, des politiques d'adaptation.

Ces politiques sont appliquées dans l'UE, mais des politiques sont également requises au niveau mondial. C'est la raison pour laquelle la conférence de Copenhague doit être une réussite internationale. Nous avons besoin d'un pacte mondial de solidarité pour développer des économies vertes en favorisant les technologies garanties propres, qui créeront des emplois tout en protégeant l'environnement et la santé de la population.

Pavel Poc (S&D), *par écrit*. – (CS) L'UE est un chef de file mondial de la lutte contre le changement climatique. Cette position nous donne clairement la responsabilité d'aider les pays en développement. Quand nous accordons de l'aide, nous devons être en grande partie responsables de son impact. Si l'on accorde 30 milliards d'euros par an aux pays en développement pour financer leurs efforts d'atténuation des effets du changement climatique, alors le but de cette mesure doit être la justice climatique et la solidarité. Nous ne devons pas planifier un but ou viser un résultat susceptibles de provoquer de nouvelles tensions par une nouvelle distorsion du développement social et politique. Les liens entre les pays en développement et le monde développé sont complexes. En accordant des ressources, il nous faut considérer tous les effets potentiels de l'aide au développement, y compris ses conséquences politiques et son impact sur la population. La plus grande partie des ressources devrait être destinée à soutenir l'éducation et la société de l'information. Même au Parlement européen, tout le monde n'est pas convaincu que le changement climatique constitue une menace réelle. S'il n'y a pas de compréhension de la réalité du changement climatique et de ses conséquences dans les pays-cibles, notre aide ne sera rien de plus qu'un pot-de-vin versé en échange de notre prospérité aux gouvernements des pays dont les habitants ne bénéficient pas d'une telle prospérité. Si les autres participants principaux – les États-Unis, la Chine, l'Inde et les pays d'Amérique centrale et du Sud – ne font pas convenablement écho aux objectifs ambitieux de l'UE, celle-ci devra se concentrer sur le renforcement de ses mécanismes et de ses mesures internes d'adaptation, en particulier en ce qui concerne la santé et de la sécurité des citoyens de l'UE.

Daciana Octavia Sârbu (S&D), par écrit. – (EN) Les négociations à Copenhague sur le financement des pays en développement seront décisives pour la réussite de ce sommet. Certains pays africains ont déjà déclaré qu'ils ne seront pas en mesure de s'engager dans le type d'accord dont nous avons besoin à Copenhague si celui-ci ne contient pas des mesures appropriées de financement de l'atténuation et de l'adaptation dans les pays en développement. Il y a deux points-clés ici: le premier est que les fonds publics accordés à ces pays doivent constituer un financement nouveau, supplémentaire, et ne doivent pas émarger aux budgets d'aide existants. Le second point est qu'il n'y a pas que les fonds publics qui peuvent être utilisés dans ce contexte; en plus d'accorder des aides directes, des mesures peuvent être prises pour encourager les investissements du secteur privé dans les économies à faible teneur en carbone. La mesure dans laquelle le secteur privé sera prêt à investir dans les pays en développement dépendra des accords internationaux sur les systèmes d'échange de quotas d'émission. Les accords à ce sujet apporteront la cohérence et la stabilité politiques qui donneront au secteur privé la confiance pour investir convenablement dans les pays en développement. Les négociations doivent dès lors viser à la fois des engagements globaux en ce qui concerne le financement public, et des mesures concrètes pour obtenir des investissements du secteur privé.

(La séance, suspendue à 11 h 55, est reprise à 12 heures)

PRÉSIDENCE DE M. GIANNI PITTELLA

Vice-président

6. Rectificatif (article 216 du règlement): voir procès-verbal

7. Heure des votes

Le Président. – L'ordre du jour appelle l'heure des votes.

(Pour les résultats des votes et autres détails les concernant: voir procès-verbal)

- 7.1. Statuts de l'Agence internationale sur les énergies renouvelables (IRENA) (A7-0026/2009, Herbert Reul) (vote)
- 7.2. Actes obsolètes du Conseil dans le domaine de la politique agricole commune (A7-0018/2009, Paolo De Castro) (vote)
- 7.3. Délégation des tâches d'analyse en laboratoire (A7-0017/2009, Paolo De Castro) (vote)
- 7.4. Réduction du taux d'accise à Madère et aux Açores (A7-0039/2009, Danuta Maria Hübner) (vote)
- 7.5. Conservation des oiseaux sauvages (version codifiée) (A7-0024/2009, Lidia Joanna Geringer de Oedenberg) (vote)
- 7.6. Appareils à gaz (version codifiée) (A7-0025/2009, Lidia Joanna Geringer de Oedenberg) (vote)
- 7.7. Fourniture de services de médias audiovisuels (version codifiée) (A7-0029/2009, Lidia Joanna Geringer de Oedenberg) (vote)
- 7.8. Protection des travailleurs contre l'amiante (version codifiée) (A7-0033/2009, Lidia Joanna Geringer de Oedenberg) (vote)
- 7.9. Contrôles vétérinaires pour les animaux en provenance des pays tiers (version codifiée) (A7-0028/2009, Lidia Joanna Geringer de Oedenberg) (vote)
- 7.10. Réseau d'information comptable agricole sur les revenus et l'économie des exploitations agricoles (version codifiée) (A7-0031/2009, Lidia Joanna Geringer de Oedenberg) (vote)
- 7.11. Conditions de police sanitaire régissant les échanges intracommunautaires et les importations de volailles et d'œufs à couver (version codifiée) (A7-0027/2009, Lidia Joanna Geringer de Oedenberg) (vote)
- 7.12. Bovins reproducteurs de race pure (version codifiée) (A7-0032/2009, Lidia Joanna Geringer de Oedenberg) (vote)
- 7.13. Accord CE/Maurice relatif à l'exemption de visa pour les séjours de courte durée (A7-0019/2009, Simon Busuttil) (vote)
- 7.14. Accord CE/Seychelles relatif à l'exemption de visa pour les séjours de courte durée (A7-0012/2009, Simon Busuttil) (vote)
- 7.15. Accord CE/Barbade relatif à l'exemption de visa pour les séjours de courte durée (A7-0013/2009, Simon Busuttil) (vote)
- 7.16. Accord CE/Saint-Christophe-et-Nevis relatif à l'exemption de visa pour les séjours de courte durée (A7-0014/2009, Simon Busuttil) (vote)

7.17. Accord CE/Antigua-et-Barbuda relatif à l'exemption de visa pour les séjours de courte durée (A7-0015/2009, Simon Busuttil) (vote)

- 7.18. Accord CE/Bahamas relatif à l'exemption de visa pour les séjours de courte durée (A7-0016/2009, Simon Busuttil) (vote)
- 7.19. Projet de budget rectificatif 9/2009: séisme en Italie, section III Commission (A7-0023/2009, Jutta Haug) (vote)
- 7.20. Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation: Allemagne secteur télécommunications (A7-0022/2009, Reimer Böge) (vote)
- 7.21. Demande de levée de l'immunité de Marek Siwiec (A7-0030/2009, Diana Wallis) (vote)
- 7.22. Mécanisme d'évaluation destiné à suivre l'application de l'acquis de Schengen (A7-0035/2009, Carlos Coelho) (vote)
- Après le vote sur la proposition de la Commission

Karel De Gucht, *membre de la Commission.* – Monsieur le Président, hier, mon collègue, le vice-président de la Commission, M. Barrot, a souligné que les propositions visent à communautariser le mécanisme d'évaluation et à le rendre plus efficace, tout en maintenant la confiance mutuelle entre les États membres.

La Commission est convaincue que le Parlement doit être impliqué dans l'évaluation Schengen, ce qui n'est pas le cas actuellement. Les citoyens doivent être en mesure de connaître les résultats de ces évaluations.

Cependant, en vertu des Traités en vigueur, il n'est pas possible d'impliquer le Parlement par voie de codécision. Il en résulte que la Commission maintient ses propositions sur la base des Traités en vigueur.

Toutefois, à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, le dossier sera rouvert et la Commission décidera, le moment venu, de ce qu'elle considère la base juridique appropriée pour le mécanisme proposé, faisant participer le Parlement européen dans la plus large mesure possible.

La Commission pourrait, en conséquence, présenter des propositions modifiées ou nouvelles selon le cas.

Carlos Coelho, *rapporteur.* – (*PT*) J'apprécie les clarifications apportées par la Commission européenne, mais je voudrais rappeler à l'Assemblée que, comme cela a été souligné au cours du débat, si les services juridiques du Parlement européen ont effectivement reconnu la légitimité de la base juridique sur laquelle repose l'initiative de la Commission, ils ont également précisé que, sur la base du Traité en vigueur, la Commission européenne aurait pu prendre la même initiative en retenant une formule juridique accordant au Parlement européen le pouvoir de codécision.

Puisqu'elle ne l'a pas fait, je propose que cette initiative soit renvoyée à la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures de façon à ce que la Commission puisse la réexaminer. Ensuite, le Parlement espère recevoir, dans les délais prévus à l'article 56 de son règlement, une initiative de la Commission qui respecte le principe de codécision et donne au Parlement européen le pouvoir qu'il mérite pour contribuer au renforcement de la sécurité dans l'espace Schengen.

Le Président. – Merci, Monsieur Coelho. Il est inutile de soumettre cette requête au vote, car, une fois que la Commission a décidé de maintenir sa proposition, celle-ci est automatiquement renvoyée en commission, comme l'a demandé M. Coelho.

7.23. Mécanisme d'évaluation destiné à contrôler l'application de l'acquis de Schengen (A7-0034/2009, Carlos Coelho) (vote)

- Après le vote sur la proposition de la Commission

Karel De Gucht, *membre de la Commission.* – Monsieur le Président, c'est le même cas de figure. Donc, la position de la Commission est identique.

Le Président. – Bien. Puisque la Commission européenne a décidé de maintenir sa proposition, je pense que ce deuxième rapport sera également renvoyé en commission.

8. Explications de vote

Explications de vote orales

- Rapport: Simon Busuttil (A7-0013/2009)

Antonio Masip Hidalgo (S&D). – (*ES*) Monsieur le Président, j'ai voté en faveur de ces rapports sur les Bahamas, la Barbade, Saint-Christophe-et-Nevis et les Seychelles. J'ai tout particulièrement apprécié les points concernant la réduction des procédures bureaucratiques des accords, la libre circulation des citoyens et le caractère réciproque que doivent avoir toutes ces actions.

Cependant, avec tout le respect que je dois à ces pays souverains qui sont aussi nos amis, je voudrais profiter des bonnes relations que nous entretenons, ce dont attestent ces accords, pour aider ces pays qui, je le répète, sont souverains et sont nos amis, à s'immuniser contre une pandémie encore plus dangereuse que celle de la grippe: les paradis fiscaux. Ce thème a déjà été abordé au sein du G20 et dans de nombreux autres forums.

Les paradis fiscaux ont joué un rôle important et dévastateur dans la crise économique que nous traversons actuellement. Des mesures, bien que peut-être encore trop rares, sont en train d'être prises pour éradiquer les paradis fiscaux, mais ne soyons pas naïfs: d'autres pourraient voir le jour.

En Espagne, l'affaire Gürtel est sur toutes les lèvres. Il ne s'agit pas seulement d'un vaste réseau de corruption, mais aussi d'une fuite de capitaux. Par conséquent, Mesdames et Messieurs les représentants de la Commission et du Conseil, profitons de ces accords pour insister sur cette immunisation que nous devrons tôt ou tard réclamer afin d'élaborer une politique plus vaste et plus radicale contre les paradis fiscaux.

- Rapport: Carlos Coelho (A7-0034/2009)

Czesław Adam Siekierski (PPE).—(PL) Monsieur le Président, le traité de Schengen a entraîné un changement qualitatif dans la majorité des pays de l'Union européenne. Même si peu de temps s'est écoulé depuis son entrée en vigueur, nous avons souvent tendance à oublier à quoi ressemblait l'Europe lorsqu'elle avait des frontières et les difficultés qu'impliquait le fait de circuler d'un État membre à l'autre. L'accord de Schengen est l'une des plus grandes réussites de notre intégration, mais il est également porteur d'une grande responsabilité. Les nouveaux États membres se sont vus confier la responsabilité de défendre une grande partie de nos frontières extérieures.

Mais ces aspects positifs s'accompagnent également de points négatifs, car des restrictions excessives ont été introduites sur la circulation des résidents de pays qui partagent une frontière avec l'UE, et plus particulièrement avec certains de ses nouveaux membres, tels que la Pologne et la Lettonie. Ces difficultés entraînent notamment d'importantes restrictions sur la circulation à nos frontières orientales. Une nouvelle division est apparue, une sorte de barrière entre des pays qui ont de tout temps entretenu des relations étroites du fait de leur histoire commune, des connexions familiales et, par-dessus tout, du fait qu'ils sont voisins.

Conformément aux dispositions de Schengen, un système commun de contrôle des frontières a été introduit, qui est appliqué par les services compétents dans les pays de l'Union européenne signataires de l'accord. Il semble toutefois que ce système de contrôle soit appliqué avec une sévérité excessive, qui n'aide pas à promouvoir une image positive de l'Union européenne.

Explications de vote écrites

- Rapport: Herbert Reul (A7-0026/2009)

Elena Oana Antonescu (PPE), *par écrit.* – (RO) J'ai voté en faveur de ce rapport. Je soutiens pleinement l'adhésion aux statuts de l'Agence internationale sur les énergies renouvelables (IRENA) par la Communauté européenne. Le principal objectif de cet organisme est de promouvoir les bonnes pratiques dans le secteur des énergies renouvelables, à la fois au sein de l'Union européenne et dans le reste du monde. D'après les

statuts de l'Agence, celle-ci aura pour mission de promouvoir et de soutenir l'utilisation des ressources renouvelables dans le monde entier.

L'adhésion de la Communauté aux statuts de cette agence lui permettra de jouir d'un accès direct et plus étendu aux informations concernant les activités menées dans le secteur des énergies renouvelables, aussi bien au niveau européen que mondial. Dans le même temps, son statut de membre de l'agence lui permettra d'exercer un suivi renforcé sur les progrès réalisés par les États membres dans la réalisation de l'objectif contraignant fixé en matière d'énergies renouvelables pour 2020.

Zigmantas Balčytis (S&D), *par écrit.* – (EN) J'ai voté en faveur de ce rapport. Il n'existe actuellement aucune stratégie coordonnée en matière d'énergies renouvelables, que ce soit à l'échelon européen ou mondial. Par conséquent, l'écart se creuse entre les pays qui ont réalisé des progrès importants et des avancées majeures en matière d'énergies renouvelables et ceux qui sont toujours à la traîne dans ce domaine.

Si nous voulons augmenter rapidement la part des sources d'énergie renouvelables, les différents pays doivent agir de manière coordonnée et les pays chefs de file dans ce domaine devraient partager leurs bonnes pratiques. Je pense que cette agence permettrait de poursuivre ces objectifs et de donner un nouvel élan et une nouvelle direction aux énergies renouvelables en général.

Maria da Graça Carvalho (PPE), par écrit. – (PT) Je me félicite que la Communauté européenne soit désormais représentée au sein de l'Agence internationale sur les énergies renouvelables (IRENA). Cette agence vise à promouvoir l'adoption et l'utilisation durable de toutes les formes d'énergies renouvelables, en tenant compte de leur contribution à la préservation de l'environnement, à la protection du climat, à la croissance économique et à la cohésion sociale (notamment la réduction de la pauvreté et le développement durable), à l'accès aux ressources énergétiques et à la sécurité des approvisionnements, au développement régional ainsi qu'à la responsabilisation entre générations.

L'agence vise également à offrir des conseils techniques, financiers et politiques aux gouvernements des pays en développement, aidant ainsi ces derniers à effectuer leur transition vers une société sobre en carbone.

L'utilisation des énergies renouvelables est l'un des objectifs clés du paquet climat-énergie de l'UE. Cette agence contribuera à mettre en œuvre les objectifs du paquet, notamment celui visant à porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale d'ici à 2020.

David Casa (PPE), *par écrit.* – (EN) IRENA a officiellement vu le jour le 26 janvier 2009. L'objectif de cette organisation est de devenir une sorte de siège central chargé de promouvoir une transition rapide vers une utilisation accrue des énergies renouvelables. Maintenant que les statuts ont été adoptés, il est essentiel que cette organisation commence à travailler le plus rapidement possible. Je suis en faveur de l'adhésion aux statuts qui ont été présentés et ai, par conséquent, voté en faveur de ce rapport.

Proinsias De Rossa (S&D), *par écrit*. – (*EN*) Je soutiens l'adhésion aux statuts de l'Agence internationale sur les énergies renouvelables par la Communauté européenne. Cette agence a pour objectif de devenir un centre d'excellence pour le développement des énergies renouvelables, ce qui lui permettra d'aider les gouvernements à exploiter des sources d'énergie renouvelables, de diffuser le savoir-faire et les bonnes pratiques et d'offrir une formation dans ce domaine. Il est donc souhaitable que la Communauté soit représentée au sein de cette institution dont les objectifs couvrent l'un de ses domaines de compétence et dont les statuts ont déjà été signés par 20 États membres.

Diogo Feio (PPE), *par écrit*. – (*PT*) Le Portugal est le sixième pays le plus dépendant en matière d'énergie dans l'UE-27. L'investissement dans les technologies propres est donc primordial.

Je préconise un plan national de développement des énergies renouvelables plaçant un accent particulier sur l'énergie éolienne, houlomotrice (compte tenu des conditions exceptionnelles qu'offre la côte portugaise), thermosolaire et photovoltaïque, ainsi que sur la microgénération.

Je suis également en faveur de la recherche et du développement de méthodes, technologies et stratégies pour le stockage du surplus d'énergie renouvelable.

Je milite en faveur d'une politique énergétique qui tienne compte des défis économiques et des besoins sociaux, tout en promouvant le développement durable et sans générer un coût environnemental qui devra être supporté par les générations futures.

Ma préoccupation première a toujours été de limiter notre dépendance énergétique, et je suis persuadé que la seule manière d'avancer en ce sens est de soutenir et de développer les énergies renouvelables. Dès lors, je me félicite que le Portugal compte parmi les membres fondateurs de l'Agence internationale sur les énergies renouvelables (IRENA).

C'est également la raison pour laquelle je soutiens l'adhésion de la Communauté européenne aux statuts de cette agence.

Rovana Plumb (S&D), par écrit. – (RO) En votant en faveur de ce rapport, je voudrais souligner l'importance que revêt la création de cette organisation internationale qui s'occupera de promouvoir et de soutenir l'utilisation de ressources renouvelables dans le monde entier, en tenant compte des avantages découlant de leur contribution à la préservation de l'environnement et du climat, à la croissance économique et à la cohésion sociale (y compris à la lutte contre la pauvreté), ainsi qu'à la sécurité des approvisionnements énergétiques et au développement régional.

Lors de la conférence de Bonn en janvier 2009, la Roumanie, qui fut le premier pays à signer les statuts, a été chargée d'assurer la vice-présidence lors de cette première session. Elle a également été invitée à rejoindre le comité administratif d'IRENA, l'organe central qui assume temporairement les fonctions de secrétariat de l'Agence jusqu'à ce que celle-ci soit complètement opérationnelle. À ce jour, 137 États ont signés les statuts, parmi lesquels 24 États membres de l'UE.

- Rapport: Paolo De Castro (A7-0018/2009)

Luís Paulo Alves (S&D), par écrit. – (PT) J'ai voté en faveur du rapport sur la proposition de règlement du Conseil abrogeant certains actes obsolètes du Conseil dans le domaine de la politique agricole commune. En effet, il convient que les actes qui ne sont plus pertinents soient retirés de l'acquis communautaire afin d'améliorer la transparence du droit communautaire et de lui conférer un degré de certitude plus élevé, conformément à l'accord interinstitutionnel intitulé «Mieux légiférer» conclu par le Parlement européen, le Conseil et la Commission. La Commission a récemment réaffirmé cette volonté dans sa communication intitulée «Une PAC simplifiée pour l'Europe – Un gain pour tous». J'ai été chargé d'élaborer le rapport du Parlement européen sur cette communication, au nom du groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement Européen. Dans le contexte de cette stratégie, il convient donc de retirer de la législation en vigueur les actes qui n'ont plus d'effet réel.

David Casa (PPE), *par écrit.* – (*EN*) Compte tenu du volume de la législation européenne, il devient essentiel d'abroger les actes qui ne sont plus appliqués. C'est pourquoi j'ai voté en faveur de ce rapport.

Diogo Feio (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Je pense qu'il est essentiel que tous les acteurs de la politique agricole commune (PAC) soient à tout moment informés du cadre juridique en place et des règles qui s'appliquent.

Je suis d'accord pour dire que, par souci de sécurité juridique, les actes obsolètes ne devraient pas rester indéfiniment dans le système juridique communautaire en vigueur.

Compte tenu de l'importance fondamentale qu'elle revêt pour les gouvernements et les citoyens de l'Union, je pense que la PAC devrait être aussi simple et claire que possible en ce qui concerne sa mise en œuvre et les règles en vigueur.

La PAC est un élément central de la vie de l'Union. Elle joue un rôle extrêmement important et ne peut s'embarrasser d'un enchevêtrement de règles, de règlements, d'actes et de décisions qui ne s'appliquent plus, sans quoi elle sera inefficace.

C'est pourquoi je soutiens la proposition de la Commission visant à abroger les actes obsolètes dans le domaine de la politique agricole.

Alan Kelly (S&D), par écrit. – (EN) La question soumise au vote porte sur la nécessité pour les institutions européennes d'abroger des actes du Conseil qui, avec le temps et le développement des technologies, sont devenus obsolètes et inutiles au bon fonctionnement de l'Union. Ce vote porte sur certains actes du Conseil dans le domaine de la politique agricole commune. Je crois que certains aspects de la PAC auraient déjà dû être réexaminés depuis longtemps. Pour que la politique puisse être correctement mise en œuvre et utilisée dans l'intérêt des citoyens européens, les actes qui ont été adoptés dans ce cadre doivent être pertinents pour le monde agricole tel qu'il est aujourd'hui. Je suis également convaincu que des mesures doivent être prises pour débarrasser l'Union de son image de monstre bureaucratique auprès des citoyens européens. Des actes tels que ceux-ci ne font qu'entretenir une certaine confusion, sans servir aucun véritable objectif. Ces aspects

de la politique communautaire ternissent l'image de l'Union auprès de ses citoyens et les dissuadent d'interagir avec elle. En conclusion, je suis intimement convaincu que, si l'Union souhaite rester pertinente, il est alors essentiel que nous votions constamment en faveur de la modernisation de sa législation et de ses politiques.

Czesław Adam Siekierski (PPE), *par écrit.* – (*PL*) C'est avec grande satisfaction que j'ai voté en faveur de l'adoption de la résolution sur la proposition de règlement abrogeant certains actes obsolètes dans le domaine de la PAC. En effet, nous entendons constamment que la législation communautaire est trop abondante, ce qui a des conséquences négatives sur le bon fonctionnement de l'économie de marché. C'est encore plus vrai dans le domaine de la PAC où, en dépit de l'introduction de nombreuses simplifications et de l'élimination d'un certain nombre de réglementations, beaucoup d'actes inutiles sont toujours en vigueur.

Bon nombre de ces actes ne produisent plus d'effets juridiques, tandis que le contenu d'autres actes a été repris dans des documents ultérieurs. Cette situation entraîne pour nos agriculteurs une charge importante en termes de temps et de coûts et nécessite une administration de grande ampleur. Par conséquent, je crois qu'il est essentiel de poursuivre la mise à jour, la consolidation et la simplification du droit communautaire, tout comme il est indispensable d'abroger un grand nombre d'actes juridiques devenus inutiles, de façon à ce que les dispositions en vigueur soient simples, claires et compréhensibles. Cela permettra de rapprocher l'Union européenne de ses citoyens.

Oldřich Vlasák (ECR), par écrit. – (CS) Je voudrais expliquer mon vote sur le projet de règlement du Conseil abrogeant certains actes obsolètes du Conseil dans le domaine de la politique agricole commune. Au fil de l'intégration européenne, de nombreux actes ont été adoptés par le Parlement européen et le Conseil. Au moment où nous avons rejoint l'UE, l'acquis communautaire se composait de près de 80 000 pages, dont la moitié avait trait à l'agriculture. Il est donc positif que les organes de l'UE aient convenu, dans un accord interinstitutionnel, que la législation communautaire devait être mise à jour et que son volume devait être réduit.

Il convient que les actes qui ne sont plus pertinents soient retirés de l'acquis communautaire afin d'améliorer la transparence du droit communautaire et de lui conférer un degré de certitude plus élevé. Dernièrement, la Commission a déclaré obsolètes environ 250 actes relevant du domaine agricole. Nous parlons aujourd'hui de 28 actes qui n'ont plus aucune utilité sur le plan pratique, mais qui existent toujours officiellement, ainsi que de six actes devenus obsolètes. Bien que je soutienne ce projet, je pense sincèrement qu'il est possible de dégraisser encore davantage la législation européenne et de réduire encore plus la bureaucratie à Bruxelles. C'est pourquoi j'invite la Commission à poursuivre ses efforts en vue de simplifier le droit communautaire.

- Rapport: Paolo De Castro (A7-0017/2009)

David Casa (PPE), par écrit. – (EN) Des analyses doivent être menées en laboratoire afin de déceler la présence d'organismes nuisibles qui ne sont pas présents dans l'UE. En vertu des dispositions actuelles, certains laboratoires auxquels ce travail pourrait être délégué ne sont pas autorisés à procéder aux analyses, car ils ne remplissent pas les exigences de l'article 2, paragraphe 1, point g) ii), de la directive 2000/29/CE. Je pense qu'il faut autoriser ces laboratoires à effectuer ce type de travail, pour autant que certaines conditions soient remplies. C'est pourquoi j'ai voté en faveur de ce rapport.

- Rapport: Danuta Maria Hübner (A7-0039/2009)

Luís Paulo Alves (S&D), *par écrit*. – (*PT*) J'ai voté en faveur de ce rapport qui autorise le Portugal à appliquer, dans les régions des Açores et de Madère, une réduction du taux d'accise aux liqueurs, eaux-de-vie et rhum qui y sont produits et consommés, car j'estime qu'il s'agit là d'une mesure importante pour favoriser la survie des petites industries locales qui produisent ces marchandises et qui se trouvent dans une position concurrentielle défavorable face à la libéralisation des marchés et à la vente accrue de spiritueux dans ces régions.

La réduction de cette taxe contribuera également à améliorer l'équilibre économique et social dans ces régions, garantissant ainsi le maintien des emplois existants et même la création de nouveaux emplois, ce qui est essentiel pour assurer la préservation des économies locales.

John Attard-Montalto (S&D), *par écrit.* – (*EN*) Le gouvernement de Malte devrait prendre des initiatives similaires pour l'île de Gozo. Tous les États membres de l'UE qui possèdent des régions insulaires ont demandé à pouvoir appliquer des mesures similaires et ont été autorisés par l'UE à adopter des mesures spéciales de ce genre. Les mesures en tant que telles varient d'une région insulaire à l'autre. Cependant, elles ont toutes une chose en commun: le fait d'accorder un certain avantage économique afin de contrebalancer les aspects

négatifs de l'insularité. L'île de Gozo souffre de sérieux handicaps, parmi lesquels une double insularité, l'éloignement, une faible superficie et un relief difficile. Certains pays bien plus grands que Malte, dont le Portugal, l'Italie et la Grèce, ont également été autorisés à adopter des mesures spéciales afin d'offrir des incitations intéressantes aux régions insulaires. Les petites îles de l'archipel maltais sont particulièrement vulnérables.

L'île de Gozo doit être soutenue par l'introduction de mesures spéciales similaires. Il est du devoir du gouvernement maltais d'identifier les mesures spéciales qui seraient les plus appropriées et d'ensuite demander à l'UE d'adopter ces mesures. Il revient au gouvernement maltais de réduire les difficultés auxquelles est tout particulièrement confrontée l'île de Gozo.

David Casa (PPE), par écrit. – (EN) Il s'agit ici d'une prorogation de la dérogation fiscale accordée au Portugal en 2002 par rapport à certaines régions autonomes. Je suis favorable à cette prorogation et ai par conséquent voté en faveur de ce rapport.

Edite Estrela (S&D), par écrit. – (*PT*) J'ai voté en faveur du rapport Hübner sur la proposition de décision du Conseil autorisant le Portugal à appliquer une réduction du taux d'accise dans la région autonome de Madère, au rhum et aux liqueurs qui y sont produits et consommés, ainsi que dans la région autonome des Açores, aux liqueurs et eaux-de-vie qui y sont produites et consommées. Compte tenu des caractéristiques spécifiques de ces régions ultrapériphériques, je crois que cette prorogation est essentielle pour la survie de l'industrie locale qui fabrique ces produits et pour la protection de l'emploi dans ce secteur.

Diogo Feio (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Compte tenu de l'importance que revêtent, pour l'agriculture et, par conséquent, pour l'économie et l'emploi dans les régions autonomes portugaises de Madère et des Açores, la production de rhum et d'eaux-de-vie respectivement, ainsi que la production de liqueurs dans les deux régions, il est essentiel que des taux d'accise réduits puissent continuer à être appliqués à ces produits, étant donné que cela ne conduira pas à une situation de concurrence déloyale sur le marché intérieur.

L'augmentation des prix de vente au détail qu'entraînerait la suppression de cette réduction des taux d'accise rendrait ces produits encore moins compétitifs par rapport à des produits similaires importés du reste de la Communauté et mettrait en péril la subsistance des produits traditionnels. Une telle décision serait désastreuse pour l'industrie locale et l'économie régionale, et aurait des conséquences catastrophiques sur le plan socio-économique compte tenu de l'impact qu'elle aurait sur les exploitations agricoles familiales situées dans ces régions.

Nuno Teixeira (PPE), par écrit. – (PT) La proposition approuvée aujourd'hui en plénière à une large majorité permet de proroger la dérogation accordée en 2002, qui autorisait le Portugal à appliquer une réduction du taux d'accise à Madère, au rhum et aux liqueurs qui y sont produits et consommés, ainsi que dans les Açores, aux liqueurs et eaux-de-vie qui y sont produites et consommées. Depuis le début de ce processus, j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour garantir que cette mesure, qui avait expiré à la fin de 2008, serait renouvelée de toute urgence. Après avoir obtenu le soutien unanime de la commission du développement régional, ce résultat est confirmé par le vote d'aujourd'hui, qui maintient cette réduction, avec effet à partir de janvier 2009, et ce jusqu'en 2013.

Les producteurs de rhum et de liqueurs de Madère sont confrontés à des obstacles permanents liés à leur situation géographique ultrapériphérique, à l'insularité, au relief et au climat difficiles, ainsi qu'à la faible superficie de leurs exploitations. S'ils venaient à perdre le bénéfice de cette dérogation, les producteurs seraient contraints d'augmenter leurs prix, ce qui aurait un impact sur leurs activités et sur les emplois que celles-ci génèrent, avec des conséquences directes pour la région.

- Rapport: Lidia Joanna Geringer de Oedenberg (A7-0024/2009)

David Casa (PPE), *par écrit*. – (EN) Il s'agit ici d'une simple codification des textes, sans aucune modification de contenu. Je suis favorable à cette codification et ai par conséquent voté en faveur de ce rapport.

- Rapport: Lidia Joanna Geringer de Oedenberg (A7-0025/2009)

David Casa (PPE), *par écrit.* – (*EN*) Il s'agit à nouveau d'une codification sans aucune modification de contenu, ce à quoi je suis favorable. J'ai, par conséquent, voté en faveur de ce rapport.

- Rapport: Lidia Joanna Geringer de Oedenberg (A7-0029/2009)

David Casa (PPE), par écrit. – (EN) Il s'agit d'une simple codification de textes déjà existants, c'est pourquoi j'ai voté en faveur de ce rapport.

Cătălin Sorin Ivan (S&D), par écrit. – (RO) La coordination de certaines dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à la diffusion de programmes télévisés est essentielle à la création d'un espace médiatique ayant pour thème principal l'unité dans la diversité. Il convient également que nous puissions rendre la législation européenne aussi accessible que possible à tous les citoyens. Le rapport sur la proposition de directive «Services de médias audiovisuels» dans sa version codifiée, tel que présenté devant la plénière, est une mesure purement technique et juridique dont les bénéfices s'avèrent toutefois incontestables. La législation étant en constante évolution, sa codification permettrait de donner au droit communautaire plus de clarté et de transparence, facilitant ainsi sa compréhension par les citoyens. Dans le cas qui nous occupe, la proposition de codification implique de remplacer l'ancienne directive de 1989 par une nouvelle (sans en modifier le contenu) à laquelle seraient ajoutés les actes venus la compléter au fil des ans. J'ai soutenu cette initiative car, au-delà de sa nature technique, nous ne pouvons négliger le fait que celle-ci permettrait de soutenir le bon fonctionnement des services de médias audiovisuels, sans parler des avantages qu'elle apporterait également en termes de transparence.

Petru Constantin Luhan (PPE), par écrit. – (RO) Je souscris totalement au contenu de ce rapport, car le pluralisme de l'information devrait être un principe fondamental de l'Union européenne. La diversification des médias de masse entraîne une prolifération des points de vue, une caractéristique essentielle de toute société démocratique.

Cet argument a également une dimension économique. Les services de médias audiovisuels traditionnels (tels que la télévision) et ceux qui ont récemment émergés (par exemple, les vidéos à la demande) offrent d'importantes possibilités d'emploi dans la Communauté, notamment dans les petites et moyennes entreprises, ce qui contribuera ensuite à stimuler la croissance économique et l'investissement.

- Rapport: Lidia Joanna Geringer de Oedenberg (A7-0033/2009)

David Casa (PPE), *par écrit.* – (EN) Il est ici question de la codification d'une législation concernant la protection des travailleurs contre l'exposition à l'amiante. Je suis favorable à cette codification et ai par conséquent voté en faveur de ce rapport.

Elisabeth Morin-Chartier (PPE), par écrit. – J'ai voté, comme la majorité de mes collègues, pour l'amélioration de la transparence et de la clarté de la règlementation communautaire. En effet, par l'adoption de cette résolution, le Parlement européen a confirmé la volonté de la Commission européenne à procéder à un «nettoyage» des textes par la codification de la règlementation relative à la protection des travailleurs contre l'amiante. Cette résolution permettra une meilleure application de ces règles nécessaire pour les travailleurs.

- Rapport: Lidia Joanna Geringer de Oedenberg (A7-0028/2009)

David Casa (PPE), par écrit. – (EN) Il est ici question de la codification d'une législation concernant l'organisation de contrôles vétérinaires pour les animaux introduits dans l'UE et j'ai, par conséquent, voté en faveur de ce rapport.

Miroslav Mikolášik (PPE), *par écrit.* – (*SK*) Mes chers collègues, je me félicite que le rapport de M^{me} Geringer de Oedenberg sur la proposition de directive du Conseil fixant les principes relatifs à l'organisation des contrôles vétérinaires pour les animaux en provenance des pays tiers introduits dans la Communauté ait été approuvé. Cette nouvelle directive contribuera sans aucun doute à améliorer la clarté et la compréhension de l'important dispositif juridique actuel dans ce domaine. La directive vise à codifier certains textes législatifs sans en modifier le contenu.

Du point de vue des citoyens européens, la simplification et la clarification du droit communautaire contribue à renforcer le degré de sécurité juridique. Selon moi, la codification effectuée dans le cadre de cette directive constitue donc un pas dans la bonne direction, conduisant à l'application effective du droit positif. Dans le même temps, je suis d'accord pour dire que l'harmonisation des principes au niveau communautaire contribuera non seulement à garantir la sécurité des approvisionnements, mais aussi à assurer la stabilisation d'un marché intérieur où les contrôles frontaliers internes ont été supprimés ainsi qu'à améliorer la protection des animaux introduits dans la Communauté.

Andreas Mölzer (NI), par écrit. – (DE) En vertu des règles actuelles, lorsqu'un arrivage en infraction avec la législation en matière de protection animale est découvert, les autorités doivent, après une «saisie» au titre de la protection animale, rendre à son propriétaire tout jeune animal non vacciné ayant été séparé de sa mère bien trop tôt dès que le problème a été rectifié. Dans les faits, certains exploitent cette situation sans vergogne.

Cette codification constituerait l'occasion idéale de modifier le règlement de l'UE sur le transport des animaux de façon à ce que les jeunes animaux puissent être saisis de manière permanente lorsqu'un lot ne satisfait pas aux règles, mettant ainsi un terme à cette pratique détournée. Malheureusement, nous avons laissé passer cette occasion. Malgré tout, la codification semble, d'une manière générale, contribuer à améliorer les règlementations en matière de protection animale et c'est pourquoi j'ai voté en faveur de ce rapport.

Franz Obermayr (NI), par écrit. – (DE) La nutrition est un facteur important pour la santé de la population et les animaux comptent parmi les principaux produits alimentaires. Il est donc primordial de garantir une protection globale à cet égard, protection qui devrait notamment être assurée au moyen de contrôles vétérinaires. Ces contrôles sont encore plus importants aux frontières extérieures de la Communauté, d'autant plus que les normes à cet égard dans les pays tiers sont souvent moins élevées qu'au niveau européen.

Il convient d'élaborer des règles plus claires, plus précises et plus uniformes afin de veiller à ce que les importations soient soumises à des contrôles comparables à toutes les frontières extérieures. La proposition de la Commission visant à adopter une version codifiée de la directive du Conseil fixant les principes relatifs à l'organisation des contrôles vétérinaires pour les animaux en provenance des pays tiers introduits dans la Communauté constitue un pas dans la bonne direction et bénéficie par conséquent de mon soutien.

- Rapport: Lidia Joanna Geringer de Oedenberg (A7-0031/2009)

David Casa (PPE), *par écrit.* – (EN) Il s'agit d'une codification sans aucune modification de contenu, c'est pourquoi j'ai voté en faveur de ce rapport.

Elisabeth Morin-Chartier (PPE), *par écrit.* – J'ai voté, comme la majorité de mes collègues, pour l'amélioration de transparence et de la clarté de la règlementation relative aux réseaux d'information comptable agricole sur les revenus et l'économie des exploitations agricoles afin d'améliorer cette règlementation et surtout de rendre le texte plus lisible.

- Rapport: Lidia Joanna Geringer de Oedenberg (A7-0027/2009)

David Casa (PPE), par écrit. – (EN) Ce rapport vise une simple codification de la législation relative aux conditions de police sanitaire dans le cadre des échanges intracommunautaires. Je suis favorable à cette codification et ai par conséquent voté en faveur de ce rapport.

Franz Obermayr (NI), *par écrit.* – (*DE*) L'élevage des volailles forme une part importante des activités économiques du secteur de l'agriculture et représente à ce titre une source de revenus pour une partie de la main-d'œuvre agricole. Par ailleurs, les œufs et la volaille comptent parmi les denrées alimentaires les plus fréquemment consommées. C'est pourquoi les échanges concernant ces produits devraient également être régis de la manière la plus claire et uniforme possible, notamment afin de protéger la santé des citoyens.

La proposition de la Commission visant à adopter une version codifiée de la directive du Conseil relative aux conditions de police sanitaire régissant les échanges intracommunautaires et les importations en provenance de pays tiers de volailles et d'œufs à couver est dans l'intérêt des personnes qui travaillent dans l'agriculture et dans le commerce de ces produits, ainsi que dans celui des citoyens européens en tant que consommateurs, et c'est la raison pour laquelle je soutiens cette proposition.

- Rapport: Lidia Joanna Geringer de Oedenberg (A7-0032/2009)

David Casa (PPE), *par écrit.* – (EN) Il s'agit d'une codification sans aucune modification de contenu, c'est pourquoi j'ai voté en faveur de ce rapport.

- Rapport: Simon Busuttil (A7-0019/2009)

David Casa (PPE), *par écrit.* – (*EN*) Cet accord prévoit un régime de déplacement sans obligation de visa entre Maurice et les États membres de l'UE. Je suis favorable à cet accord et ai par conséquent voté en faveur de ce rapport.

Carlos Coelho (PPE), par écrit. — (PT) Je soutiens cet accord négocié entre la Communauté européenne et la République de Maurice, qui vise à instaurer une exemption de visa pour l'entrée et les séjours de courte durée afin de faciliter le déplacement de leurs ressortissants. Les citoyens de l'Union et les ressortissants de Maurice qui se rendent sur le territoire de l'autre partie contractante pour un séjour d'une durée maximale de trois mois au cours d'une période de six mois seront exemptés de l'obligation de visa. Cette exemption ne concerne pas le Royaume-Uni et l'Irlande, qui ne sont pas liés par cet accord, et est restreinte dans le cas de la France et des Pays-Bas, l'accord se limitant au seul territoire européen de ces pays.

Je tiens à souligner que les personnes voyageant pour exercer une activité rémunérée durant un séjour de courte durée ne peuvent bénéficier de cet accord et que ce sont les règles pertinentes du droit communautaire et de chaque État membre qui continuent de s'appliquer à ces personnes pour ce qui est de l'obligation ou de l'exemption de visa, ainsi que de l'accès à l'emploi. L'accord peut être suspendu ou dénoncé, mais cette décision ne peut être prise qu'à l'égard de tous les États membres. Je suis également favorable à l'application provisoire de l'accord dans l'attente de son entrée en vigueur.

Franz Obermayr (NI), *par écrit.* – (*DE*) Cet accord entre la Communauté européenne et la République de Maurice prévoit un régime de déplacement sans obligation de visa pour les citoyens de l'une des parties contractantes qui se rendent sur le territoire de l'autre partie pour un séjour d'une durée maximale de trois mois au cours d'une période de six mois.

J'ai voté contre la conclusion de cet accord, car le maintien de l'obligation de visa représente une certaine garantie contre une immigration non désirée, tandis que l'exemption de l'obligation de visa pour les séjours d'une durée allant jusqu'à trois mois laisse suffisamment de temps aux personnes qui prévoient, en réalité, de rester pour une période prolongée de se créer des réseaux sociaux.

- Rapport: Simon Busuttil (A7-0012/2009)

David Casa (PPE), *par écrit.* – (*EN*) Cet accord prévoit un régime de déplacement sans obligation de visa entre les Seychelles et les États membres de l'UE. Je suis favorable à cet accord et ai par conséquent voté en faveur de ce rapport.

Carlos Coelho (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Je soutiens cet accord négocié entre la Communauté européenne et la République des Seychelles, qui vise à instaurer une exemption de visa pour l'entrée et les séjours de courte durée afin de faciliter le déplacement de leurs ressortissants. Les citoyens de l'Union et les ressortissants des Seychelles qui se rendent sur le territoire de l'autre partie contractante pour un séjour d'une durée maximale de trois mois au cours d'une période de six mois seront exemptés de l'obligation de visa. Cette exemption ne concerne pas le Royaume-Uni et l'Irlande, qui ne sont pas liés par cet accord, et est restreinte dans le cas de la France et des Pays-Bas, l'accord se limitant au seul territoire européen de ces pays.

Je tiens à souligner que les personnes voyageant pour exercer une activité rémunérée durant un séjour de courte durée ne peuvent bénéficier de cet accord et que ce sont les règles pertinentes du droit communautaire et de chaque État membre qui continuent de s'appliquer à ces personnes pour ce qui est de l'obligation ou de l'exemption de visa, ainsi que de l'accès à l'emploi. L'accord peut être suspendu ou dénoncé, mais cette décision ne peut être prise qu'à l'égard de tous les États membres. Je suis également favorable à l'application provisoire de l'accord dans l'attente de son entrée en vigueur.

- Rapport: Simon Busuttil (A7-0013/2009)

David Casa (PPE), par écrit. – (EN) Cet accord prévoit un régime de déplacement sans obligation de visa entre la Barbade et les États membres de l'UE. Je suis favorable à cet accord et ai par conséquent voté en faveur de ce rapport.

Carlos Coelho (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Je soutiens cet accord négocié entre la Communauté européenne et la Barbade, qui vise à instaurer une exemption de visa pour l'entrée et les séjours de courte durée afin de faciliter le déplacement de leurs ressortissants. Les citoyens de l'Union et les ressortissants de la Barbade qui se rendent sur le territoire de l'autre partie contractante pour un séjour d'une durée maximale de trois mois au cours d'une période de six mois seront exemptés de l'obligation de visa. Cette exemption ne concerne pas le Royaume-Uni et l'Irlande, qui ne sont pas liés par cet accord, et est restreinte dans le cas de la France et des Pays-Bas, l'accord se limitant au seul territoire européen de ces pays.

Je tiens à souligner que les personnes voyageant pour exercer une activité rémunérée durant un séjour de courte durée ne peuvent bénéficier de cet accord et que ce sont les règles pertinentes du droit communautaire

et de chaque État membre qui continuent de s'appliquer à ces personnes pour ce qui est de l'obligation ou de l'exemption de visa, ainsi que de l'accès à l'emploi. L'accord peut être suspendu ou dénoncé, mais cette décision ne peut être prise qu'à l'égard de tous les États membres. Je suis également favorable à l'application provisoire de l'accord dans l'attente de son entrée en vigueur.

Andreas Mölzer (NI), *par écrit*. – (*DE*) Les rapports qui nous sont présentés concernant les accords conclus entre la Communauté européenne et de nombreux petits États insulaires tels que Maurice et la Barbade prévoient une exemption de l'obligation de visa pour les citoyens de l'une des parties contractantes qui se rendent sur le territoire de l'autre partie pour un séjour d'une durée maximale de trois mois au cours d'une période de six mois. Je suis opposé à cet assouplissement des conditions d'entrée. J'ai donc voté contre la conclusion de ces accords, car j'estime que le maintien de l'obligation de visa permet sans aucun doute de faire obstacle à la criminalité et, par conséquent, de limiter sérieusement l'immigration non désirée.

Par ailleurs, il est raisonnable de penser que les personnes qui séjourneront dans l'UE pendant trois mois sur la base de cette exemption de visa auront la possibilité d'établir de nombreux contacts dont ils seront ensuite susceptibles de se servir pour tomber dans l'illégalité. Il convient d'éviter à tout prix une hausse des activités criminelles illégales.

- Rapport: Simon Busuttil (A7-0014/2009)

Carlos Coelho (PPE), par écrit. – (PT) Je soutiens cet accord négocié entre la Communauté européenne et la Fédération de Saint-Christophe-et-Nevis, qui vise à instaurer une exemption de visa pour l'entrée et les séjours de courte durée afin de faciliter le déplacement de leurs ressortissants. Les citoyens de l'Union et les ressortissants de la Fédération qui se rendent sur le territoire de l'autre partie contractante pour un séjour d'une durée maximale de trois mois au cours d'une période de six mois seront exemptés de l'obligation de visa. Cette exemption ne concerne pas le Royaume-Uni et l'Irlande, qui ne sont pas liés par cet accord, et est restreinte dans le cas de la France et des Pays-Bas, l'accord se limitant au seul territoire européen de ces pays.

Je tiens à souligner que les personnes voyageant pour exercer une activité rémunérée durant un séjour de courte durée ne peuvent bénéficier de cet accord et que ce sont les règles pertinentes du droit communautaire et de chaque État membre qui continuent de s'appliquer à ces personnes pour ce qui est de l'obligation ou de l'exemption de visa, ainsi que de l'accès à l'emploi. L'accord peut être suspendu ou dénoncé, mais cette décision ne peut être prise qu'à l'égard de tous les États membres. Je suis également favorable à l'application provisoire de l'accord dans l'attente de son entrée en vigueur.

- Rapport: Simon Busuttil (A7-0015/2009)

Carlos Coelho (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Je soutiens cet accord négocié entre la Communauté européenne et Antigua-et-Barbuda, qui vise à instaurer une exemption de visa pour l'entrée et les séjours de courte durée afin de faciliter le déplacement de leurs ressortissants. Les citoyens de l'Union et les ressortissants d'Antigua-et-Barbuda qui se rendent sur le territoire de l'autre partie contractante pour un séjour d'une durée maximale de trois mois au cours d'une période de six mois seront exemptés de l'obligation de visa. Cette exemption ne concerne pas le Royaume-Uni et l'Irlande, qui ne sont pas liés par cet accord, et est restreinte dans le cas de la France et des Pays-Bas, l'accord se limitant au seul territoire européen de ces pays.

Je tiens à souligner que les personnes voyageant pour exercer une activité rémunérée durant un séjour de courte durée ne peuvent bénéficier de cet accord et que ce sont les règles pertinentes du droit communautaire et de chaque État membre qui continuent de s'appliquer à ces personnes pour ce qui est de l'obligation ou de l'exemption de visa, ainsi que de l'accès à l'emploi. L'accord peut être suspendu ou dénoncé, mais cette décision ne peut être prise qu'à l'égard de tous les États membres. Je suis également favorable à l'application provisoire de l'accord dans l'attente de son entrée en vigueur.

- Rapport: Simon Busuttil (A7-0016/2009)

David Casa (PPE), par écrit. – (EN) Cet accord prévoit un régime de déplacement sans obligation de visa entre les Bahamas et les États membres de l'UE. Je suis favorable à cet accord et ai par conséquent voté en faveur de ce rapport.

Carlos Coelho (PPE), par écrit. – (PT) Je soutiens cet accord négocié entre la Communauté européenne et le Commonwealth des Bahamas, qui vise à instaurer une exemption de visa pour l'entrée et les séjours de courte durée afin de faciliter le déplacement de leurs ressortissants. Les citoyens de l'Union et les ressortissants des Bahamas qui se rendent sur le territoire de l'autre partie contractante pour un séjour d'une durée maximale

de trois mois au cours d'une période de six mois seront exemptés de l'obligation de visa. Cette exemption ne concerne pas le Royaume-Uni et l'Irlande, qui ne sont pas liés par cet accord, et est restreinte dans le cas de la France et des Pays-Bas, l'accord se limitant au seul territoire européen de ces pays.

Je tiens à souligner que les personnes voyageant pour exercer une activité rémunérée durant un séjour de courte durée ne peuvent bénéficier de cet accord et que ce sont les règles pertinentes du droit communautaire et de chaque État membre qui continuent de s'appliquer à ces personnes pour ce qui est de l'obligation ou de l'exemption de visa, ainsi que de l'accès à l'emploi. L'accord peut être suspendu ou dénoncé, mais cette décision ne peut être prise qu'à l'égard de tous les États membres. Je suis également favorable à l'application provisoire de l'accord dans l'attente de son entrée en vigueur.

- Rapport: Jutta Haug (A7-0023/2009)

Gerard Batten (EFD), *par écrit.* – (EN) Les députés de l'UKIP se sont abstenus, car nous pensons qu'il n'appartient pas à l'Union européenne de décider d'envoyer l'argent des contribuables aux victimes du séisme survenu en Italie. Nous compatissons avec ces victimes, mais nous pensons que ces donations devraient provenir des gouvernements nationaux ou d'organisations caritatives.

Diogo Feio (PPE), par écrit. – (PT) Comme je l'ai indiqué un peu plus tôt concernant le rapport de Reimer Böge (A7-0021/2009) sur le séisme dans les Abruzzes, je crois que la solidarité entre les États membres de l'Union européenne et le soutien apporté par l'Europe aux États qui sont victimes de catastrophes envoient un signal clair: celui que l'Union européenne, en adoptant des instruments d'aide spécifique tels que le Fonds de solidarité de l'Union européenne, est capable de rester unie dans l'adversité et c'est une chose dont nous pouvons effectivement être fiers.

Aussi, la Commission ayant la possibilité de présenter des projets de budget rectificatif en cas de «circonstances inévitables, exceptionnelles ou imprévues» – définition qui s'applique naturellement au séisme survenu en Italie – j'ai voté en faveur de ce rapport sur le projet de budget rectificatif de l'Union européenne, de façon à ce que les dégâts causés par le séisme soient réparés dans les plus brefs délais et que les personnes vivant dans les régions sinistrées puissent retrouver aussi rapidement que possible des conditions de vie normales grâce à une mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE, à hauteur de 493,78 millions d'euros.

João Ferreira (GUE/NGL), *par écrit.* – (*PT*) Il a été décidé de mobiliser le Fonds de solidarité en faveur de l'Italie, à hauteur de 493 771 159 d'euros. Ce Fonds ne disposant pas d'un budget propre, il convient désormais d'adopter un budget rectificatif pour faire en sorte que le montant convenu soit effectivement débloqué. Bien que nous convenions de la nécessité de fournir les fonds le plus rapidement possible, nous regrettons que la proposition présentée par la Commission européenne implique, entre autres lignes budgétaires, une réduction du financement octroyé à d'importants programmes communautaires par rapport aux cadres financiers pluriannuels précédents et actuel.

On peut citer, par exemple, les réductions prévues pour le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, l'Instrument financier d'orientation de la pêche – des programmes adoptés dans le cadre communautaire précédent (2002-2006) – ou encore LIFE+, l'Instrument financier pour l'environnement. Nous estimons que, s'il est nécessaire de procéder à des ajustements afin de fournir au Fonds de solidarité une ligne budgétaire dotée de ressources propres, son financement ne devrait pas se faire au détriment des programmes communautaires susmentionnés alors que, dans le même temps, certains insistent pour augmenter les dépenses effectuées à des fins militaires ou de propagande. Ce sont ces lignes budgétaires qui auraient dû être utilisées pour financer le Fonds de solidarité.

Barry Madlener (NI), *par écrit*. – (*NL*) Le Parti néerlandais pour la liberté (PVV) est favorable à l'octroi d'une aide d'urgence, mais il revient à chaque État membre d'apporter cette aide, et non à l'Union européenne.

- Rapport: Reimer Böge (A7-0022/2009)

Vilija Blinkevičiūtė (**S&D**), *par écrit.* – (*LT*) Je suis d'accord pour dire qu'un appui complémentaire devrait être fourni aux travailleurs qui subissent les conséquences de modifications majeures de la structure du commerce mondial et qu'il convient de les aider dans leurs efforts de réinsertion sur le marché du travail. Il est essentiel que l'aide financière aux travailleurs licenciés soit fournie avec toute la rapidité possible et que l'argent contenu dans le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM), qui est vital pour soutenir la réintégration de ces travailleurs dans le marché du travail, soit utilisé de manière plus efficace. Je tiens à souligner que les États membres devraient fournir des informations plus détaillées sur la manière dont ils

mettent en œuvre les principaux objectifs en matière d'égalité hommes-femmes et de lutte contre la discrimination au moyen de mesures financées par le FEM.

David Casa (PPE), par écrit. – (EN) Ce rapport préconise la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation. Je suis d'accord pour dire que la mobilisation du Fonds est nécessaire dans ce dossier et ai donc voté en faveur de ce rapport.

Lena Ek, Marit Paulsen, Olle Schmidt et Cecilia Wikström (ALDE), par écrit. – (SV) Nous sommes conscients des effets négatifs qu'a eus la crise économique sur le marché du travail et sur la société dans son ensemble. Nous compatissons sincèrement avec toutes les personnes touchées par la crise et sommes heureux de voir que des mesures, telles que des formations, sont mises en place afin d'aider ces personnes à surmonter leurs difficultés. Cependant, nous sommes convaincus que le libre-échange est une force positive qui profite au développement de l'Europe dans son ensemble. Par conséquent, nous souhaiterions que la crise financière soit surmontée à l'aide de mesures axées sur le marché visant à promouvoir un commerce libre et équitable.

Diogo Feio (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Le chômage est l'un des principaux problèmes qui touchent l'espace économique européen. Avant même l'éclatement de la crise financière actuelle, qui a intensifié et aggravé certains des symptômes qui se faisaient déjà sentir, la mondialisation et les délocalisations d'entreprises en résultant avaient déjà eu un impact évident sur la vie de nombreuses personnes. Si l'on ajoute à ces problèmes la crise de confiance qui sévit actuellement sur les marchés et la contraction des investissements, on a une bonne idée des difficultés qui caractérisent la période que nous sommes en train de vivre. À cet égard, bien que je sois favorable à une réglementation du marché intérieur, je considère que la nature exceptionnelle de la crise appelle des mesures exceptionnelles pour la combattre.

Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation est l'un des outils dont dispose l'Union européenne pour soutenir les travailleurs sans emploi dans la conjoncture actuelle. Je crois que le cas des employés de Nokia GmbH, dans la région allemande de Bochum, justifie une aide européenne similaire à celle qui a été précédemment accordée au Portugal. Indépendamment de cette aide, qui est sans aucun doute utile, l'Union européenne doit également prendre des mesures afin de promouvoir un marché européen plus robuste et créatif susceptible de générer des investissements et de l'emploi. C'est la seule façon de résoudre ce problème de manière efficace, sérieuse et durable.

Ilda Figueiredo (GUE/NGL), par écrit. – (*PT*) Il s'agissait ici de répondre à une demande d'aide émanant de l'Allemagne pour des licenciements dans le secteur des télécommunications, et plus particulièrement parmi les travailleurs de Nokia GmbH. Cette demande satisfaisait aux critères de recevabilité fixés par le règlement sur le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation.

Mais en vérité, la mobilisation de ce Fonds ne fait qu'atténuer quelques-unes des graves conséquences de la crise économique et financière actuelle. Il convient de rompre avec la politique néolibérale qui est en train de provoquer un véritable désastre économique et social dans de nombreux pays de l'Union européenne, et notamment au Portugal.

Bien que nous ayons voté en faveur de ce rapport, nous ne pouvons pas ne pas souligner l'insuffisance de ses mesures, qui sont de simples palliatifs, ainsi que la profonde injustice de la réglementation actuelle, davantage favorable aux pays à hauts revenus, c'est-à-dire ceux où les salaires et les allocations de chômage sont les plus élevés.

C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité d'engager un changement politique et d'élaborer un plan visant réellement à soutenir la production et la création d'emplois assortis de droits.

Eija-Riitta Korhola (PPE), par écrit. — (EN) Monsieur le Président, j'ai voté pour que près de 5,6 millions d'euros du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) soient investis dans la région allemande de la Rhénanie du Nord-Westphalie, qui est le théâtre de licenciements massifs depuis les années 90. Lorsque la société finlandaise de télécommunications Nokia a fermé son usine de production de Bochum en 2008 pour la délocaliser vers des régions plus rentables, 2 300 personnes supplémentaires ont été licenciées dans la région. En tant que Finlandaise, je me sens particulièrement concernée par la détresse des travailleurs qui ont perdu leur emploi lorsque Nokia a décidé d'arrêter la production à Bochum. La fermeture de l'usine Nokia de Bochum est en effet le dernier d'une série d'évènements qui ont aggravé le chômage dans la région. C'est pourquoi je suis de tout cœur favorable à un investissement du FEM dans la région afin d'améliorer les possibilités d'emploi pour la population de Rhénanie du Nord-Westphalie.

Jean-Luc Mélenchon (GUE/NGL), *par écrit*. – C'est en pensant aux salariés de Nokia injustement licenciés que nous votons pour ce texte. Mais nous tenons à le souligner, nous ne nous satisfaisons pas d'avoir à voter pour un peu de «moins pire» dans le pire: une aide à la recherche d'emploi dans le cadre de licenciements massifs absurdes de la part du numéro un mondial de la téléphonie mobile, Nokia, licenciements conçus ici comme un des aléas d'une mondialisation dont nous devrions nous accommoder.

Nous dénonçons cette logique d' «ajustement» à la mondialisation, puisque c'est ainsi que l'Union Européenne nomme des drames sociaux et humains comme celui-ci, qui voient des entreprises enregistrant des bénéfices records délocaliser pour faire plus de profits, ruinant la vie de centaines de travailleurs et de toute une région. Ce palliatif charitable (le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation) proposé ne peut faire oublier que l'Union européenne est en fait directement responsable du drame que vivent les salariés licenciés du fait de son option pour la concurrence libre et non faussée. Plutôt que d'accompagner ces «ajustements» aux aléas monstrueux de l'économie capitaliste mondialisée, l'Union européenne devrait interdire de telles pratiques et protéger les citoyens européens.

Elisabeth Morin-Chartier (PPE), par écrit. – Ce rapport est en faveur de la mobilisation du Fonds Européen d'ajustement à la Mondialisation (FEM) à la suite de licenciements en Allemagne. Je suis tout à fait d'accord avec la mobilisation de ce Fonds, elle est nécessaire dans ce dossier ainsi j'ai voté en faveur de ce rapport comme la majorité de mes collègues. Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation est l'un des mécanismes à la disposition de l'Union européenne pour aider les travailleurs sans emploi à la suite d'un licenciement résultant des effets négatifs de la mondialisation. Je crois que le cas des employés de Nokia GmbH, la région allemande de Bochum, justifie les aides européennes comme cela a été déjà le cas précédemment pour le Portugal.

- Rapport: Diana Wallis (A7-0030/2009)

David Casa (PPE), *par écrit.* – (*EN*) Marek Siwiec a été accusé d'avoir blessé les sentiments religieux d'une autre personne lors d'un évènement qui s'est tenu il y a plusieurs années. Après avoir examiné les faits en cause, je pense que l'immunité ne devrait certainement pas être levée. C'est également l'avis de la rapporteure et c'est pourquoi j'ai voté en faveur de ce rapport.

Ole Christensen, Dan Jørgensen et Christel Schaldemose (S&D), *par écrit.* – (*DA*) Lors du vote d'aujourd'hui, nous avons voté pour la levée de l'immunité de M. Siwiec. Cela signifie qu'il pourrait devoir comparaître en justice en Pologne comme n'importe quel citoyen. Nous éprouvons une grande sympathie pour M. Siwiec et, même si cela ne prouve rien, nous reconnaissons que les poursuites lancées à son encontre sont probablement non fondées et basées sur des motivations politiques.

Si nous pensons qu'il devrait toutefois comparaître en justice comme n'importe quel autre citoyen, c'est parce que nous devons avoir confiance dans le fait que la Pologne respecte les principes fondamentaux de la démocratie et de l'État de droit, qui font partie des conditions sine qua non pour être membre de l'Union européenne. C'est également pour cette raison que nous votons toujours, par principe, en faveur de la levée de l'immunité des députés, quelle que soit l'affaire concernée.

- Rapport: Carlos Coelho (A7-0035/2009)

Elena Oana Antonescu (PPE), par écrit. – (RO) La création de l'espace Schengen, qui signifie la disparition des contrôles aux frontières intérieures et l'instauration de la liberté de circulation à l'intérieur du territoire de l'UE, comptent parmi les réalisations les plus importantes de l'Union européenne. Compte tenu de la perméabilité des frontières, il convient d'établir des normes strictes pour l'application de l'acquis de Schengen afin de pouvoir maintenir un degré élevé de confiance mutuelle entre les États membres, notamment dans leur capacité de mettre pleinement en œuvre les mesures d'accompagnement permettant l'abolition des contrôles aux frontières intérieures.

Nous devons améliorer le mécanisme d'évaluation destiné à suivre l'application de l'acquis de Schengen. La nécessité de maintenir un niveau élevé de sécurité et de confiance suppose une coopération efficace entre les gouvernements des États membres et la Commission.

Vu l'importance que revêt cette initiative législative et son implication sur les droits et libertés fondamentaux, il est regrettable que le Parlement européen soit cantonné à un rôle de consultant au lieu d'agir en tant que colégislateur, comme cela aurait dû être le cas. C'est pourquoi j'ai voté pour le rejet de la proposition législative de la Commission.

Vilija Blinkevičiūtė (S&D), *par écrit.* – (*LT*) J'ai voté en faveur de ce rapport, la position du rapporteur étant conforme aux principes sous-jacents aux libertés des citoyens, à la justice et aux affaires intérieures. La création d'un mécanisme d'évaluation est essentielle pour tous les États membres. La procédure de codécision n'étant pas envisagée, la proposition de la Commission européenne réduit les possibilités de coopération entre les États membres. La proposition rédigée récemment par la Commission européenne devra être modifiée dès l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

Diogo Feio (PPE), *par écrit.* – (*PT*) La création, par l'accord de Schengen, d'un espace européen sans contrôles aux frontières a marqué une étape importante dans la construction d'un marché intérieur ouvert, caractérisé par la libre circulation des personnes et des marchandises. Cependant, pour que cet espace réalise tout son potentiel, que je reconnais, il est indispensable de créer un mécanisme permettant d'évaluer efficacement son application par les différents États membres.

Je suis, par conséquent, favorable au renforcement des compétences relatives au suivi de l'application de l'acquis de Schengen, notamment au moyen d'évaluations (questionnaires et visites sur place, certaines étant convenues à l'avance et d'autres réalisées à l'improviste) et de mesures d'évaluation ex-post, de manière à garantir une supervision adéquate de la manière dont les différents États membres agissent, coopèrent et contrôlent leurs frontières extérieures dans le cadre de l'accord de Schengen.

Je sais que la moindre défaillance ou le moindre dysfonctionnement du système peut entraîner de sérieux risques pour la sécurité intérieure de l'Union et mettre en péril l'espace Schengen lui-même, en tant qu'espace de liberté, mais aussi de sécurité.

Cependant, je ne pense pas qu'il soit approprié de renforcer le caractère communautaire de cette évaluation en étendant les compétences de la Commission européenne au détriment du système intergouvernemental qui a prévalu jusqu'ici au sein du groupe d'évaluation de Schengen.

C'est pourquoi je vote pour le rejet de la proposition de la Commission.

- Rapports: Carlos Coelho (A7-0034/2009) et (A7-0035/2009)

Jacky Hénin (GUE/NGL), par écrit. – On ose parler d'acquis de Schengen, mais en tant qu'habitant de Calais, je peux témoigner que si les accords de Schengen ont été favorables à la libre circulation des capitaux et des marchandises, ils n'en posent pas moins un certain nombre de problèmes.

Au-delà de l'utopie sympathique d'une Europe sans frontières, nous sommes chaque jour confrontés à la réalité dramatique de Schengen: des conditions de vie inhumaines pour les migrants.

Face à cette tragédie, l'Union et les États membres ne font rien ou si peu. La France quant à elle se déshonore en menant des opérations médiatico-policières de chasse à l'homme, comme avec la «jungle» de Calais.

Ainsi donc, même sur le plan de la stricte action humanitaire, l'Union européenne est totalement absente, laissant les collectivités locales seules face aux problèmes.

Arrêtons de verser des larmes de crocodile, comportons-nous enfin en êtres humains responsables. Ce qui se passe à Calais est un problème politique majeur pour l'Union. Il ne se résoudra pas par l'Europe forteresse de Schengen, ni par des actions humanitaires ponctuelles. Stoppons les politiques de libre-échange, arrêtons la libre circulation des capitaux, encourageons la souveraineté alimentaire, déclarons l'eau et l'énergie biens publics mondiaux, combattons les inégalités socioéconomiques.

9. Corrections et intentions de vote: voir procès-verbal

(La séance, suspendue à 12 h 30, est reprise à 15 h 05)

PRÉSIDENCE DE M. JERZY BUZEK

Président

10. Approbation du procès-verbal de la séance précédente: voir procès-verbal

11. Heure des questions au président de la Commission

Le Président. – L'ordre du jour appelle l'heure des questions au président de la Commission.

Questions libres

Paulo Rangel, *vice-président du groupe PPE.* – (*PT*) Monsieur le Président, Monsieur le Président de la Commission, je voudrais entamer ce premier débat en vous félicitant pour ce nouvel instrument de contrôle politique et ce qu'il représente en termes de progrès et de développement de la démocratie parlementaire en Europe. Les grands vainqueurs seront les citoyens européens, par l'intermédiaire de leurs représentants.

Au vu des récents développements – le référendum irlandais, la ratification du Traité par la Pologne et les récentes déclarations du président de la République tchèque – je voudrais vous demander votre avis sur le processus en vue de l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. Le président de la Commission a-t-il pris des mesures? D'après vous, à quelle date le Traité entrera-t-il en vigueur et, compte tenu de cette date provisoire, la Commission a-t-elle déjà pris des mesures pour assurer la transition des Traités – du traité de Nice à celui de Lisbonne – ou sommes-nous toujours dans une phase dite d'attente; attendons-nous de voir ce qui se passera?

José Manuel Barroso, *président de la Commission*. – (*PT*) Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour vos compliments, Monsieur Rangel. Je suis ravi de voir cette procédure aujourd'hui d'application au Parlement européen. Cette procédure existe également au Portugal et j'y ai pris part tant en ma qualité de chef de l'opposition que de Premier ministre. J'espère dès lors qu'elle sera l'occasion de discuter avec les députés.

Pour revenir à la question concrète qui m'a été posée, la réponse est claire à mes yeux: tous les pays ont déjà approuvé le traité de Lisbonne en termes démocratiques. L'Irlande l'a fait par la voie d'un référendum et les autres pays par le biais du parlement. Le processus de ratification est toujours en cours en République tchèque. Nous attendons la fin de la procédure devant la cour constitutionnelle, mais une fois celle-ci terminée, le processus de ratification sera définitivement clos, car il existe un principe général de droit, de droit européen et de droit international, qui est le principe de loyauté dans la coopération entre les États membres et les institutions, de même que le principe de bonne foi dans la négociation d'accords internationaux.

Paulo Rangel, *vice-président du groupe PPE*. – (*PT*) Monsieur le Président de la Commission, après avoir écouté votre réponse, je voudrais savoir la chose suivante: alors que tout le monde attend la formation de la Commission, quelle est votre point de vue sur le sujet? Allons-nous simplement avoir une Commission par intérim jusqu'au moment où la République tchèque se décidera à ratifier le Traité ou allez-vous procéder à la nomination des nouveaux commissaires?

José Manuel Barroso, *président de la Commission.* – (*PT*) Le Conseil européen a décidé qu'il ne pourrait désigner les nouveaux commissaires que lorsqu'il y aurait une clarté juridique autour du Traité. Or, nous n'avons pas encore bouclé ce processus.

C'est la raison pour laquelle la Commission se contentera de traiter les affaires courantes à partir du 1^{er} novembre. Nous espérons bien évidemment que ce processus aboutira au plus vite et effectuons actuellement tous les préparatifs possibles pour la mise en place de la nouvelle Commission et continuerons sur cette voie. Pour être honnête avec vous, je dois admettre que nous n'avons pas un contrôle total sur le calendrier; celui-ci dépend de la finalisation du processus de ratification en République tchèque.

Stephen Hughes, *vice-président du groupe S&D.* – (*EN*) Le chômage dans l'Union européenne pourrait atteindre la barre des 27 millions l'année prochaine, transformant cette crise financière et économique en crise sociale. À la lumière de ces chiffres, êtes-vous aujourd'hui d'accord pour dire que le plan pour la relance économique adopté en décembre dernier n'était pas suffisant? Êtes-vous prêt à reconnaître, en particulier, la nécessité de prendre des mesures d'incitation supplémentaires – la CES a proposé 1 % du PIB – afin de mettre en place une stratégie d'entrée positive sur le marché du travail qui viserait à protéger les emplois viables et à en créer de nouveaux en encourageant la répartition intelligente du travail?

Que comptez-vous faire au niveau européen pour promouvoir des emplois dans les secteurs de la jeunesse et de l'écologie? Il a par exemple été proposé de créer une plate-forme stratégique unique à un niveau afin d'amener l'ensemble des acteurs clés à travailler ensemble sur les questions de croissance, d'innovation et d'emploi dans chaque secteur et de coordonner les instruments existants, tels que les plates-formes

technologiques, les groupes d'experts et les initiatives technologiques conjointes. Êtes-vous d'accord sur le fait que la mise en œuvre d'une telle solution au niveau européen serait une bonne idée?

José Manuel Barroso, *président de la Commission.* – (EN) Je pense que sans notre plan pour la relance économique, la situation serait pire encore. En fait, les mesures prises ont eu un réel effet amortisseur. D'après nos estimations, environ 5 % du PIB de l'Union européenne ont été dépensés en 2009 et 2010, soit quelque 550 milliards d'euros. Je pense donc que quelque chose a effectivement été fait. Soyons objectifs à cet égard.

Je suis favorable à tous les autres efforts relatifs aux plates-formes combinées que vous avez proposées pour résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés. L'emploi demeure le principal problème. Comme vous le savez, je l'ai déclaré à plusieurs reprises et j'ai, en fait, demandé la tenue d'un sommet sur l'emploi. Cette demande a toutefois été dénigrée par certains États membres. Vous pourriez probablement nous aider à convaincre certains États membres et gouvernements qui ont décidé de dénigrer ce sommet sur l'emploi, Monsieur Hughes, car j'estime que l'emploi est le principal problème auquel nous devrons faire face dans le proche futur.

Stephen Hughes, *vice-président du groupe S&D*. – (EN) Je compte effectivement faire pression sur ces États membres. Pour en revenir à cette idée de stratégie d'accès au marché à un niveau, êtes-vous d'accord sur le fait que les dépenses visant à réduire de manière efficace le chômage ne doivent pas être perçues comme un poids supplémentaire sur les finances publiques, mais comme un moyen de garantir la viabilité?

José Manuel Barroso, président de la Commission. – (EN) C'est en fait ce que nous avons fait. Certaines mesures spéciales prises par les États membres – pensez au Kurzarbeit en Allemagne, par exemple – visaient à accroître les dépenses, tout en réduisant dans une certaine mesure la productivité, ce qui, d'après moi, se justifiait d'un point de vue social. Je pourrais dire la même chose du système gallois qui a été approuvé au Royaume-Uni. Il existe donc bien des exemples positifs où, pour des raisons sociales, la flexibilité et les dépenses sociales ont été renforcées, mais c'était une façon d'éviter une nouvelle augmentation du chômage, qui demeure ma principale préoccupation à l'heure actuelle.

Guy Verhofstadt, *président du groupe ALDE*. – (*NL*) Monsieur le Président, ma question ne surprendra pas le président de la Commission. Vendredi dernier, la commissaire Kroes a annoncé que certains signes majeurs indiquaient que l'aide allemande octroyée à Opel violait les règlements européens relatifs à l'aide d'État et au marché intérieur et désavantageait les usines d'autres pays. De son côté, Günter Verheugen n'a décelé aucun problème; il a en effet déclaré à la radio qu'Opel est d'ores et déjà sur la bonne voie.

Hier, un député du groupe de l'Union chrétienne-démocrate allemande (CDU) nous a même demandé de mettre en garde la commissaire Kroes. Il a parlé d'elle comme étant une commissaire très controversée, dépourvue d'objectivité, antiallemande et n'ayant pas le droit de jeter l'Europe dans la tourmente deux semaines avant la fin de son mandat. J'estime pour ma part que la commissaire Kroes se contente de faire son travail. Je voudrais donc vous poser une question très simple, Monsieur le Président de la Commission: soutiendrez-vous votre commissaire Neelie Kroes?

José Manuel Barroso, *président de la Commission.* – (EN) J'ai toujours soutenu mes commissaires, y compris Neelie Kroes. Il va de soi que c'est après avoir obtenu mon consentement qu'elle a décidé de prendre contact avec le gouvernement allemand pour obtenir des clarifications. Nous attendons à présent une réponse des entreprises concernées.

Je suis heureux que l'excellent climat de coopération nous permette de faire d'importants progrès dans cette affaire. Je crois comprendre que, à la suite des doutes exprimés par la Commission quant à la légitimité du processus d'appel d'offres, GM et Opel Trust vont réévaluer les offres d'achat d'Opel sur la base de conditions commerciales. Je suis convaincu que nous pouvons parvenir à une solution compatible avec les règlements européens relatifs au marché intérieur et aux aides d'État.

J'ai eu maintes fois l'occasion de répéter que nous ne pouvions pas faire de compromis sur les questions relatives aux règles du marché intérieur et de la concurrence en Europe. Une telle attitude marquerait la fin du marché intérieur et de notre projet européen commun.

Guy Verhofstadt, *président du groupe ALDE.* – (*NL*) Je n'ai pas d'autres questions. Je constate simplement que le président de la Commission a déclaré très clairement qu'il répondait lui aussi de la lettre envoyée par la commissaire Kroes et que cette lettre avait par ailleurs reçu l'aval de l'ensemble de la Commission. C'est très important, car cela signifie que le commissaire Verheugen ferait mieux de choisir ses mots avec plus de circonspection lorsqu'il déclare qu'il n'y a pas de problèmes. Soit il y a des problèmes, soit il n'y en a pas.

José Manuel Barroso, *président de la Commission.* – (EN) Cette lettre a non seulement reçu mon soutien, mais avant même que M^{me} Kroes ne l'envoie, je lui avais demandé de le faire. Ma position sur ces questions est donc très claire.

Soyons clairs, Monsieur Verhofstadt. Nous avons trois personnes au sein de la Commission qui ont le droit d'avoir une opinion. Les positions de la Commission sont toutefois celles exprimées par son président, au nom du collège, et par le commissaire compétent.

Rebecca Harms, coprésidente du groupe Verts/ALE. – (DE) Monsieur le Président, de crainte d'un possible échec des négociations sur le changement climatique de Copenhague, la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire de ce Parlement a réaffirmé hier les anciennes exigences du Conseil européen et les a adoptées dans l'urgence et à une très large majorité. La commission a proposé au Conseil de se pencher une fois de plus sur la nécessité de fixer l'objectif de réduction des émissions de CO₂ à 30 % pour l'Union européenne, ouvrant ainsi la voie à un possible objectif de 40 % pour les pays industrialisés. Elle a par ailleurs proposé – et il s'agit là d'un élément déterminant pour les négociations internationales – l'octroi par l'Europe de 30 milliards d'euros au Fonds climatique pour les pays en développement d'ici 2020. Que comptez-vous faire, et que pouvez-vous faire, pour porter ces demandes primordiales, nécessaires et justifiées à l'attention du Conseil?

José Manuel Barroso, président de la Commission. – (EN) Ainsi que je l'ai déclaré publiquement lors d'un événement de haut niveau à New York, de même qu'à Pittsburgh, la lenteur des négociations en vue du sommet de Copenhague me préoccupe beaucoup.

Copenhague pourrait se heurter à trois écueils potentiels, qui ne concernent pas seulement le financement: l'absence manifeste d'ambition dans les promesses de réduction des émissions faites par certains pays développés en dehors de l'Union européenne; la répugnance de grands pays en développement – les grosses économies émergentes – à présenter des propositions convaincantes concernant leurs mesures de réduction; et l'absence d'une offre financière solide de la part des pays développés à la table des négociations. Telles sont les trois pierres d'achoppement.

J'espère que l'Union européenne conservera sa position de chef de file et que le Conseil européen présentera une proposition financière solide à la fin de ce mois. J'espère également que nous aurons l'occasion d'examiner ce dossier plus en détails demain, car le changement climatique sera l'un des principaux sujets de discussion lors du prochain Conseil européen. Soyez assurés que la Commission se battra pour un programme ambitieux car, comme je l'ai toujours affirmé, le changement climatique ne concerne pas uniquement l'environnement, mais également le développement.

Rebecca Harms, *coprésidente du groupe Verts/ALE.* – (*DE*) Monsieur le Président de la Commission, lors de nombreuses discussions à titre informatif, y compris avec des fonctionnaires de haut niveau de l'ONU, on nous affirme que les efforts de l'Union européenne accusent maintenant un retard sur ceux de pays tels que la Chine et, en termes d'intentions, le Japon. Comment pouvez-vous continuer à prétendre que nous endosserons un rôle de chef de file?

José Manuel Barroso, *président de la Commission.* – (EN) Je serai un homme comblé le jour où cela arrivera, mais ce n'est malheureusement pas le cas. À ce jour, l'Union européenne est le seul bloc à s'être fixé des objectifs contraignants, aujourd'hui inscrits dans la législation.

Nous nous réjouissons de certains développements positifs, à savoir la déclaration politique positive faite par le nouveau Premier ministre japonais – je l'ai d'ailleurs félicité personnellement – mais, jusqu'à présent, il ne s'agit que d'une déclaration politique. Nous nous réjouissons de certains plans nationaux annoncés par la Chine, mais jusqu'à présent, la Chine s'est refusé à les rendre contraignants lors des négociations de Copenhague.

Nous nous réjouissons d'autres développements positifs, mais force est de constater que nous sommes à la tête du monde dans cette lutte contre le changement climatique. J'apprécierais de pouvoir compter sur la présence de quelqu'un à nos côtés, car il n'est pas toujours agréable de diriger les opérations et d'être seul. Mais, en fait, les autres doivent aligner leur niveau d'ambition sur le nôtre.

Michał Tomasz Kamiński, *président du groupe ECR.* – (*PL*) Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous remercier d'être la preuve vivante que les responsables politiques tiennent leurs promesses. Lorsque ma femme me demande de faire quelque chose et veut savoir si je compte vraiment le faire, je lui réponds toujours, «Oui – après tout, je suis un homme politique». Vous avez démontré aujourd'hui que vous teniez

votre parole en tant que responsable politique. Vous êtes parmi nous et vous répondez avec beaucoup de talent aux questions du Parlement.

Monsieur le Président, dans votre discours, vous avez souligné l'importance extrême de renforcer le marché unique en tant que remède à la crise en Europe. Au nom de mon groupe, je voudrais vous demander, Monsieur le Président, ce que vous comptez faire au cours des prochains mois pour que le renforcement du marché européen unique contribue à lutter contre la grave crise économique que nous traversons aujourd'hui.

José Manuel Barroso, *président de la Commission.* – (*EN*) Merci beaucoup, Monsieur Kamiński. En fait, j'ai déclaré dans mes orientations politiques, que j'estime que le Parlement européen a approuvé en appuyant massivement ma réélection, que le marché intérieur est une priorité et que nous devons lutter contre toute forme de nationalisme économique.

J'ai d'excellentes nouvelles pour vous tous. J'ai confié aujourd'hui à Mario Monti la tâche de préparer un rapport sur l'avenir du marché unique, contenant des options et des recommandations en vue de l'adoption d'une initiative de relance du marché unique. Je suis ravi qu'il ait accepté cette mission, car c'est une façon pour nous de bénéficier de compétences extérieures et d'obtenir un soutien, en collaboration avec le Parlement européen, je l'espère, de manière à pouvoir donner un nouvel élan au marché intérieur et voir comment

l'adapter aux conditions du XXI^e siècle. J'estime qu'une telle approche est particulièrement importante pour les consommateurs, mais aussi pour les petites et moyennes entreprises, qui subissent parfois des pressions et souffrent de la distorsion au sein du marché commun.

Michał Tomasz Kamiński, *président du groupe ECR*. – (*PL*) Monsieur le Président, pour terminer, je voudrais rappeler combien il est important pour nous, pour notre groupe, que vous n'ayez pas oublié les différences qui existent en Europe dans le cadre de ce travail de renforcement du marché unique et de construction de notre Europe commune. Vous n'avez pas oublié que certains pays n'ont accédé à l'Union européenne que récemment et sont, dans un sens, handicapés d'un point de vue économique. Nous savons que vous vous êtes toujours montré équitable vis-à-vis de ces nouveaux États membres et j'espère que vous continuerez de la sorte.

José Manuel Barroso, *président de la Commission.* – (EN) Je pense que le marché intérieur est la meilleure façon de protéger l'ensemble des États membres, qu'ils soient anciens ou nouveaux, grands ou petits, riches ou pauvres. Cette politique est parfaitement fondée, car elle constitue la meilleure façon de protéger les plus faibles, c'est-à-dire les consommateurs.

Elle est également la meilleure façon de protéger les petites et moyennes entreprises contre les grands monopoles ou oligopoles. C'est donc cela – le concept de marché intérieur – qui représente un acquis si essentiel pour notre Union européenne.

Lothar Bisky, *président du groupe GUE/NGL*. – (*DE*) Monsieur le Président, vous nous exhortez à dépasser bientôt les programmes de relance économique et à réduire rapidement les déficits budgétaires dans les États membres. Pourtant, même vos prévisions les plus récentes ne laissent entrevoir qu'une croissance du PIB de l'UE de 0,1 % au cours du quatrième trimestre 2009. Pour l'année 2009 toute entière, cela représenterait une diminution de 4 %. D'après vos propres prévisions, le taux de chômage dans l'UE dépassera par ailleurs la barre des 11 % en 2010.

Ne pensez-vous pas que des réductions drastiques et prématurées des dépenses publiques pourraient arrêter net les minimes ébauches d'une reprise? Ou pensez-vous que le secteur financier en a pour le moment fini avec ce problème et que c'est aux citoyens ordinaires d'assumer les coûts de la crise? Vous faites d'ores et déjà peser des conditions scandaleuses sur les citoyens de Lettonie, de Hongrie et de Roumanie qui souhaitent bénéficier du crédit d'urgence de l'UE: baisse des salaires, diminution des pensions, réduction des services publics et hausse de la TVA. Est-ce là votre idée d'une Europe sociale?

José Manuel Barroso, président de la Commission. – (EN) Précisément, car les chiffres que vous avez mentionnés – et avec lesquels je suis pour l'essentiel d'accord – nous préoccupent et reflètent effectivement nos prévisions. Comme je l'ai déjà précisé à plusieurs reprises par la passé, nous sommes en train de préparer la stratégie de sortie, mais nous ne recommandons en aucun cas son application à l'heure actuelle. Les programmes de relance doivent donc être maintenus. Les ministres des finances se sont rencontrés et je pense qu'ils ont convenu que nous ne devrions pas appliquer la stratégie de sortie avant 2011. Nous devons donc continuer à stimuler notre économie, en particulier sur le front social et du chômage, en raison même de ces préoccupations.

Mais, comme vous le savez, la crise trouve également son origine dans des déséquilibres très importants, des dépenses publiques élevées et des orgies financières. Je pense que nous devons éviter de maintenir un modèle non viable, de sorte qu'il nous faudra revenir, à un moment donné, à un modèle viable. C'est également une question de solidarité avec les générations futures.

Lothar Bisky, *président du groupe GUE/NGL.* – (*DE*) Monsieur le Président, vous ai-je bien compris? L'année 2011 pourrait être la date de cette «sortie»?

José Manuel Barroso, président de la Commission. – (EN) Je ne suis pas en mesure de le vous le confirmer pour l'instant, mais je peux vous dire avec quasi certitude que ce ne sera pas avant. Je pense qu'il s'agit là du consensus dégagé par les ministres des finances, de même que, cela dit en passant, la position présentée par l'Union européenne au G20.

Mais il y a également un effort en vue de coordonner ces politiques au niveau mondial. Cela ne signifie pas que toutes les régions du monde prendront les mêmes décisions au même moment, mais cette crise nous a appris que nous étions liés, pour le meilleur ou pour le pire, et que nous devions essayer d'articuler ces stratégies de sortie au niveau mondial.

Il est donc plus que probable que cette sortie n'interviendra pas avant 2011. Nous devons néanmoins continuer de suivre la situation économique de très près.

Nigel Farage, *coprésident du groupe* EFD. – (EN) Monsieur Barroso, votre présence ici est une excellente chose. Nous nous devons de saluer toute occasion de demander des comptes à l'exécutif.

Comme vous le savez, je n'ai pas toujours été l'un de vos plus grands supporters, mais je dois reconnaître que vous avez fait de l'excellent travail. Vous avez réussi à ignorer les résultats des référendums français et néerlandais, de même qu'à contraindre les Irlandais à se soumettre la deuxième fois. Vous avez donc quasiment obtenu votre Traité.

L'heure est à présent venue de choisir le président – le grand chef de file de l'Union européenne. Tony Blair part grand favori auprès des bookmakers. Je me demande simplement si vous êtes d'accord avec moi sur le fait que son soutien continu en faveur de l'adoption de l'euro par la Grande-Bretagne, sa restitution de 2 milliards de livres britanniques par an sur l'abattement britannique et son approche générale de l'adhésion de la Grande Bretagne à l'Union européenne – son refus de permettre aux Britanniques d'avoir un référendum – sont autant de signes prouvant qu'il possède suffisamment de lettres de créance pro-européennes pour devenir président? S'agit-il du marché que j'avais prédit en 2005? Tout est-il déjà convenu?

José Manuel Barroso, président de la Commission. – (EN) Tout d'abord, Monsieur Farage, ne soyez pas aussi désolé du résultat en Irlande. Ce n'était pas un grand résultat – 67 % des citoyens seulement! Lorsqu'il y a un débat véritable avec une responsabilité réelle, nous avons prouvé qu'il pouvait y avoir un solide soutien en faveur de l'Europe. Il s'agissait en fait d'une déclaration d'indépendance de l'Irlande vis-à-vis du parti indépendantiste du Royaume-Uni, car vous faisiez alors campagne et les Irlandais ont dit «non» à votre parti et à vous-même.

(Applaudissements)

Concernant le futur président du Conseil, je ne ferai aucun commentaire. Cette décision revient au Conseil européen. Je tiens toutefois à préciser, en toute honnêteté, qu'il n'y a pas d'accords ni de programmes cachés. Si c'était le cas, je le saurais. Il n'y a donc pas d'accords cachés ou de négociations secrètes. Je peux vous dire ceci: nous avons besoin d'un président du Conseil qui soit un Européen engagé et qui garantisse en permanence la cohérence des activités du Conseil, car je ne pense pas qu'il soit adéquat d'avoir un Conseil qui change totalement de programme tous les six mois. Je suis un fervent partisan d'une présence forte du Conseil européen qui offre cohérence et consistance au Conseil et qui œuvre, bien évidemment, de concert avec la Commission et s'engage pleinement vis-à-vis du projet européen et des questions communautaires.

Nigel Farage, coprésident du groupe EFD. – (EN) Monsieur Barroso, je suis déçu. Nous sommes à l'heure des questions et un simple «oui» ou «non» aurait été plus simple, mais peu importe. Que ce soit M. Blair ou non, le fait est qu'il ne sera pas élu démocratiquement; vous-même n'avez pas été élu démocratiquement; en fait, cette situation ne résume-t-elle pas l'ensemble de l'UE? Celle-ci n'est-elle pas une organisation merveilleuse qui donne aux anciens Premiers ministres à la retraite et au bout du rouleau de réelles compétences exécutives? Vous auriez pu démocratiser l'UE avec ce Traité. Vous avez toutefois choisi de ne pas le faire. La démocratie nationale compte-t-elle à vos yeux ou estimez-vous que l'Union européenne est un plus grand bien?

José Manuel Barroso, président de la Commission. — (EN) C'est précisément parce que l'Union européenne n'est pas le type d'État intégré que vous semblez tellement craindre que le président du Conseil n'est pas directement élu par les citoyens, mais est choisi par les chefs d'État ou de gouvernement d'Europe élus démocratiquement. Telle est précisément la logique de cette procédure. Pour ma part, j'ai non seulement été soutenu à l'unanimité par les chefs d'État ou de gouvernement élus démocratiquement, mais également par une large majorité au sein de ce Parlement. J'estime donc avoir une solide légitimité démocratique.

(Applaudissements)

Au cours de ma précédente vie en tant qu'homme politique national, j'ai été élu démocratiquement au parlement national à l'âge de 29 ans et je voudrais signaler qu'il est plus difficile d'être élu président de la Commission que Premier ministre dans la plupart de nos pays!

Krisztina Morvai (NI). – (*HU*) Demain à 15 heures, je tiendrai une conférence de presse sur la crise des droits de l'homme qui persiste depuis 2006. J'y invite cordialement et j'espère y voir le Président et tous mes collègues députés. D'après des informations en provenance du service national d'assistance juridique, le nombre élevé de décisions judiciaires confirme que, à l'automne 2006, des actes de brutalité policière ont

eu lieu en Hongrie, en particulier le 23 octobre, à l'occasion de la commémoration du 50^e anniversaire. Sur ordre du gouvernement, les policiers ont commis de nombreuses atrocités, en tirant notamment dans les yeux de 14 personnes, ce qui a eu pour effet de rendre aveugles plusieurs d'entre elles. Ils ont en outre détenu et torturé plusieurs centaines de citoyens innocents en tant que prisonniers politiques.

Êtes-vous conscient, Monsieur le Président, que Kinga Göncz, vice-présidente de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, était membre du gouvernement qui a approuvé les tirs? Je voudrais entendre votre point de vue à cet égard, de même que vous convier à la conférence de presse de demain, à laquelle j'espère que vous serez présent.

José Manuel Barroso, *président de la Commission*. – (EN) Je suis tous les développements dans les États membres, mais soyons clairs: la Commission n'a pas le pouvoir d'interférer dans les affaires internes des États membres et il s'agit précisément d'un problème auquel nous ne pouvons pas apporter de réponse ici, car il porte sur un débat interne en cours en Hongrie.

En tant que Commission, nous avons le pouvoir d'intervenir dans toute question de droits fondamentaux lorsqu'elle touche à l'application du droit communautaire. Ce n'était pas le cas dans les événements mentionnés par la députée. Je voudrais dès lors vous demander de ne pas me poser de questions que vous êtes davantage à même de traiter au niveau du parlement national qu'au sein du Parlement européen.

Krisztina Morvai (NI). – (*HU*) Dois-je comprendre, d'après ce que vous avez dit, que la liberté de réunion, la liberté d'opinion, les droits de l'homme et même la Convention européenne des droits de l'homme ne font pas partie du droit de l'Union européenne? Les droits de l'homme ne font-ils pas partie du système de valeur et du système juridique de l'Union européenne? Si ce n'est pas le cas, j'ai été mal renseignée.

José Manuel Barroso, président de la Commission. – (EN) Les droits de l'homme font bien évidemment partie de l'Union européenne, mais notre système repose sur l'État de droit et nous partons du principe que tous les États membres, y compris le vôtre, sont régis par celui-ci. Vous avez par conséquent la possibilité de soumettre vos questions à vos tribunaux, de même que d'introduire des appels auprès de la Cour européenne des droits de l'homme ou de la Cour européenne de justice de Luxembourg. Notre système repose donc bien sur les droits de l'homme.

Je ne peux et ne dois cependant pas interférer dans des débats politiques nationaux entre les différents partis politiques.

Le Président. – Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je voudrais remercier très sincèrement les présidents des groupes politiques pour avoir respecté les temps impartis et pour avoir mené ce débat de manière aussi efficace. Je voudrais également remercier M. Barroso. Nous devons respecter les horaires si nous voulons avoir un débat animé. Alors encore merci beaucoup à tous.

Conséquences de la crise financière sur l'emploi et la cohésion sociale

Corien Wortmann-Kool (PPE). – (*NL*) Monsieur le Président, ma question concerne les mesures de réponse à la crise. Concernant les objectifs d'émission liés au changement climatique, l'Europe est en avance sur les États-Unis. Ceux-ci sont par contre en tête en termes d'investissements du secteur privé dans les innovations

technologiques et la durabilité, deux points extrêmement importants pour les petites et moyennes entreprises (PME) et l'emploi.

En fait, ces investissements constituaient également une pierre angulaire de votre plan de reprise et de lutte contre la crise. Quelles sont vos ambitions à cet égard? Quand allons-nous atteindre le même niveau que les États-Unis et que fait la Commission, et que peut-elle faire, pour faire en sorte que ce niveau soit atteint? Généralement parlant, nos PME continuent de se heurter à de nombreux obstacles, qui affectent leur potentiel de croissance. Que comptez-vous faire pour parachever le marché intérieur, lequel constitue en fait une source majeure de croissance en termes d'emploi?

José Manuel Barroso, *président de la Commission.* – (EN) J'ai déjà répondu à un précédent intervenant en présentant une série d'idées pour le marché intérieur. Concernant la question explicite des technologies, je suis néanmoins totalement d'accord avec vous. Nous sommes derrière les États-Unis et d'autres en termes d'investissements dans de nouvelles technologies.

C'est la raison pour laquelle, par exemple, nous avons approuvé un plan européen de relance économique dans ce paquet spécial. Nous avons accordé une attention particulière aux investissements dans des questions liées au programme de lutte contre le changement climatique et la sécurité énergétique. Nous établissons des liens entre ces deux problèmes. C'est pourquoi nous avons très récemment présenté le plan SET et que nous exhortons les États membres à consacrer davantage de ressources au financement de technologies vertes, autrement dit de toutes les technologies susceptibles de nous permettre de devenir une économie plus durable et plus écologique.

Il est clair que nous devrons également prendre cette question en considération dans les prochaines perspectives financières. Comme vous le savez, nous présenterons notre réexamen du budget avant la fin de l'année. Ce sera également l'occasion d'avoir un débat de qualité sur les points sur lesquels nous devrons mettre l'accent dans le futur en termes d'investissements.

Le Président. – Chers collègues, je voudrais vous demander de ne pas poser de questions supplémentaires. La liste de noms en ma possession est très longue et il serait beaucoup plus intéressant de permettre à d'autres députés de poser des questions.

Sylvana Rapti (S&D). – (*EL*) Monsieur le Président, en 2008, la Commission a publié à juste titre une recommandation pour l'intégration d'un plus grand nombre de citoyens sur le marché du travail.

Pour commencer, je voudrais vous demander si, en dehors de cette recommandation et des mesures prises par les États membres, la Commission européenne compte adopter des mesures supplémentaires afin de renforcer la méthode ouverte de coordination dans le secteur social? Je veux parler de mesures compatibles avec des politiques industrielles viables, afin d'augmenter l'emploi.

Deuxièmement, 2010 a été déclarée – comme nous le savons tous – année européenne de lutte contre la pauvreté. Notre objectif est de renforcer la cohésion sociale. Ma question est très simple, Monsieur le Président: mettrez-vous toute votre énergie, aurez-vous le courage – à titre personnel – de vous battre pour des objectifs quantitatifs sur la question de la pauvreté? Je voudrais vous demander, en particulier, de ne pas me renvoyer aux États membres, comme vous l'avez fait lors du briefing du groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen.

(Le Président retire la parole à l'oratrice)

José Manuel Barroso, *président de la Commission*. – (EN) J'ai expliqué un peu plus tôt que ma préoccupation première est le chômage, mais pour lutter contre celui-ci, notre position ne doit pas uniquement être réactive, mais également proactive. J'estime que la révision de la stratégie de Lisbonne et l'adoption d'une vision intégrée pour 2020 pourrait permettre d'atteindre un tel résultat.

Nous devons asseoir la stratégie à long terme de l'Union européenne sur de nouvelles sources de croissance durable, par exemple, sur ce que nous appelons les emplois «blancs», dans les services sociaux, qui ont vu la création de 3,3 millions d'emploi depuis 2000, soit 16 % de tous les nouveaux emplois.

Le marché des produits et des services écologiques devrait également doubler d'ici 2020 et, partant, créer de nombreuses possibilités d'emplois écologiques, de sorte que nous encourageons un exercice de cartographie à travers l'Union européenne afin d'anticiper les emplois et les compétences nécessaires. Je suis dès lors déterminé à travailler sur cette nouvelle stratégie de renforcement de la priorité sociale, comme je vous l'ai déjà dit lorsque nous avons discuté des orientations politiques plus larges pour le prochain mandat.

Elizabeth Lynne (ALDE). – (*EN*) Comme nous le savons, la crise économique actuelle a entraîné la perte de centaines de milliers d'emploi et bon nombre des citoyens touchés sont des personnes âgées fortement désavantagées dans leurs tentatives pour décrocher un nouvel emploi. Bien que la directive sur l'emploi de 2000 doive être appliquée dans tous les États membres, bon nombre de ces travailleurs plus âgés continuent d'ignorer leurs droits au titre de cette directive et de nombreux États membres font fi des règles.

Même si certains travailleurs connaissent leurs droits, il leur est bien trop souvent impossible d'agir à titre individuel en l'absence de soutien. À l'heure actuelle, nous n'avons toujours pas de législation pour protéger de nombreuses personnes contre la discrimination au niveau de l'accès aux biens et aux services. Nous avons par contre la directive sur l'emploi. Pouvez-vous nous indiquer les mesures prises à l'encontre des États membres qui ne l'appliquent pas correctement et les mécanismes qui pourraient être mis en place en vue de garantir le respect des droits des travailleurs âgés et handicapés?

José Manuel Barroso, président de la Commission. – (EN) Chaque fois qu'il y a non-respect de nos directives par les États membres, nous engageons des procédures d'infraction, de sorte que lorsqu'un cas spécifique se présente, nous pouvons agir et le faisons. Concernant le problème général que vous soulevez, permettez-moi de vous signaler que cette crise a mis au chômage plus de cinq millions d'Européens.

Les catégories les plus touchées sont les jeunes et les immigrés. Le taux de chômage dans l'Union européenne s'élève aujourd'hui à 9,1 %, un taux cependant deux fois plus élevé chez les jeunes (19,8 %) et les immigrés (19,1 %). Ce sont là nos principales préoccupations en matière sociale à l'heure actuelle. La lutte contre la pauvreté des enfants demeure elle aussi une question prioritaire. Il va de soi que nous suivons également de près la situation des personnes âgées, à la lumière des directives existantes.

David Casa (PPE). – (MT) J'estime qu'il est utile d'aborder la question de la création de nouveaux emplois au sein de l'Union européenne. Je pense néanmoins que nous devrions également voir comment préserver les emplois et empêcher leur disparition. Mon gouvernement est intervenu au moment où la crise se faisait le plus ressentir. J'estime que l'intervention du gouvernement a permis de sauver des milliers d'emplois, grâce à une augmentation des dépenses dans le secteur social. Ne pensez-vous pas que la Commission doit faire davantage d'efforts pour s'assurer que de telles mesures sont prises dans tous les pays de l'Union européenne? Je sais que vous mentionnerez le Fonds de mondialisation récemment modifié et le fait que celui-ci est utilisé pour aider un plus grand nombre de travailleurs. Je pense néanmoins que nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour veiller à ce que ces citoyens conservent leur emploi et ne doivent pas se tourner vers le Fonds de mondialisation. Pour moi, tel devrait être notre véritable objectif.

José Manuel Barroso, *président de la Commission*. – (EN) Nous n'avons pas seulement revu les règles du Fonds de mondialisation, nous avons également reprogrammé le Fonds social européen au moyen de l'injection rapide d'1,8 milliard d'euros afin de renforcer les politiques actives de l'emploi.

Concernant la politique de cohésion, nous avons également apporté certains changements afin de simplifier les règles et d'accélérer les paiements. Cette politique est elle aussi très importante. J'ai déjà mentionné les 550 milliards d'euros du plan de stimulation et, bien sûr, je pourrais également citer le Fonds d'ajustement à la mondialisation, ainsi que d'autres propositions que nous avons présentées.

Je dois malheureusement reconnaître que les États membres n'ont pas retenu une de nos idées, à savoir la suspension du cofinancement du Fonds social. Nous avons soumis cette idée au Conseil, mais elle a été rejetée. Je continue d'espérer qu'avec votre soutien, nous pourrons obtenir cette suspension, car certains pays n'ont tout simplement pas les moyens financiers pour compléter le financement du Fonds social avec leurs fonds propres. Nous exploitons par ailleurs au maximum tous les instruments communautaires à notre disposition pour soutenir les actions des États membres dans la lutte contre le chômage.

Alejandro Cercas (S&D). – (ES) Monsieur le Président, merci pour le débat intéressant auquel nous assistons aujourd'hui.

Concernant l'emploi, vous avez déclaré que certains États membres n'avaient pas pris part au sommet de Prague. Mais il y a plus grave, Monsieur le Président: le Conseil n'a adopté aucune initiative sérieuse et n'a pas organisé le moindre sommet sur l'emploi alors que l'Europe traverse la plus grande crise de l'emploi de son histoire – 10 000 Européens perdront leur emploi aujourd'hui et tout autant demain et encore après-demain. Vous auriez également pu préciser que le programme de la Commission date de l'année dernière, qu'il était déjà dépassé à l'époque et qu'il est aujourd'hui incapable de répondre aux besoins pressants de millions de citoyens, d'une génération entière d'Européens et de l'État-providence, dont l'avenir est en jeu.

Monsieur le Président, je voudrais vous demander d'endosser le rôle de chef de file: nous avons besoin de dirigeants actifs, qui rompent avec l'apathie et le manque de transparence. Vous devez expliquer au Conseil que nous ne pouvons pas continuer ainsi. Nous avons besoin d'une Commission qui gère non seulement les ressources et les affaires courantes, mais qui, en ces temps difficiles – et je sais que c'est difficile pour vous, Monsieur le Président – prenne en outre la tête de l'Europe, grâce à un grand accord institutionnel, afin de donner de l'espoir à toute une génération d'Européens.

José Manuel Barroso, *président de la Commission*. – (*PT*) Le fait est que nous faisons tout ce que nous pouvons et, comme je l'ai dit lorsque j'ai présenté le programme, nous accordons davantage d'intérêt aux questions sociales en raison de l'urgence de la situation au niveau social.

Pour vous donner un exemple, c'est la raison pour laquelle j'ai souligné la nécessité d'examiner l'impact social de toute nouvelle législation. C'est également la raison pour laquelle nous encourageons les principes communs d'intégration active en tant que politique communautaire et que je suis en mesure de dire aux États membres que nous soutenons des investissements sociaux. Les dépenses sociales, qui représentaient 28 % du PIB en 2008, passeront à 31 % en 2010, soit environ 3 500 milliards de plus!

Nous faisons un réel effort à cet égard, mais il est clair, Monsieur Cercas, qu'il doit s'agir d'un effort collectif de la part de la Commission, du Parlement et des États membres.

Gerald Häfner (Verts/ALE). – (*DE*) Monsieur le Président, l'Europe incarne la liberté, la démocratie et la solidarité ou, pour dire les choses autrement, la responsabilité sociale et écologique. La Commission et vous-même avez toutefois adopté pendant longtemps une approche unidimensionnelle par rapport à l'élément de liberté – et plus particulièrement vis-à-vis de la liberté économique, de la liberté au sens économique uniquement – et à la réglementation d'une série de domaines qui ne nécessitaient aucune réglementation. Par contre, lorsque des milliards étaient en jeu, sur les marchés financiers internationaux, votre attitude a consisté, dans l'ensemble, à ne pas interférer et à ne pas réglementer car vous pensiez que cela permettrait à tous d'obtenir des résultats optimaux.

Nous avons vu les résultats catastrophiques de cette attitude et je voudrais vous demander de manière explicite comment et au moyen de quels projets et plans vous comptez expliquer de manière crédible à ce Parlement et aux citoyens européens que la Commission et vous-même avez tiré les leçons de cette catastrophe et changerez notre destin de manière radicale?

José Manuel Barroso, *président de la Commission.* – (*EN*) Tout d'abord, la question de la crédibilité est tout à fait subjective de votre part. Je pense que la réponse à cette question a été donnée par le Parlement, qui m'a récemment confié un nouveau mandat, ce qui prouve qu'il estime que je suis à même de poursuivre cette politique de manière crédible.

En fait, nous menons notre politique en réponse à la crise économique et financière. Nous avons pris des décisions importantes; nous dominons la scène internationale avec les mesures adoptées récemment en matière de réglementation et de supervision. Sur la base du rapport que j'ai demandé au groupe de Larosière de rédiger, nous avons présenté une série de propositions qui, je l'espère, seront approuvées par le Conseil et le Parlement.

Aujourd'hui encore, à l'occasion d'une réunion de la Commission, nous avons approuvé la communication sur les produits dérivés, qui devra bien évidemment être suivie par une législation concrète. Alors, oui, nous répondons à la crise financière sous tous ses aspects, y compris en matière de réglementation et de surveillance. J'ai déjà pris certaines décisions durant le mandat de cette Commission et il va de soi que la prochaine Commission poursuivra sur cette lancée, car j'estime que la situation l'exige.

Veronica Lope Fontagné (PPE). – (ES) Monsieur le Président, je voudrais dire quelques mots à propos de l'aide approuvée au titre du cadre temporaire visant à atténuer les problèmes qui ont surgi à la suite de la crise économique et plus particulièrement d'Opel.

Je voudrais vous demander si la Commission tente de déterminer si les aides perçues par l'Allemagne au titre du cadre temporaire ont été octroyées sous réserve d'un accord préalable concernant la répartition géographique des mesures de restructuration, ce qui irait à l'encontre de du but de cette aide.

Si c'est le cas, je voudrais savoir si vous êtes d'accord pour que la société revoie en toute liberté la répartition et la restructuration d'Opel en fonction de ses propres critères économiques et de production et maintienne le plus grand nombre d'emplois possible.

José Manuel Barroso, *président de la Commission.* – (*PT*) J'ai déjà répondu à cette question, mais je voudrais préciser que nous avons effectivement eu quelques doutes quant à la manière dont cette procédure s'est déroulée. La Commission a exprimé ces doutes et General Motors et Opel Trust réévaluent actuellement la manière dont l'offre d'achat d'Opel a été faite, afin de déterminer si elle a été ou non faite sur une base commerciale.

La Commission européenne fera tout ce qui est en son pouvoir pour s'assurer que la solution est conforme aux règlements du marché intérieur et en matière d'aide d'État et fera bien entendu preuve d'objectivité et de rigueur dans l'application de ces règles.

Vicky Ford (ECR). – (*EN*) Tous les pays européens sont unis dans le sens où nous sommes tous confrontés à une hausse du chômage, qui, en plus de provoquer une crise sociale, fait peser des contraintes supplémentaires sur le trésor public des États membres, compte tenu de la hausse des charges sociales, de la diminution des impôts et de l'augmentation des formations.

Monsieur Barroso, au vu de cette situation, êtes-vous d'accord sur le fait que les députés du Parlement et la Commission devraient se montrer plus circonspects à l'égard de chaque nouveau centime de dépense que nous ajoutons au fardeau du secteur public? Si c'est le cas, comment nous conseilleriez-vous de voter lors du débat sur le budget de ce jeudi?

Deuxièmement, pourquoi continuons-nous de nous rencontrer à Strasbourg?

José Manuel Barroso, *président de la Commission*. – (EN) Dans la mesure où je soutiens la proposition de budget pour le prochain exercice, je vous conseillerai de voter en faveur.

Je suis d'accord avec vous sur le fait que nous devons faire preuve de circonspection et de rigueur. Nous devons nous montrer extrêmement prudents avec l'argent de nos contribuables et établir les priorités. Certains États membres sont confrontés à une urgence sociale claire. Il existe des problèmes d'exclusion sociale et de pauvreté qui, j'en suis convaincu, préoccupent tous les députés de ce Parlement, de sorte que nous devons tenter d'identifier la solution la plus appropriée.

Comme vous le savez, la Commission a fait preuve d'une très grande rigueur dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance, en se pliant, à l'instar de l'Union européenne, aux règles de durabilité. Il est évident que nous ne pensons pas que les problèmes puissent être résolus en injectant de l'argent. Dans certains cas, comme celui que nous connaissons actuellement, nous pensons toutefois qu'une situation d'urgence sociale doit se voir accorder une attention particulière. Des mesures exceptionnelles étaient requises pour ce qui était une solution sans précédent. Comme toujours, c'est une question d'équilibre dans l'évaluation de la situation.

Ádám Kósa (PPE). – (HU) Monsieur le Président de la Commission, en vertu du règlement n° 800/2008 de la Commission européenne, les subventions salariales octroyées aux travailleurs handicapés ont été réduites

à 75 % du montant maximum. De ce fait, depuis le 1 ^{er} janvier 2009, bon nombre de personnes handicapées ou dont la capacité de travail a changé ont perdu leur emploi à cause de la crise. Les restrictions budgétaires ont également eu pour conséquence de réduire de manière significative les sources d'emploi pour les personnes handicapées. De même, les aides nationales accordées dans de nombreux pays, dont la Hongrie, pour la mise sur pied d'une équipe de création d'emplois sont menacées. Les personnes handicapées affirment que l'Union européenne est à blâmer. Je voudrais dès lors vous poser une question. En période de crise financière, comment la Commission européenne envisage-t-elle de gérer le droit au travail des personnes handicapées, le devoir de préserver leur emploi et le principe d'égalité salariale pour un travail identique? Ce règlement a été formulé avant la crise.

José Manuel Barroso, *président de la Commission*. – (EN) Je suis sûr que M. le député est au courant que la Commission européenne a présenté une proposition – une directive horizontale – en matière de non-discrimination, qui englobe également l'invalidité. Cette proposition est aujourd'hui entre vos mains et celle du Conseil européen. J'espère donc sincèrement qu'elle sera approuvée, car il est clair que nous sommes contre tout type de discrimination à l'encontre des personnes handicapées.

Bon nombre des problèmes que vous avez mentionnés doivent être traités au niveau national, car il s'agit de mesures d'aide concrète qui doivent être prises par les systèmes nationaux de sécurité sociale. Au niveau de l'Union européenne, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour avoir un cadre contraignant qui nous engage, nous et les États membres, vis-à-vis du principe de non-discrimination et de l'octroi d'une protection spéciale aux personnes handicapées.

Pervenche Berès (S&D). - Monsieur le Président, vous avez été désigné par cette chambre pour être le prochain président de la Commission. Votre prochaine tâche urgente, c'est d'organiser cette Commission pour qu'elle se mette au service d'une Europe qui sorte de la crise par le haut. En fonction de cela, comment pensez-vous utiliser les faibles outils communautaires qui sont à notre disposition pour les optimiser, et comment envisagez-vous une répartition des portefeuilles qui nous permette d'être à même de répondre aux questions qui se posent? Je sais bien que tout dépend de votre discussion avec les chefs d'État et de gouvernement, mais comme Président de la Commission, vous devez leur proposer une vision. Comment articuler ces stratégies qui sont à notre disposition? Comment répartir les portefeuilles pour tenir compte des leçons de cette crise?

Sur les outils, j'en prendrai un seul exemple. Le Fonds pour la mondialisation vient aujourd'hui en confrontation avec des stratégies d'aides d'État qui ne nous permettent pas de mettre en œuvre des politiques industrielles utiles pour sortir de cette crise. Quelles sont vos propositions? Qu'allez-vous demander comme mandat et comme répartition des portefeuilles aux chefs d'État?

José Manuel Barroso, *président de la Commission*. – La répartition des portefeuilles n'est pas une compétence des chefs d'État, c'est une compétence du président de la Commission, et je vais sûrement utiliser cette compétence de la façon que je considère la plus adéquate.

J'ai déjà fait quelques annonces lors de la discussion du programme de la prochaine Commission avec vous, mais en fait, je suis en contact avec les chefs d'État et de gouvernement.

Je peux vous dire d'ailleurs qu'aujourd'hui même j'ai envoyé une lettre à tous pour demander qu'ils m'envoient aussi des femmes comme candidates au Collège. En effet, je suis très préoccupé par le problème de l'équilibre entre les hommes et les femmes et si je ne fais rien, je n'aurai pratiquement pas de femmes parce que, normalement, les gouvernements ne veulent que des candidats hommes pour la prochaine Commission.

J'ai donc envoyé cette lettre aujourd'hui même.

En ce qui concerne la distribution concrète, il n'y aura pas de grande révolution. J'ai déjà annoncé les principales innovations lors du débat avec vous, notamment le commissaire pour la justice et les droits fondamentaux, un commissaire pour l'action dans le domaine du changement climatique, et bien sûr, maintenant il faut que j'aie des hommes et des femmes compétents, engagés pour l'Europe, qui puissent mener à bien leurs tâches respectives dans les différents portefeuilles, qui correspondront aux priorités de l'action de l'Union européenne.

Graham Watson (ALDE). – (EN) Jusqu'à présent, la création de richesse et la mesure du bien-être reposaient dans une large mesure sur la consommation, ce qui a encouragé l'industrie à accorder peu d'intérêt à la valeur réelle des matières premières utilisées, même si leur prix est bas, ou au coût réel des déchets produits.

De quelle manière votre Commission entend-elle s'assurer que la croissance future sera de nature différente et que nous ne retrouverons pas dans une situation où, après 20 nouvelles années de croissance, la planète s'avère dans l'impossibilité de soutenir nos activités et la société incapable de supporter le coût réel d'un tel train de vie?

José Manuel Barroso, *président de la Commission.* – (EN) Je voudrais remercier Graham Watson pour cette question capitale. Il s'agit en fait du noyau même du programme pour les cinq prochaines années: augmenter les investissements dans la croissance intelligente, écologique et durable. C'est primordial.

Il est important de comprendre que le modèle pour l'avenir sera différent de celui du passé. Je suis pour la mise en place de bases industrielles solides en Europe, mais qui soient adaptées à la nouvelle ère de durabilité qui s'ouvre à nous et dans le cadre de laquelle nous devrons réfléchir au développement écologique, à des technologies vertes. C'est dans de tels domaines que nous pourrons créer de nouveaux produits et de nouveaux marchés. C'est un excellent exemple.

C'est la raison pour laquelle nous organisons notre programme futur en fonction de ce que je qualifie dans mes orientations politiques de «nouvelles sources de croissance», car les sources de croissance traditionnelles ne nous permettront pas de rivaliser avec les grandes économies émergentes telles que la Chine et l'Inde.

L'innovation doit dès lors être au cœur de notre programme de croissance, avec de nouvelles sources de croissance pour promouvoir la transition vers une économie à faibles émissions de CO₂: des développements et des innovations écologiques intelligents. Je pense que l'innovation jouera un rôle déterminant dans le développement futur de l'économie européenne.

Emilie Turunen (Verts/ALE). – (DA) Monsieur Barroso, la crise financière a provoqué une crise économique sans précédent et le chômage en Europe connaît actuellement une hausse spectaculaire. Comme vous l'avez expliqué, le taux de chômage chez les jeunes – âgés de moins de 25 ans – est de 19,8 % au niveau européen et, en Espagne, plus d'un jeune sur trois est sans emploi. Nous sommes en train de gâcher la vie de toute une génération et, jusqu'à présent, Monsieur Barroso, vous n'avez quasiment rien fait pour résoudre le problème. Je vous ai entendu avec plaisir déclarer que cette situation vous préoccupait beaucoup, mais je voudrais en avoir la preuve. Même si la politique de l'emploi relève des compétences nationales, une prise de responsabilité et des initiatives au niveau européen sont nécessaires.

Je voudrais vous demander trois choses. Premièrement, le commissaire Špidla a promis 5 millions de stages pour les jeunes en Europe. Qu'est-il advenu de ceux-ci? Deuxièmement, les États membres sont en train d'adopter des paquets de croissance et de sauvetage aux quatre coins de l'Europe. Pourquoi ces paquets n'incluent-ils pas un programme pour l'emploi ciblé sur les jeunes? Troisièmement, que comptez-vous faire pour améliorer la situation sociale et présenter un plan plus solide pour les jeunes dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'après-Lisbonne?

José Manuel Barroso, *président de la Commission.* – (EN) Je le répète, nous devons utiliser tous les instruments à notre disposition. Nous avons des instruments au niveau communautaire, mais également au niveau national. Nous devons donc faire en sorte de collaborer avec les États membres afin d'en tirer le meilleur parti, d'échanger les meilleures pratiques et de les exhorter à les suivre.

Le commissaire Špidla, qui a fait de l'excellent travail dans des circonstances difficiles, demande en fait aux États membres, aux côtés de la Commission toute entière, de développer cinq millions de stages. Nous mettons à disposition certaines bonnes pratiques. En France, par exemple, nous avons des exemples d'excellentes pratiques de la part d'entreprises privées qui encouragent des stages à l'aide de deniers publics, tout en assumant une partie du financement.

Il s'agit donc bien d'une priorité, à laquelle nous nous attaquons avec tous les instruments à notre disposition: le Fonds social européen, le Fonds d'ajustement à la mondialisation, le Fonds de cohésion et la multiplication par deux du soutien à la balance des paiements des nouveaux États membres et des pays en dehors de la zone euro.

Nous avons utilisé pleinement nos instruments, mais devons également renforcer la collaboration avec les États membres afin de faire face à ces problèmes sociaux et, ainsi que vous l'avez plus particulièrement mentionné, au chômage des jeunes.

Ilda Figueiredo (GUE/NGL). – (*PT*) Monsieur le Président, pour réduire la pauvreté et le chômage, nous devons créer des emplois accompagnés de droits, soutenir la production et améliorer la fourniture de services publics gratuits et universels. En d'autres termes, nous devons investir dans d'autres politiques et faire le contraire de ce qui a été fait jusqu'à présent.

Nous avons par exemple été stupéfaits d'apprendre, par les temps qui courent, l'existence d'une étude réalisée par la direction générale de l'emploi et l'Eurofund présentant deux scénarios pour l'industrie textile et prévoyant la perte de 20 à 25 % des emplois au sein de la Communauté d'ici 2020, tandis qu'un troisième scénario évalue même cette perte à 50 % des emplois actuels du secteur sur le territoire de l'Union européenne. Comment, donc, concilier cette situation avec les nouvelles propositions en cours d'élaboration qui visent à libéraliser les échanges internationaux, sans prendre en considération les conséquences pour le Portugal et d'autres pays de l'Union européenne qui ont des secteurs très sensibles, comme l'industrie textile, l'agriculture et une pléthore de micros et petites entreprises que ces politiques étranglent?

José Manuel Barroso, président de la Commission. — (PT) Je ne pense pas que l'isolement de l'Europe soit la solution pour le Portugal ou n'importe quel autre pays européen. L'Europe est le principal exportateur de biens et services dans le monde et n'a absolument rien à gagner de l'adoption de politiques protectionnistes. Une série de secteurs, souvent qualifiés de «secteurs traditionnels», de certains pays européens, en particulier dans le sud de l'Europe, mais pas uniquement, sont particulièrement vulnérables aux nouvelles conditions de la concurrence internationale, raison pour laquelle ils font un effort particulier pour s'adapter à ces nouvelles conditions. Comme je l'ai dit dans une précédente réponse, cette situation signifie que nous devons chercher de nouvelles sources de croissance et de compétitivité au sein de l'Europe. Nous devons par contre éviter de nous replier sur nous-mêmes et d'isoler l'Europe, car nous courons alors le risque de voir d'autres marchés se fermer à leur tour à nos exportations.

Nous devons investir dans l'innovation, la formation et de nouvelles sources de croissance et chercher à être plus compétitifs, tout en veillant dans le même temps, comme vous l'avez dit – et nous sommes d'accord sur ce point – à ce que cela ne se fasse pas au détriment des normes sociales qui sont importantes en Europe. Nous ne suggérons en aucun cas un affaiblissement de nos normes sociales. Nous essayons par ailleurs d'aider d'autres pays à relever leurs normes sociales, mais je ne recommande vraiment pas à l'Europe de s'isoler. Je pense qu'il est dans l'intérêt de l'Europe de maintenir les marchés mondiaux ouverts.

John Bufton (EFD). – (EN) Monsieur Barroso, la crise financière qui frappe le Royaume-Uni est très grave et l'agriculture est l'un des nombreux secteurs touchés. La situation devrait s'aggraver à compter du 1^{er} janvier 2010 avec l'introduction du système d'identification électronique des ovins. Les équipements utilisés pour scanner les ovins ne sont pas précis: leur taux de précision ne serait que de 79 %, d'après les informations que j'ai reçues.

Si vous roulez en voiture sur la route, Monsieur Barroso, et que les freins ne fonctionnent que 79 % du temps, vous aurez inévitablement un accident à un moment ou à un autre. Je crains que le secteur agricole des ovins ne s'effondre lui aussi avec l'introduction du système d'identification électronique des ovins et de ses équipements défectueux. La situation est étrange: si le système d'identification entre en vigueur en janvier prochain, nous connaîtrons le nombre exact d'ovins au Royaume-Uni, leur localisation et tous leurs déplacements, alors que le Royaume-Uni n'a aucune idée – du fait de l'immigration illimitée – du nombre de personnes sur son territoire, de leur identité ou de leurs déplacements. Monsieur Barroso, parlerez-vous aux autres membres de la Commission afin que le système d'identification soit uniquement introduit sur une base volontaire jusqu'à ce que l'équipement utilisé soit fiable à 100 %?

Le Président. – Il s'agit là d'une question très spécifique. Nous préférons des questions générales sur la crise et les solutions pour la surmonter. Il est impossible pour le président de la Commission européenne d'être au courant des problèmes spécifiques rencontrés dans des pays individuels. Je vous demanderai dès lors de poser des questions plus générales.

José Manuel Barroso, *président de la Commission*. – (*EN*) Je voudrais simplement dire que je n'apprécie pas beaucoup cette comparaison entre ovins et êtres humains. Je ne la trouve vraiment pas de très bon goût.

(Applaudissements)

Cela étant dit, nous sommes déterminés à appliquer le système d'identification que vous avez mentionné, en faisant cependant preuve de prudence. S'il y a des problèmes au niveau de sa mise en œuvre, nous sommes prêts à les examiner. J'estime toutefois que les mesures déjà prises concernant l'identification des ovins sont, dans l'ensemble, de bonne qualité. Voyons à présent comment ce système fonctionnera dans la pratique.

Zoltán Balczó (NI). – (HU) Monsieur Barroso, la crise financière mondiale née aux États-Unis s'est propagée à l'économie réelle, entraînant la perte de millions d'emplois et la création d'un état de crise sociale. L'Union européenne s'efforce de prendre des mesures dans le cas de sociétés telles qu'Opel, et si un plan est mis en œuvre, il prévoira également une aide directe. Ce sont cependant les petites et moyennes entreprises qui créent en fait la majorité des emplois.

Pensez-vous, Monsieur le Président, que cette mesure pour les aider soit suffisante? La Hongrie est dans une position particulièrement difficile dans la mesure où elle compte uniquement des banques commerciales étrangères sur son territoire. Dans ce cas-ci, une aide directe de l'État pourrait-elle être accordée, ou s'agit-il de nationalisme économique, auquel vous avez déclaré la guerre, ou encore de dogmatisme de marché?

José Manuel Barroso, président de la Commission. – (EN) Ma réponse est claire: non, ce que nous avons fait n'est pas suffisant. Nous devons faire plus pour les PME; j'estime que c'est une priorité. Nous avons approuvé l'initiative relative aux PME, ce qui est une bonne chose. Nous avons amélioré la question des retards de paiements en réduisant les délais de paiement, une mesure pertinente et accueillie à bras ouverts par les PME. Nous essayons évidemment de limiter toutes les procédures bureaucratiques et administratives à l'origine de lourdeurs administratives, en particulier pour les PME, et sommes déterminés à faciliter la vie aux PME. Ainsi que vous l'avez dit – et je partage votre avis – elles constituent un des secteurs les plus importants pour la création d'emplois plus nombreux, ce qui est l'un des objectifs de notre politique.

Nous avons récemment adopté une autre mesure, que je n'ai pas encore mentionnée aujourd'hui, et qui est l'augmentation à 500 000 euros du plafond de l'aide d'État fournie à titre de soutien direct par les États membres à certaines PME confrontées à des difficultés particulières. Je pense donc que les PME doivent rester une priorité de notre action en faveur de la durabilité, y compris de l'emploi durable.

Seán Kelly (PPE). – (*GA*) Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de remercier le président Barroso pour sa présence ici et ses réponses ouvertes, honnêtes et enthousiastes à nos questions.

(EN) Malheureusement, le président Barroso a été accusé de ne pas avoir été élu démocratiquement et d'avoir contraint les Irlandais à la soumission.

Je voudrais dire à M. Farage qu'il n'a de toute évidence pas été élu démocratiquement pour parler au nom des Irlandais et que son utilisation du terme «contraindre» était par ailleurs très malencontreuse car, pendant 700 ans, l'Irlande a été connue comme l'autre île de John Bull, lorsque John Bull – autrement dit, l'Angleterre – tentait de contraindre les Irlandais à la soumission. Heureusement, cette époque est désormais révolue, de sorte que je poursuivrai avec ma question.

Compte tenu des nouvelles compétences que le traité de Lisbonne octroie à l'Union européenne, le président Barroso envisage-t-il de confier à un commissaire unique la responsabilité exclusive de présenter de nouvelles propositions et mesures pour établir ces compétences?

José Manuel Barroso, président de la Commission. – (EN) Je suis désolé, mais je n'ai pas très bien compris la question. Si vous suggérez la désignation d'un nouveau commissaire en charge de toutes les nouvelles compétences du traité de Lisbonne, ma réponse est non. J'estime que ce ne serait pas raisonnable, car il y a tellement de domaines différents que nous ne pouvons pas demander à une seule personne d'assumer toutes ces compétences.

En réponse à une précédente question, j'ai déjà présenté une série d'innovations en termes de portefeuille. Il y en aura peut-être d'autres; je travaille actuellement sur la question. Il s'agit après tout d'un travail interactif avec les États membres également. Par exemple, l'Irlande n'a pas encore désigné de commissaire possible.

Je l'ai fait il y a cinq ans et il s'agit d'un processus interactif dans le cadre duquel j'ai également besoin de rencontrer les personnes présentées par les États membres afin de former la Commission. Il va de soi que je ferai de mon mieux pour trouver des personnes compétentes – hommes *et* femmes (et je dis cela aussi pour l'Irlande!) – afin que nous puissions avoir, au bout du compte, un collège d'Européens engagés compétents et expérimentés dans tous les domaines, qu'il s'agisse de l'économie, de la politique générale, de l'énergie, de l'environnement, de la justice, des droits fondamentaux, etc.: un vaste ensemble de compétences qui exige un groupe de personnes extrêmement qualifiées.

Le Président. – C'est la première fois que le Parlement organisait ce type de séance de questions-réponses avec le président de la Commission. Je voudrais donc vous remercier une fois de plus, Monsieur le Président Barroso. Comme il s'agissait d'un événement spécial pour nous, pourriez-vous faire quelques commentaires généraux sur cette première séance de questions-réponses?

José Manuel Barroso, *président de la Commission*. – (*EN*) Merci beaucoup, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, pour cet exercice. Je l'ai réellement apprécié. Je pense que c'est un bon exercice. Je dois vous avouer en toute franchise qu'il met extrêmement difficile de condenser tous mes arguments ou, à tout le moins, mes principaux arguments, en une minute, en particulier parce que, la plupart du temps, je ne m'exprime pas dans ma langue natale. Je m'exprime dans des langues que j'estime plus accessibles, mais qui me demandent un effort supplémentaire.

Quoi qu'il en soit, c'est vous qui décidez de la forme. Nous pourrions en discuter, car j'estime que des débats libres, contradictoires et controversés sont une excellente contribution à la création d'un espace démocratique européen plus fort.

(Applaudissements)

Le Président. – L'heure des questions est close.

12. Projet de budget général 2010 (sections I, II, IV, V, VI, VII, VIII, IX) – Projet de budget général 2010 (section III – Commission) (débat)

Le Président. – L'ordre du jour appelle la discussion commune sur:

– le rapport de László Surján, au nom de la commission des budgets, sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2010, section III – Commission (C7-0127/2009 – 2009/2002(BUD)) et la lettre

rectificative n°1/2010 (SEC(2009)1133) sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2010;

 le rapport de Vladimir Maňka, au nom de la commission des budgets, sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2010

Section I – Parlement européen

Section II - Conseil

Section IV – Cour de justice

Section V – Cour des comptes

Section VI – Comité économique et social européen

Section VII - Comité des régions

Section VIII - Médiateur européen

Section VIII Contrôleur européen de la protection des données [C7-0128/2009 – 2009/2002B(BUD)] (A7-0037/2009).

László Surján, rapporteur. – (HU) Monsieur le Président, je m'exprimerai dans ma langue maternelle car, ceterum censeo, je proteste aussi contre toute loi limitant le droit des personnes à s'exprimer dans leur propre langue. Le budget 2010 est élaboré sur fond de crise financière. Monsieur le Ministre, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs, nous sommes tous, de près ou de loin, touchés par cette crise. Elle a semé l'incertitude parmi les investisseurs; les crédits sont plus difficiles à obtenir; le chômage est en hausse et la production à la baisse. L'Union européenne est-elle à même de réagir? A-t-elle une position sur les dangers des changements climatiques ou sur le terrorisme? Est-elle capable de protéger ses frontières? Réserve-t-elle un traitement équitable aux réfugiés? Le Parlement souhaiterait que le budget permette de répondre par l'affirmative à toutes ces questions. C'est d'ailleurs un souhait que partagent la plupart des députés.

Les groupes politiques du PE ont des opinions assez proches. En tant que rapporteur, je tiens d'ailleurs à les en remercier. Par contre, une divergence de taille oppose Conseil et Parlement. En raison de la crise, le Conseil voudrait réduire le budget à sa portion la plus congrue, volonté tout à fait compréhensible si l'on se place du côté des parlements et des gouvernements nationaux. Néanmoins, selon les députés, le Parlement dispose de toute une série d'instruments dont l'efficacité devrait être améliorée pour que leur fonctionnement soit plus harmonieux, pour qu'ils puissent avoir un impact plus profond et nous permettre, justement, de surmonter la crise. Traduisons cela en données chiffrées. Précédemment, lorsque nous envisagions le budget 2010, c'est à un exercice budgétaire de sept ans que nous songions. Par la suite, au vu de la conjoncture, il a été décidé de dégager 134 milliards d'euros en termes de niveaux de paiements. Le Conseil, pour sa part, propose 120 milliards d'euros alors que le Parlement estime que les 134 milliards d'euros ne sont pas un chiffre réaliste, qu'il tient compte des problèmes nationaux et qu'il finira par proposer une somme de 127 milliards si le vote de jeudi est motivé par la recommandation de la commission des budgets.

La question qu'il faut bien sûr se poser est la suivante: pourquoi, dans une programmation quinquennale, faire des promesses portant sur un exercice de sept ans si ces promesses ne peuvent pas être tenues? C'est exactement la situation dans laquelle nous nous trouvons puisque chaque année, le budget est revu à la baisse. Mais il y a un problème encore plus préoccupant. Les budgets annuels s'accompagnent d'engagements qui, bien souvent, ne sont pas tenus. Nous avons déjà un retard de plus d'un exercice budgétaire annuel et le fossé se creuse année après année. Les montants en paiements doivent donc être augmentés pour éviter que le scénario se reproduise d'une année à l'autre, et que le Conseil coupe dans les montants avancés par la Commission alors même que le Parlement propose d'augmenter les sommes.

Toutefois, j'attire votre attention sur le fait que la situation ne se présente pas tout à fait comme cela. Ces propositions de réduction sans discernement de postes budgétaires ici et là ne surgissent pas mécaniquement d'une ligne à l'autre. La crise nous oblige tous à resserrer les cordons de la bourse. C'est pourquoi, pour certains achats, la commission des budgets a soutenu les propositions chiffrées plus modestes présentées par le Conseil. Ailleurs, pour ce qui concerne le personnel chargé de tâches particulières, nous avons évalué la façon dont ces tâches ont été exécutées. Mais, dans ce domaine, une erreur est vite arrivée. Nous voulons néanmoins éviter d'entraver la mise en œuvre des programmes en commettant des erreurs. Si des erreurs se produisent en cours l'année, nous devons être prêts à y remédier mais nous prônons une application correcte

et une planification pointue. Nous devons vérifier que les sommes investies génèrent le profit escompté et que nos objectifs soient atteints.

Prenons l'exemple de la politique de communication. Celle-ci n'est pas franchement satisfaisante mais l'échec des référendums et la faible participation aux élections peuvent aussi s'expliquer par une multitude d'autres raisons bien plus complexes, c'est évident. Dès lors, nous ne pouvons réduire le poste des communications. Nous avons proposé la création de réserves pour certaines lignes budgétaires qui peuvent aisément être utilisées lorsque, selon des prévisions à jour, une politique de communication prometteuse est en cours de préparation. À l'avenir, nous devrons évaluer plus exactement dans quelle mesure nos objectifs sont atteints. Récemment, la Cour des comptes européenne a publié une enquête sur les succès et les difficultés du secteur laitier. Le Parlement espère que la Commission explicitera le fonctionnement du fonds laitier dans la lettre rectificative qu'elle soumettra sous peu. Nous sommes d'avis qu'il faut lui attribuer une ligne budgétaire propre et l'assortir d'une réserve adéquate.

Une base juridique doit être établie, inspirée des remarques de la Cour des comptes et qui contribue à résoudre, avec succès, les problèmes actuels du secteur. Il ne s'agit donc pas que d'argent. L'Union européenne doit aussi offrir un meilleur soutien au secteur, un soutien plus pointu. C'est pourquoi j'invite mes collègues à éviter autant que faire se peut les dissensions et à adopter un budget solide et efficace. Bien sûr, il y aura des discussions. Il est tout naturel que les groupes politiques avancent leurs points de vue et cherchent à occuper le devant de la scène. Cependant, nous nous accorderons sur les points principaux. Le fonds laitier en tant que tel importe plus que le montant qui lui est assigné. La commission des budgets a soumis une proposition chiffrée qui est acceptable. Je vous remercie pour votre attention respectueuse.

Vladimír Maňka, *rapporteur.* – (*SK*) C'est précisément en temps de crise que nous devons montrer au public et nous prouver à nous-mêmes que nous utiliserons au mieux toutes les ressources disponibles afin d'atteindre nos objectifs politiques.

La plupart des institutions fixent leur budget en fonction des exercices antérieurs. Après tout, quoi de plus facile que de multiplier les montants de l'année écoulée par le taux d'inflation. Répéter cet exercice d'année en année peut cependant causer des distorsions, des inexactitudes et un gaspillage des ressources. Notre objectif est donc de garantir que le budget est établi sur la base des besoins réels. Dans toutes les institutions, il doit y avoir adéquation entre les exigences budgétaires et les tâches à accomplir. Chaque institution et chaque unité au sein de chaque institution doit s'efforcer d'économiser. Ceci demande, éventuellement, une meilleure organisation du travail, une redistribution des ressources au profit des priorités ou un allégement de la bureaucratie.

Lors de précédentes interventions en commission et en session plénière, j'ai donné plusieurs exemples de cas où de nouvelles réserves ont été découvertes. En procédant selon une approche systématique, nous identifierons encore bien d'autres failles et améliorerons l'efficacité des différentes unités et institutions. Le budget 2010 introduit cette approche systématique.

Les députés qui siégeaient lors de la législature précédente se souviendront des efforts incessants que nous avons faits pour tenter d'améliorer la coopération entre les institutions. Les réserves ont toujours existé et nombreuses sont celles dont le montant a même augmenté ces dernières années. Nous disposons d'un pot commun. En restant dans notre coin, en nous repliant sur nous-mêmes, nous ne pourrons ni communiquer, ni coopérer et il sera difficile d'utiliser les ressources à bon escient.

C'est pourquoi, pour les traductions externes, la commission des budgets a décidé d'instituer une réserve horizontale de 5 % que se partagent toutes les institutions. Sinon, comment encourager les institutions à exploiter les services de traduction internes disponibles au lieu de recourir systématiquement à des fournisseurs extérieurs? Ce faisant, nous voudrions que les institutions se partagent leurs ressources respectives.

L'acquisition et la location de locaux est un des plus gros postes de dépenses administratives des institutions. En 2005, la superficie au sol occupée par les institutions à Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg dépassait

2 millions de m². Les bâtiments n'ont pas toujours été achetés ni au meilleur endroit ni au moment idoine ou au prix le plus bas. Selon la Cour des comptes, il n'y a aucune coopération entre les institutions en la matière; elles n'évaluent même pas leurs propres politiques. Si, lors de l'acquisition d'un nouveau bien immobilier, nous n'avons qu'une seule offre, il est difficile de bénéficier de conditions avantageuses. Nous attendons donc de la présidence du Parlement européen qu'elle définisse pour la fin de l'année, une bonne stratégie de gestion des avoirs et des biens immobiliers à long terme qui prenne aussi en compte les frais de rénovation et de sécurité inévitables.

Mesdames et Messieurs, pour pouvoir travailler de façon responsable et efficace, nous devons disposer d'informations exhaustives sur les ressources disponibles. Dès lors, j'insiste sur la nécessité de créer un système de gestion de l'information qui rendra notre travail plus cohérent et plus efficace. Les services administratifs doivent présenter ce projet à la commission des budgets sous peu. Aucun projet de budget ne couvre le coût de l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. Lorsqu'il sera mis en œuvre, nous devrons nous efforcer de réorganiser les ressources existantes avant qu'une quelconque demande de fonds supplémentaires nous soit soumise. Au cas où le personnel d'une institution parvient à économiser en travaillant avec plus d'efficacité, la commission des budgets ne voit aucun inconvénient à ce que les ressources ainsi libérées soient utilisées pour d'autres priorités de la même institution.

Par ailleurs, si, en raison de circonstances inattendues, une institution parvient à économiser, la règle veut que les sommes économisées soient reversées aux contribuables. Je remercie les membres de la commission des budgets qui ont unanimement soutenu la proposition. Je suis intimement convaincu que la procédure budgétaire de l'UE doit être développée afin que des solutions ingénieuses et innovantes puissent être trouvées.

Hans Lindblad, président en exercice du Conseil. – (SV) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, jeunes visiteurs. Je vois que là-haut, à la tribune, l'avenir de l'Europe nous regarde. Je suis très honoré d'assister aujourd'hui au débat parlementaire sur la première lecture du budget 2010.

L'Europe traverse sa crise la plus sérieuse depuis la Deuxième Guerre mondiale: pertes d'emplois, hausse du chômage, déficits publics records. La reprise peut être accélérée par une discipline budgétaire et une gestion économique saine que viendrait renforcer et pérenniser une politique structurelle adéquate.

À cette fin, le Conseil a voté à l'unanimité un budget équilibré qui prévoit des investissements dans l'éducation, la recherche, l'infrastructure, la cohésion et dans des finances publiques responsables; un budget qui dégage des marges pour tout événement imprévu et couvre un éventail de facteurs qui, nous le savons, sont déterminants pour la croissance et la prospérité. De sérieux problèmes persistent. Il faut financer le plan européen de relance économique et apporter un soutien financier au secteur laitier.

Cependant, alors que les caisses publiques européennes ont atteint leur niveau le plus bas de l'histoire, la commission parlementaire des budgets propose d'augmenter les paiements de 10 %. 10 %! Pouvez-vous me citer un seul poste, mis à part la lutte contre le chômage, pour lequel nous accepterions une telle augmentation? Malgré de gros déficits budgétaires – 8 % du PIB en France, 6 % en Allemagne, 14 % au Royaume-Uni et en Irlande – la commission des budgets estime que les États membres doivent financer plus de dépenses et plus de frais administratifs. Elle demande que l'administration soit financée!

Ce qui me préoccupe plus particulièrement, c'est qu'un tel niveau de dépenses risque de porter atteinte au plan de relance économique et que la proposition de la commission ne ménage aucune marge pour d'éventuels imprévus.

Nous devons nous mettre d'accord sur un budget abordable pour les États membres et que nous puissions défendre auprès des citoyens. Nous devons approuver le plan de relance économique qui est essentiel au développement de l'Europe. Au vu de l'accord décroché en avril, je pense que nous y parviendrons mais il faut résoudre l'épineux problème du secteur laitier. Étant donné l'excellente collaboration établie à ce jour, je suis convaincu que nous pourrons surmonter ce problème complexe, dans la difficile conjoncture actuelle.

PRÉSIDENCE DE M^{ME} ROBERTA ANGELILLI

Vice-présidente

Algirdas Šemeta, *membre de la Commission.* – (EN) Madame la Présidente, je suis enchanté de pouvoir m'adresser à vous aujourd'hui, avant que le vote de jeudi vienne clôturer votre première lecture du projet de budget 2010.

Permettez-moi, avant tout, de remercier le Parlement d'avoir repris bien des points de l'avant-projet de budget.

La Commission apprécie que le Parlement insiste pour que ce budget soit considéré comme un outil qui nous permettra d'affronter la crise en stimulant la croissance économique, la compétitivité, la cohésion et la protection de l'emploi.

La Commission se réjouit qu'en première lecture, il ait tenu compte de la lettre rectificative qui préconise l'augmentation des dotations pour la Palestine, le changement climatique et les mesures d'accompagnement des pays ACP.

Pour ce qui est des questions qui sont au cœur de l'actuelle procédure budgétaire, la Commission comprend parfaitement que le Parlement fasse passer en priorité le financement de la deuxième phase du plan européen de relance économique. Permettez-moi de vous dire qu'elle partage ce point de vue et je comprends la logique qui motive les amendements «à astérisque» du Parlement relatifs au plan de relance, dont le but est de relever l'actuel plafond des dépenses.

La semaine prochaine, la Commission présentera un train de mesures afin de couvrir les besoins liés au plan de relance pour qu'une solution concertée puisse être trouvée lors de la conciliation de novembre.

À ce stade-ci, elle n'a pas encore trouvé toutes les ressources financières nécessaires aux projets énergétiques exigés par le plan de relance en 2010. Cependant, elle fera tout ce qu'elle peut pour identifier les sources possibles afin de combler le manque éventuel, avant la réunion de conciliation.

La Commission s'inquiète des problèmes que connaît actuellement le secteur laitier. Elle a acté la proposition du Parlement d'instaurer un fonds laitier spécial et la position des ministres de l'agriculture. Suivant en cela la suggestion faite hier par ma collègue, M^{me} Marianne Fischer Boel, il sera proposé dans la lettre rectificative de la semaine prochaine sur le budget 2010, que 280 millions d'euros soient attribués aux producteurs laitiers pour les aider à surmonter les conséquences immédiates de la crise.

Cette nouvelle proposition aura un impact sur les sommes initialement prévues pour compléter le financement du PREE mais, je le répète, la Commission déploiera tous les efforts possibles pour tenter de trouver les ressources nécessaires avant la réunion de conciliation.

Je voudrais maintenant attirer votre attention sur des points qui, dans la première lecture du Parlement, nous posent problème.

Le Parlement européen propose une hausse globale des paiements de près de 10 % par rapport à 2009, soit 4 % de plus que ce que suggère la Commission. Bien que je partage sa volonté de soutenir la croissance économique par des programmes communautaires, les montants en paiements doivent être raisonnables et leur exécution ne peut entraver la saine gestion des finances. À ce stade-ci, la Commission n'a aucune raison de renoncer aux prévisions qui figurent dans l'avant-projet de budget.

Pour ce qui est de l'appui administratif des programmes de dépenses, ce qu'on appelle les lignes «BA», je comprends le souhait du Parlement d'adopter une approche plutôt restrictive dans les circonstances actuelles. Toutefois, pour que le budget soit correctement exécuté, il faut libérer les moyens administratifs nécessaires à la gestion des enveloppes financières croissantes des programmes. La Commission espère que ce problème pourra être réglé en deuxième lecture.

Le Parlement a également voté une série de réserves qui, si elles sont maintenues dans le budget final, auront un effet adverse sur l'exécution de celui-ci. Au cas où la réserve pour les salaires est maintenue, elle portera préjudice à l'embauche de fonctionnaires pour remplacer les personnes qui quitteront la Commission en 2010.

Je conclurai en vous assurant que, conformément à l'Accord interinstitutionnel, la Commission fera connaître sa position sur les amendements du Parlement au début du mois de novembre, par le biais de la lettre dite «d'exécutabilité». J'espère que le Parlement en tiendra compte en deuxième lecture.

La Commission continuera à servir d'honnête intermédiaire et fera tout ce qu'elle peut pour que la procédure budgétaire trouve une issue favorable. N'oublions toutefois pas que le financement de la deuxième tranche du PREE reste un véritable défi et exige des efforts convergents. Je compte sur votre aide pour que le résultat soit satisfaisant et équilibré.

Annemie Neyts-Uyttebroeck, rapporteure pour avis de la commission des affaires étrangères. – (EN) Madame la Présidente, J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de la commission des affaires étrangères.

La section IV du budget souffre d'un sous-financement récurrent. Année après année, au fil des mois, la Commission et le Conseil sont obligés de recourir à toute une série de mesures non-conformes aux méthodes budgétaires normales pour couvrir des besoins dont nous connaissions l'existence dès le départ. La Palestine en est, malheureusement, un exemple criant.

Ceci dit, je note certains éléments positifs. La stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique a reçu des fonds supplémentaires et les dotations d'une série de politiques en faveur de la démocratie et des droits de

l'homme sont à la hausse. Enfin, n'oublions pas qu'en 2010, il est probable (et souhaitable) que le service européen d'action extérieure entre en fonction. Il faut prévoir les fonds qui y seront nécessaires.

Gay Mitchell, rapporteur pour avis de la commission du développement. — (EN) Madame la Présidente, loin de moi l'idée de demander la faillite du budget communautaire. Je souhaite simplement que nous respections nos engagements à l'égard des pays en développement où meurent onze millions d'enfants chaque année. Comme nous, les populations de ces pays sont touchées par la crise financière, mais, en plus, elles ne bénéficient plus des transferts de fonds — d'un montant supérieur à celui de l'aide financière que nous leur accordons — de leurs proches vivant dans les pays développés et que la crise a également frappés. Ces populations souffrent doublement puisqu'elles pâtissent également du changement climatique.

Je ne souhaite qu'une chose: que nous tenions nos engagements à leur égard. Si notre PIB diminue, l'aide que nous leur accordons baisse d'autant. Respectons donc le pourcentage que nous nous étions engagés à leur verser. La clarté de la ligne budgétaire grâce à laquelle le Parlement doit pouvoir déterminer si oui ou non nous respectons nos engagements est, avec le principe d'additionnalité, une condition indispensable. Dès lors, ne demandez pas aux plus pauvres du monde de porter un fardeau qu'ils ne peuvent porter, je vous en prie!

Jean-Pierre Audy, rapporteur pour avis de la commission du contrôle budgétaire. – Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, Monsieur le Commissaire, chers collègues, la commission du contrôle budgétaire a rendu un avis avec de nombreuses suggestions. En une minute, je vous en présente trois.

La première concerne la recherche, notamment les sixième et septième programmes-cadres. Pour des raisons de sécurité juridique, il est souhaitable, Monsieur le Commissaire, que la Commission européenne s'abstienne de recalculer les états financiers des projets qui ont déjà été approuvés et réglés avec de nouvelles interprétations des critères d'éligibilité.

Nous demandons à nouveau à la Commission de ne pas s'écarter des méthodes comptables de calcul habituellement pratiquées et certifiées aux plans nationaux et international.

Le second point est la budgétisation des pensions du personnel de l'Union. Nous proposons que les créances sur les États membres au titre des pensions du personnel soient comptabilisées, soit environ 37 milliards d'euros cumulés au 31 décembre 2008.

Nous suggérons par ailleurs que ces pensions soient budgétisées pour leur montant exact et non pour les seuls montants payés, qui ne tiennent pas compte des sommes approvisionnées sur les retraites futures. Je réitère la proposition d'une étude sur la création d'un fonds de pension communautaire, et nous soutenons également l'Office de lutte antifraude qui doit être renforcé pour les opérations de contrôle à l'extérieur de l'Union.

Juan Fernando López Aguilar, rapporteur pour avis de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures. – (ES) Madame la Présidente, en commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, nous avons cherché à augmenter le budget consacré aux libertés, à la sécurité et à la justice qui est monté de 13,5 % depuis 2009.

Ce sont plus précisément les dotations des lignes consacrées aux frontières extérieures, à la politique de retour et de visa, à la libre circulation des personnes, aux libertés fondamentales et à la citoyenneté qui ont augmenté. Le financement du chapitre «Justice dans les affaires civiles et criminelles» est en hausse de 4,7 %.

Le budget pour le chapitre «Sécurité et protection des libertés» a, quant à lui, grimpé de 95 % depuis que le financement d'Europol relève du budget communautaire. C'est une nouveauté par rapport à 2009.

Nous avons adopté un amendement afin d'augmenter le budget FRONTEX et envoyons ainsi un message clair d'engagement à gérer le phénomène de l'immigration et tous les aspects des flux migratoires, dans le respect des droits de l'homme.

Enfin, il faut souligner que la commission a adopté un amendement budgétaire de 5 millions d'euros pour faciliter l'intégration des ressortissants des pays tiers. De ce fait, le poste correspondant au titre 18 sur la liberté, la sécurité et la justice est passé à 105 millions d'euros, ce qui facilitera le renforcement de la gestion administrative et financière des États membres.

Jutta Haug, rapporteure pour avis de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire. – (DE) Mesdames et Messieurs, il est de notoriété publique que la commission de l'environnement, de la santé

publique et de la sécurité alimentaire a déclaré à de nombreuses reprises – cette année encore – que les fonds communautaires sont loin d'être suffisants pour financer des programmes environnementaux efficaces, pour entretenir la biodiversité et lutter efficacement contre le changement climatique. Comme toujours, la raison qui pousse le Conseil à réduire encore d'avantages ces maigres ressources financières échappe à l'entendement. C'est pourquoi nous proposons d'en revenir à l'avant-projet de budget.

Il y a deux choses que nous devons parvenir à faire comprendre à la Commission. Premièrement, nous voulons qu'elle inclue sans plus attendre les «ressources affectées» des agences qui dépendent partiellement de ces rentrées – telles que l'Agence européenne des médicaments à Londres ou l'Agence européenne des produits chimiques à Helsinki – dans l'avant-projet de budget au lieu de les omettre et de dégager ainsi une marge artificielle. Deuxièmement, nous lui demandons de nous expliquer, dès que possible, comment elle financera la campagne antitabac *Help* quand le fonds communautaire du tabac sera épuisé. Comme vous pouvez le constater, l'histoire se répète.

Lena Ek, rapporteure pour avis de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie. – (SV) Madame la Présidente, la concurrence est rude à l'heure actuelle. Les pays en développement concentrent désormais 20 % des richesses mondiales et, dans 15 ans, ce pourcentage atteindra 34 %. En 2025 – dans 15 ans, donc – la Chine et l'Inde concentreront à elles deux 20 % des investissements mondiaux en recherche et développement. Non seulement ces investissements se font hors de l'Europe mais, en plus, en Europe, les instituts de recherche, les universités et l'industrie ploient sous la bureaucratie.

Nous sommes en présence de trois crises qui doivent être jugulées simultanément: la crise climatique, la crise de l'emploi et la crise financière. Selon la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie, pour y parvenir, il faut investir dans la recherche et l'innovation. Le Conseil et la Commission admettent qu'il s'agit là d'une priorité du processus de Lisbonne, du septième programme-cadre et du plan européen de relance économique. Toutefois, dans la pratique, leur conception de la pondération des priorités les mène à réduire les fonds de 7 %. Dès lors, je suis heureuse que le Conseil n'accorde pas une priorité encore plus grande à certains domaines de toute première importance!

C'est un jargon orwellien totalement inacceptable. Le financement de la recherche et du développement doit augmenter. Ensemble, nous devons réduire la bureaucratie et nous voudrions que le Conseil et le commissaire pour la science et la recherche portent toute leur attention sur la question. Mais nous souhaitons avant tout que de gros efforts soient faits au profit de la recherche et de l'innovation car ces domaines, bien plus que les réductions budgétaires, permettront de créer de l'emploi et d'assurer l'avenir et la compétitivité de l'Europe.

Cristian Silviu Buşoi, rapporteur pour avis de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs. – (EN) Madame la Présidente, en regard du budget 2009, la Commission propose une hausse modérée des lignes budgétaires couvrant la politique du marché intérieur et la politique douanière sans toucher aux fonds destinés à la politique des consommateurs. Dans le projet de budget 2010, le Conseil a réduit les montants, surtout ceux des lignes budgétaires qui financent le développement du marché intérieur. Je pense qu'en ces temps de crise économique, un marché intérieur opérationnel peut contribuer à la relance.

Dans le domaine de la politique douanière, le budget garantira des mesures de coopération et de coordination, renforçant ainsi la sécurité, la protection des frontières extérieures, la lutte contre le trafic illégal et la fraude tout en améliorant l'efficacité des procédures. J'estime qu'il faut donner la priorité aux mesures portant sur l'éducation des consommateurs et, surtout, améliorer leur éducation financière. La crise a montré l'importance d'une politique des consommateurs et, principalement d'une politique d'éducation qui les aidera à prendre des décisions économiques éclairées. Ces diverses raisons ont poussé la commission IMCO à demander une ligne budgétaire indépendante d'un million d'euros pour financer le programme SOLVIT. Ce dernier illustre à la perfection l'aide qui peut être apportée aux entreprises et aux citoyens. Enfin, une somme de d'un million d'euros a été fixée pour permettre la poursuite du projet pilote de supervision des mesures établies dans le cadre des politiques des consommateurs et pouvoir consolider le tableau de bord et les études de marchés y afférents au cours de la phase préparatoire.

Danuta Maria Hübner, rapporteure pour avis de la commission du développement régional. — (EN) Madame la Présidente, le budget 2010 doit permettre d'exploiter efficacement toutes les politiques européennes afin de sortir l'économie communautaire de la crise tout en préservant nos objectifs et engagements à long terme, en assurant une croissance durable, la cohésion économique et sociale et en assumant nos obligations à l'égard du monde extérieur et des pays candidats.

Dans le projet de budget, le Conseil a automatiquement réduit 36 lignes destinées à couvrir les dépenses administratives parmi d'autres lignes accompagnant l'instrument d'aide de préadhésion (IAP). L'argument

avancé, la faible absorption, ne tient pas puisque le cadre nécessaire à la mise en œuvre de l'IAP n'a pas pu être bouclé avant juillet 2009. À partir de 2010, la Commission européenne doit évaluer et approuver un grand nombre de projets d'envergure pour lesquels elle devra engager beaucoup de monde afin de disposer rapidement de l'expertise technique nécessaire. C'est aussi en 2010 que les opérations débuteront vraiment. La Commission devra alors procéder à des contrôles ex ante sur de très nombreux appels à projets et contrats.

Les réductions budgétaires mettent en péril la gestion financière saine de l'aide de préadhésion avec toutes les implications politiques que cela comporte. Nous devrions dès lors être disposés à accepter la requête de la Commission européenne de reprendre l'avant-projet de budget en la matière.

Elisabeth Jeggle, rapporteure pour avis de la commission de l'agriculture et du développement rural. – (DE) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, en tant que rapporteure de la commission de l'agriculture sur la question du budget, je voudrais remercier le rapporteur général, M. Surján, pour sa volonté de maintenir un dialogue permanent afin de trouver un compromis bien nécessaire puisque la politique agricole commune est, à ce jour, le seul domaine dont l'UE assume l'entière responsabilité.

L'augmentation les fonds consacrés à la distribution de lait et de fruits dans les écoles et à quelques autres projets est une bonne chose. Il y a deux ans, on allait jusqu'à qualifier le stockage et les restitutions à l'exportation d'outils du passé. Ils sont aujourd'hui indispensables pour surmonter la crise sur les marchés. C'est pourquoi, de 2009 à 2010, nous demandons une augmentation d'environ 81 millions d'euros pour le stockage et de 440 millions d'euros pour les restitutions à l'exportation. Nous voterons en ce sens, même si, dans le contexte actuel, c'est insuffisant.

De même, j'aurais préféré voir allouer au fonds laitier un montant de 600 millions d'euros. Les 300 millions que nous demandons aujourd'hui pour 2010 sont le minimum vital et je voudrais que ce montant soit inscrit au budget une fois pour toute, au titre du fonds laitier. Cela enverrait un signal correct et, qui plus est, important.

Les marchés agricoles sont dans une situation désastreuse. Pendant trop longtemps, la Commission a parié sur l'autorégulation. Or, ces marchés nécessitent, eux aussi, un cadre budgétaire, un cadre politique général et des règles.

Carmen Fraga Estévez, rapporteure pour avis de la commission de la pêche. – (ES) Madame la Présidente, je remercie le rapporteur et la commission des budgets d'avoir accepté tous les amendements déposés par la commission de la pêche.

L'amendement portant sur l'assouplissement des fonds destinés aux conseils consultatifs régionaux sur la pêche est, à nos yeux, d'une importance primordiale. Non seulement les sommes sont modiques mais, qui plus est, ces fonds sont laissés à l'interprétation et à la discrétion de la Commission dans une mesure telle que les conseils ne peuvent même pas utiliser le peu d'argent dont ils disposent. La requête nous a été faite par l'ensemble des sept conseils.

À nos yeux, l'amendement sur l'adoption d'une stratégie de lutte globale contre la piraterie est, lui aussi, fort pertinent. Cette stratégie devrait véritablement tenir compte du sort des navires de pêche qui, où qu'ils croisent, sont particulièrement exposés aux actes de piraterie.

En ce qui concerne la recherche et le septième programme-cadre, comme les années antérieures, nous avons été très prudents et demandé que le pourcentage des fonds alloués ne diminue pas, dès lors que la recherche dans le domaine de la pêche ne figure plus en tant que telle au budget mais que toute décision sur la gestion des pêcheries requiert la connaissance de l'environnement et des espèces halieutiques et que nous avons un nouvel objectif qui consiste à appliquer une approche basée sur les écosystèmes à toute législation relevant de la politique commune de la pêche.

Helga Trüpel, *rapporteure pour avis de la commission de la culture et de l'éducation.* – (*DE*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les représentants de la Commission et du Conseil, pourquoi les coupes sombres proposées par le Conseil auxquelles nous devons procéder année après année dans divers domaines politiques, sont-elles aussi stupides, déplacées et peu clairvoyantes? Parce qu'elles ne visent pas le bien commun européen, ce que je qualifie de contestable d'un point de vue politique. En tant que représentants du Conseil et des États membres, vous partagez une responsabilité européenne commune et les dépenses européennes sont consenties dans l'intérêt commun de l'Europe entière.

Il est inconcevable que les fonds consacrés à la formation et à l'éducation soient réduits à ce point. Parmi tous les programmes, le programme d'échange d'étudiants qui permet aux jeunes d'étudier partout en Europe

et de découvrir le monde est un de ceux qui ont connu le plus franc succès. Pourquoi, dès lors, en réduire le financement? Il faut en faire d'avantage pour la culture, pour les échanges culturels et le jumelage des villes qui donnent à l'Europe un visage plus réel et font accepter l'Europe à tous les échelons. Comment pouvons-nous réduire la dotation de la politique des communications alors que nous admettons qu'il faut absolument informer l'électeur et le citoyen des succès engrangés par l'Union européenne? Comme d'autres avant moi, je ne peux que constater qu'en termes politiques ces réductions sont totalement contre-productives.

Pervenche Berès, rapporteure pour avis de la commission des affaires économiques et monétaires. – Madame la Présidente, au nom de la commission économique et monétaire, je voudrais insister aujourd'hui sur deux points.

Le premier, c'est la question de la mise en place de structures de supervision à l'échelle européenne. Au lendemain de la crise, ou dans le cours de cette crise, chacun comprend que l'Union doit se doter de structures qui permettent de superviser les marchés bancaires, d'assurances et des valeurs mobilières. Nous avons eu un accord politique avec le Conseil à la fin de la précédente législature, qui portait sur certains montants, quant aux autorités qui doivent préfigurer les autorités que nous allons mettre en place aujourd'hui. Or, le projet de budget en l'état ne respecte pas cet accord politique qui a été conclu sous la précédente législature. Je souhaite que les amendements qui ont été redéposés soient adoptés pour nous permettre d'être au niveau de cet accord politique, qui avait été conclu pour que l'Union se dote enfin d'autorités de supervision.

Et puis, je voudrais insister sur la question de la politique fiscale. Là, les outils sont diminués alors même qu'il y a un appel à l'échelle mondiale pour mettre en place davantage de gouvernance dans le domaine fiscal. Si nous voulons vraiment lutter contre les paradis fiscaux, il faut que l'Union se dote aussi des moyens de mener cette politique avec cohérence. Or, ce n'est pas en diminuant la capacité de la Commission dans ce domaine que nous donnons le bon signal.

György Schöpflin, rapporteur pour avis de la commission des affaires constitutionnelles. – (EN) Madame la Présidente, Il s'avère que, depuis quelques années, les institutions de l'Union européenne sont bien trop éloignées des citoyens européens.

Étant donné que l'Union européenne est une instance démocratique et que les contacts avec les citoyens sont de l'intérêt de tous, ces derniers devraient être pleinement informés de ce que fait l'Union européenne et des raisons qui la motivent. Les citoyens sont partie intéressée à ses actes et elle est partie prenante de l'opinion publique européenne.

On peut garantir l'expression de cet intérêt mutuel de diverses façons. La communication en est un moyen important. C'est pourquoi il faut prévoir, dans le budget, un poste consacré à la communication qui permettra à l'Union européenne d'informer le public de ses activités.

Edit Bauer, rapporteure pour avis de la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres. — (HU) Au nom de la commission de l'égalité des genres, je profiterai de la minute de parole dont je dispose pour attirer votre attention sur un seul problème, celui de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes et de son financement. Nous avons établi cet institut à Vilnius, en 2007, à la suite d'une codécision du Parlement. On pourrait penser que, depuis, l'Institut a eu suffisamment de temps pour atteindre sa vitesse de croisière. Malheureusement, le problème est plus grave. N'y travaillent actuellement qu'un directeur et un assistant. Je remercie la commission des budgets et le rapporteur, M. Surján, d'avoir considéré que la proposition de la commission de l'égalité des genres de ne pas automatiquement réduire le budget en fonction des recettes de cette année était raisonnable. En effet, avec moins de moyens, l'Institut ne peut entamer ses activités et fonctionner correctement. Non seulement nous devons garantir une augmentation de la dotation annuelle pour couvrir les frais de personnel mais aussi constituer une réserve de financement des activités de l'institut qui lui permettra de jouer le rôle qui est le sien.

Alain Lamassoure, au nom du groupe PPE. – Madame la Présidente, je voudrais, en tant que président de la commission des budgets, réagir à la publication surprenante d'un projet de communication de la Commission sur la révision budgétaire. Le commissaire nous dira s'il s'agit d'une indiscrétion involontaire.

Mais je voudrais lancer une mise en garde. Même s'il ne comporte aucun chiffre, le contenu très novateur, et parfois provocateur, de ce texte paraît inapproprié pour une Commission en toute fin de mandat et pour un exercice de révision à mi-parcours de la convention pluriannuelle signé en 2006. Il est donc urgent que le président de la Commission précise son calendrier sur les propositions financières qu'il entend faire, soit au titre de la Commission sortante, soit au titre du nouveau collège. Changer les priorités budgétaires et donc politiques ne relève pas de la gestion des affaires courantes. La commission des budgets sera prête au débat,

mais sur la base de propositions émanant d'une Commission ayant toute sa légitimité, forte d'un mandat de cinq ans et prête à engager sa responsabilité politique sur des initiatives ayant une telle portée.

Francesca Balzani, au nom du groupe S&D. – (IT) Madame la Présidente, chers collègues, c'est précisément sur les questions budgétaires que le Parlement peut et doit exercer tout son pouvoir en tant qu'institution élue directement par les citoyens, pour garantir que cet instrument indispensable à la croissance, à la justice et à l'équité répond pleinement aux besoins des citoyens. Le budget doit être tangible et dynamique; il doit permettre d'écouter et de réagir.

En ces temps de grave crise économique et financière, nous nous devons d'assouplir autant que possible le projet de budget 2010 tout en nous assurant qu'il reste crédible, réalisable et palpable. Pour ce faire, il faut éviter de trop restreindre la flexibilité des ressources financières des prochaines années et de limiter les dépenses supplémentaires supérieures au plafond fixé dans les perspectives du cadre financier pluriannuel à des investissements relevant de priorités absolues. Le plan de relance en est un exemple.

Au nom du même objectif, afin de pouvoir arrêter un budget qui permette vraiment de satisfaire les besoins des citoyens, nous avons formulé des amendements sur les paiements pour libérer un maximum de ressources, avec effet immédiat.

Le budget européen se divise en deux parties: les engagements et les paiements. Les engagements traduisent des intentions politiques sérieuses et des actions concrètes. Par conséquent, conformément au projet de budget soumis par la commission des budgets, les crédits de paiements ont été portés à 127 milliards d'euros alors que le Conseil proposait 120 milliards d'euros et la Commission 122.

Conformément à cet objectif et à cette approche politique, notre groupe s'oppose fermement à la création de réserves qui ne sont pas de vraies ressources directement accessibles aux citoyens. La constitution de réserves de crise devrait être évitée lorsqu'elle n'est pas techniquement incontournable. En période de crise, rien ne sert d'aligner des chiffres, mieux vaut élaborer un budget utile et immédiatement exécutable.

D'autres questions méritent aussi toute notre attention. En tant que groupe, nous avons pris la responsabilité de redéposer l'amendement visant à augmenter la dotation du fonds laitier à 600 millions d'euros, comme cela avait été décidé à l'unanimité en commission de l'agriculture et du développement durable et donc en présence de tous les députés et de tous les groupes. Nous nous sommes également engagés à redéposer un amendement pour un projet de microcrédit doté d'un montant de 37 millions d'euros qui, précisons-le, ne menace en rien la mise en œuvre des autres programmes de la rubrique 2.

En temps de crise, le risque majeur est que les ressources budgétaires ne soient pas augmentées mais transférées d'une ligne budgétaire à une autre. Pour l'éviter, le Parlement, institution élue au suffrage direct dont le rôle diffère de celui du Conseil et de la Commission, doit afficher une prudence toute particulière, entre autres pour tout ce qui a trait au contrôle.

Anne E. Jensen, *au nom du groupe ALDE.* – (*DA*) Madame la Présidente, Je remercie tout d'abord M. Surján pour ce travail remarquable qui a permis de maintenir ensemble les différents éléments du processus budgétaire. On entend dire aujourd'hui que bien des États membres ont d'énormes difficultés budgétaires et que nous devrions éviter de dépenser trop. C'est vrai. Mais aucun budget public n'est soumis à un contrôle aussi strict que celui de l'UE. Le groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe soutient le résultat du vote en commission des budgets. Nous sommes favorables au projet présenté par M Surján.

À nos yeux, les priorités principales du budget 2010 sont: le financement des investissements dans les politiques énergétique et climatique au titre du plan de relance et le financement de la recherche et de l'innovation. C'est d'ailleurs selon nous l'orientation que devrait prendre tout budget communautaire à l'avenir. En d'autres termes, nous devrions nous concentrer sur ces domaines. Il est déplorable que ni la Commission ni le Conseil n'aient précisé d'où proviendront les fonds qui financeront les investissements du plan de relance; des investissements que préconisent le Parlement et les chefs d'État ou de gouvernement de l'UE. Il est révoltant que cela se reproduise systématiquement, lorsqu'on mentionne le montant des dépenses sans pouvoir dégager le moindre financement décent pour les couvrir. C'est pourquoi nous soutenons la proposition de M. Surján de passer en revue le cadre financier pluriannuel pour voir si les fonds en investissements énergétiques qui ne sont pas utilisés dans le budget agricole peuvent être réaffectés.

Le groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe défend aussi la proposition d'allouer 300 millions d'euros à un fonds laitier afin d'atténuer les effets de la crise actuelle sur les producteurs laitiers. Nous sommes aussi d'avis que la crise est aiguë et doit être jugulée. Personnellement, je ne suis pas favorable

à ce nouveau Fonds, car la Commission dispose d'autres outils d'assistance au secteur et qu'elle a déjà versé 0,5 milliard d'euros pour les financer. Outre cette somme, la commission de l'agriculture et du développement rural voudrait que 600 millions d'euros soient versés au fonds laitier. Les 300 millions d'euros votés en commission des budgets sont, à mon sens, un montant plus réaliste.

Le projet de budget supprime certaines économies proposées par le Conseil et offre une évaluation plus réaliste des besoins en paiements pour l'année à venir. En outre, la convention pluriannuelle s'est avérée être un cadre plus rigide et moins souple, surtout pour ce qui concerne la sous-rubrique 1a sur la recherche, l'éducation et le transport et la rubrique 3 sur la politique juridique, la politique d'asile, la politique culturelle, l'information et les affaires étrangères. Le plafond de la rubrique 4 devient, lui, progressivement, bien trop restrictif.

Je voudrais aussi remercier M. Maňka pour son travail sur le budget des autres institutions. Le budget du Parlement représente toujours 20 % du montant total des dépenses administratives de l'UE bien qu'il couvre aussi les indemnités des députés, en vertu du nouveau statut des députés. Notre groupe estime que nous devrions nous prémunir contre des augmentations excessives des attributions des partis politiques mais nous avons accepté le projet déposé. Mes remerciements vont également à M. Maňka qui a attiré l'attention sur les frais de traduction et sur la politique immobilière du Parlement. Il est grand temps que les institutions collaborent et qu'un rapport évalue la politique immobilière du Parlement au fil des ans. Nous le demandons depuis longtemps et pourrions finalement voir notre vœu exaucé.

Helga Trüpel, *au nom du groupe Verts/ALE.* – (*DE*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, à mon tour je remercie M. Surján et M. Maňka pour leurs efforts de collaboration. Permettez-moi de revenir sur la déclaration de M. Surján qui nous a dit que le Conseil voulait, avant tout, faire adopter un budget modeste. Selon nous, c'est à éviter à tout prix en temps de crise. Il faut avoir le courage politique d'agir et de consacrer plus d'argent à des investissements justes et durables pour l'avenir. Après tout, cette crise environnementale et économique s'accompagne d'une crise mondiale de la famine et de la pauvreté.

Pour pouvoir agir correctement, en tant qu'Européens, nous devons revoir nos objectifs politiques. Notre société doit devenir durable. Un nouveau Pacte vert est indispensable et la stratégie de Lisbonne nous invite à développer des technologies plus pérennes, vertes et efficaces, de nouveaux systèmes de propulsion et, bien-sûr, de nouveaux matériaux vraiment respectueux de l'environnement. Cela signifie qu'il faut investir davantage dans la recherche et le développement. Comme je l'ai déjà dit au nom de la commission de la culture et de l'éducation, l'Union européenne doit investir plus dans la formation et l'éducation; elle doit assurer une formation correcte des jeunes générations, de nos talents, parce qu'ainsi nous serons sûrs que l'argent est dépensé à bon escient et que l'investissement portera ses fruits, qu'il profitera autant aux personnes qu'à notre économie.

Toutefois, nous devons aussi remanier la politique des Fonds structurels pour en faire un outil environnemental qui sera appliqué lors de la modernisation des bâtiments et la définition de nouveaux concepts de mobilité durables. C'est ce qui fait du nouveau Pacte vert un défi absolu. Nous devons revoir notre politique agricole et la rendre plus écologique. Ceci dit, la production d'énergie peut également jouer un rôle majeur dans l'économie rurale et se faire dans le respect de l'environnement et de l'écologie. Pour le moment, je vois bien trop peu de projets mais nous devons aller de l'avant.

Permettez-moi de passer maintenant aux arguments concernant les producteurs laitiers. Les Verts sont d'avis que les producteurs laitiers doivent être aidés et que verser de l'argent ne suffit pas. Les fonds doivent servir des politiques adéquates. Il faut des quotas, de bonnes règles, des cadres et règlements adaptés. Si les 280 millions d'euros dont nous discutons doivent être utilisés immédiatement, ils doivent aller directement aux producteurs et à leurs organisations.

Nous voulons aussi redistribuer les fonds. Nous ne pensons pas qu'il soit bon de consacrer 449 millions d'euros aux subventions à l'exportation de produits laitiers parce que cela mine d'autres marchés, surtout les marchés africains. Nous proposons que les 300 millions ou plus que nous consacrons à la production de tabac soient réaffectés et vraiment mis à la disposition des petits producteurs laitiers. La solution serait bien plus écologique et profitable aux producteurs laitiers que les mesures actuelles.

Je terminerai par un commentaire sur le plan de relance. Nous finirons par le soutenir en deuxième lecture si nous recevons l'assurance que l'approche poursuivie est tout à fait verte et durable. Nous voulons une politique énergétique écologique. Nous voulons le haut débit pour les zones rurales et des réseaux d'électricité paneuropéens. Ces changements constitueraient un véritable pas vers une politique d'avenir. C'est ce que nous attendons des négociations dans les semaines à venir.

James Elles, au nom du groupe ECR. – (EN) Madame la Présidente, mes propos porteront sur le budget de la Commission et je félicite M. Surján pour tout ce qu'il a fait en tant que rapporteur général. En l'absence du coordinateur de notre groupe, M. Bokros, qui est en Hongrie pour un engagement de longue durée, il m'a été demandé de présenter la position du groupe. Si je ne me trompe, depuis que je suis député, c'est le troisième groupe dont je présente la position à l'Assemblée. Ce n'est pas moi qui change de groupe; ce sont les groupes qui changent.

Je soulèverai trois points et dirai, pour commencer que la situation générale est grave, comme en attestent les données financières et économiques. Le déficit de plusieurs États membres atteint un niveau historique comme l'a dit le président du Conseil. De fait, dans certains États membres, le débat ne porte plus sur l'attribution des fonds mais sur la mesure dans laquelle les dépenses doivent être réduites pour rétablir l'équilibre budgétaire. C'est le cas de mon pays. Le débat est, dès lors, fort hétérogène et il vise à nous permettre de déterminer comment assurer le bon fonctionnement de l'Union européenne.

Cependant, ici, nous débattons du budget. L'exercice de définition du budget 2010 ne fait que commencer. Nous n'en sommes qu'aux balbutiements mais, dans notre groupe, nous examinerons bien évidemment la nature des dépenses. Comme l'a dit le Commissaire à ce propos, il faut que les montants en dépenses puissent être exécutés raisonnablement sans être excessifs au regard du contexte général dans lequel nous nous trouvons.

Pour terminer, je reviendrai sur les propos de notre président, Alain Lamassoure, en commission des budgets. Nous devons profiter de l'occasion – nous sommes dans la première des cinq années que dure la législature parlementaire – pour nous tourner vers l'avenir et tenter de faire dire à la Commission quand nous obtiendrons la révision à mi-parcours, quelle en sera la forme, comment nous pourrons aborder non seulement cet examen mais également les perspectives financières futures, comme l'a expliqué M. Böge dans le rapport qu'il a présenté devant le précédent Parlement. Enfin, il faut arrêter les modalités d'un processus interinstitutionnel qui considère les tendances à long terme et fournit la bonne analyse budgétaire sans laquelle il sera difficile de planifier l'avenir.

Miguel Portas, *au nom du groupe GUE/NGL.* -(PT) Je commencerai par les aspects les plus positifs. Jeudi, nous voterons des autorisations de paiement pour un montant de plus de 3 milliards d'euros destinés aux Fonds structurels et aux programmes de nature sociale.

Effectivement, le Conseil conteste cette politique, car il estime que nous ne pouvons pas demander plus d'argent aux États membres. Que le ministre suédois me pardonne de qualifier cette approche de comptes d'apothicaire. Les circonstances sont exceptionnelles et j'estime que la Commission, le Conseil et le Parlement doivent avoir le courage de prendre le problème financier à bras le corps et d'adopter un budget lui aussi exceptionnel.

Le budget que nous adopterons jeudi ne nous permettra pas d'affronter la crise. C'est un budget ordinaire. Nous ne voulons pas d'une goutte d'eau dans un océan de lait. Il nous faut une nouvelle politique rurale. Les Fonds structurels ne suffisent pas pour nos régions, une politique sociale européenne complémentaire aux politiques nationales de chacun des États membres est nécessaire. En fin de compte, c'est du courage qu'il nous faut!

Il y a aujourd'hui autant de personnes en situation de pauvreté – 79 millions – qu'au début du siècle. L'incertitude règne quant aux mesures à adopter pour lutter contre le changement climatique. Nous devons aborder le point central du financement du budget européen et des futures perspectives financières. Telle est la question. Qu'on ne nous dise pas qu'il n'y a pas d'argent. C'est faux. En regardant autour de nous nous pouvons trouver de l'argent parmi les fraudeurs fiscaux, taxer les gains en capital sur les marchés financiers et aller voir du côté des paradis fiscaux.

Madame la Présidente, Messieurs les rapporteurs, le budget pose un problème tellement sérieux qu'il faut que nous, députés européens, montrions l'exemple en réduisant nos dépenses. J'ai fait des propositions quant aux frais de voyage. Actuellement, lorsqu'un/une député/e voyage, il/elle touche son salaire ainsi que le remboursement des frais de voyage en fonction de sa durée et du temps perdu. C'est ridicule et incompréhensible. J'espère que jeudi nous aurons au moins la décence de revenir sur cet état de fait.

Marta Andreasen, *au nom du groupe* EFD. – (EN) Madame la Présidente, il est incroyable qu'en ces temps de crise financière et économique, la Commission européenne propose une augmentation de près de 5 % du budget 2010.

Pis, alors que le Conseil avait mis en avant une réduction de quasiment 2 % dans l'avant-projet de budget, lors de sa première lecture en juillet, le Parlement propose désormais qu'il soit augmenté de 5 %.

Le budget 2010 excèderait alors 127 milliards d'euros en crédits de paiement, ce qui équivaudrait à 1,08 % du produit national brut de l'UE.

Est-ce de cette façon que ce Parlement entend rapprocher le budget des citoyens? C'est très bien de vouloir subventionner les Jeux olympiques spéciaux de Varsovie et de Grèce, le Festival olympique d'hiver de la jeunesse européenne en République tchèque ou même Xacobeo 2010, mais nos électeurs ont d'autres priorités dans la vie, comme payer leur emprunt hypothécaire et donner à leurs enfants une bonne éducation.

Le coût quotidien de l'Union européenne pour le Royaume-Uni s'élève actuellement à 45 millions de livres sterling par jour et l'augmentation proposée portera ce montant à 50 millions de livres, ou plus avec la réduction du rabais.

Croyez-moi, il existe bien d'autres priorités dans lesquelles le Royaume-Uni devrait investir cet argent. Maintenant que la Commission européenne a mis en garde la Grande-Bretagne contre le danger d'une faillite à cause du niveau élevé de sa dette nationale, ce pays serait heureux de bénéficier d'une réduction substantielle de sa contribution à l'UE. Je suis certaine que d'autres pays seraient heureux de profiter d'une réduction similaire.

Année après année, la Cour des comptes n'a pas été en mesure de nous donner satisfaction sur le caractère légal et régulier des dépenses liées au budget de l'UE; j'ai été particulièrement préoccupée par le manque de contrôle de l'argent des contribuables lorsque j'ai exercé les fonctions de responsable de la comptabilité de la Commission européenne en 2002.

Qu'à cela ne tienne, le Parlement veut mettre plus d'argent dans les coffres de l'UE. Ne comptez jamais sur moi pour voter en faveur d'une quelconque augmentation du budget. Si vous souhaitez subventionner des projets pour lutter contre la crise, vous devriez trouver des domaines dans lesquels le budget peut être réduit.

Angelika Werthmann (NI). – (*DE*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, la crise n'apparaît pas uniquement dans les chiffres, la chute des marchés et les milliards d'euros dépensés pour renflouer les banques et ranimer notre économie. Elle est aussi visible dans l'explosion des chiffres relatifs au chômage. Mais cette crise se voit surtout dans la peur et l'anxiété bien réelles des citoyens de l'Union européenne. Ils craignent pour leur emploi et ils craignent pour leur pension. Nos concitoyens s'inquiètent du changement climatique, de l'approvisionnement énergétique et de la restriction de leurs droits individuels au nom de la lutte contre le terrorisme.

L'UE peut contribuer positivement à calmer les craintes parfaitement fondées de ses citoyens, même si, à l'heure actuelle, il reste nécessaire d'accroître l'efficacité et l'efficience des processus concernés. À cet égard, je pense avant tout au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, dans le cas de Nokia, par exemple, ainsi qu'au Fonds de solidarité qui soutient les victimes du tremblement de terre en Italie. Pour faire en sorte que l'argent provenant de ces fonds atteigne effectivement les personnes intéressées, je pense qu'il est essentiel à la fois de repenser ces processus dans le sens d'une efficacité accrue et de garantir une supervision transparente, le Fonds d'ajustement à la mondialisation ne pouvant en aucun cas être confondu avec les aides de l'UE aux multinationales.

L'Europe garantit la paix et la prospérité depuis longtemps. Travaillons ensemble pour faire en sorte qu'elle continue à assumer ce rôle.

L'Europe c'est nous!

Hans Lindblad, président en exercice du Conseil. – (SV) Madame la Présidente, chers collègues, Monsieur le Commissaire, à la suite de légers retards, il me faudra quitter le Parlement dans quelques instants, mon vol décollant dans 45 minutes. Je veillerai à ce que tout ce qui est dit me soit transmis. Ce débat a été de bonne qualité. Les députés ont formulé de nombreuses suggestions pertinentes. S'il est difficile de fixer des priorités,

c'est pourtant notre devoir de les fixer. Concernant la recherche, je puis dire à M^{me} Ek que nous investissons 7,3 % de plus dans la recherche que dans le budget 2009, je pense que c'est beaucoup.

Dans sa proposition, le Parlement investit plus et accroît substantiellement les dépenses par rapport à 2009. Nous devons toutefois garder à l'esprit que l'UE se trouve en récession. Les finances publiques de l'Union européenne connaissent une baisse d'environ 7 %. Nous ne pouvons ignorer ce fait.

Le Conseil, lui aussi, investit plus, mais ses investissements sont aussi plus sélectifs. Nous investissons dans des mesures qui stimuleront la croissance et nous nous montrons plus sobres dans des domaines comme les dépenses administratives. Parallèlement, nous sommes heureux de voir que le Parlement prend également des mesures significatives dans ce domaine.

À la suite du débat d'aujourd'hui ainsi que des discussions que j'ai pu avoir auparavant avec des représentants du Parlement, je pense, comme la Commission, que nous serons en mesure dans les temps qui viennent de dégager un accord sur un budget véritablement satisfaisant.

José Manuel Fernandes (PPE). – (*PT*) Mesdames et Messieurs, je suis convaincu que le budget de l'Union européenne pour 2010 nous aidera à surmonter la crise économique que nous subissons actuellement. Le chômage est l'une des conséquences de la crise. C'est pourquoi je souhaite placer un accent tout particulier sur l'amendement que nous avons déposé pour renforcer le programme Erasmus dans le but de promouvoir et de faciliter la création de premiers emplois destinés aux jeunes.

Concernant le budget du Parlement, je suis plus qu'heureux que nos principales propositions aient été prises en compte, tant dans le budget lui-même que dans le projet de résolution. Notre objectif est l'excellence dans l'élaboration de la législation. Nous reconnaissons l'importance du multilinguisme, bien sûr, mais nous avons le sentiment que notre objectif premier est l'excellence dans l'élaboration des lois et, qu'à cette fin, nos députés doivent disposer des moyens nécessaires pour atteindre cet objectif.

Afin d'augmenter la transparence et la rigueur, nous avons proposé un budget de référence qui devrait être mis en œuvre au début de chaque cycle législatif. Nous avons aussi proposé des réserves pour cet objectif, l'objectif de transparence et l'objectif de rigueur, et donc des réserves dans le cas de la politique de communication, par exemple, que nous voudrions voir soumise à une analyse coût-bénéfice. Il faudrait également des réserves pour tendre vers la réduction de la bureaucratie existante, par exemple, concernant l'engagement des assistants, et nous souhaitons «obliger» l'Administration à contribuer à la réduction de cette bureaucratie. Nous marquons notre accord avec la politique immobilière et estimons nous aussi qu'il doit s'agir d'une politique à long terme.

Enfin, j'adresse mes félicitations aux rapporteurs László Surján et Vladimír Maňka. Mes félicitations particulières vont au rapporteur, László Surján, pour avoir résisté à la tentation de la démagogie concernant le fonds laitier, par exemple, pour avoir donné le meilleur de lui-même et ne pas avoir tenté l'impossible pour vendre à l'étranger.

Göran Färm (S&D). – (SV) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, la Présidence suédoise a critiqué la commission des budgets parce qu'elle souhaite augmenter les crédits de paiement dans les circonstances actuelles. En pratique, cette critique porte sur l'exécution du budget de l'UE. Je considère la critique absurde pour une série de raisons. Premièrement, les ministres des finances du Conseil ont toujours retenu les paiements dans une mesure telle que de larges parts du budget de l'UE ne sont jamais exécutées. Au lieu de cela, des montants importants sont remboursés aux États membres sous la forme de rabais. C'est absurde, parce que les crédits contenus dans le budget sont là pour être exécutés – et pas pour être reversés aux États membres. Nous sommes prêts à nous battre pour cela. Nous sommes dès lors en droit de nous demander si la politique de la Présidence ne consiste pas, en vérité, à faire de grandes promesses sous la forme de crédits qui ne sont jamais exécutés par la suite.

Deuxièmement, cette année, la controverse sur ce point est plus virulente qu'à l'habitude. Nous devrions par exemple augmenter l'exécution des mesures relatives au Fonds social qui portent sur la création d'emplois, le développement des compétences et d'autres mesures de cette nature.

La critique de la Présidence ne s'adresse pas uniquement au Parlement européen mais aussi à la Commission, parce que le gros de notre action consiste à supprimer les coupes sombres de la proposition budgétaire de la Commission dont le Conseil veut forcer l'adoption et, en outre, à nous concentrer sur les mesures de création d'emplois. Je note par ailleurs que la Présidence a critiqué le fait que la commission des budgets augmente certains crédits administratifs alors que la Commission nous critique pour la raison contraire, c'est-à-dire accepter certaines des coupes du Conseil. Notre ligne directrice constante a consisté à accroître les crédits administratifs qui s'avèrent nécessaires pour garantir l'exécution de politiques importantes – et pas les autres. Cette année, le débat budgétaire semble devoir tourner à l'affrontement entre le Conseil et la Commission.

Concernant le plan européen pour la relance économique, le budget de l'UE n'est pas d'une ampleur telle qu'elle lui permette d'être utilisé pour mener une politique de relance keynésienne. Il n'empêche qu'il peut

cependant être mis à profit dans certains domaines d'importance secondaire mais stratégiques, comme le plan de relance. Dans la mesure où le chômage est désormais élevé, il ne peut être que bon d'avancer des investissements qui allaient être consentis de toute façon et qui aident à faire de l'Europe un véritable marché unique – comme ceux relatifs aux infrastructures énergétiques. Pourtant, près d'une année après le lancement du plan, nous n'avons toujours pas de propositions tangibles de la part du Conseil ou de la Présidence suédoise concernant la provenance de l'argent. Nous sommes ouverts à la discussion, mais il est évident qu'il n'aurait aucun sens de prendre cet argent dans d'autres domaines prioritaires qui contribuent également à l'emploi, à l'apprentissage tout au long de la vie ou au développement énergétique et climatique, par exemple.

Il est regrettable que le ministre doive nous quitter, car j'avais une question à lui adresser. Je vais la poser tout de même et peut-être y répondra-t-il par d'autres moyens. La Présidence suédoise a affirmé que la stratégie pour la région de la mer Baltique constituait l'une de ses priorités. Mais elle n'a pas proposé de financement pour cette stratégie. Je trouve cela surprenant parce que cela signifie que tout ce qui doit être fait devra être financé à partir d'autres sources qui ont déjà été affectées à d'autres objectifs importants. Il n'y aura pas de contribution nette à la stratégie pour la mer Baltique. Sachant cela, je me demande comment la Présidence suédoise peut affirmer qu'elle considère la stratégie pour la mer Belgique comme une priorité. Nous voulons une affectation de 20 millions d'euros, l'équivalent de 200 millions de couronnes. C'est une contribution de poids.

Jacek Włosowicz (ECR). – (*PL*) Madame la Présidente, comme nous le savons tous, les postes principaux du budget relatif à l'exercice financier 2010, ainsi qu'une évaluation budgétaire, ont été établis dans une résolution du 10 mars de cette année. Dans sa résolution, le Parlement a fortement critiqué la faiblesse des marges disponibles dans la plupart des lignes du cadre financier pluriannuel. Il est alarmant de constater que, dans ce projet, le Conseil a procédé à des réductions encore plus significatives que dans le projet initial. Les disproportions qui en résultent entre les niveaux des engagements et des paiements étaient telles qu'elles contrevenaient au principe fondamental de la prudence.

Je m'attendais à ce qu'une attention particulière, pour ne pas dire l'attention la plus particulière, soit accordée à la crise économique à laquelle nous restons confrontés, mais, comme nous pouvons le voir, le Parlement doit se battre seul pour les intérêts des citoyens et les persuader que l'Europe n'est pas à l'origine des problèmes, et qu'elle pourrait trouver un remède efficace pour eux. C'est la raison pour laquelle je soutiens sans réserve ce projet, qui inclut des fonds relatifs à la mise en œuvre d'un plan de relance économique, et je pense que cela devrait être l'une des priorités du Parlement. Les coupes introduites par le Conseil limiteraient cependant la croissance et la création d'emplois, ou les rendraient tout simplement impossibles. Elles mettraient également un terme aux travaux visant à résoudre le problème énergétique de nos concitoyens. Dans le contexte de la crise agricole, par exemple, dans le secteur laitier, il n'existe aucune possibilité d'élargir les programmes qui soutiendraient la croissance de la consommation de produits agricoles, par exemple en popularisant la consommation de lait et de fruits dans les établissements scolaires.

Je pense par conséquent que, sous sa forme actuelle, ce projet de budget n'est pas en mesure d'atteindre les objectifs fixés par l'Union européenne. À partir des quelques problématiques que j'ai évoquées, il est déjà possible de voir qu'il existe des domaines du budget de l'UE qui permettent de surmonter les problèmes que nous avons à résoudre mais que, dans biens des postes, les entrées budgétaires font l'objet d'une planification historique, comme si la situation présente et les problèmes actuels n'existaient pas. Ils ne prévoient pas les défis futurs et, lorsqu'ils le font, les tentatives sont timides. Je pense qu'il nous incombe, en tant que Parlement, de tendre vers des décisions plus dynamiques quand nous réagissons aux problèmes qui surviennent en Europe, tout en veillant à rester transparents dans notre gestion des fonds. C'est ce que nos électeurs nous ont chargé de faire il y a six mois.

PRÉSIDENCE DE M^{ME} DAGMAR ROTH-BEHRENDT

Vice-présidente

Jürgen Klute (GUE/NGL). – (*DE*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, les effets de la crise économique mondiale dans laquelle nous nous trouvons ne peuvent pas encore être prévus. Nous devons être conscients que la crise n'a pas encore frappé le marché de l'emploi avec toute sa force. Que fait l'Union européenne dans cette situation où de plus en plus de personnes sont menacées par la pauvreté et le chômage et craignent pour leur survie? L'Union européenne décide de nouveaux domaines prioritaires dans son budget. Ou, pour être plus précis, elle ajuste ses finances en faveur d'un bouclage de ses frontières, en faveur de projets militaires «hi-tech» et en faveur d'une surveillance toujours plus sophistiquée des citoyens européens.

Croyez-le ou non, le domaine de la liberté, de la sécurité et de la justice bénéficiera d'une augmentation de 16 %. Le fonds qui sécurise les frontières extérieures recevra quant à lui, l'année prochaine, un montant en augmentation de 12 %. Les dépenses pour la recherche militaire stratégique dans le domaine de la sécurité doublent et atteindront désormais un total de 215 millions d'euros.

Du point de vue du groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique, cette tendance signifie que l'UE se détourne de son idée fondatrice, celle d'un projet de paix pour l'Europe. Ce projet de budget s'inscrit au contraire dans la logique du traité de Lisbonne, qui oblige les États membres à moderniser constamment leur appareil militaire et à sécuriser leurs frontières extérieures.

La Gauche européenne demande au contraire que l'Union européenne applique une politique de paix cohérente. Nous appelons à la création d'une agence pour le désarmement, en lieu et place d'une agence pour l'armement. L'Europe doit concentrer ses ressources sur des stratégies de résolution des conflits civils comme un corps civil européen de paix et promouvoir la recherche indépendante sur la paix et les conflits. À nos yeux, ce budget nous oriente de plus en plus vers la guerre et non pas vers la gestion de crise et la Gauche du Parlement européen n'accordera donc pas son soutien à ce budget.

Bastiaan Belder (EFD). – (*NL*) Madame la Présidente, le budget 2010 a été élaboré dans des circonstances économiques et financières particulières. Le rapporteur, M. Surján, souhaite fixer des priorités budgétaires, ce que j'apprécie beaucoup. Je le soutiens quand cette volonté porte sur des tâches centrales de l'Union européenne et sur des lignes qui revêtent une importance particulière dans la relance économique. En revanche, le résultat, dans l'ensemble, se résume trop souvent à des dépenses accrues, même si le Conseil a déjà procédé à des coupes moins rigoureuses dans le projet de budget que d'autres années.

Je voudrais explicitement remercier M. Surján pour son attitude manifestement ouverte et constructive concernant mon amendement visant à améliorer les soins à l'enfance, en particulier la désinstitutionnalisation. Cet amendement, qui concerne le Fonds social européen, a été adopté grâce à un large soutien au sein de la commission. L'Union européenne et les États membres doivent contribuer à faire en sorte que les enfants en institution puissent grandir dans la mesure du possible dans des familles. En cette période où nous nous concentrons sur des mesures économiques, nous ne devons pas oublier des dépenses de grande importance sociale comme celles-ci. Faute de quoi ce seront ces enfants qui souffriront en ces temps économiquement difficiles, et ce serait indigne de l'UE.

Daniël van der Stoep (NI). – (*NL*) Madame la Présidente, les députés de cette Assemblée parlent souvent de solidarité entre les États membres; bien entendu, puisqu'il est facile de faire montre de solidarité quand l'argent vient de la poche des autres.

Les chiffres relatifs à 2008 ont été publiés le 23 septembre. Une fois de plus, les Néerlandais, plus que n'importe quel autre peuple européen, sentent à quel point l'infâme rêve europhile mange leur feuille de paye. Le public néerlandais – le cancre de la classe – est une fois encore, et nous n'en doutions pas, le premier contributeur net. Chaque citoyen néerlandais paye chaque année à l'Europe la somme effarante de 267 euros.

Le Parti pour la liberté (PVV), le premier parti des Pays-Bas d'après les sondages d'opinion, poursuivra son combat contre cet état de fait. Il est également scandaleux que les Pays-Bas soient le troisième payeur, après l'Allemagne et l'Italie, en termes de contribution nette en 2008. Le Parti pour la liberté veut faire en sorte que le public néerlandais ne soit pas traité plus longtemps comme le tiroir-caisse de l'Europe.

Arrêtons de donner de l'argent aux pays corrompus, au Fonds pour la mondialisation et au Fonds de cohésion, au cirque du déménagement et aux projets gauchistes, et rendons aux boulangers, aux bouchers et aux épiciers néerlandais l'argent qu'ils ont gagné à la sueur de leur front. Car, après tout, il y a fort à parier que les citoyens néerlandais soient les victimes du budget 2010 aussi et qu'il leur faudra plonger profondément dans leurs poches, pendant que les députés de 19 des 27 pays ici présents continueront de jouer à Saint Nicolas avec l'argent des autres.

On appelle cela de la «solidarité» mais c'est en vérité un vol, pur et simple. Le PVV n'envisagera jamais d'adopter un budget pour l'Union européenne qui désavantage de façon aussi extrême et disproportionnée le citoyen néerlandais.

Salvador Garriga Polledo (PPE). – (ES) Madame la Présidente, si le traité de Lisbonne entre en vigueur, ce que nous espérons tous, à partir de janvier, nous aurons de nouveaux pouvoirs de codécision sur l'ensemble du budget, qui s'appliqueront aussi, cela va de soi, à l'agriculture. Peut-être serons-nous plus heureux en commission des budgets lorsque le Traité entrera en vigueur.

Quoi qu'il en soit, ces nouveaux pouvoirs entraîneront aussi de nouvelles responsabilités. Ces nouvelles responsabilités nous concernent tous, que nous soyons députés, membres du Conseil ou membres de la Commission. La première de ces obligations consiste à assumer les responsabilités et les engagements interinstitutionnels. Je citerai deux d'entre eux.

Premièrement, le financement du plan européen pour la relance économique. Une honte. Nous négocions depuis un an et nous n'avons pas encore été capables de garantir 5 milliards d'euros au sein d'un budget global de l'Union européenne qui s'élève cette année à plus de 130 milliards d'euros.

Nous ne sommes toujours pas parvenus à trouver une solution. Premièrement, nous avons perdu un excédent budgétaire de 2008 et le financement n'est même plus garanti. Si le Conseil tente d'économiser sur d'autres postes, nous allons devoir négocier depuis une position clairement désavantageuse, car l'engagement antérieur impliquait un financement des activités du plan de relance avec de l'argent frais.

Le deuxième point concerne le fonds de compensation pour les produits laitiers. Nous devons nous conformer aux principes, aux besoins de la discipline budgétaire, qui requièrent que subsiste une marge dans la catégorie 2. Le Conseil et la Commission viennent d'accepter 280 millions d'euros.

Je voudrais poser une question à la Commission, car il est crucial que nous sachions ce que nous voterons d'ici deux jours. Est-ce que ces 280 millions d'euros que nous avons acceptés, que vous avez acceptés, proviennent de ce qui n'a pas été dépensé en 2009 ou pouvons-nous partir du principe que vous faites des engagements relatifs à l'argent de 2010 sur lesquels cette Assemblée n'a pas encore voté? Nous estimons que cette question exige une réponse immédiate du commissaire.

En tout état de cause, ces 280 millions ne font pas partie du fonds laitier, nous parlons plutôt d'une intervention ponctuelle. Le fonds laitier constitue une autre intervention à long terme qui implique une restructuration et un engagement financier de la part de la Commission et du Conseil.

Ingeborg Gräßle (PPE). – (*DE*) Madame la Présidente, les félicitations de mon groupe à notre rapporteur sont d'autant plus chaleureuses que, tout au long de ce budget 2010, nous avons mis en place un état des travaux en cours. Le budget est un instantané dépourvu de certains éléments d'importance qui découleront du traité de Lisbonne, y compris les obligations qui nous seront imposées par le Traité, si bien que nous travaillons en partant du fait que nous pouvons et devons revisiter ce budget assez rapidement, même si, pour le moment, la discussion s'oriente plus vers les droits du Parlement et moins sur le contenu du budget.

Le président en exercice du Conseil a déclaré que le financement de la recherche bénéficierait d'une augmentation de 7,3 %. Nous avons notre rôle dans ce résultat. Nous soutenons cette augmentation parce que nous avons besoin de financements supplémentaires pour l'innovation et parce que c'est de cette manière que nous devrons gagner notre argent à l'avenir. Parallèlement, nous devons pourtant prendre en considération les règles en vertu desquelles nous mettrons ces sommes à disposition et nous assurer que nous ne le débloquons pas de telle façon que les chercheurs à qui il est destiné n'y auront pas accès parce qu'ils se perdent dans la complexité des règles. Je souhaiterais donc appeler à une collaboration accrue entre la commission des budgets et la commission du contrôle budgétaire.

La commission du contrôle budgétaire discutera jeudi de deux réserves qui ne sont pas passées en commission des budgets et je voudrais demander, en ma qualité de porte-parole de mon groupe au sein de la commission du contrôle budgétaire, que ces réserves soient approuvées. L'une des réserves concerne le personnel de la Commission et est spécifiquement liée à l'idée de la commission des budgets connue sous la dénomination de «staff screening» (inspection approfondie du personnel). À ce stade, nous sommes parfaitement informés sur 30 % du personnel de la Commission, mais nous ne savons rien des 70 % restants, qui ne sont toujours pas couverts. Cette réserve est destinée à obtenir des informations sur ces 70 % dont nous ne savons rien actuellement.

La seconde réserve concerne le règlement financier. C'est à la fin de l'année qu'aura lieu la révision prévue du règlement financier et l'objectif que nous poursuivons avec cette réserve est d'aider un tant soit peu la Commission parce que nous croyons qu'il faut des simplifications et que nous devons appliquer certaines des propositions du règlement financier. Je suis très reconnaissante au commissaire Šemeta pour le fait que sous sa direction la Commission a procédé pour la première fois à une consultation des récipiendaires des subventions portant sur le sujet «Obstacles et difficultés dans la procédure de demande». Je souhaite également plaider en faveur de cette réserve parce qu'elle est liée à l'OLAF, l'Office européen de lutte antifraude. Depuis novembre de l'année dernière, la Commission refuse de nous fournir un document de travail et a ainsi

empêché les consultations sur OLAF et sur sa base juridique d'avancer. Voilà donc pourquoi il est essentiel que nous obtenions une majorité en faveur de ces deux réserves.

La Présidente. – Merci beaucoup, Madame Gräßle. Comme vous vous adressez directement à la Commission, je voudrais encourager le commissaire à écouter attentivement ce que vous avez à dire. Cela rendra la réponse ultérieure beaucoup plus aisée.

Lambert van Nistelrooij (PPE). – (*NL*) Madame la Présidente, je souhaiterais contribuer à ce débat du point de vue de la commission du développement régional. C'est cette commission-là qui élabore la nécessaire politique orientée vers le citoyen, en particulier dans le contexte de la crise qui nous frappe actuellement.

Je souhaiterais commencer en remerciant M. Surján, qui a coopéré en répondant aux bons signaux. En temps de crise, il est inacceptable que des arrangements financiers – tout particulièrement dans la politique régionale – soient violés et des montants, réduits. Il est à mon avis excellent que cette situation soit aujourd'hui redressée.

En temps de crise, il est nécessaire de rester en alerte, et c'est ce qu'ont fait le Parlement européen et la Commission dans les propositions adoptées juste avant les vacances parlementaires. Nous sommes plus flexibles, nous pouvons présenter nos budgets plus tôt et nous pouvons investir plus dans les bâtiments et les logements efficaces au plan énergétique, par exemple.

Je me réjouis aussi des budgets supplémentaires prévus pour trois projets pilotes. Ces dernières semaines, des représentants des régions se sont rencontrés lors des Journées portes ouvertes de Bruxelles; ils ont déclaré qu'ils pourraient assurer une excellente utilisation de ces moyens en favorisant une meilleure participation aux politiques dans toutes sortes de domaines. C'est là la politique citoyenne que j'évoquais à l'instant.

Je viens d'entendre M. van der Stoep, un autre représentant néerlandais, dire qu'il rejette ces ressources. Prenons l'exemple des projets linguistiques transfrontaliers: ceux-ci promeuvent la participation des citoyens, une action que nous sommes heureux de soutenir. Il subsistait un petit problème, mais M. Surján y a aussi remédié d'heureuse façon. Il a été dit au cours de ce débat qu'il faudrait assurer le financement du «New Deal vert» au moyen de ces ressources, des ressources régionales.

Une politique durable est certainement une excellente chose, mais adopter une telle proposition dans sa totalité donne lieu à bien des attentes irréalistes dans les régions, ainsi d'ailleurs que parmi nos collègues. Nous avons précisé dans les règlements pour les Fonds structurels ce qui peut être fait en termes d'innovation, de politique durable et d'écologie. Il est donc souhaitable d'inclure ces éléments à titre d'exemple plutôt que de déclarer que nous adapterons le règlement à ces éléments.

Giovanni La Via (PPE). – (*IT*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, permettez-moi, Madame la Présidente, de remercier pour son travail la commission des budgets qui, eu égard aux besoins du monde agricole, a cherché à fournir un cadre global de ressources pour résoudre les problèmes des exploitants laitiers et du lait, qui concernent certainement de nombreux pays européens aujourd'hui.

La nécessité de disposer d'une marge minimale nous a cependant empêché de dépasser un montant de 300 millions d'euros pour le fonds laitier. Cette intervention n'en reste pas moins conséquente pour autant que ces ressources, comme il a été demandé au commissaire, soient bien des ressources supplémentaires et qu'il soit envisagé de prendre un ensemble de mesures appropriées. D'un autre côté, nous avons entendu d'autres groupes, désireux de jouer – en partie en tout cas – sur l'opinion publique, proposer un chiffre beaucoup plus élevé, sachant pourtant qu'il n'est absolument pas possible de débloquer de tels moyens, mais cherchant uniquement à envoyer ainsi un message déterminé au monde extérieur.

Permettez-moi par ailleurs de m'arrêter sur un autre domaine budgétaire qui nécessite une attention adéquate: la politique du logement à long terme. Lorsque le traité de Lisbonne sera en vigueur et du fait des nouveaux pouvoirs conférés au Parlement et de la nécessité évidente de resserrer nos liens avec les parlements régionaux et les nouveaux domaines thématiques, nous aurons besoin de plus de place dans nos bureaux bruxellois. Dans la mesure où 97 % des bâtiments actuels sont déjà occupés, je pense que nous devons mettre en place une politique sérieuse en vue de la construction d'un quartier européen encore plus vaste, apte à donner un clair sentiment d'unité à l'Europe grâce à une politique immobilière appropriée.

Damien Abad (PPE). - Madame la Présidente, je tenais d'abord à remercier le rapporteur, M. Surján pour le budget équilibré qu'il nous propose et qui répond au double défi du financement du plan de relance et de la mise en place d'un fonds laitier.

Pour ce qui est de la mise en place de ce fonds laitier à hauteur de 300 millions d'euros, tel que nous l'avons proposé au groupe PPE et à la commission des budgets, je voudrais vous faire deux remarques.

D'abord, permettez-moi de dénoncer la démagogie d'un certain nombre d'entre nous, qui demandent que ce fonds soit doté de plus de 600 millions d'euros, ce qui est tout simplement irréalisable et surtout irresponsable, car une telle somme entraînerait des coupes sèches de crédits sur d'autres filières agricoles ou compromettrait le financement de notre plan de relance.

En conséquence, le financement du fonds laitier se ferait au détriment de nos agriculteurs ou des chômeurs ce qui est, bien sûr, économiquement inefficace et socialement injuste.

Permettez-moi aussi de souligner mon étonnement, pour ne pas dire ma déception, de voir notre commissaire, M^{me} Fischer Boel, s'approprier la paternité exclusive d'un tel fonds dans les médias, comme si la commission des budgets n'avait point travaillé, ou encore que ses travaux ne servaient à rien.

Enfin, en tant que benjamin des eurodéputés français, je tenais à vous faire part de ma déception quant au financement du programme Jeunesse en action, puisque c'est paradoxalement en pleine crise économique que nous nous apprêtons, pour la première fois en dix ans, à réduire les ressources d'un tel programme.

Paul Rübig (PPE). – (*DE*) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, je suis d'avis qu'avec ce nouveau budget, nous sommes parvenus une fois de plus à développer de nouvelles stratégies. Je me réjouis que l'Assemblée ait décidé de soutenir l'initiative relative aux PME, à concurrence d'au moins un million d'euros en obligations et de 500 000 euros en paiements. Le commissaire Verheugen a promis d'utiliser ces fonds en conséquence.

Nous avons aussi augmenté la dotation relative au programme de recherche pour les petites et moyennes entreprises. Cette action est particulièrement cruciale dans une situation de crise et le programme SOLVIT sera lui aussi renforcé de manière conséquente. Celui-ci porte sur la capacité de passer au-dessus des frontières dans le marché intérieur, ce qui représente souvent un défi très difficile pour les petites et moyennes entreprises.

Je me réjouis que le programme Erasmus pour les journalistes soit finalement à l'ordre du jour et qu'Erasmus pour les jeunes entrepreneurs fonctionne convenablement.

Georgios Stavrakakis (S&D). – (*EL*) Madame la Présidente, bien qu'il soit communément accepté que les Fonds structurels et le Fonds de cohésion constituent le fer de lance de la lutte contre la crise économique, le Conseil se montre malheureusement contradictoire puisqu'il procède à des coupes sèches dans les crédits de paiement concernés.

À la différence du Conseil et de la Commission, nous nous efforçons de sauvegarder un financement adéquat pour le plan européen de relance économique en renforçant les infrastructures énergétiques ainsi que la recherche et l'innovation.

Parallèlement, nous devons sauvegarder la viabilité des infrastructures et des outils communautaires existants dans le secteur de la protection civile, en particulier en renforçant la capacité de réaction rapide de l'Union européenne en cas de catastrophe naturelle et ouvrir ainsi la voie à la création future d'une force européenne de protection civile.

Enfin, nous nous devons de souligner que le développement vert et le renforcement de la recherche et de l'innovation doivent être la composante fondamentale du budget communautaire pour obtenir un environnement propre et viable dans tous les secteurs.

Riikka Manner (ALDE). – (FI) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, je voudrais tout d'abord remercier le rapporteur pour son excellent rapport. Le plan de relance contre la crise financière et la crise laitière ont singulièrement compliqué la procédure budgétaire de l'exercice à venir. Nous avons encore des défis à relever et c'est avec grand intérêt que nous attendons, la semaine prochaine, la proposition de la Commission concernant le financement du plan de relance.

D'importantes questions ont été soulevées ici, dont certaines portent sur la crise du lait. Pour ma part, je voudrais juste souligner un point en particulier. Vu la situation économique, les États membres resserrent le cordon de leur bourse dans la perspective du prochain budget. Si la discipline budgétaire de la part des États membres se comprend partiellement lorsque l'économie est en déroute, il est inacceptable qu'au cours des dernières années il ait fallu reverser aux États membres des montants provenant du budget des Fonds structurels sous forme de crédits inutilisés. La raison de cette passivité est le Système de gestion et de contrôle,

qui doit être simplifié de toute urgence. Au vu de la situation économique, il est extrêmement important que les Fonds structurels soient exploités dans les régions les plus excentrées afin de soutenir les mesures de relance.

Derek Vaughan (S&D). – (*EN*) Madame la Présidente, durant la crise économique et financière, le pays de Galles a bénéficié de la politique de cohésion et des Fonds structurels au titre des lignes 1a et 1b. Donc, bien que le plan de relance soit bienvenu et certainement nécessaire, nous ne devons pas réduire maintenant des postes importants de la ligne 1 pour financer les 1,98 milliards de livres nécessaires. Je crains que cela puisse se produire et je crains aussi que les propositions en ce sens ne s'inscrivent dans le cadre d'une attaque plus large contre la politique de cohésion. Je fais ici référence au document relatif au contrôle budgétaire produit par la DG Budget, cité tout à l'heure par M. Lamassoure.

Je comprends que cette attaque inclut l'éventualité de renationaliser le financement de la convergence, d'affaiblir la concurrence et de dire «non» au statut transitoire des régions sortant de la convergence. J'estime que les députés doivent résister à cette initiative. Et je serais très heureux d'entendre l'avis de la Commission sur ces propositions, parce qu'elles porteraient préjudice à la politique de cohésion ainsi qu'à des lieux comme le pays de Galles et d'autres régions similaires.

Sidonia Elżbieta Jędrzejewska (PPE). – (*PL*) Madame la Présidente, nous sommes tous conscients de la situation difficile dans laquelle nous nous trouvons du fait de la crise économique et financière. Je suis donc particulièrement satisfaite que la commission des budgets et le rapporteur aient adopté une attitude positive concernant l'amendement sur la tenue des Jeux olympiques spéciaux. Les Jeux olympiques spéciaux, si je puis me permettre de donner une explication, sont des compétitions sportives destinées aux personnes souffrant d'un handicap intellectuel, qui leur permettent de jouer pleinement leur rôle dans la société et leur donnent la possibilité de s'exprimer. Je me réjouis tout particulièrement qu'il ait été possible d'organiser les Jeux olympiques européens d'été 2010 à Varsovie et les Jeux olympiques spéciaux mondiaux d'été à Athènes en 2011. Je souhaiterais profiter de cette occasion pour prier le Conseil d'adopter une attitude positive à l'égard de cet engagement financier, et pour demander à la Commission européenne d'apporter son aide dans les aspects pratiques relatifs à l'organisation de cet événement annuel.

Marek Józef Gróbarczyk (ECR). – (*PL*) Madame la Présidente, la proposition de budget doit être en prise directe avec la lutte contre la crise. La construction navale et le transport maritime comptent parmi les branches de l'industrie qui ont été très durement touchées par la crise mondiale. Par ailleurs, la Commission européenne, par sa politique restrictive, a contribué à la destruction de la construction navale en Europe. Pour ce qui concerne la Pologne, les actions de la Commission européenne ont détruit son industrie navale et mis des milliers de personnes au chômage. Cette façon de renforcer l'économie ne renforce que les économies d'Extrême-Orient. Aussi voudrais-je lancer un appel et souligner qu'il est crucial que le budget de l'année prochaine fournisse des fonds pour secourir cette industrie, j'entends la construction navale, à travers l'Europe.

Janusz Władysław Zemke (S&D). – (*PL*) Madame la Présidente, le budget de l'année prochaine prévoit également une augmentation du financement en matière de sécurité et de défense, ce qui a suscité des remarques et des réserves de la part de certains responsables politiques. Et ces remarques sont revenues durant le débat. Je voudrais donc poser une question très précise au commissaire: à quoi serviront ces fonds supplémentaires pour la défense? Concernent-ils une quelconque mission conjointe ou ces fonds supplémentaires sont-ils liés à la promotion de nouvelles technologies ou à la promotion de programmes militaires conjoints? Car si tel est le cas, je pense que ce serait un pas dans la bonne direction. En effet, l'armée peut aussi générer de nouvelles technologies et peut créer des emplois nouveaux et modernes. Je souhaiterais donc avoir plus d'informations sur ce sujet.

Seán Kelly (PPE). – (EN) Madame la Présidente, le gouvernement irlandais a récemment décidé de supprimer le REPS, le programme de protection de l'environnement rural. Ce programme, comme beaucoup d'autres, était cofinancé par l'Union européenne. Je voudrais savoir ce que devient l'argent quand il n'est pas utilisé par le gouvernement concerné, si cela arrive aussi dans d'autres pays; où va l'argent et comment est-il utilisé quand il n'est pas dépensé dans le pays auquel il était destiné.

Zigmantas Balčytis (S&D). – (*LT*) Je voudrais tout d'abord féliciter mon collègue, le commissaire Algirdas Šemeta, qui, avec l'approbation du Parlement, a participé probablement pour la première fois à un débat de ce type.

Cela dit, s'agissant du budget 2010, nous pouvons certainement tous nous accorder sur le fait que la situation a quelque peu évolué depuis notre débat sur le budget 2009. On a dit vraiment beaucoup de choses sur la solidarité, sur le règlement des problèmes liés à la crise financière actuelle. À mes yeux, le budget 2010 aurait dû être légèrement différent. Que nous le voulions ou pas, nous devons encore prendre en compte la situation réelle qui apporte chaque jour son lot de défis. Je voudrais féliciter le Parlement qui, très récemment, à Bruxelles – c'était il y a quelques jours – a accepté à l'unanimité de soutenir certains pays qui ont souffert de diverses catastrophes naturelles. Je pense que le même type de problèmes existe aussi dans certains des autres petits États de l'Union européenne qui manquent aujourd'hui de financement. Aussi suis-je vraiment convaincu qu'il conviendrait d'élaborer dans le futur des mesures spécifiques qui permettraient à ces États de sortir de la crise financière.

Algirdas Šemeta, *membre de la Commission.* – (EN) Madame la Présidente, je serai très bref. Avant toute chose, j'aurais voulu remercier tous les députés du Parlement pour leurs propositions concernant le budget 2010. J'espère que nous trouverons des solutions adéquates pour établir un bon budget 2010 au cours de la suite de la procédure budgétaire.

Je voulais simplement réagir concrètement à cette problématique très importante des fonds pour les produits laitiers et dire que ce qu'a déclaré hier M^{me} Fischer Boel correspond à l'engagement de la Commission de formuler une proposition sur certains montants, à savoir 280 millions d'euros. La Commission discutera de ce dossier la semaine prochaine et mettra sur la table une proposition concrète sur ce problème dans le respect du règlement. Voilà pour mes brèves remarques relatives à la discussion.

La Présidente. – Merci beaucoup, Commissaire Šemeta. Il restait quelques questions supplémentaires de la part des députés, mais je comprends que vous ne souhaitez pas répondre directement à M^{me} Garriga et aux autres députés. Peut-être voulez-vous répondre par écrit aux députés en question? Il ne fait aucun doute qu'ils apprécieraient beaucoup. M^{me} Gräßle, M. Garriga et beaucoup d'autres députés ont posé des questions supplémentaires.

László Surján, *rapporteur.* – (*HU*) Je voudrais d'abord m'adresser au Conseil même si le secrétaire d'État a dû nous quitter. J'approuve sans réserve sa déclaration concernant le fait qu'il y a un problème. Je suis aussi intégralement d'accord avec le fait que tout ce qu'il considère comme important, le Parlement le considère également comme important, comme l'éducation et la recherche. Nous nous rejoignons aussi largement sur les objectifs. En revanche, un profond fossé se creuse lorsque nous abordons les moyens à mettre en œuvre. Nous devrons de toute façon trouver un consensus à cet égard d'ici la mi-novembre. Le commissaire a dit qu'il se réjouissait des mesures que prend le Parlement pour restaurer les lignes qui figuraient dans le budget préliminaire de la Commission. Je voudrais lui demander de se rendre compte que cela ne concerne pas que quelques lignes. En fait, j'ai précisé que nous tentions d'adopter une position sur la base d'une approche nuancée.

Je dois pourtant citer quelques idées exprimées durant la discussion avec lesquelles je ne suis pas d'accord. Je ne puis accepter l'attitude qui consiste à parler de vol pour évoquer le transfert de montants d'un pays contributeur vers un autre pays bénéficiaire comme geste de solidarité. Je ne pense pas ce soit de ce problème qu'il s'agisse ici. L'Union européenne s'est construite en partant du principe que ses membres sont mutuellement solidaires. En fait, je connais un pays contributeur dont les dirigeants disent que leurs recettes se sont considérablement accrues grâce à l'élargissement, qui leur a ouvert les portes d'un immense marché.

Mesurer l'Union européenne en termes de rapport entre paiements et contributions n'a pas de sens. Ce procédé est fallacieux et trompeur, et il ruinera tout notre avenir commun. En outre, je voudrais attirer l'attention de mes collègues sur le fait que c'est avec le plus grand enthousiasme que certaines personnes ici présentes ont fait référence à chaque proposition en parlant au passé: nous avons soulevé ceci et résolu cela, et voilà comment ce sera. Ce que nous voterons jeudi est un projet et un message politique. Le message politique concerne la façon dont ce Parlement voudrait emmener l'Union européenne vers de plus verts pâturages.

Je voudrais aussi demander au Conseil de se rendre compte que ce que le rapporteur représente, ce n'est ni une opinion individuelle, ni l'opinion d'un parti, ni même l'avis de la seule commission des budgets. Nombreux sont ceux qui ont parlé et ils appartiennent à des commissions différentes, à des groupes politiques différents, mais tous portaient le même message: nous voulons un budget meilleur, plus pratique et plus fort. Mon temps est écoulé. Je vous remercie de votre attention respectueuse.

Vladimír Maňka, *rapporteur.* – (*SK*) Qu'il me soit permis d'exprimer mes remerciements pour ce débat au sein de l'Assemblée, ainsi que pour la coopération de la commission des budgets, des groupes politiques et au cours de la procédure d'arbitrage.

Je voudrais remercier le secrétaire général du Parlement européen et tous les représentants des directions générales du Parlement européen; nous travaillons ensemble depuis janvier, à la recherche des meilleures solutions pour faire la meilleure utilisation possible des ressources financières des citoyens européens. Je voudrais remercier les rapporteurs fictifs et les coordinateurs. J'ai eu le sentiment au cours de nos discussions que nous recherchions vraiment des solutions positives. C'est aussi grâce à vous que nous avons trouvé ces solutions et bon nombre d'entre elles font partie de mon rapport. Je voudrais remercier mes conseillers et le personnel de la commission des budgets. Les nombreuses discussions que nous avons eues avec les représentants de toutes les institutions nous ont aidés à développer une vision plus objective de la question et, surtout, nous avons découvert où chercher des solutions.

J'apprécie hautement l'accord dégagé à l'issue de la procédure d'arbitrage concernant la réalisation d'un audit organisationnel de la direction générale INFO et des services de sécurité. L'objectif consiste à évaluer si les moyens sont utilisés de la meilleure façon possible. Dans le passé, seule la Cour des comptes acceptait une inspection de son travail par des services extérieurs – et ce choix s'est avéré judicieux. Après l'audit, la Cour des comptes a réduit ses coûts administratifs et atteint des niveaux de productivité plus élevés.

La commission des budgets a également travaillé dans un esprit constructif avec d'autres institutions dans le passé. En ces occasions également, nous avons travaillé ensemble pour trouver les meilleures solutions possibles lorsque nous avons établi les budgets des institutions européennes. Lorsque les demandes des institutions se justifiaient, nous rétablissions certaines des demandes originelles que le Conseil avait réduites. Qu'il me soit permis d'applaudir à cette méthode de création budgétaire dans ces institutions qui créent d'ores et déjà leurs budgets non seulement sur la base du taux d'inflation mais aussi sur la base de leurs besoins réels

La Présidente. – Le débat est clos. Le vote aura lieu jeudi à 11 heures.

Déclarations écrites (article 149)

João Ferreira (GUE/NGL), par écrit. – (PT) Le projet de budget communautaire pour 2010 est beaucoup trop faible eu égard au fait que nous nous trouvons au beau milieu d'une crise économique et sociale qui a des effets considérables sur l'emploi et les conditions de vie de nombreuses personnes. Le fait qu'il soit inférieur de près de 6 milliards à ce qui avait été convenu dans le cadre financier pluriannuel pour 2010 est inacceptable. Considérant la réalité sociale difficile dans de nombreux États membres, notamment dans les pays dits «de cohésion» comme le Portugal, nous pensons que le budget devrait être révisé et accru de toute urgence. Nous avons donc formulé des propositions en ce sens, à savoir:

- un soutien financier accru pour les politiques structurelles et de cohésion;
- une réévaluation des règles N+2 et N+3 qui, à ce jour, ont entraîné une perte d'environ 106 millions pour le Portugal dans le cadre financier précédent;
- une augmentation du taux de cofinancement communautaire dans les Fonds structurels et le Fonds de cohésion.

Il est regrettable que d'autres propositions ayant un impact social et environnemental significatif n'aient pas été acceptées durant les discussions budgétaires, par exemple:

- un programme de développement pour l'industrie portugaise;
- un programme pour le soutien de l'industrie textile et de l'habillement;
- un programme pour soutenir les petites pêcheries côtières artisanales;
- une augmentation du financement du programme LIFE+.

Louis Grech (S&D), par écrit. – (EN) À la suite de l'adoption du budget 2010 et à la lumière des développements positifs intervenus en Irlande concernant le traité de Lisbonne, je pense que la nécessité se fait sentir d'un examen global de la procédure budgétaire visant à améliorer le processus dans son ensemble ainsi qu'à le rendre plus efficace, plus approprié et plus visible vis-à-vis des citoyens européens. À cet égard, je pense que cette révision doit avoir notamment comme objectif principal d'accroître la transparence dans

la prise de décision et durant la phase de mise en œuvre. À cette fin, nous devrions envisager l'introduction de normes de contrôle et de mécanismes statistiques uniformes dans les États membres afin d'obtenir des retours d'information de meilleure qualité sur les résultats atteints grâce au budget. En outre, la procédure budgétaire devrait présenter un meilleur équilibre entre la stabilité à long terme et la flexibilité pour répondre à des besoins en évolution, tout en préservant le principe de subsidiarité en apportant des avantages évidents et de la valeur ajoutée par rapport aux budgets nationaux. Il conviendrait aussi de poursuivre le développement de certains domaines politiques. L'Europe est aujourd'hui confrontée à des défis considérables découlant de la crise financière, du changement climatique, de l'approvisionnement énergétique, de la sécurité et de l'immigration. J'apprécie les efforts que déploie la Commission pour s'y attaquer, mais je pense que nous avons besoin d'une approche plus forte, plus coordonnée et plus holistique pour être efficace.

Cătălin Sorin Ivan (S&D), *par écrit.* – (RO) Préparer un budget n'est jamais une tâche facile, et encore moins pendant une crise économique. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle cette tâche prend encore plus d'importance. La gestion d'une crise de cette ampleur dépend aussi, au niveau de l'UE, de l'équilibre existant dans les négociations entre les institutions européennes habilitées. Il ne fait aucun doute que le Parlement européen a un rôle crucial à jouer dans ce débat. Le plan de relance économique et le fonds laitier ont été les deux problématiques au cœur des discussions sur le budget 2010. En un sens, ces problématiques ont souligné la rigidité du cadre financier pour 2007-2013, puisqu'il y a de nouveaux projets financiers et, donc, de l'argent frais. Le budget de l'UE doit pleinement utiliser les marges financières pour répondre à la crise économique. Ce budget n'aura pourtant qu'un impact limité si les États membres n'ont pas l'intention d'adopter une approche active pour obtenir l'accès aux ressources disponibles. Nous devons envoyer un message fort aux capitales d'Europe, et surtout à Bucarest, dans mon cas. Nos efforts ici pour obtenir autant d'argent que possible pour les Fonds européens sont vains si, dans nos pays respectifs, les pouvoirs en place ne prennent pas les mesures nécessaires pour accéder à ces Fonds et les utiliser efficacement.

Lívia Járóka (PPE), par écrit. – (HU) Mesdames et Messieurs, je voudrais profiter de l'occasion pour me réjouir du fait que le programme pilote pour l'intégration sociale des Roms proposé par le Parlement européen en 2009 se trouve toujours dans le budget communautaire 2010. La direction générale de la Commission européenne en charge de la politique régionale a lancé un appel à soumissionner pour le programme fin juillet. Son objectif consiste à concevoir des solutions originales et complexes pour gérer les problèmes très nombreux touchant les communautés roms. L'objectif explicite du projet est d'élaborer des mesures, sur la base de l'expérience existante, capables de promouvoir l'intégration des Roms par l'éducation, les mesures sociales et économiques, avec la coopération transfrontalière et le partage de bonnes pratiques.

Selon la proposition de départ du groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens), la pierre angulaire du programme est, d'une part, le développement de l'éducation de base et, d'autre part, la promotion du statut d'indépendant et l'octroi de microcrédits. En outre, des campagnes d'information et de sensibilisation seront également organisées en liaison avec le programme pilote. Ce projet, espère-t-on, fournira l'occasion d'élaborer des lignes directrices relatives à un plan d'action communautaire visant à l'intégration sociale des Roms et contribuera, par la diffusion des idées qui s'avèrent efficaces, à l'élaboration d'un plan d'action communautaire prenant la forme d'un règlement, dépassant le champ des instruments actuellement disponibles.

Jarosław Kalinowski (PPE), par écrit. – (PL) Je souhaiterais poser une question essentielle en termes d'économie et d'emploi, et pas uniquement dans mon pays. Nous attendons de recevoir dans un proche avenir une proposition de la Commission sur l'élargissement éventuel des droits antidumping actuellement imposés sur les importations de chaussures avec empeignes de cuir provenant de Chine et du Viêt Nam. Les positions des États membres dans ce dossier sont très divergentes. Au vu des niveaux élevés d'emploi dans cette branche, le maintien des droits actuels est absolument fondamental. L'élargissement de la législation existante ne donne lieu à aucune objection d'un point de vue technique. Je souhaiterais par conséquent que la Commission nous donne l'assurance qu'elle fondera sa proposition sur les conclusions substantielles d'une enquête, tout en notant que ce dossier sera une occasion de vérifier les promesses faites récemment par le président de la Commission concernant la protection de l'emploi.

Petru Constantin Luhan (PPE), *par écrit.* – (*EN*) Je me réjouis de la proposition de projet de budget pour 2010 puisque le rapport est équilibré et prend en considération les priorités de l'UE avec réalisme.

Deux points valent d'être soulignés – l'augmentation des paiements sur les lignes principales (FEDER, FSE, Fonds de cohésion) relatives au développement régional, et la création d'un «fonds laitier». Les augmentations des paiements ont de l'importance dans la mesure où elles donneront un coup de fouet à la mise en œuvre de la politique structurelle dans les États membres au bénéfice de tous les citoyens européens, tandis que la

mise en place d'un «fonds laitier» représentera un signal fort émis par les institutions européennes à l'adresse des agriculteurs européens.

La politique énergétique constitue le troisième point crucial dans le budget; ce domaine sera essentiel en 2010, année qui sera celle de l'adoption d'un nouveau plan pour l'énergie couvrant la période 2010-2014 et qui visera à renforcer la sécurité énergétique et la compétitivité de l'UE

Dans les prochaines années, la Commission devrait également considérer les investissements dans les infrastructures comme une priorité, notamment dans les nouveaux États membres, puisqu'ils produisent un effet positif sur la cohésion économique et territoriale.

Rareş-Lucian Niculescu (PPE), par écrit. – (RO) Créer le fonds laitier reviendrait à envoyer un signal important aux agriculteurs européens, en soulignant la préoccupation bien réelle des institutions européennes à l'égard de la crise endurée par le secteur laitier. Le marché du lait est l'un des marchés les plus volatiles et il a été durement affecté par la crise économique que nous traversons pour le moment.

Une solution aussi basique que la constitution d'un fonds pour soutenir la modernisation du secteur est de toute évidence préférable à une solution palliative comme un retour aux moyens traditionnels de contrôler la production par des quotas laitiers. Nous voudrions tous que la dotation financière soit plus élevée. Le montant proposé pour constituer le fonds, qui s'élève à 300 millions d'euros, correspond cependant au montant maximal compatible avec le plafond budgétaire. Si ce plafond était dépassé, il serait impossible au Conseil des ministres d'approuver l'établissement du fonds.

Parallèlement, il convient de prendre de nouvelles mesures pour relancer l'utilisation des fonds pour le développement rural par les éleveurs. Je pense que les mesures les plus utiles seraient celles liées à l'accès à l'information, à l'échange de bonnes pratiques et à la fourniture d'une formation sur la manière de demander ces fonds, qui sont actuellement sous-utilisés dans certains États membres.

13. Soutien à la gouvernance démocratique dans le cadre des relations extérieures (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle le débat sur la question orale au Conseil sur le soutien à la gouvernance démocratique dans le cadre des relations extérieures de Gabriele Albertini et de Heidi Hautala, au nom de la commission des affaires étrangères, et de Eva Joly, au nom de la commission du développement (O-0093/2009 - B7-0213/2009).

Heidi Hautala, auteure. — (FI) Madame la Présidente, je suis heureuse de l'importance accordée par la Suède au soutien à la gouvernance démocratique dans les relations extérieures sous sa Présidence. Au nom de la sous-commission des droits de l'homme, je voudrais insister sur le fait que la démocratie et les droits de l'homme sont inextricablement liés. Ce lien transparaît de manière évidente dans les différentes définitions existantes de la démocratie et je voudrais attirer votre attention sur le fait que, par exemple, les Nations unies ont tenté de définir la démocratie en 2005. La définition contient une longue liste d'éléments allant d'un système politique pluraliste à l'état de droit, en passant par la transparence du gouvernement, la liberté des médias, etc. Cette définition montre clairement que les droits de l'homme ne peuvent pas être dissociés de la démocratie.

L'Union européenne dispose d'un très large éventail de ressources pour promouvoir la démocratie dans le monde qu'elle peut utiliser, si elle le souhaite. La politique de développement toute entière et la politique étrangère et de sécurité commune couvrent tout ce spectre. Les ressources disponibles incluent notamment le dialogue avec d'autres pays, divers instruments financiers, la participation à des forums internationaux et l'observation des élections, autant d'éléments essentiels à nos yeux.

Dans certaines situations, nous devons également réfléchir à des mesures négatives. Je voudrais signaler à l'attention de la ministre Malmström que le Conseil «Affaires générales et relations extérieures» se prépare à examiner, la semaine prochaine, la levée de l'interdiction sur l'exportation d'armes vers l'Ouzbékistan. Je pense que tout indique qu'envoyer un tel signal serait une erreur, car l'Ouzbékistan n'a pas réellement entendu les demandes de la communauté internationale. La communauté internationale, en ce compris l'Union européenne, lui a demandé de mener une enquête internationale indépendante sur les événements tragiques et choquants du printemps 2005 à Andizhan, durant lesquels la démocratie a bel et bien été réprimée. Je voudrais également savoir ce que la ministre Malmström pense de cette situation. Comment pouvons-nous

promouvoir la démocratie alors que certains États membres veulent à présent lever l'embargo sur l'exportation d'armes?

Je voudrais également ajouter que la démocratie ne peut pas être exportée. Ce n'est pas un produit d'exportation. Ce n'est pas quelque chose qui peut être introduit de l'extérieur, raison pour laquelle je voudrais insister sur l'importance d'inclure la société civile dans le processus, ce qui permettra à la démocratie de se développer de manière en quelque sorte biologique: depuis les racines de la société.

Je voudrais porter à votre attention le fait que la Russie, partenaire de la coopération, refuse systématiquement d'autoriser la participation des ONG aux discussions avec l'Union sur les droits de l'homme. J'estime que nous ne pouvons plus accepter cette situation à l'avenir.

Pour terminer, je voudrais insister sur la nécessité d'accorder une priorité plus grande à la démocratie dans le programme des politiques étrangère et de sécurité et de développement de l'Union. Les ressources octroyées à l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme sont par exemple très modestes et nous devrions les augmenter.

Eva Joly, *auteure*. – Madame la Présidente, Madame le Président du Conseil, Monsieur le Commissaire et chers collègues, la démocratie et les droits de l'homme sont inextricablement liés. C'est le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales qui permettent *in fine* de reconnaître un régime démocratique.

On doit donc se féliciter de ce que le Conseil ait indiqué le 19 mai dernier que l'Union européenne devait adopter une approche plus cohérente en matière de gouvernance démocratique.

Les efforts réalisés jusque là ont en effet été largement insuffisants. Le conflit israélo-palestinien en est un exemple frappant. Alors que la mission envoyée pour observer les élections palestiniennes de 2006 avait reconnu la légitimité de leur résultat, l'Union européenne et ses États membres ont choisi de boycotter le gouvernement qui en découlait, tout comme ils ont boycotté le gouvernement d'union nationale formé ensuite pour sortir de cette impasse.

Où sont la cohérence et la crédibilité de l'Union européenne quand ses propres décisions s'opposent aussi nettement aux principes qu'elle affiche? Et que dire des États membres qui refusent de soutenir le rapport Goldstone? Ses conclusions sont justes et équilibrées et leur soutien par tous constituerait un pas vers la paix.

C'est cet espoir que les grandes puissances sont en train de ruiner et elles le ruinent par leur manque de courage et par leur manque de fidélité à leurs propres valeurs.

Organiser des missions d'observation électorales ne suffit donc pas, surtout lorsque l'on refuse par la suite d'en admettre le résultat. Il faut se montrer cohérents avec soi-même et mettre en place une approche globale de ces questions.

Le Conseil devrait adopter rapidement un programme d'action en ce sens, avec l'élaboration d'une véritable stratégie pour les droits de l'homme, qui s'imposerait à tous les niveaux de l'Union. Il s'agit d'énoncer clairement les priorités qui sont les nôtres et de les intégrer de façon concrète dans l'ensemble de nos instruments: politique étrangère, droits de l'homme et politique du développement.

Quel suivi mettons-nous en place dans les pays tiers où l'Union européenne observe les élections pour s'assurer du respect du pluralisme politique et de l'implication de la société civile sur le long terme?

Quelles sont nos exigences en ce qui concerne la mise en place d'une justice indépendante ou d'institutions transparentes et responsables devant leurs citoyens?

Le flou artistique entretenu autour de la place des droits de l'homme dans nos politiques est coupable et contre-productif. Il est temps de clarifier cela si nous voulons que l'Union européenne et ses valeurs les plus fondamentales soient mieux prises au sérieux au niveau international.

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* – (*SV*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, dans le consensus européen pour le développement, la définition du terme «pauvreté» est associée à de multiples dimensions. La pauvreté est synonyme d'absence de pouvoir, de perspectives d'avenir et de sécurité. Le développement est entravé par l'absence de liberté, laquelle est limitée en l'absence de démocratie. Il est difficile d'instaurer la paix sans démocratie. Par conséquent, il ne peut y avoir de développement sans paix. Tous deux requièrent le respect total des droits de l'homme. Ces concepts sont inextricablement liés, de sorte que nous avons besoin d'un cadre global cohérent pour exploiter au mieux les politiques et instruments existants afin de soutenir le renforcement de la démocratie.

Je voudrais remercier le Parlement européen pour l'énorme intérêt manifesté et son soutien à l'égard de ce travail. Après y avoir passé sept ans en tant que députée et membre de la commission des affaires étrangères, je suis on ne peut plus consciente de l'engagement inconditionnel du Parlement et de sa contribution réelle au renforcement de la démocratie dans le cadre des relations extérieures de l'UE.

Cette initiative, qui a été lancée par les Présidences tchèque et suédoise, a été examinée en plusieurs occasions par le Parlement, notamment avec ma collègue, M^{me} Carlsson.

Cette initiative trouve son point de départ dans le fait que le renforcement de la démocratie est un facteur déterminant non seulement pour la coopération européenne au développement, mais également pour la politique étrangère et de sécurité commune. C'est un fait incontestable. Cette initiative vise toutefois à aller plus loin. En tant qu'acteur international composé de 27 États membres et du Parlement européen et premier pourvoyeur d'aide au monde, l'UE a un rôle capital à jouer en termes de soutien à la gouvernance démocratique dans le cadre de ses relations extérieures. Ce rôle revêt une dimension symbolique dans la mesure où nous espérons que nos succès au niveau interne contribueront à inspirer nos pays partenaires du monde entier. Cette initiative doit cependant également fonctionner de manière pragmatique et opérationnelle. Le but est de s'assurer que nous utilisions pleinement les instruments à notre disposition au niveau des cadres juridiques et politiques de l'UE et de nos institutions de manière à la fois efficace et coordonnée.

Nous ne partons pas de zéro. Nous avons déjà fait beaucoup. Nous avons une certaine expérience en matière de soutien à la gouvernance démocratique dans le cadre de nos relations extérieures. Il s'agit d'un domaine prioritaire dans nos relations avec les pays ACP – inscrit dans l'accord de Cotonou -, ainsi qu'avec d'autres régions telles que l'Asie, l'Amérique latine et l'Europe orientale. Nous avons des règles solides en matière de droits de l'homme qui incluent le dialogue avec des pays tiers et sept stratégies européennes communes.

Mais il est clair que de nombreuses améliorations sont possibles. Nous pouvons faire plus. Nous pouvons faire mieux. L'essence même de la démocratie exige un nouveau cadre politique et la répartition actuelle du travail entre les divers piliers ne reflète pas nécessairement les besoins existants. Divers instruments sont utilisés en parallèle et pas toujours de façon très cohérente. Cette situation affecte l'impact de nos actions et pourrait également amoindrir notre visibilité et notre crédibilité, de même que limiter nos perspectives de coopération efficace. Nous voulons donc tout simplement renforcer la coordination et la cohérence de notre travail de soutien à la démocratie sans inventer de nouveaux outils ou modèles.

Comment obtenir un tel résultat? En identifiant des solutions concrètes permettant d'utiliser les instruments de l'UE de manière plus efficace au sein d'un cadre uniforme.

À cette fin, nous pouvons nous inspirer de certains de nos succès. Notre intervention dans les Balkans occidentaux en est un exemple. Elle combine des instruments des premier et troisième piliers et vise, parallèlement, à soutenir des réformes politiques, y compris le renforcement des institutions. C'est la raison pour laquelle la région est en train de devenir un environnement stable pour la démocratie. Les «deux casquettes» du représentant spécial de l'UE ont contribué à renforcer la coordination et la cohérence entre les divers instruments de l'UE. Nous devons cependant faire preuve d'humilité, car des défis majeurs nous attendent encore dans la région.

Je tiens à être claire. Certaines personnes – peut-être pas vous – craignent que cette initiative n'introduise une nouvelle conditionnalité dans l'aide au développement. Il s'agit évidemment d'un point sensible. Les discussions sur les droits de l'homme et la démocratie avec nos pays partenaires ne peuvent cependant jamais incorporer la conditionnalité.

Où en sommes-nous à l'heure actuelle? Les groupes de travail compétents ont entamé des discussions sur des propositions pour les conclusions du Conseil sur la base de diverses contributions. Nous nous appuyons sur le travail initié par la Présidence tchèque, qui a organisé une conférence spéciale sur l'UE et le renforcement de la démocratie.

J'ai également lu un rapport très intéressant de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, qui compare nos intentions en matière de renforcement de la démocratie et la façon dont celles-ci sont perçues par nos partenaires.

Il est trop tôt pour procéder à une évaluation de l'initiative, mais je voudrais souligner le fait que ce processus apporte déjà une valeur ajoutée. Les responsables des questions de développement et de droits de l'homme travaillent en collaboration plus étroite. Les discussions au sein des groupes de travail du Conseil sur le développement et les droits de l'homme se déroulent en parallèle ou lors de réunions conjointes. Ce fait à

lui seul apporte une valeur ajoutée et constitue un point fondamental de l'initiative tout entière. Nous travaillons sur l'adoption des conclusions du Conseil lors du Conseil «Affaires générales et relations extérieures» de novembre.

L'une des propositions examinées est la nécessité d'adopter des approches spécifiques à chaque pays basées sur une analyse approfondie de la situation d'un pays et qui soutiennent le renforcement de la démocratie au niveau européen, en influençant le choix de l'instrument adéquat.

Une autre proposition concerne la nécessité d'instaurer un véritable partenariat, basé sur le dialogue et les consultations, et dans le cadre duquel la démocratie est traitée comme un sujet distinct et les différents dialogues plus cohérents et mieux coordonnés.

Le soutien de l'UE aux processus électoraux dans le monde est important. Le Conseil et le Parlement européen partagent largement le même avis à cet égard. Nous partageons l'inquiétude que ressent parfois le Parlement quant à la nécessité d'«aller au-delà des élections». Le soutien aux élections doit s'inscrire dans le cadre d'un processus continu impliquant le suivi des développements politiques sur une longue période. Cela signifie que nous devons nous pencher sur ce qui se passe lors des préparatifs des élections, durant celles-ci et entre deux périodes électorales afin de garantir l'existence de mécanismes de responsabilisation opérationnels.

Je n'insisterai jamais assez sur le rôle de nos différents parlements nationaux – autrement dit, sur le rôle du Parlement européen et des parlements nationaux – dans le processus de renforcement de la démocratie. Nous devons les impliquer pleinement dans les activités de l'UE.

J'espère que le traité de Lisbonne entrera bientôt en vigueur. Ces nouvelles «règles du jeu» de l'Union renforceront la démocratie et l'efficacité de l'UE. Le Traité contribuera également à renforcer le rôle de l'Europe sur la scène internationale grâce à la création du service européen pour l'action extérieure. Après tout, l'idée à l'origine de celui-ci est de rapprocher les politiques extérieures de l'UE et de combler le fossé entre les travaux de la Commission et du Conseil de manière à ce que les politiques aillent dans la même direction. Parallèlement au service européen pour l'action extérieure, le cadre politique de soutien au renforcement de la démocratie sera amélioré afin que l'UE puisse soutenir de manière plus efficace les développements en divers endroits de la planète.

Le soutien de l'UE à la gouvernance démocratique est extrêmement important. L'incapacité d'un État démocratique à répondre aux besoins fondamentaux de ses citoyens et à stimuler le développement économique et social aura pour effet d'engendrer un mécontentement vis-à-vis du fonctionnement de la démocratie. Le gouvernement en question risque alors de perdre toute légitimité et tout soutien politique..

Je voudrais remercier les députés du Parlement européen pour avoir soulevé cette question. Vous apportez votre pierre à l'édifice au travers de votre engagement, de la législation, de vos relations et de vos contacts avec les parlements du monde entier et de votre participation aux missions d'observation électorale de l'UE. Vous êtes par conséquent un élément déterminant du renforcement de la démocratie et j'espère que le Parlement européen continuera de jouer ce rôle encore très longtemps.

Véronique De Keyser, *au nom du groupe S&D.* – Madame la Présidente, comment apporter la démocratie à un peuple? Eh bien, en s'appuyant sur la société civile, en la renforçant, en luttant contre la pauvreté et l'exclusion, en émancipant les femmes.

L'Europe n'a pas eu la naïveté de croire qu'on apportait la démocratie par les chars et les bombes, même si certains États ont pu tomber dans cette illusion. L'Europe doit donc assumer son rôle de soft power. C'est un rôle ingrat et difficile. Elle s'est dotée d'un Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme qui ressemble aujourd'hui à un nouveau-né. Il est fragile mais prometteur si on en prend grand soin. Les ONG peuvent y présenter des projets sans l'appui de leur gouvernement, et c'est important.

Mais c'est aussi sur le budget très limité de cet instrument que sont financées les missions d'observation électorale, missions essentielles qui, en une dizaine d'années, ont réussi à s'affirmer, mais pour lesquelles le Parlement a déjà demandé plus de moyens, plus de suivi, certainement – merci Madame –, mais aussi plus de cohérence politique dans le suivi de leur légitimité et là, j'appuie tout à fait les propos de M^{me} Joly à propos de certaines de nos missions. Il n'est pas normal qu'un pays qui s'initie à la démocratie par les urnes ne soit pas soutenu dans sa consolidation.

La démocratie est coûteuse, pensent sans doute ceux qui voient à court terme. Moins que la guerre, très certainement, et ce sont des données que le service des relations extérieures intégrera très certainement dans son fonctionnement.

PRÉSIDENCE DE M. LIBOR ROUČEK

Vice-président

Charles Goerens, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, est-ce qu'il y a démocratie sans liberté? Non. Est-ce qu'il y a liberté sans droits? Bien sûr que non. Ce qui nous ramène à la notion des droits de l'homme dans le présent débat.

Ki-Zerbo, un grand sage burkinabé, a répondu à cette question de la façon suivante: «Celui qui vit dans la pauvreté absolue n'a pas de liberté puisqu'il n'a pas le choix entre plusieurs options.» Pauvreté est donc synonyme de privation de liberté. Il y a donc une corrélation étroite entre liberté, démocratie et droits de l'homme.

Il n'est dès lors pas étonnant de voir nombre de références dans les textes de base qui régissent les relations entre l'Union européenne et les pays tiers, à commencer par la Convention de Cotonou, qui prévoit notamment une clause relative aux droits de l'homme et à la démocratie dans le cadre du dialogue politique avec les pays ACP. La promotion de la démocratie soulève donc des questions de fond liées à une conditionnalité intelligente.

Ces quelques constats nous amènent à conclure que la démocratie n'est pas à l'origine du développement, mais très souvent elle en est le résultat. Les partenariats entre l'Union européenne et les pays tiers ne peuvent pas ignorer cette évidence. Nous n'avancerons pas sans détermination, mais nous n'avancerons pas non plus sans patience. Nous comptons aujourd'hui un nombre important de pays qui sont en voie de démocratisation. L'Europe peut mettre à son actif d'avoir accompagné ces processus grâce à une stratégie qui intègre les impératifs de lutte contre la pauvreté, de codification des droits de l'homme, de promotion des principes démocratiques et de l'état de droit. Malgré toutes les critiques qui viennent d'être adressées à la politique et que je partage, je reste néanmoins convaincu que ce qui a fait ses preuves par le passé devrait aussi nous guider dans notre action future.

Richard Howitt (S&D). – (*EN*) Monsieur le Président, la démocratisation favorise la poursuite d'une politique pacifique, le changement politique et la gestion du pouvoir au sein de la société, de même que le respect des droits de l'homme. Le soutien de la démocratie sous-tend les objectifs de notre politique étrangère en matière de prévention des conflits et de réduction de la pauvreté. C'est pourquoi je suis heureux d'avoir présenté l'amendement parlementaire réclamant un consensus européen sur la démocratisation et je voudrais féliciter la Présidence suédoise pour son initiative à cet égard.

J'estime que la démocratisation doit influencer toutes les politiques de l'Union européenne en faveur des pays tiers. Je ne peux que condamner le groupe des Conservateurs et Réformistes européens lorsqu'il s'oppose au paragraphe 10 de notre texte et semble vouloir suggérer que l'Europe a le droit de dire une chose à propos de la démocratie et d'agir autrement à l'égard des pays non démocratiques lorsque cela l'arrange. Je ne suis pas d'accord.

Enfin, comme M^{me} Malmström l'a déclaré, le renforcement de la démocratie ne se limite pas à la tenue d'élections; il s'agit avant tout de créer une société civile pluraliste. C'est la raison pour laquelle l'UE doit financer des ONG dont la mission est d'accroître la participation des citoyens, de soutenir l'intégration des groupes marginalisés, de former les professionnels juridiques, de promouvoir la liberté d'expression et d'association et de renforcer les partis politiques au sein du parlement. Cela implique de soutenir un vaste mouvement civil.

Laima Liucija Andrikienė (PPE). – (*EN*) Monsieur le Président, permettez-moi d'aborder la question du renforcement de la démocratie chez nos voisins de l'Est. Ces pays ont connu ces dernières années une stagnation, voire, dans certains cas, un recul de leurs normes démocratiques.

La base même de tout régime démocratique, à savoir une société civile fonctionnelle – et j'insiste sur ce terme – fait pour l'essentiel défaut chez l'ensemble de nos voisins de l'Est. Je voudrais féliciter la Suède, qui assure actuellement la présidence du Conseil, pour avoir été l'un des instigateurs de la politique de partenariat oriental. Cette politique a en effet le pouvoir de rapprocher nos voisins de l'Est de l'UE. Cependant, à de nombreux égards, ce partenariat oriental ne réussit pas à offrir les encouragements nécessaires qui pousseraient ces pays à entreprendre des réformes longues et douloureuses.

Je voudrais poser la question suivante: quelle est la position du Conseil à cet égard? En d'autres termes, qu'est-ce qui est prévu? Avons-nous l'intention d'agir de manière plus énergique afin de renforcer la démocratie dans cette région et dans de nombreuses autres zones agitées et fragiles?

Heidi Hautala (Verts/ALE). – (FI) Monsieur le Président, pour terminer, je voudrais dire à M^{me} Malmström que, pour moi, l'Union fait preuve de deux faiblesses dans ses tentatives pour promouvoir la démocratie et les droits de l'homme partout dans le monde. Les États membres ont souvent des aspirations conflictuelles et différentes. L'interdiction des exportations d'armes vers l'Ouzbékistan en est un exemple: tous les États membres ne sont pas du même avis. Comment pouvons-nous poursuivre une politique commune de cette façon?

L'Ouzbékistan est également un exemple à un deuxième titre, lorsqu'il affirme que l'Union européenne n'a rien à lui enseigner en matière de démocratie et de droits de l'homme, car elle a son propre lot de défauts et problèmes. Comment mettre fin à cette politique de deux poids, deux mesures? Nous avons pour habitude de sermonner les autres, mais nous n'appliquons pas nécessairement ce que nous prêchons. Je pense également que l'idée que vous avez mentionnée d'une évaluation du niveau de démocratie d'une organisation a attiré l'attention sur cette politique de deux poids, deux mesures.

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* – (*SV*) Monsieur le Président, je voudrais adresser mes remerciements aux députés pour leur engagement à l'égard de cette question. Nous sommes totalement d'accord sur la nécessité de renforcer la démocratie dans le cadre de la politique extérieure de l'UE. Face à la crise économique que nous traversons actuellement, il est particulièrement important de ne pas oublier cette dimension. Nous savons que de nombreux pays en développement sont frappés de plein fouet par la crise. La récession provoque mécontentement et troubles sociaux. En l'absence d'institutions démocratiques parfaitement opérationnelles, la situation pourrait bien s'aggraver encore. C'est la raison pour laquelle il est important d'avoir des institutions démocratiques fiables et une société civile forte capables de faire face à de telles crises.

Le partenariat oriental est un instrument très important, notamment pour le renforcement de la démocratie. Nous y travaillons de manière intensive. Nous aurons une réunion des ministres des affaires étrangères en décembre et espérons pouvoir lancer de très nombreuses mesures spécifiques début 2010. Le partenariat oriental est un instrument important pour le renforcement de la démocratie chez nos voisins immédiats.

M^{me} Hautala a soulevé la question de l'Ouzbékistan, qui constitue un problème très grave. La situation des droits de l'homme est loin d'y être satisfaisante. Comme le sait M^{me} Hautala, le prolongement des sanctions requiert l'unanimité au Conseil. Or, à l'heure actuelle, cette unanimité n'existe pas. Nous sommes toutefois d'accord sur l'objectif, qui est de renforcer la démocratie et les droits de l'homme en Ouzbékistan. Nous espérons qu'un engagement plus ferme nous permettra de l'atteindre. Nous espérons pouvoir identifier des solutions alternatives pour le renforcement de la démocratie au moyen d'une évaluation continue de la situation des droits de l'homme et d'un examen du type de relations que nous devrions entretenir avec l'Ouzbékistan. Il existe d'autres moyens de pression qui pourraient s'avérer plus efficaces qu'un embargo sur les armes. Très peu de pays font le commerce d'armes avec l'Ouzbékistan, de sorte qu'un embargo sur les armes pourrait être davantage symbolique qu'autre chose. Nous pouvons peut-être trouver d'autres solutions. Mais comme je l'ai dit, l'unanimité est requise au Conseil, ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

Si l'UE veut renforcer sa crédibilité dans ses relations avec le monde extérieur dans le domaine des droits de l'homme et de la démocratie, elle se doit d'adopter également une position forte sur son propre territoire. Or, elle présente des défauts. Ceux-ci ne sont peut-être pas comparables avec les terribles injustices commises dans d'autres pays, mais l'UE présente des défauts internes. Nous devons dès lors faire preuve d'une vigilance constante à cet égard si nous voulons être crédibles dans nos relations avec le monde extérieur.

Pour terminer, je voudrais vous remercier pour ce débat et pour l'excellente résolution qui a été déposée par le Parlement. Je n'ai pas encore eu l'occasion d'examiner tous les amendements, mais je pense que la résolution présentée est de grande qualité. Elle s'accorde parfaitement avec les ambitions de la Présidence suédoise. Comme je l'ai dit, nous espérons être en mesure d'adopter les conclusions du Conseil lors du Conseil «Affaires générales et relations extérieures» de novembre. Nous attendons donc avec impatience la poursuite des discussions avec le Parlement sur ce dossier.

Le Président. – Le débat est clos.

Le vote aura lieu jeudi 22 octobre à 11 heures.

Déclarations écrites (article 149)

Proinsias De Rossa (S&D), *par écrit.* – (EN) Je soutiens sans réserve cet appel à la création d'un cadre plus cohérent et plus efficace pour le soutien de l'UE au développement de la démocratie, la promotion des valeurs démocratiques et le respect des droits de l'homme dans le monde. L'Union européenne elle-même a été fondée sur les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme. D'ailleurs, les critères de Copenhague qui définissent les conditions d'adhésion exigent des pays candidats qu'ils aient «des institutions stables garantissant la démocratie, la primauté du droit, les droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection». Le traité de Lisbonne renforce encore l'engagement de l'Union à poursuivre son action extérieure conformément à ses principes fondateurs. Un objectif essentiel de la politique étrangère et de sécurité commune est d'ailleurs de renforcer la démocratie, l'état de droit et le respect des droits de l'homme. Je demande la création rapide du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) non seulement en tant qu'aide à la démocratisation, mais aussi en tant que service démocratique tenu de rendre des comptes au Parlement européen. La démocratie est une valeur universelle. La démocratisation et la bonne gouvernance ne sont pas des fins en soi, elles sont également essentielles pour lutter contre la pauvreté et assurer la paix, la stabilité et un développement durable. La démocratie, le développement et le respect des droits de l'homme, y compris les droits économiques, sociaux et culturels, sont interdépendants et se renforcent mutuellement.

14. Heure des questions (questions à la Commission)

Le Président. - L'ordre du jour appelle l'heure des questions (B7-0212/2009).

Les questions suivantes sont adressées à la Commission.

Première partie

Question n° 21 de **Rodi Kratsa-Tsagaropoulou** (H-0311/09)

Objet: Pourcentage de femmes occupant des postes à responsabilités sur le marché du travail

Des statistiques récentes font état d'une sous-représentation persistante des femmes dans les postes à responsabilité sur le marché européen du travail: dans les plus grandes entreprises européennes, on ne compte en moyenne qu'une seule femme pour dix hommes au sein des conseils d'administration.

Que pense la Commission des initiatives prises par les États membres en vue de promouvoir la nomination d'un plus grand nombre de femmes dans les postes à responsabilités économiques? Quelles sont les bonnes pratiques qui ont été identifiées, notamment dans le cadre du fonctionnement du réseau européen des femmes dans la prise de décision politique et économique? La Commission est-elle favorable aux propositions tendant à fixer un pourcentage minimal de femmes au sein des conseils d'administration des grandes entreprises? Quelles propositions et initiatives compte-elle soumettre dans la perspective de l'évaluation finale de la feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que de la révision des lignes directrices de la stratégie de Lisbonne en 2010?

Vladimír Špidla, *membre de la Commission.* – (*CS*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, le nombre de femmes impliquées dans la prise de décisions a augmenté ces dernières années, mais le pouvoir dans les secteurs politique et économique reste fermement dans des mains masculines. Les conceptions stéréotypées du rôle des femmes et des hommes, la difficulté de maintenir un équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée et d'autres formes de discrimination affichée ou cachée sont autant d'obstacles qui empêchent les femmes d'accéder à des postes à responsabilités.

Au cours des dernières décennies, les femmes se sont impliquées davantage dans le processus décisionnel politique dans la plupart des pays de l'UE. Ces changements se font lentement et, malheureusement, le pourcentage total de femmes occupant des postes importants reste peu élevé. Dans le monde de l'économie, le pourcentage de femmes exerçant un pouvoir décisionnel n'est absolument pas satisfaisant. Dans le secteur privé, les conseils d'administration des entreprises européennes se composent à 90 % d'hommes. 3 % seulement de ces entreprises ont un conseil d'administration présidé par une femme.

La Commission est très soucieuse de promouvoir une meilleure représentation des femmes aux postes à responsabilités. Elle soutient les activités des États membres à cet égard en collectant, en analysant et en diffusant des données comparatives sur ce thème, en aidant les réseaux de parties intéressées et en encourageant le partage d'expériences et d'approches éprouvées au niveau européen. Le Réseau européen de femmes dans les postes décisionnels, créé par la Commission en juin 2008, souligne l'importance des mesures destinées

à promouvoir l'accompagnement (mentorat), à développer des réseaux de soutien aux femmes, à mettre en avant les femmes occupant des postes importants et à encourager les femmes à se porter candidates à des postes à responsabilités. En 2010, la Commission organisera des campagnes d'information et d'échange d'approches éprouvées.

La Commission constate avec satisfaction que de nombreux États membres ont lancé des initiatives visant à faciliter l'accès des femmes aux postes décisionnels, notamment à travers des événements culturels dans le secteur privé, des programmes éducatifs destinés aux femmes qui aspirent à des carrières au plus haut niveau, l'élaboration d'une charte ou d'un label pour les entreprises qui soutiennent l'égalité des genres, la création d'un code de bonnes pratiques dans les entreprises et des événements de promotion de l'équilibre travail/vie privée et de lutte contre les préjugés fondés sur le genre.

Des discussions sont actuellement en cours sur la question des quotas de femmes au sein des conseils d'administration des grandes entreprises. Dans ce contexte, je pense qu'il sera utile d'étudier l'exemple des pays scandinaves qui ont adopté cette approche radicale. Les États membres restent cependant tout à fait libres de choisir leur propre stratégie en fonction de leurs circonstances. Je tiens à souligner que l'article 141, paragraphe 4, du Traité autorise les États membres à adopter des «mesures prévoyant des avantages spécifiques» La Cour de justice européenne a toutefois adopté une interprétation étroite de cette option et interdit l'adoption systématique de telles mesures, exigeant que chaque cas soit analysé individuellement sur la base de critères objectifs.

La Commission prévoit de proposer un nouveau cadre stratégique pour l'égalité des genres vers le milieu de l'année 2010. Ce cadre s'accompagnera d'une analyse d'impact détaillée et prendra en considération les résultats de la mise en œuvre du plan existant pour la période 2006-2010. La promotion d'une plus grande représentation des femmes aux postes décisionnels doit être l'une des priorités de la Commission. Dernier point mais non des moindres, la Commission proposera, au début de l'année prochaine, une nouvelle stratégie pour la croissance et l'emploi post-2010. L'égalité des genres devrait compter parmi les éléments essentiels de cette nouvelle stratégie.

Mesdames et Messieurs, je voudrais souligner que l'égalité de représentation des femmes et des hommes n'est pas seulement un principe politique. Il s'agit également d'un principe économique, parce qu'une société qui n'utilise pas tous ses talents de la meilleure façon possible n'a aucune chance de continuer à se développer. Je dois donc dire clairement que l'égalité des genres et la représentation adéquate des femmes aux postes à responsabilités sont des facteurs intrinsèques de la compétitivité européenne.

Rodi Kratsa-Tsagaropoulou (PPE). – (*EL*) Monsieur le Commissaire, merci encore pour votre engagement à promouvoir l'accès des femmes aux postes à responsabilités. Ma question était cependant plus spécifique. Dans la perspective du réexamen des objectifs de Lisbonne et de l'évaluation de la feuille de route, la Commission européenne compte-t-elle proposer des mesures spécifiques pour remédier à la faible représentation des femmes aux postes à responsabilités dans le monde du travail?

La Commission compte-t-elle s'inspirer des modèles existants, comme par exemple le modèle norvégien auquel vous avez fait référence, pour élaborer des lignes directrices? Quel rôle la jurisprudence de la Cour de justice européenne, à laquelle vous avez fait allusion, joue-t-elle dans cette perspective? Cette jurisprudence va-t-elle encourager la Commission européenne à se prononcer en faveur d'une approche, ou au contraire l'en décourager?

Vladimír Śpidla, *membre de la Commission*. – (*CS*) Je vous remercie pour votre question supplémentaire. Je pense m'être exprimé clairement sur ce point, mais il faut néanmoins faire preuve d'une plus grande clarté encore. Indépendamment des impératifs moraux en la matière, la Commission considère généralement l'égalité des chances comme un facteur essentiel de la compétitivité européenne. Cette forme d'égalité sera donc un élément prioritaire des stratégies futures, et nous proposons, dans tous les documents concernés, des mesures adaptées susceptible de la faire progresser. Je tiens à dire que nous devons évidemment rester à tout moment dans le cadre du Traité, mais que nous sommes bien décidés à utiliser au maximum toutes les possibilités offertes par le Traité.

Jörg Leichtfried (S&D). – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, ce que vous venez de dire est très positif, mais les responsables politiques doivent toujours veiller à ce que leurs actions soient à la hauteur de leurs paroles. Comment se fait-il qu'au cours des cinq dernières années, tous les hauts responsables de la Commission avec lesquels j'ai eu l'occasion de travailler étaient des hommes? Comment est-il possible que la composition de la Commission ne respecte pas la parité des genres? Il semble que cette parité ne sera

pas non plus assurée dans la prochaine Commission. Ne serait-il pas indiqué de montrer l'exemple pour une fois, pour rendre vos prochaines actions plus crédibles?

Vladimír Špidla, *membre de la Commission*. — (CS) Il me semble utile de souligner que la Commission actuelle compte un plus grand nombre de femmes que toutes les Commissions précédentes. Il me semble aussi indiqué de souligner que mes collègues féminines ont été et sont encore chargées de portefeuilles extrêmement importants. Cela ne fait absolument aucun doute. Je pourrais mentionner Neelie Kroes, Dalia Grybauskaite et d'autres encore, vu que toutes mes collègues sont chargées de portefeuilles très importants. La Commission montre donc l'exemple de ce point de vue, mais il est clair aussi que la désignation des commissaires relève de la compétence des États membres. Si les États membres ne proposent pas de candidates féminines, la composition de la Commission reflète forcément cette lacune. En ce qui concerne la structure de l'administration européenne, vous savez certainement que la Commission prévoit d'améliorer la situation et de continuer à l'améliorer, vu que nous sommes encore loin d'avoir une représentation adéquate de femmes et d'hommes. Je suis heureux de pouvoir vous dire que grâce aux efforts de mon collègue Siim Kallas, nous avons fait des progrès manifestes — il suffit pour s'en convaincre de comparer les chiffres actuels à ce qu'ils étaient au départ. Cependant, vous avez raison de dire que la situation est encore loin d'être satisfaisante.

Mairead McGuinness (PPE). – (*EN*) Monsieur le Président, nous avons cette même discussion chaque année, et il est clair que la politique doit changer si nous voulons qu'un plus grand nombre de personnes – et plus précisément de femmes – intègrent la Commission, le Conseil et le Parlement, qui ne semble pas le souhaiter. La façon dont fonctionne le Parlement ne convient pas aux personnes – hommes ou femmes – qui ont des enfants, et elle impose donc de faire un choix. J'ai choisi cette carrière, mais j'ai quelqu'un qui a choisi de rester à la maison. Je pense que nous devons nous montrer réalistes lorsque nous discutons de ce qui est faisable dans la pratique.

Vladimír Špidla, *membre de la Commission.* – (*CS*) Comme je l'ai dit dans mon introduction, il existe de nombreuses situations qui sont négatives ou positives. Il est clair que nous faisons tous nos propres choix fondamentaux en fin de compte, même si certaines institutions, certaines politiques et certains mécanismes laissent clairement une plus grande liberté de choix que d'autres. Je suis donc absolument convaincu qu'hormis tout le reste, nous devons adopter une approche constitutionnelle de l'égalité des chances et de l'élimination de tous les types de discriminations, directes ou indirectes, parce qu'à l'heure actuelle les hommes et les femmes ne bénéficient pas réellement d'une même liberté de choix. Les femmes se trouvent malheureusement encore dans une position désavantageuse, qui se manifeste ouvertement par un accès insuffisant aux postes à responsabilités politiques ou économiques.

Le Président. – Leurs auteurs étant absents, les questions 22 et 23 sont caduques.

Deuxième partie

Question n° 24 de **Bernd Posselt** (H-0304/09)

Objet: Apprentissage des langues dans les régions frontalières

La Commission est-elle d'avis que des mesures suffisantes sont prises dans les États membres et au niveau de l'UE pour que les jeunes habitant dans les régions frontalières apprennent mieux la langue de leurs voisins respectifs, et dans ce contexte, les minorités nationales et les eurorégions transfrontalières peuvent-elles jouer un rôle positif spécifique?

Leonard Orban, *membre de la Commission*. – (RO) Selon l'article 149 du traité CE, le contenu de l'enseignement et l'organisation des systèmes éducatifs relèvent de la responsabilité exclusive des États membres. Comme l'indique cet article, l'UE contribue au développement d'une éducation de qualité en encourageant la coopération entre États membres et, si nécessaire, en appuyant et en complétant leur action. D'un autre côté, la Commission considère que le choix des langues enseignées dans les écoles des États membres doit tenir compte de leur situation géographique et de la présence de minorités nationales.

Ce point a été souligné par la communication de septembre 2008 intitulée «Multilinguisme: un atout pour l'Europe et un engagement partagé», selon laquelle des efforts restent nécessaire pour augmenter le nombre de langues enseignées, notamment en ce qui concerne le choix de la deuxième langue étrangère, tout en tenant compte des conditions locales. Dans le cadre des procédures visant à élargir le choix des langues, la Commission européenne suggère l'établissement d'un dialogue entre les organes éducatifs et les prestataires de services éducatifs, avec l'aide par exemple du programme Comenius Regio, ou encore la création de partenariats avec les parties prenantes locales ou de jumelages avec des établissements étrangers.

Les programmes de l'UE pour l'éducation, la formation et les jeunes soutiennent l'apprentissage des langues parlées dans l'Union européenne, y compris celles parlées par des minorités, et aident les jeunes qui voyagent à l'étranger afin d'apprendre ces langues.

Les programmes qui promeuvent la coopération territoriale transfrontalière en Europe peuvent également soutenir des actions relatives à la formation et à l'inclusion sociale, y compris l'étude des langues. Ainsi, le projet *Avenir éducatif commun* soutenu par le programme transfrontalier France/Royaume-Uni pour la période 2007-2013, a pour objectif de créer un réseau transfrontalier d'écoles, en particulier pour l'étude des langues et la création d'entreprises. Le coût total de ce programme est de 2,2 millions d'euros, avec des partenaires impliqués des deux côtés de la Manche.

Un autre exemple dans une autre partie de l'Europe est mis en évidence par un projet composé de trois programmes transfrontaliers impliquant la ville de Vienne: Autriche-République tchèque, Autriche-Slovaquie et Autriche-Hongrie. Ce projet vise à préparer les jeunes à une vie dans une région transfrontalière d'Europe centrale, en leur proposant notamment une éducation qui les dotera de toute une série de compétences: linguistiques, interculturelles, capacités de communication et connaissances. Le coût total de ce projet est de 791 000 euros.

Le Président. – Je voudrais demander à M. Posselt s'il a une question supplémentaire.

Bernd Posselt (PPE). – (DE) Monsieur le Président, vous êtes un exemple impressionnant de multilinguisme. Tout d'abord, je voudrais demander à M. le commissaire s'il ne serait pas possible de mettre en place entre la Hongrie et la Slovaquie un projet semblable à celui qu'il a mentionné entre l'Autriche et la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie. D'un point de vue politique, un tel projet serait certainement bénéfique et utile. Ma deuxième remarque est qu'il faudrait promouvoir davantage l'apprentissage pratique des langues des pays voisins dans les régions frontalières, par exemple l'apprentissage du tchèque dans l'est de la Bavière, mais cet apprentissage ne doit pas se limiter à l'école. À Schirnding, par exemple, il existe une école maternelle bilingue germano-tchèque. Pouvez-vous aussi promouvoir ces écoles maternelles? Je m'intéresse également à l'éducation des adultes, à l'apprentissage tout au long de la vie. Il faut que dans les régions frontalières, les générations plus âgées aient elles aussi la possibilité d'apprendre la langue du pays voisin.

Leonard Orban, *membre de la Commission*. – (RO) Je vous remercie pour ces questions supplémentaires. En ce qui concerne la première question et la possibilité d'un projet entre la Hongrie et la Slovaquie, si un tel projet est proposé à la Commission européenne, nous lui accorderons certainement la plus grande attention. Nous voulons contribuer ainsi à trouver des solutions présentant un intérêt mutuel pour ces deux pays.

En ce qui concerne la deuxième question, je voudrais tout d'abord rappeler qu'en septembre, nous avons lancé une initiative consacrée à l'apprentissage précoce des langues étrangères. Cette initiative, qui devrait durer plusieurs années, rencontre déjà un succès important. Dans le cadre de cette initiative, une campagne a été lancée dans les États membres afin d'encourager les parents d'enfants âgés de 2 à 6 ans à faire apprendre des langues étrangères à leurs enfants.

En ce qui concerne la deuxième partie de la question concernant l'apprentissage tout au long de la vie, c'est précisément le principal objectif de la politique que nous préconisons. Nous avons de nombreux projets consacrés à l'apprentissage des langues étrangères et à l'acquisition de compétences interculturelles par les personnes qui se trouvent en dehors du système éducatif, y compris à ceux qui fréquentent des écoles professionnelles, ceux qui ont en quelque sorte moins de possibilités ainsi que les personnes retraitées et les chômeurs. Cette approche se manifeste non seulement par la façon dont nous finançons les différents projets, mais elle est aussi soulignée très clairement dans la stratégie adoptée en 2008 par la Commission européenne.

Nous voulons que tous les citoyens de l'Union européenne, et pas seulement les jeunes, aient les moyens et la possibilité d'apprendre au moins deux langues étrangères.

Janusz Władysław Zemke (S&D). – (*PL*) Monsieur le Commissaire, je voudrais vous remercier pour cette information intéressante. Mais votre réponse se focalise sur les écoles, alors que plusieurs villes frontalières ont également tenté de créer des universités transfrontalières. Une université de ce genre, l'université européenne de Viadrina, a par exemple été créée à la frontière entre la Pologne et l'Allemagne à Francfort. Je voudrais poser la question suivante: dans le cadre des différentes écoles dont vous avez parlé, envisagez-vous également un soutien en faveur de ce genre d'établissement d'enseignement supérieur, c'est-à-dire en faveur des universités créées dans différentes villes frontalières à l'intérieur de l'Union européenne?

Leonard Orban, *membre de la Commission*. – (RO) Si ces universités soumettent des projets qui remplissent les critères du programme d'apprentissage tout au long de la vie pour la période 2007-2013, la Commission européenne est disposée à financer ces projets également. En fait, je dois vous dire que la Commission européenne finance déjà toute une série de projets impliquant de nombreuses universités à travers toute l'Union européenne. Ma réponse est donc clairement «oui». Le critère déterminant est la qualité du projet soumis par les différents représentants.

Paul Rübig (PPE). – (*DE*) Monsieur le Président, nous avons de nombreux programmes Erasmus destinés aux étudiants, aux jeunes entrepreneurs et maintenant aux journalistes. Pensez-vous qu'il serait également possible d'utiliser les programmes Erasmus pour améliorer la communication dans les régions frontalières, et où mettriez-vous l'accent à cet égard?

Leonard Orban, *membre de la Commission*. – (RO) Ma réponse à cette question est un «oui» sans ambiguïté. En ce qui concerne le programme Erasmus, ce programme lancé il y a une vingtaine d'années, et accueilli assez défavorablement par différentes agences européennes à l'époque, est devenu aujourd'hui l'un des programmes les plus réussis de l'Union européenne.

Au cours de mes nombreuses visites dans les capitales des États membres mais aussi dans les nombreuses régions de l'Union européenne, j'ai pu constater l'impact extrêmement positif de ce programme. Le sujet des universités en Pologne et en Allemagne a également été mentionné précédemment. Je me souviens avec plaisir de ma rencontre, lorsque j'ai visité l'université de Varsovie, avec un grand nombre d'étudiants allemands auxquels le programme Erasmus avait donné la possibilité d'apprendre le polonais et de découvrir la culture polonaise – bref, d'acquérir des connaissances interculturelles.

Ils prouvent très clairement l'efficacité de ces connaissances. Pour conclure ma réponse, je tiens à vous rappeler que le président de la Commission, M. Barroso, a annoncé son intention de promouvoir, au cours de son prochain mandat, les initiatives visant à faciliter et à promouvoir la mobilité des jeunes, dans le but justement de leur permettre d'acquérir ces compétences de plus en plus nécessaires.

Le Président. – Question n° 25 de Nikolaos Chountis (H-0320/09)

Objet: Désintérêt de la Commission à l'égard de l'enquête sur le scandale Siemens

Le scandale Siemens constitue la plus importante des affaires de corruption qui ont ébranlé l'Union européenne au cours des cinq dernières années. Il ressort de l'enquête judiciaire, des arrêts rendus par les tribunaux, des aveux des personnes impliquées et de déclarations publiques émanant de l'entreprise elle-même, que des partis politiques et des hauts responsables dans différents pays, dont la Grèce, ont reçu des pots de vin, afin que l'entreprise se trouve avantagée au stade de la passation de marchés de travaux et de fournitures pour le secteur public et des entreprises publiques, dont un grand nombre bénéficient de fonds communautaires au titre du cofinancement.

Considérant que, depuis que le scandale Siemens est apparu au grand jour, le commissaire responsable de la lutte contre la fraude, M. Siim Kallas, répond dans le cadre du contrôle communautaire que l'investigation ne relève pas de la compétence de l'Union européenne et que le concours du service de lutte contre la fraude (OLAF) n'a pas été demandé par les États membres, la Commission pourrait-elle répondre aux questions suivantes: selon quelles modalités la Commission européenne et le service de lutte contre la fraude, qui est officiellement chargé d'enquêter sur les cas de fraude au détriment du budget communautaire, ont-ils veillé à protéger les deniers des citoyens européens? Quelle a été la contribution de la Commission et de l'OLAF au regard de cette importante affaire exigeant une entière transparence? Quelles sont les conclusions de la Commission et de l'OLAF sur cette affaire?

Siim Kallas, *vice-président de la Commission*. – (*EN*) La Commission accorde une grande attention à toutes les affaires de corruption en Europe, mais je dois dire qu'il y a peu d'affaires actuellement en cours impliquant directement ou indirectement Siemens et des fonds européens. Je vais vous décrire brièvement quatre des dossiers concernés.

Une affaire concernant des aides extérieures, clôturée au dernier trimestre de 2003 et sur laquelle l'OLAF enquête actuellement, fait l'objet d'un suivi judiciaire en Allemagne. L'OLAF suit de près les procédures judiciaires dans ce pays.

Un autre dossier OLAF concernant des projets financés par la BEI fait actuellement l'objet d'une enquête. Il concerne des procédures de marchés publics.

Troisièmement, un autre dossier relatif à des projets financés par la Banque européenne d'investissement et concernant des procédures de marchés publics fait actuellement l'objet d'une évaluation par l'OLAF afin de déterminer s'il existe des soupçons suffisamment graves de fraude ou d'irrégularités préjudiciables aux intérêts financiers de l'UE. Sur la base du résultat de cette évaluation, l'OLAF décidera s'il y a lieu ou non de lancer une procédure dans ce dossier.

Enfin, quatrièmement, la Cour suprême espagnole a rendu un arrêt le 4 novembre 2008 dans une affaire impliquant des fonds structurels et dans laquelle Siemens était initialement impliquée. Cette affaire a fait l'objet d'une enquête par les autorités nationales au milieu des années 90 et la procédure judiciaire qui a été ouverte à ce sujet a été suivie de près par l'UCLAF et ensuite par l'OLAF. Par cet arrêt, la Cour a notamment condamné plusieurs personnes à des peines de prison et infligé des amendes pour faux et usage de faux. Il convient cependant de remarquer, dans ce cas précis, que Siemens a été acquittée dans cette affaire par le premier arrêt de la Cour pénale de Madrid rendu le 22 juin 2006.

Comme dans tous les dossiers de ce genre, il faut rappeler que l'OLAF n'est pas une administration répressive. L'OLAF collabore étroitement avec les États membres. Ces derniers sont tenus d'informer l'OLAF, et l'OLAF assure bien entendu un suivi et accorde une grande attention à tous les dossiers impliquant d'une façon ou d'une autre des fonds européens ou qui ont fait l'objet d'une enquête.

Voilà la situation générale. L'OLAF collabore étroitement avec toutes les autres institutions internationales en vue de lutter contre les détournements de fonds destinés à l'aide humanitaire et à d'autres projets.

En ce qui concerne les éléments spécifiques des dossiers, si M. le député possède des documents susceptibles de présenter un intérêt pour ces dossiers, la Commission l'encourage à les transmettre à l'OLAF qui les évaluera et prendra les décisions qui s'imposent dans le respect de son mandat.

Nikolaos Chountis (GUE/NGL). – (EL) Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, le sentiment qui prévaut en Grèce à propos du scandale Siemens est assez proche de celui décrit dans la presse. En d'autres termes, le sentiment est que ce scandale – le plus important de l'après-guerre en Grèce – sera très probablement étouffé à la suite du deuxième arrêt de la Cour constitutionnelle allemande, selon lequel M. Christoforakos, ancien PDG de Siemens Hellas et grand-prêtre de la corruption, ne peut pas être extradé d'Allemagne vers la Grèce. .

Voilà le sentiment. Voilà comment ce scandale évolue en Grèce – un scandale dont on sait, grâce à des aveux et des condamnations prononcées par des tribunaux allemands, qu'il a impliqué des responsables de l'État, des fonctionnaires qui, pendant des années ont touché de l'argent sale pour accorder un nombre inconnu de marchés de fournitures et de travaux à Siemens.

Je vous le demande à nouveau, Monsieur le Commissaire. Chacun sait que la plupart de ces marchés étaient cofinancés, et pourtant vos services – comme le confirme malheureusement votre réponse – prétendent ne pas le savoir et se réfugient, de façon arbitraire selon moi, derrière le droit communautaire. Des questions sont posées, et les réponses sont: donnez-nous des informations, nous étudions ce dossier, nous le surveillons. Je veux une réponse spécifique. Monsieur le Commissaire, vous avez le devoir d'économiser l'argent des contribuables européens. Que va faire la Commission pour traduire en justice les personnes dont il est établi qu'elles ont enfreint les règles communautaires en matière de marchés publics?

Siim Kallas, vice-président de la Commission. – (EN) Dans le cadre de ma responsabilité en matière de décharge budgétaire, je me présenterai prochainement devant le Parlement et la commission du contrôle budgétaire pour expliquer ce qu'il y a lieu de faire pour protéger l'argent des contribuables européens et garantir son utilisation correcte. Il s'agit là de vastes sujets.

Une fois de plus, si vous possédez des informations concernant l'utilisation abusive de fonds dans le cadre de projets cofinancés, nous serions très heureux – tout comme la DG REGIO et d'autres départements – de recevoir ces informations. Je puis vous assurer que ces informations seront traitées avec le plus grand sérieux.

Toutefois, l'extradition d'une personne d'un État membre vers un autre est un autre sujet qui relève exclusivement de la compétence des États membres. Aucune direction générale relevant de mes compétences ne peut faire quoi que ce soit pour faciliter l'extradition d'une personne.

Le Président. – Question n° 26 de Gay Mitchell (H-0336/09)

Objet: Contrebande de cigarettes et recettes fiscales

Un communiqué de presse de l'Office européen de lutte antifraude publié en août annonçait la condamnation d'un important contrebandier de cigarettes aux États-Unis. S'il convient de s'en féliciter, il n'en demeure pas moins que le trafic de cigarettes prive chaque année l'Union européenne de 9,5 milliards EUR de recettes. Cet argent tombe dans la poche des malfaiteurs et est utilisé pour financer des organisations terroristes telles que l'IRA véritable.

Quelle stratégie est mise en œuvre par la Commission pour remédier à une situation qui voit 97 % des cigarettes de contrebande échapper à une légitime taxation aux dépens du contribuable européen et, au surplus, au détriment de la sécurité européenne?

Siim Kallas, vice-président de la Commission. – (EN) Je remercie M. le député pour cette question, qui me permet d'aborder une fois de plus ce problème grave qui nuit à l'équilibre budgétaire des États membres. Il s'agit ici aussi d'un domaine d'action des États membres, mais d'un domaine où la coopération entre les États membres est essentielle et où notre propre service, l'OLAF, est très actif et joue un rôle important dans la lute contre la contrebande mondiale de cigarettes.

L'OLAF poursuit une stratégie claire. Tout d'abord, l'OLAF aide et soutient les autorités répressives de toute l'Union européenne dans le traitement de leurs dossiers. Il organise et coordonne également des opérations à l'échelle européenne: l'opération Diabolo, en 2007, ciblait les contrefaçons originaires de Chine et entrant dans l'UE dissimulées dans des conteneurs; l'opération Mundan, en 2008, s'est attaquée au problème croissant de la contrebande de cigarettes par courrier; et Diabolo II, poursuivant les mêmes objectifs que la première opération Diabolo, a eu lieu en septembre 2009.

L'OLAF informe ses partenaires des menaces émergentes et collabore avec les États membres. Il s'agit donc bien d'un domaine caractérisé par la coopération internationale. Le travail de l'OLAF démontre que cette coopération doit être poursuivie, mais je dois dire que l'OLAF a joué un rôle essentiel dans deux événements d'une grande importance survenus au cours des cinq années de mandat de cette Commission.

Je veux parler de l'accord conclu avec Philip Morris et de l'accord conclu ensuite avec Japan Tobacco en décembre. Aux termes de ces accords, les plus grands groupes cigarettiers ont admis des irrégularités dans le commerce de cigarettes et ont accepté de verser des sommes substantielles au budget européen. Ces deux groupes collaborent aussi très étroitement dans la lutte contre la contrebande de cigarettes, ce qui n'est pas non plus dans leur intérêt.

Il s'agit là de résultats très importants, et tous les États membres ont signé le dernier accord avec Japan Tobacco.

Nous continuons de coopérer dans ce domaine difficile, mais je pense qu'avec ces deux grands accords, le paysage a changé quelque peu et nous constatons des progrès modestes.

Le dossier mentionné par M. le député, qui concerne l'arrestation et la traduction en justice d'un ressortissant non européen, est un dossier important. Il s'agit de l'une des nombreuses enquêtes internationales coordonnées par l'Office sur la base d'un accord de ce genre. Le travail de l'OLAF a permis de nombreuses poursuites dans l'UE.

Il s'agit de la première poursuite dans un pays tiers à l'encontre d'un ressortissant non européen et concernant directement la contrebande de cigarette à destination de l'UE. Cette affaire témoigne donc bien d'une coopération internationale. Je peux citer de nombreux autres détails en provenance d'officiers de liaison en Chine et dans d'autres pays. Nous avons tous intérêt à renforcer cette coopération et à lutter contre la contrebande de cigarettes.

Gay Mitchell (PPE). – (EN) Outre les emplois mis en péril dans des entreprises ayant pignon sur rue, les conséquences de cette affaire sont extraordinaires. La moitié des patients accueillis par le plus grand hôpital irlandais, St-James's Hospital, souffrent de problèmes de santé liés au tabagisme. La situation est semblable dans tous les autres États membres. Ces cigarettes contribuent à ce problème, mais elles ne contribuent pas à assumer les coûts encourus pour le régler.

J'ai cru comprendre que la valeur des cigarettes de contrebande entrant dans l'Union européenne était de 9,5 milliards d'euros, et que 97 % de cette contrebande n'était jamais détectée. N'est-il pas temps que la Commission définisse une approche globale incluant, par exemple, la possibilité d'un service de gardes côtiers pour lutter contre ce problème?

Siim Kallas, vice-président de la Commission. – (EN) J'ai récemment visité un pays en dehors de l'Union européenne où il n'est pas interdit de fumer, et j'ai réellement constaté une différence énorme par rapport à l'Union européenne, où on ne sent plus l'odeur de la cigarette dans les endroits publics. Je suppose que c'est là la mesure la plus importante à prendre pour éviter les risques pour la santé.

En ce qui concerne la lutte contre la contrebande de cigarettes, nous devons utiliser tous nos services répressifs. Il s'agit clairement de la priorité la plus importante, mais c'est aux gardes-frontière des États membres qu'il revient de saisir les cigarettes illégales.

J'ai personnellement visité un port doté d'un équipement très sophistiqué pour découvrir les cargaisons de cigarettes illégales, mais cela relève de la compétence des États membres. Nous pouvons uniquement leur faciliter la tâche, nous pouvons uniquement fournir des renseignements et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider les États membres. C'est à leurs services de contrôle aux frontières qu'il revient de saisir ces cargaisons et de les arrêter à la frontière.

Paul Rübig (PPE). – (*DE*) Monsieur le Commissaire, en matière de contrebande de cigarettes, on peut identifier trois flux distincts: les fonds, les marchandises et, enfin, la documentation d'accompagnement. Pouvez-vous envisager le prélèvement d'une taxe ou de droits dédiés sur les flux de capitaux, qui sont connus et circulent dans ce contexte?

Nous connaissons évidemment déjà ce genre de taxes sur les transactions financières, qui ne touchent pas le produit ni la documentation, mais bien les transactions financières qui sont ainsi lourdement taxées. C'est un défi intéressant à envisager avec des pays tels que la Suisse.

Siim Kallas, vice-président de la Commission. – (EN) Je pense moi aussi qu'il s'agit là d'un problème très important pour le fisc. Les pays européens prélèvent des droits d'accises considérables sur les produits de tabac, mais comme me l'a appris mon expérience dans les accords passés avec Philip Morris et Japan Tobacco, ce problème concerne dans une large mesure les mêmes entreprises qui sont nos principaux fournisseurs de tabac. Et voilà donc le résultat: ces entreprises collaborent. Je ne sais pas ce qu'il en est de la Suisse; nous n'avons aucune information indiquant un comportement problématique de la Suisse dans ce domaine en Europe de façon générale. Tous les pays comprennent la menace que représente le commerce illégal de cigarettes, donc si nous avons des indications, il est certain que nous prendrons contact avec les autorités suisses.

Le Président. – En l'absence de son auteur, la question n° 27 est caduque.

Question n° 28 de **Maria Badia i Cutchet** (H-0321/09)

Objet: L'éducation dans la nouvelle stratégie politique européenne

Dans le contexte de la récession économique actuelle, de nombreuses voix se sont élevées pour appeler à une nouvelle stratégie européenne en faveur de l'emploi et d'une croissance durable et intelligente. À cette fin, diverses recommandations ont été faites dans des domaines très différents, mais aucune n'a été formulée dans celui de l'éducation, et l'on n'a pas connaissance non plus d'initiatives concrètes prises par la Commission et par les États membres.

Compte tenu de la nécessité de mener à son terme la mise en œuvre du processus de Bologne, ce qui ne va pas sans difficultés, de moderniser les universités et les établissements d'enseignement supérieur, de promouvoir le triangle éducation-innovation-recherche, et d'encourager par ailleurs l'homologation de la formation professionnelle au niveau européen, la Commission pense-t-elle, dans la perspective de la nouvelle stratégie européenne, prendre une quelconque mesure ou lancer une quelconque initiative dans ce domaine, de telle sorte que l'on parvienne à un Espace européen d'éducation totalement intégré en 2010, compétitif au niveau mondial, propice à l'intégration sociale et d'un niveau élevé?

Maroš Šefčovič, *membre de la Commission.* – (*EN*) Je vous remercie pour cette question très pertinente à l'heure actuelle. Je tiens à rappeler que dans le cadre de la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi, la Commission suit depuis plusieurs années son programme de modernisation de l'enseignement supérieur européen.

Ce programme est axé sur trois aspects en particulier: les programmes, la gouvernance et le financement. Les réformes en matière de programmes ont été menées principalement dans le cadre du processus de Bologne, qui vise à créer un Espace européen de l'enseignement supérieur d'ici 2010.

Comme vous le savez, le processus de Bologne n'est pas une initiative de la Commission mais un processus intergouvernemental impliquant 46 pays européens. La Commission reconnaît par contre son importance

capitale. Elle a rejoint ce processus et le soutient pleinement en raison de l'importance qu'il revêt pour son propre programme de modernisation de l'enseignement supérieur.

Parmi les initiatives lancées dans ce domaine l'année dernière, je citerai par exemple la promotion du triangle de la connaissance par la création de l'Institut européen de technologie, l'encouragement de la reconnaissance de l'éducation et des formations à travers l'Europe, la création du cadre européen de certification pour l'apprentissage tout au long de la vie, le système européen de transfert et d'accumulation de crédits, les diplômes complémentaires et les crédits européens pour l'éducation et la formation professionnelles.

L'un des objectifs est également de rendre l'éducation européenne plus transparente et comparable, c'est pourquoi des projets de classification et de classement des établissements d'enseignement supérieur sont en cours.

La Commission comprend également l'importance des marchés du travail d'aujourd'hui et de demain et des défis qu'ils posent, surtout pour les jeunes générations. C'est pourquoi nous avons lancé l'initiative «Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux» et la création d'un forum entreprises-universités permettant des échanges cruciaux d'expériences et d'opinions entre les universités et les entreprises.

En ce qui concerne l'espace européen de l'enseignement supérieur, le consensus parmi les pays participants est que, malgré les progrès importants accomplis jusqu'à présent depuis son lancement en 1999, ce projet ne se terminera pas en 2010 mais se poursuivra au moins jusqu'en 2020.

Du point de vue de la Commission, le processus de Bologne devrait se focaliser au cours des prochaines années sur la façon de promouvoir davantage la mobilité dans l'enseignement supérieur, de renforcer la dimension sociale grâce à un accès équitable à l'enseignement supérieur et de développer la dimension globale du processus, à savoir la coopération entre les établissements européens d'enseignement supérieur et leurs partenaires à travers le monde.

Maria Badia i Cutchet (S&D). – (*ES*) Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, c'est la deuxième fois aujourd'hui que j'ai le plaisir de vous poser des questions et d'entendre vos réponses. Je vous remercie pour vos paroles. Il est clair que nous partageons la même évaluation du processus de Bologne.

Ma question concernait davantage l'avenir immédiat et à moyen terme, parce que la crise économique que nous traversons fait que toute une série de secteurs, dont certains secteurs déjà à maturité, ne vont pas générer de nouveaux emplois. Et nous parlons d'emplois nouveaux dans une économie nouvelle que nous appelons «verte», parmi de nombreuses autres choses.

Ma question est donc la suivante: comment cette nouvelle situation, cette nouvelle économie que nous essayons de lancer, se traduit-elle dans les plans et les études, tant au niveau des universités que de la formation professionnelle, surtout maintenant que, comme vous le savez fort bien, nous avons déjà commencé à mettre en œuvre le processus de Copenhague en matière de formation professionnelle?

Je voudrais connaître votre avis à ce sujet.

Maroš Šefčovič, *membre de la Commission*. – (EN) Je pense qu'une fois de plus, vous avez souligné un problème très important. Comme nous en avons déjà discuté ce matin, l'Union européenne compte 78 millions de personnes peu qualifiées. Il est clair que d'ici l'échéance que nous nous sommes fixée, à savoir 2020, nous n'aurons plus le même nombre d'emplois pour ces personnes faiblement qualifiées.

Il est donc impératif de nous préparer à ce changement: nous devons moderniser et mettre à niveau notre système éducatif, et nous devons progresser dans l'analyse et l'identification des nouvelles compétences nécessaires. Nous devons y préparer notamment la jeune génération, mais aussi la génération intermédiaire.

Nous souhaitons donc poursuivre les recherches en cours dans le cadre stratégique «Éducation et formation 2020» pour la coopération politique et l'apprentissage mutuel. Il ne s'agit là que d'un des différents cadres dans lesquels nous souhaitons continuer à travailler et à coopérer avec les établissements d'enseignement et avec les entreprises pour définir un éventail aussi large et aussi pertinent que possible dont nos concitoyens auront besoin d'ici 2020.

Gay Mitchell (PPE). – (EN) Il est clair que l'éducation relève principalement de la compétence des gouvernements nationaux, mais je pense que M. le commissaire pourrait jouer un rôle de coordination pour mettre un terme à ce que j'appelle l'apartheid du système éducatif. Dans notre société, des catégories entières de population n'ont tout simplement pas accès à l'enseignement supérieur.

Si vous prenez Dublin par exemple, je pourrais vous citer cinq quartiers dont sont issus 75 % des détenus de Mountjoy Jail, notre plus grande prison. Il va sans dire que dans ces quartiers, et même au XXI^e siècle, l'accès à l'enseignement supérieur reste au plus bas. Je présume qu'il en va de même dans toute l'Europe. Pourriez-vous promouvoir des normes pour mettre fin à cette ségrégation et ouvrir l'enseignement supérieur à tous?

Maroš Šefčovič, membre de la Commission. – (EN) Vous avez commencé votre question par une analyse très claire de l'existence d'une répartition des tâches et des compétences, mais il est clair que la Commission soutient fermement tous les efforts visant à augmenter le pourcentage de citoyens possédant un niveau d'éducation aussi élevé que possible. Il est clair que la seule façon de maintenir les avantages de l'économie européenne et de préserver la prospérité et le niveau de vie élevé dont nous bénéficions en Europe consiste, comme vous l'avez dit, à renforcer le niveau d'éducation et à élargir l'accès à un enseignement supérieur de qualité.

Je pense donc que la Commission et les États membres doivent collaborer étroitement dans ce domaine afin de créer des conditions permettant aux étudiants et aux élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés d'accéder à l'enseignement supérieur et universitaire.

Silvia-Adriana Țicău (S&D). – (EN) À l'heure actuelle en Europe, 19 % des jeunes interrompent prématurément leur scolarité. L'Union européenne ne peut espérer un développement économique durable si elle n'investit pas dans l'éducation et la recherche. Jusqu'à présent, cinq États membres seulement ont investi plus de 2 % de leur PIB dans la recherche et l'innovation.

La crise économique réduit à la fois le PIB des États membres et le budget communautaire. Il y a donc un risque, au cours des prochaines années, de voir diminuer les budgets consacrés à l'éducation et à la recherche. Nous devons cependant investir dans l'éducation et l'innovation pour permettre à l'Union européenne de maintenir sa compétitivité économique et de créer de nouveaux emplois.

Quelles mesures la Commission et les États membres peuvent-ils adopter pour garantir un niveau minimal d'investissement dans la recherche et l'innovation au cours des prochaines années?

Maroš Šefčovič, *membre de la Commission.* – (*EN*) Vous avez tout à fait raison de souligner le fort pourcentage de jeunes qui abandonnent leur scolarité en Europe. Nous nous sommes fixé un objectif de 10 % pour 2010. Il est clair que nous ne l'atteindrons pas, puisque ce pourcentage est actuellement d'environ 15 %. Vous avez raison de dire que cela n'est pas bon signe du point de vue de la nécessité d'avoir des systèmes éducatifs de qualité en Europe.

Vous avez également raison de souligner que dans les circonstances actuelles – à un moment où les gouvernements nationaux doivent faire face à différentes contraintes en matière de finances publiques et de financement des paquets de relance, et où ils lancent bien souvent des stratégies de sortie pour assainir leurs finances publiques – le budget fait l'objet de nombreux débats.

Quelles doivent être les priorités? Où mettre l'accent? Vous aurez certainement remarqué que la Commission insiste toujours sur la nécessité de financer correctement la recherche et l'innovation dans le secteur éducatif, parce que nous pensons que c'est ainsi que nous pourrons préserver et renforcer notre avantage compétitif et préparer nos futurs chercheurs et nos futurs travailleurs à de meilleures performances dans des domaines hautement concurrentiels.

Vous entendrez certainement la Commission demander le maintien d'un financement maximal pour l'éducation et l'aide à la recherche et l'innovation, même dans ce contexte économique difficile.

Le Président. – Question n° 29 de Silvia-Adriana Ticau (H-0327/09)

Objet: Mesures visant à garantir l'accès des jeunes à une éducation de qualité, les encourager et les aider à poursuivre leurs études et faciliter leur insertion sur le marché du travail

L'Union européenne compte 96 millions de jeunes dont l'âge est compris entre 15 et 29 ans, soit environ 20 % de sa population totale. Les statistiques Eurostat pour 2007 indiquent que 20 % des jeunes de moins de 25 ans sont exposés au risque de pauvreté. En outre, en raison de la crise économique et financière, il est de plus en plus difficile de trouver un emploi stable. Environ 15 % des jeunes européens quittent le système scolaire. Au mois de février de cette année, le taux de chômage des citoyens européens âgés de moins de 25 ans s'élevait à environ 17,5 %, soit plus du double du taux de chômage moyen dans l'Union, qui se situait à la même date à 7,9 %. De même, beaucoup de jeunes européens qui ne parviennent pas à trouver un emploi stable sont contraints d'accepter des emplois temporaires.

Étant donné que l'avenir de l'Union européenne est entre les mains de la jeune génération, la Commission peut-elle indiquer quelles mesures elle envisage d'adopter pour garantir l'accès des jeunes à une éducation de qualité, les encourager et les aider à poursuivre leurs études et faciliter leur insertion sur le marché du travail, améliorant ainsi leur intégration au sein de la société?

Maroš Šefčovič, *membre de la Commission*. –(EN) Monsieur le Président, j'ai déjà utilisé certains des arguments dans ma réponse précédente, mais il est clair qu'il s'agit d'un domaine très important et je vais m'efforcer de fournir des informations supplémentaires dans ma réponse à cette question.

Comme vous le savez, selon les articles 149 et 150 du traité CE, le contenu éducatif et l'organisation des systèmes éducatifs et de formation relèvent de la responsabilité des États membres. C'est réellement à eux qu'il revient de décider du contenu de leurs programmes éducatifs pour tous les niveaux d'éducation et de formation.

La Commission reconnaît cependant l'importance de la question soulevée par M^{me} la députée et aide les États membres à mener leurs réformes par la méthode ouverte de coordination.

Les recommandations de 2006 relatives aux compétences-clés pour l'apprentissage tout au long de la vie définissent les compétences essentielles que les jeunes doivent développer durant leur éducation et leur formation initiales afin d'être préparés à la vie adulte et de pouvoir développer de bonnes compétences professionnelles pour l'avenir. C'est également dans cette perspective que nous devons envisager le cadre stratégique de coopération européenne en matière d'éducation et de formation mentionné précédemment («EF 2020»). Je tiens à souligner que parmi les domaines prioritaires pour le premier cycle de ce programme, la Commission prévoit de développer la coopération entre les États membres afin d'améliorer les compétences de base en lecture, mathématiques et sciences et d'intensifier les efforts visant à réduire le pourcentage de jeunes qui interrompent prématurément leur scolarité ou leur formation.

Au travers du processus de Copenhague, les États membres de l'Union européenne collaborent de plus en plus en vue d'échanger leurs expériences et de renforcer les liens entre l'éducation et la formation professionnelles et le marché du travail afin d'aider les jeunes à affronter le marché du travail dans de meilleures conditions. Renforcer l'attrait et la qualité de la formation professionnelle est l'une de nos grandes priorités, tout comme la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie et de politiques connexes visant à augmenter la flexibilité des travailleurs européens et à leur permettre de s'adapter plus facilement à l'évolution du marché du travail.

Parmi les autres programmes mis en œuvre, l'action de mobilité du programme Leonardo da Vinci est aussi un outil efficace pour améliorer l'accès des jeunes au marché du travail. Ce programme s'adresse principalement aux apprentis et aux autres jeunes sur le marché du travail. Il leur permet d'accomplir une partie de leur formation dans un autre pays. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont très positifs, parce que ces séjours à l'étranger leur permettent de développer des compétences utiles pour les employeurs. Ils acquièrent de meilleures compétences linguistiques et des compétences interculturelles.

Je voudrais aussi mentionner le programme Erasmus, mais sous un jour légèrement différent, vu que jusqu'à présent nous avons envisagé ce programme essentiellement comme un programme d'échange entre universités. Depuis 2007 cependant, le programme Erasmus soutient également l'organisation de stages en entreprise. Cette initiative a connu immédiatement un grand succès. Dès sa première année de fonctionnement, plus de 20 000 étudiants ont fait un stage à l'étranger et plus de 15 000 entreprises ont participé. Cette initiative est une façon de renforcer l'employabilité des jeunes diplômés et de promouvoir une meilleure collaboration entre le monde universitaire et les entreprises.

Nous avons déjà mentionné l'impact positif du processus de Bologne sur la mobilité des étudiants et sur la coopération entre les universités et les établissements d'enseignement supérieur, et je ne vais donc pas répéter ce que j'ai dit il y a quelques minutes.

Pour conclure, je tiens à souligner que la Commission a conscience des difficultés particulières que rencontrent les jeunes lors de leur entrée sur le marché du travail. Dans le cadre de la stratégie de Lisbonne pour la croissance et pour plus d'emplois de meilleure qualité, la Commission et le Conseil européen ont accordé une attention particulière à la situation des jeunes sur le marché du travail. En adoptant le Pacte européen pour la jeunesse de 2005, les États membres se sont engagés à consacrer des efforts plus importants à l'intégration des jeunes dans l'éducation, le monde du travail et la société en général. Cependant, la crise économique actuelle a mis un frein aux progrès prometteurs accomplis les premières années. Il est vrai que les jeunes ont été particulièrement touchés, dans la mesure où ils ont été les premiers à perdre leur emploi

dans les circonstances actuelles. Dans sa communication «Un engagement commun en faveur de l'emploi» de juin 2009, la Commission encourage les États membres et les partenaires sociaux à faire en sorte que les jeunes, malgré l'environnement économique difficile, aient accès à une éducation et à des formations de qualité, et notamment à des stages d'apprentissage et des stages en entreprise de haute qualité.

Silvia-Adriana Țicău (S&D). – (RO) Du fait de la crise économique, les jeunes risquent d'avoir plus de difficultés à trouver un travail, de devoir accepter un travail pour lequel ils sont surqualifiés ou de rester longtemps au chômage. La Commission doit faire en sorte que ces jeunes puissent se former au cours de cette période de chômage, et qu'ils ne soient pas désavantagés par des conditions de recrutement qui exigent une expérience minimale allant parfois jusqu'à cinq, ou même dix ans. Quelles mesures la Commission envisage-t-elle d'adopter dans cette perspective?

Maroš Šefčovič, membre de la Commission. – (EN) Il est vrai que dans les circonstances actuelles, la Commission et les États membres doivent faire preuve d'une grande créativité pour améliorer la situation des jeunes et leur permettre de garder leur emploi ou, s'ils l'ont perdu, de se recycler et de mieux se préparer à la prochaine opportunité, au prochain emploi possible. La Commission collabore étroitement avec les États membres et avec différents experts et face à la situation actuelle, ce travail est principalement axé sur trois thèmes: comment profiter de cette période pour faire en sorte que les jeunes acquièrent les capacités de base nécessaires et les compétences-clés, comment rendre l'éducation de qualité plus équitable et comment garantir la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans les écoles. Je pense qu'il s'agit là de conditions essentielles pour préparer les jeunes à surmonter cette période très difficile et pour mieux les préparer aux nouveaux emplois dont nous espérons qu'ils seront créés après la crise.

Le Président. – Question n° 30 de **Liam Aylward** (H-0332/09)

Objet: Bénévolat dans le sport

La Commission pourrait-elle indiquer les initiatives qu'elle compte prendre pour encourager davantage le bénévolat dans le sport en Europe?

Maroš Šefčovič, membre de la Commission. – (EN) Le volontariat dans les activités du secteur tertiaire joue un rôle important dans l'élaboration des politiques européennes vu les avantages qu'il présente pour la société en termes de cohésion, d'inclusion, de démocratie, de citoyenneté, mais aussi du fait de sa valeur économique intrinsèque manifeste. Le bénévolat offre de nombreuses possibilités d'éducation informelle, et il mérite une reconnaissance appropriée. Le volontariat existe dans de nombreux secteurs, mais le domaine sportif présente des spécificités structurelles.

Le bénévolat dans le sport est la base de l'organisation, de l'administration et de la mise en œuvre des activités sportives dans les nouveaux États membres, et il joue un rôle fondamental dans l'ensemble de la structure sportive. Cette importance du bénévolat dans le sport a déjà été reconnue au niveau politique européen: dans son Livre blanc sur le sport de 2007, la Commission mentionne explicitement le rôle du bénévolat comme l'un des éléments communs de l'approche européenne du sport. À travers son plan d'action «Pierre de Coubertin», ce livre blanc vise donc à promouvoir le bénévolat dans le sport et les associations sportives sans but lucratif par des actions spécifiques, y compris une étude sur le volontariat et l'échange de bonnes pratiques au sein du groupe de travail informel européen «Organisations sportives sans but lucratif».

Des projets consacrés au bénévolat dans le sport ont également été financés par les programmes «Citoyens pour l'Europe» et «Jeunesse en action» Une nouvelle étude sur le bénévolat, lancée au printemps 2009, doit décrire la situation du bénévolat dans les 27 États membres. Cette étude permettra d'analyser en profondeur les principales possibilités et les principaux défis, et elle sera suivie d'une recommandation aux États membres de l'Union européenne, à la société civile et aux associations sportives. Les résultats de l'étude sont attendus avant la fin de l'année 2009, nous allons donc certainement les recevoir au cours des prochaines semaines.

Nous pensons que cette étude devrait contribuer à une meilleure compréhension du bénévolat dans le sport, tant du point de vue sociétal que du point de vue économique. Nous pourrons ainsi répondre à la demande politique de promouvoir le bénévolat dans le sport et de renforcer sa structure sous-jacente dans un contexte européen.

Comme le précise sa proposition, qui fait encore l'objet de la procédure législative, la Commission compte également promouvoir le bénévolat dans le sport dans le cadre de l'Année européenne du bénévolat 2011. Si le traité de Lisbonne entre en vigueur, nous devrons réfléchir à la mise en œuvre des nouvelles dispositions relatives au sport, y compris la référence spécifique à la promotion des structures sportives fondées sur le

bénévolat au niveau européen. Dans ce cas, la Commission consultera toutes les parties concernées afin d'élaborer une politiques et des initiatives adaptées offrant clairement une valeur ajoutée européenne.

Liam Aylward (ALDE). – (*EN*) Je voudrais remercier M. le commissaire d'avoir mentionné le Livre blanc sur le sport, que je salue.

Je voudrais mentionner l'obésité, l'un des plus gros problèmes de santé publique en Europe à l'heure actuelle. On estime que l'Union européenne compte 22 millions d'enfants en surpoids, dont 5,1 millions sont considérés comme obèses. L'augmentation de l'obésité chez les enfants est extrêmement préoccupante. Vue la forte corrélation entre l'obésité infantile et l'obésité à l'âge adulte, le meilleur moment pour s'attaquer à ce problème est l'enfance.

Comment la Commission envisage-t-elle d'associer le bénévolat dans le sport et le concept «sport pour tous» à la lutte contre le taux d'obésité croissant parmi les enfants dans l'Union européenne et dans les États membres? Vos services pourraient-ils lancer un programme d'éducation pour faire passer ce message en Europe et dans chaque État membre?

Maroš Šefčovič, *membre de la Commission.* – (*EN*) Je vous remercie d'avoir soulevé ce problème important, qui concerne également dans une certaine mesure la question suivante. Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que l'obésité chez les enfants, et ensuite chez les adultes, est l'un des problèmes les plus urgents auxquels est confrontée l'Union européenne. Je mentionnerai ultérieurement les études que nous avons menées et évaluées à ce sujet, et il est clair qu'il y a deux façons d'envisager ce problème. D'un côté, nous devons faire de gros efforts pour améliorer les activités sportives dans les écoles et pour encourager la pratique du sport chez les adultes. De l'autre, nous devons faire preuve d'une grande prudence en matière d'orientations nutritionnelles.

Comme vous le savez certainement, les dernières études montrent clairement que nous consommions probablement plus de calories dans les années 1950. À l'époque nous consommions davantage de graisses, et pourtant nous n'avions pas un tel problème d'obésité. La raison en est clairement que les gens bougeaient nettement plus à l'époque, qu'ils avaient davantage d'activités physiques. Il en ressort donc que nous ne parviendrons pas à vaincre l'obésité par de simples recommandations diététiques. Cette approche doit être associée à une activité physique adéquate.

À cet égard, l'Union européenne attend toujours d'avoir de véritables compétences dans le domaine du sport. Nous attendons l'achèvement du processus de ratification du traité de Lisbonne. Après cela, la Commission lancera des consultations à grande échelle avec toutes les parties prenantes de façon à ce que nous puissions préparer des initiatives de qualité, positives et largement acceptées. C'est l'un des thèmes sur lesquels nous devrons nous concentrer, vu que l'une des façons d'améliorer la situation des enfants est d'augmenter le nombre d'heures consacrées aux activités sportives à l'école. Cette mesure ne sera pas si difficile à instaurer et je suis sûr qu'elle aura des résultats très importants et positifs.

Marian Harkin (ALDE). – (EN) Vous avez dit dans votre réponse à M. Aylward que le bénévolat avait une valeur économique manifeste. C'est tout à fait vrai, et il a également une valeur sociale. Étant donné que votre réponse mentionne également l'Année européenne du bénévolat 2011, je voudrais vous demander pourquoi la Commission a proposé un budget de 6 millions d'euros seulement pour cette année; l'année 2010 aura un budget de 18 millions.

Le bénévolat est gratuit au sens où les bénévoles travaillent gratuitement, mais ce n'est pas une raison pour que la Commission européenne n'investisse pas dans les 100 millions de bénévoles actifs dans toute l'Union européenne. Je voudrais donc connaître votre avis sur le niveau du financement prévu pour cette année, parce que je pense réellement qu'il n'est pas suffisant.

Maroš Šefčovič, membre de la Commission. – (EN) Je viens de consulter mon chef de cabinet afin de pouvoir vous fournir une réponse aussi précise que possible. D'après mes informations, le budget total prévu pour l'Année du volontariat est de 8 millions d'euros. Je pense que moyennant une planification adéquate – dont j'espère qu'elle pourra commencer très prochainement, dès que la décision sera prise – ce montant nous permettra de mettre réellement en avant l'importance du bénévolat, son effet positif sur la vie sociale et les économies qu'il permet dans l'organisation d'activités sociétales, culturelles et autres. J'espère que nous pourrons réaliser les objectifs mentionnés dans votre question avec ce budget.

Le Président. – Question n° 31 de **Brian Crowley** (H-0338/09)

Objet: Livre blanc sur le sport

Eu égard aux objectifs de politique définie dans le Livre blanc de l'UE sur le sport, quels sont les programmes mis en œuvre par la Commission pour mettre en lumière les avantages d'habitudes alimentaires plus rationnelles en Europe?

Maroš Šefčovič, *membre de la Commission.* – (*EN*) Cette question est liée dans une certaine mesure à ma réponse précédente quant à la façon d'associer de meilleures pratiques alimentaires, de promouvoir un style de vie plus sain et d'apporter une valeur ajoutée européenne aux politiques européennes dans ce domaine.

Je voudrais tout d'abord indiquer que le livre blanc de la Commission intitulé «Une stratégie européenne pour les problèmes de santé liés à la nutrition, la surcharge pondérale et l'obésité» souligne l'importance de prendre des mesures proactives pour inverser le déclin de l'activité physique. Les actions proposées en matière d'activité physique dans ce livre blanc et dans le Livre blanc sur le sport se renforcent et se complètent mutuellement.

La Commission a créé un groupe de haut niveau sur l'alimentation et l'activité physique, au sein duquel des représentants de tous les États membres peuvent échanger des idées de politiques et de bonnes pratiques et acquérir une vue d'ensemble des politiques gouvernementales dans ce domaine. Comme vous le savez sans doute, de groupe de haut niveau se réunit au moins trois fois par an.

À travers le programme de santé publique, la Commission a soutenu des initiatives visant notamment à mettre en réseau des partenariats locaux consacrés à l'alimentation et à l'activité physique des jeunes.

Pour en revenir au livre blanc sur la nutrition, ce document souligne le rôle important que le secteur privé et les ONG auront à jouer pour nous aider à faire en sorte que le taux d'obésité baisse réellement.

La plateforme d'action européenne pour l'alimentation, l'activité physique et la santé poursuit son travail, et les membres de cette plateforme s'engagent à agir dans leur domaine pour inverser cette tendance.

Le livre blanc reste la principale référence dans le domaine du sport. Il prévoit plusieurs actions dans le domaine du sport et de la santé, regroupés sous le concept d'«activité physique favorable à la santé» (HEPA pour «health-enhancing physical activity»). Ces actions incluent le soutien du réseau HEPA. Il propose également des possibilités de financement plus nombreuses en faveur des projets dans ce domaine, à savoir dans le contexte du septième programme-cadre de recherche et développement technologique, du programme européen de santé publique, des programmes Jeunesse et Citoyenneté et du Programme sur l'apprentissage tout au long de la vie.

On peut considérer que les lignes directrices européennes en matière d'activité physiques adoptées en 2008 contribuent également à informer les citoyens des avantages de l'activité physique et d'un équilibre entre la nutrition et l'activité physique.

La Commission mène actuellement une action préparatoire dans le domaine du sport afin de préparer les actions futures de l'UE dans le respect des décisions budgétaires prises par le parlement, et l'action préparatoire de 2009 a déjà révélé un grand intérêt en matière d'HEPA, qui concerne 64 % des candidatures dans le cadre de cette action.

Brian Crowley (ALDE). – (*EN*) Monsieur le Président, je souhaite remercier M. le commissaire pour sa réponse. En fait, ma question n'était pas liée à la question précédente. Ma perspective est différente.

M. le commissaire a fait référence à deux points que je souhaitais soulever. Il s'agit tout d'abord du groupe «nutrition et santé» qui se réunit pour discuter des types d'aliments et des conditions diététiques, mais aussi de la publicité mensongère pratiquée par de nombreuses personnes qui affirment que le sport est lié à certains types de produits et d'additifs, qui peuvent être très nuisibles pour la santé. Au lieu d'utiliser des produits naturels pour créer un environnement meilleur et plus sain pour ceux qui veulent s'entraîner dans le sport, ils utilisent des compléments tels que des hormones de croissance concentrées dans certaines boissons et certaines boissons «hautes performances». Les gens qui vendent ces boissons prétendent qu'elles vous apportent une énergie supplémentaire, mais elles provoquent en fait de graves problèmes de santé. C'est pourquoi je voulais faire le lien entre le meilleur du sport et ce que les sportifs et sportives font pour être en forme, tout en encourageant ceux qui pratiquent à un niveau moins élevé à comprendre qu'aucune boisson ne va les transformer en sportifs de haut niveau.

Maroš Šefčovič, membre de la Commission. – (EN) Je pense que votre perspective est tout à fait correcte. Si vous allez dans une salle de sport aujourd'hui, avant même d'arriver aux appareils d'entraînement, vous devez passer devant des rayonnages débordant de différents produits, compléments nutritionnels, boissons énergétiques, etc. Vous avez tout à fait raison de dire qu'il s'agit là d'un commerce de grande envergure. Nous devons réfléchir soigneusement à la façon de l'aborder. Il faut permettre aux sportifs de bénéficier de bons produits tout en veillant à ce qu'ils disposent d'informations correctes sur les produits qu'ils utilisent.

Je pense qu'il serait très important de lancer une campagne d'information sur les effets négatifs de ce genre de produits. Du point de vue de la protection des consommateurs, ces produits doivent être décrits clairement et il convient d'indiquer clairement les effets négatifs potentiels de ces produits sur les sportifs. Je pense comme vous que nous devons réfléchir à la façon d'éviter que ceux qui pratiquent le sport en perdent tous les avantages en consommant des produits néfastes pour leur santé.

Le Président. – Question n° 32 de **Jelko Kacin** (H-0343/09)

Objet: Difficultés du Théâtre slovène permanent de Trieste

L'Union européenne nécessite d'urgence un commissaire aux droits de l'homme. En effet, les droits des minorités sont vertement bafoués au sein de l'UE, comme en témoigne ce qui se passe en Italie. L'un des piliers de l'identité et de la culture nationales de la minorité slovène en Italie est le Théâtre slovène permanent de Trieste, créé dès 1945 par les autorités municipales, provinciales et régionales italiennes.

Le Théâtre a toujours rencontré des difficultés financières faute de financement régulier de la part des autorités italiennes. En septembre, ces mêmes difficultés l'ont obligé à interrompre son programme. La République italienne a une grande obligation nationale et internationale vis-à-vis des citoyens italiens membres de la minorité slovène. Toutefois, elle ne respecte pas les droits de ses propres citoyens et, en empêchant le Théâtre d'exercer ses activités, elle tente d'aboutir à une assimilation active de la minorité. En Slovénie, cette attitude est considérée comme une violation flagrante des obligations de l'Italie à l'égard de la minorité.

Que peut faire la Commission pour préserver le Théâtre slovène de Trieste et, ainsi, la langue slovène?

Maroš Šefčovič, *membre de la Commission*. – (EN) Je voudrais remercier M. le député pour cette question. Il est clair qu'il s'efforce d'étudier toutes les possibilités d'aider ce théâtre et d'améliorer sa situation. Je me dois tout d'abord de rappeler que l'action communautaire dans le domaine de la culture est fondée sur l'article 151, qui dispose que l'action communautaire vise à encourager la coopération entre États membres et, si nécessaire, à appuyer et compléter leur action.

L'attribution de fonds issus du budget national à des organismes culturels relève cependant de la compétence des États membres, et aucune compétence communautaire ne permet à la Commission d'influencer ces choix. Il reste que le dialogue interculturel et la promotion de la diversité culturelle sont des objectifs essentiels de l'agenda culturel européen, et les projets transnationaux dans ce domaine sont donc susceptibles de bénéficier d'une aide communautaire dans le cadre du programme culturel.

Ce programme vise plus spécifiquement à promouvoir la créativité et la mobilité des artistes, l'accès public à la culture, la diffusion de l'art et de la culture, le dialogue interculturel et la connaissance de l'histoire et du patrimoine culturel des peuples d'Europe. Seuls les projets ayant une dimension européenne peuvent bénéficier d'un financement, ce qui signifie que les projets concernés doivent impliquer au moins trois organisations basées dans des États membres différents, ou six organisations dans le cas des projets pluriannuels.

Le financement opérationnel d'une institution culturelle unique n'est possible que si cette institution est active au niveau européen dans au moins sept pays participant au programme culturel. Il convient également de mentionner que la Commission a développé une stratégie destinée à promouvoir le multilinguisme dans l'Union européenne. Cette stratégie couvre les langues officielles, nationales, régionale ainsi que les langues des minorités et des immigrés.

La communication de septembre 2008 intitulée «Multilinguisme: un atout pour l'Europe et un engagement partagé» confirme le soutien apporté par la Commission à toutes les langues parlées dans la Communauté, y compris les langues des minorités. Cette stratégie est mise en œuvre en étroite collaboration avec les États membres, qui gardent cependant le pouvoir de décision quant à leur politique linguistique intérieure. La promotion de l'apprentissage des langues et de la diversité linguistique compte également parmi les objectifs généraux du programme d'apprentissage tout au long de la vie. Dans le cadre de ce programme, l'Union européenne soutient des projets et des réseaux visant à promouvoir toutes les langues parlées dans l'Union européenne, y compris les langues minoritaires.

Outre cela, il faut souligner que la protection des personnes appartenant à des minorités est l'un des principes fondateurs de l'Union. La Commission considère donc que les États membres doivent utiliser tous les instruments juridiques disponibles pour garantir les droits des personnes, y compris celles qui appartiennent à des minorités nationales, et prendre des mesures proactives contre toutes les sources de discrimination. La Commission européenne réaffirme son engagement à protéger les droits fondamentaux et à lutter contre la discrimination.

Jelko Kacin (ALDE). – (*SL*) Monsieur le Commissaire, je vous remercie pour votre réponse. Elle répond à ma question en principe, mais il ne s'agit pas d'une question de principe. Il s'agit d'un problème tout à fait spécifique qui touche la vie des gens. La Commission considère effectivement que ce problème relève de la compétence des États membres, mais ce Parlement considère que tout ne fonctionne pas convenablement en Italie. C'est précisément pour cette raison que je voterai demain sur une résolution issue du débat sur la liberté des médias en Italie. Bien que la Commission considère qu'elle n'a aucune autorité en la matière, nous sommes une majorité au Parlement à penser que la Commission a la capacité de lutter contre ces problèmes également.

La question des minorités n'est pas uniquement une question de droits des citoyens. Il en va de la responsabilité de l'État lui-même envers les droits des minorités et de son obligation de les respecter. Monsieur le Commissaire, je me réjouis que vous ayez mentionné la discrimination et la lutte contre la discrimination, mais le fait est qu'une minorité ne peut survivre que si elle bénéficie d'une discrimination positive. Les minorités ont besoin de plus de compréhension et d'aide, et elles ont besoin d'un soutien moral, politique et financier plus important pour survivre. Il s'agit de discrimination positive. Et dans ce cas précis, Monsieur le Commissaire, nous parlons d'une institution créée par l'État en question. Ce théâtre existe depuis plus de quarante ou cinquante ans, mais chaque année c'est la même histoire. Le fait de bloquer le financement jusqu'à la fin de l'année est une forme de pression politique, et comme vous le savez, tous les peuples slaves partagent un dicton similaire: un sac vide ne peut pas rester debout. Nous avons besoin d'une action financière concrète.

Maroš Šefčovič, *membre de la Commission.* – (EN) Je comprends tout à fait votre préoccupation, mais la Commission doit respecter des règles très claires, surtout en matière d'attribution de budgets.

C'est pourquoi j'ai tenté, dans ma réponse, de mentionner les possibilités d'aider le théâtre slovène au niveau européen.

Pour la Commission, la seule possibilité d'aider financièrement ce théâtre nécessite qu'il collabore avec des pays voisins et qu'il participe au programme culturel selon les conditions définies actuellement. Il me semble qu'une telle collaboration devrait être possible, et je pense également qu'elle serait profitable non seulement pour les théâtres concernés, mais aussi pour d'autres partenaires avec lesquels le théâtre slovène pourrait être amené à collaborer à l'avenir. C'est à ces conditions uniquement que la Commission peut envisager de financer ces actions concrètes qui décrivent clairement l'élément de valeur ajoutée européenne et de coopération européenne à cet égard.

Comme vous le savez, nous ne pouvons pas financer ce genre de projets sans disposer d'une ligne budgétaire spécifique. J'ai pleinement conscience de l'intensité du débat sur cette question, qui touche les nations, la nationalité et les langues. Je pense donc que le Parlement européen est très bien placé pour débattre de cette question, comme vous l'avez indiqué dans votre question complémentaire.

Le Président. – L'heure des questions est close.

Les questions qui, faute de temps, n'ont pas reçu de réponse recevront des réponses écrites (voir Annexe).

PRÉSIDENCE DE M. ALEJO VIDAL-QUADRAS

Vice-président

15. Modification du règlement (CE) n° 1234/2007 «OCM unique» (débat)

Le Président. - L'ordre du jour appelle le débat sur la proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1234/2007 portant organisation commune des marchés dans le secteur agricole et dispositions spécifiques en ce qui concerne certains produits de ce secteur (règlement «OCM unique») (COM(2009)0152 – C7-0223/2009 – 2009/0152(CNS)).

Mariann Fischer Boel, *membre de la Commission.* – (*EN*) Monsieur le Président, je voudrais avant tout vous remercier d'appliquer la procédure d'urgence à ces deux propositions qui aideront, je l'espère, le marché laitier – l'une propose d'inclure le lait dans le champ d'application de l'article 186 et l'autre concerne la gestion du système de rachat des quotas.

Ces propositions sont les dernières d'une longue série de mesures que nous avons adoptées concernant le secteur laitier. J'ai pris note de votre résolution du 17 septembre et j'espère que vous avez noté que bon nombre de vos recommandations sont déjà couvertes dans la pratique, couvertes par des études en cours ou qui le seront par les propositions d'aujourd'hui.

En ce qui concerne les mesures à long terme mentionnées dans votre résolution, nous avons mis sur pied un groupe à haut niveau. Sa première réunion a eu lieu et il devrait livrer ses conclusions avant la fin du mois de juin 2010.

Je suis très heureuse de pouvoir dire que la réalité aujourd'hui sur le marché laitier est que les prix augmentent et qu'on n'enregistre plus de rachat au titre de l'intervention parce que les prix sur le marché sont plus élevés que les prix d'intervention.

En ce qui concerne ma proposition, l'article 186 couvre un grand nombre de produits mais pas le lait. La volatilité récente des prix que nous constatons depuis 2007 a montré que cet article doit ou devra couvrir le lait, car cela permettrait alors à la Commission d'agir plus rapidement.

Hier, devant le Conseil des ministres de l'agriculture et devant la commission de l'agriculture, j'ai annoncé également qu'une somme de 280 millions d'euros serait destinée aux producteurs laitiers. Pour pouvoir verser rapidement cette somme, il me suffit simplement de disposer de la base juridique de l'article 186. L'idée consistera à affecter cet argent à des enveloppes nationales en fonction de la production de l'année 2008-2009 et, bien sûr, dans les limites des quotas nationaux. L'argent serait distribué de manière non discriminatoire aux producteurs laitiers les plus touchés par la crise. Encore une fois, pour que cela soit possible il faut que le lait soit couvert par l'article 186.

Quand je dis que j'ai annoncé la possibilité de proposer 280 millions d'euros, vous devez savoir que l'autorité budgétaire, c'est-à-dire le Parlement européen et le Conseil des ministres des finances, devra se prononcer sur ce montant lors de la réunion Ecofin du 19 novembre. J'ai dit aussi hier que c'est tout ce qu'il restait au fond du tiroir, à l'exception des 300 millions d'euros nécessaires comme tampon pour éviter la discipline financière. Il est important pour moi de vous dire clairement que l'article 186 ne constitue pas une carte blanche pour proposer n'importe quelle idée que la Commission pourrait avoir. À ce stade, je peux vous dire simplement que le stockage privé de différents produits – dont peut-être le fromage – est éligible à condition que la situation sur le marché nous permette de le justifier.

La deuxième partie de la proposition concerne le système de gestion des quotas. Les États membres ont déjà la possibilité aujourd'hui de racheter des quotas. Ce que nous introduisons ici, c'est la possibilité pour les États membres de déduire simplement du plafond national le montant des quotas qu'ils rachètent sur le marché. Il s'agit d'un régime facultatif, car il est apparu évident lors de nos discussions que les régimes obligatoires ne seraient tout simplement pas possibles d'un point de vue politique.

Je serai heureuse d'entendre vos commentaires.

Albert Deß, *au nom du groupe* PPE. – (*DE*) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, Mesdames et Messieurs, je me réjouis vraiment que le Parlement se soit prononcé aujourd'hui en faveur de la procédure d'urgence à une si large majorité. Nous avons envoyé ainsi un signal à nos producteurs laitiers et nous n'avons pas fui nos responsabilités. Contrairement à une minorité de collègues d'autres groupes, nous voyons dans cette demande de recours à la procédure d'urgence un outil supplémentaire pour apporter de l'aide aux producteurs laitiers à un moment difficile.

Il est sans doute vrai que cette demande de la Commission arrive bien tard et qu'elle n'est pas très ambitieuse. Cela dit, c'est toujours mieux que rien du tout.

Les avis divergent aussi grandement au sein de mon propre groupe au sujet du programme de rachat qui est proposé. Ce programme devrait être obligatoire pour pouvoir produire un quelconque impact. Toutefois, je ne vois pas de majorité en ce sens au Parlement ou au Conseil. De plus, un tel programme ne serait pas acceptable pour certains États membres, car cela équivaudrait pour eux à réduire le dispositif d'équilibrage et aussi les quotas. L'indication que les quotas seront relevés pour des groupes prioritaires reflète une décision qui est déjà appliquée.

Il faut saluer l'inclusion du lait et des produits laitiers dans l'article 186 pour les mesures immédiates en cas de perturbations du marché. Néanmoins, je déposerai un amendement visant à restreindre cette mesure à une période de deux ans. Si elle fait preuve de son utilité, nous conviendrons alors de la proroger.

Enfin, je voudrais vous remercier pour les 280 millions d'euros. Madame la Commissaire, vous avez effectivement satisfait en grande partie le Parlement. Je sais que vous ne disposez plus d'argent. Je demande que la proposition de résolution – si possible amendée – soit approuvée jeudi.

Paolo De Castro, *au nom du groupe S&D*. – (*IT*) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, Mesdames et Messieurs, je voudrais dire tout d'abord combien je suis heureux que notre Assemblée ait fait preuve de responsabilité ce matin en votant la procédure d'urgence en vue d'inclure le secteur laitier dans l'article 186 du règlement OCM unique, aux côtés de nombreux autres produits agricoles.

L'extension rapide à ce secteur des règles régissant l'intervention en cas de crise sur le marché nous permet d'apporter une réponse significative à un moment extrêmement difficile pour l'agriculture en général et le secteur laitier en particulier. À ce stade, nous attendons de la Commission européenne qu'elle accède, comme M^{me} Fischer Boel vient de le dire, aux demandes du Parlement, lequel a signalé à maintes reprises que les mesures adoptées jusqu'à présent se sont révélées inappropriées compte tenu de la gravité de la crise actuelle.

L'ouverture dont le Parlement fait preuve aujourd'hui envers la Commission ne doit pas être interprétée comme l'octroi des pleins pouvoirs, mais comme un acte responsable dans une situation dramatique et tout à fait exceptionnelle.

Je tiens à le souligner à cet égard, le Parlement considère essentiel d'être impliqué à toutes les étapes du processus de prise de décision afin de garantir le contrôle démocratique, c'est pourquoi nous pensons que la Commission devrait signaler à l'avance au Parlement comment elle se servira en fait de ces nouveaux pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de l'article 186 dans le secteur laitier également.

George Lyon, *au nom du groupe ALDE.* – (*EN*) Monsieur le Président, je voudrais remercier moi aussi la commissaire qui est venue ici ce soir expliquer quels sont les pouvoirs qu'elle demande. Madame la Commissaire, je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir répondu de manière positive à la résolution convenue avec notre Assemblée le 27 septembre. Je salue les démarches que vous avez entreprises pour tenter de stabiliser ce qui apparaît comme une situation très grave pour les producteurs laitiers. Je me réjouis aussi des 280 millions d'euros que vous avez annoncés pour la restructuration.

Pour ce qui est de la première partie de votre proposition, la question que nous devons tous nous poser aujourd'hui est la suivante: pourquoi nous demande-t-on d'approuver des mesures d'urgence à un stade aussi avancé et contribueront-elles à la relance du marché? Parce que comme vous l'avez dit dans votre discours, les bourgeons de la reprise commencent à faire leur apparition. Je ne suis pas convaincu que les changements de quotas qui sont proposés feront une grande différence mais, comme ils sont facultatifs pour les États membres, notre groupe ne s'opposera certainement pas à ce qu'ils soient accordés.

En ce qui concerne la proposition d'extension du champ d'application de l'article 186 afin d'y inclure le lait et les produits laitiers, l'expérience m'a appris que les ministres – ou dans ce cas les commissaires – demandent d'habitude aux parlements de leur accorder des pouvoirs pour agir et résoudre un problème. Ce soir, on semble nous demander d'accorder des pouvoirs à la Commission sans nous dire d'abord exactement à quelle action ils serviront.

Si je vous ai bien comprise, vous avez besoin de ce pouvoir supplémentaire comme d'une base juridique pour verser les 280 millions d'euros. Je vous saurais gré de nous dire si tel est bien le cas. Est-ce pour cela que vous demandez ces pouvoirs? Car ce que nous craignons tous ici c'est de donner un chèque en blanc à la Commission.

Madame la Commissaire, vous avez dit que vous avez été financièrement plumée et que vos nouvelles idées d'action ne bénéficieraient pas de moyens significatifs. Notre groupe ne vous accordera ces pouvoirs que s'ils sont limités dans le temps et liés à des circonstances extrêmes.

Martin Häusling, *au nom du groupe Verts/ALE.* - (DE) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, enfin cela bouge dans ce débat. La Commission doit à nouveau assumer la responsabilité générale. Ce matin, nous avons été les témoins de quelque chose de différent, même si nous aurions souhaité que le Parlement ait été plus impliqué. Permettez-moi de dire très clairement que nous ne sommes pas opposés au soutien financier. Toutefois, nous devons être clairs, ce soutien n'est qu'une goutte d'eau dans la mer, au sens propre du terme.

Les décisions prises à Luxembourg ne nous ont malheureusement pas aidés non plus à rééquilibrer l'offre et la demande – ce qui représente bien sûr l'élément essentiel en l'occurrence. Le rachat facultatif de quotas c'est bien joli, mais cela ne produira pas un impact majeur dans la mesure où il ne contribue pas de manière significative à réduire les volumes.

J'ai déjà dit hier que nous devons prendre dûment en considération le rapport de la Cour des comptes et commencer à mettre en œuvre une politique visant le long terme. Nous devons écouter ce que dit la Cour des comptes. La Cour dit que nous devons gérer l'offre à l'avenir, sans quoi tout le système ne pourra être financé. Elle dit que nous avons besoin d'une politique laitière basée sur des produits de qualité sur le marché européen.

Nous devons abandonner les subventions à l'exportation le plus vite possible – c'est une de nos vieilles demandes et nous avons souvent signalé les conséquences désastreuses de ces mesures.

Nous avons vraiment besoin d'une politique qui aille au-delà de la crise actuelle et nous attendons aussi des réponses à plus long terme de la part de la Commission. Malheureusement, la Commission ne nous a pas encore apporté de telles réponses, surtout en ce qui concerne la nécessité de renforcer les organisations de producteurs afin de leur conférer plus de poids sur le marché et de limiter la force des chaînes de supermarchés.

James Nicholson, au nom du groupe ECR. – (EN) Monsieur le Président, tout d'abord je voudrais dire que je salue bien sûr cette décision. Je pense que le débat d'hier en commission et de ce soir en plénière nous permet d'apporter plus de clarté à la situation. La réalité, et je pense la cause de la frustration que ressentent de nombreux producteurs laitiers, est qu'alors qu'ils ont vu apparaître dans une certaine mesure ce que M. Lyon a appelé les bourgeons de la reprise, cet argent n'est pas arrivé encore sur leurs comptes en banque. Cela crée donc une certaine frustration chez les producteurs laitiers. Nombre d'entre eux subissent une pression financière depuis longtemps. Il est bon et utile que nous puissions parler, car j'accepte à présent la nécessité de mobiliser l'article 186 pour que l'argent arrive directement aux producteurs aussi vite que possible. Voilà le défi, je crois.

J'aime bien l'idée d'amendement de M. Dess et s'il le dépose je crois que je soutiendrai cet amendement pour une période de deux ou même trois ans, le temps que ce travail soit fait. Toutefois, le régime de rachat ne me convainc toujours pas. Nous devons faire cela pour protéger l'industrie.

Patrick Le Hyaric, *au nom du groupe GUE/NGL.* – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, je suis obligé de vous redire, ce soir, que les dispositions financières que vous proposez ne sont qu'une petite goutte d'eau dans l'océan de crise et de désespérance dans lequel vivent aujourd'hui les agriculteurs.

Vous allez, en effet, débloquer 280 millions d'euros alors qu'il était question, il y a quelques semaines, de 600 millions d'euros. Vous allez donc donner une fois 1 000 euros à des paysans qui perdent aujourd'hui de 100 à 200 euros par jour. Nous demandons donc un vrai plan financier d'urgence, et pas un sparadrap pour traiter un cancer.

D'autre part, vous voulez utiliser de l'argent public pour un vaste plan d'abattage de vaches laitières et de fermeture de fermes. Ainsi, vous allez détruire l'avenir de nos agriculteurs car ce sont les jeunes qui seront les plus touchés, les plus petits agriculteurs, ceux qui valorisent les territoires, produisent des produits laitiers, des fromages de qualité, et préservent l'environnement.

Comment oser proposer cela, quand tant de familles, en Europe et ailleurs, n'ont pas accès à l'alimentation, à commencer par le lait! Et j'ajoute que demain, avec votre plan, on manquera de lait.

Enfin, au moment où on nous vante tant le traité de Lisbonne, on ne peut que s'étonner que vous vouliez faire appliquer cet article 186 du règlement qui va vous donner les pleins pouvoirs. Or, les pleins pouvoirs, vous les aviez, et ce sont ces pleins pouvoirs qui vous ont conduits à décider la libéralisation des quotas qui nous plonge dans la crise que nous connaissons aujourd'hui, au seul bénéfice des industriels et de la distribution. Car même aujourd'hui, la Cour des comptes européenne indique que, de 2000 à 2007, les prix à la consommation des produits laitiers ont augmenté de 17 % tandis que les prix à la production diminuaient de 6 %.

Madame la Commissaire, je vous dis une nouvelle fois qu'il est urgent, très urgent, d'aider massivement le travail agricole par un grand fonds européen d'urgence et de revenir à une politique de prix minima agricoles et ne pas laisser le marché capitaliste détruire nos agriculteurs.

Krisztina Morvai (NI). - (*HU*) Madame la Commissaire, je voterai bien sûr pour la proposition, même si je suis consciente que ce communiqué ne règlera pas la situation des agriculteurs. Néanmoins, je voudrais vous poser trois questions. Premièrement: quelle leçon tirez-vous de cette crise? En avons-nous tiré une quelconque leçon? Madame la Commissaire, cette crise n'a pas été causée par une catastrophe naturelle, un tsunami ou un autre événement de ce genre, mais par une série de mauvaises décisions et une politique agricole erronée à la base. Pour l'avenir, que pouvez-vous promettre aux agriculteurs? Comment éviteront-ils une crise similaire à l'avenir? Je voudrais recevoir une réponse claire et détaillée de votre part.

Ma deuxième question est la suivante: vous avez dit hier en commission que les États membres peuvent utiliser librement cette somme, qu'est-ce que cela signifie exactement? Pourront-ils distribuer cet argent équitablement de sorte qu'il ne profite pas aux grandes exploitations mais plutôt aux petits agriculteurs et aux exploitations familiales qui en ont le plus besoin et qui en dépendent pour subsister? Ces agriculteurs se trouvent dans une situation catastrophique. L'autre grand groupe à prendre en considération est celui des agriculteurs des nouveaux États membres, surtout les petits agriculteurs. Comment voulez-vous vous débarrasser de cette discrimination intolérable qui découle du fait que nous les Hongrois, par exemple, nous avons dû livrer notre marché pieds et poings liés à l'Union européenne, mais que nous n'avons reçu qu'une petite partie des subventions? Quand et comment cette injustice et cette iniquité disparaîtront-elles?

Giovanni La Via (PPE). - (IT) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, Mesdames et Messieurs, je salue l'approche de la commissaire qui a décidé de venir devant le Parlement pour exposer le paquet de mesures dans le secteur laitier.

En ce qui concerne le contenu des mesures proposées, malgré un manque de détails opérationnels appropriés les concernant, je pense que les choses vont dans la bonne direction, vers une solution des problèmes que vivent nos agriculteurs actuellement. Je ne pense pas cependant que les mesures proposées puissent régler à elles seules les problèmes que nous connaissons. Toutefois, je pense qu'il est essentiel de voter pour la proposition d'amendement des articles 78 et 79 du règlement (CE) n° 1234/2007.

En ce qui concerne l'article 186 de ce même règlement OCM, je dirais tout d'abord que les paragraphes a et b prévoient différents niveaux de protection pour différents produits, en intervenant pour certains quand leurs prix augmentent et chutent fortement alors que pour d'autres – la viande de porc, l'huile d'olive et d'autres produits – l'intervention se passe uniquement en cas de hausse importante des prix. Il s'agit pour moi d'une contradiction inacceptable.

Je voudrais également déposer, au nom du groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens), un amendement visant à garantir que la Commission informe le Parlement avant d'entreprendre les mesures prévues à l'article 186. Je pense que cet amendement est compatible avec ce que vient de proposer le groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen.

Enfin, je demande à la commissaire de relever, comme l'a demandé la résolution du Parlement le 17 septembre, le montant de l'aide *de minimis* pour tous les secteurs de production quel que soit leurs plafonds nationaux actuellement en vigueur.

Luis Manuel Capoulas Santos (S&D). - (*PT*) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, nous connaissons tous malheureusement le piteux état dans lequel se trouve le secteur laitier en Europe. Depuis des mois, mon groupe politique demande que des mesures urgentes soient adoptées pour essayer de sauver des milliers d'agriculteurs menacés de ruine. Nous avons adopté nos propres initiatives et soutenu celles d'autres groupes politiques dans ce sens.

Nous ne pouvons que saluer les initiatives de la Commission, aussi inappropriées qu'elles puissent nous sembler. C'est aussi pour cela que le groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen a voté ce matin en faveur de la procédure d'urgence qui nous a été soumise. Nous proposerons et nous demanderons cependant que le Parlement européen soit informé en permanence des mesures qui seront adoptées dans les jours à venir, en vertu des pouvoirs que nous conférons maintenant à la Commission. Nous continuerons de faire tout notre possible pour rétablir l'équilibre du marché, afin qu'il puisse garantir des revenus appropriés pour les producteurs, comme cela a été réaffirmé dans le traité de Lisbonne.

Marit Paulsen (ALDE). - (*SV*) Monsieur le Président, évidemment il est nécessaire d'agir avec promptitude quand les crises apparaissent dans certains secteurs, comme cela a été le cas avec les banques, l'industrie automobile et les producteurs laitiers. Toutefois, ces crises ne font que se répéter. La prochaine fois, il ne s'agira peut-être pas du secteur laitier mais des céréales ou d'autre chose.

En prenant la liberté de sortir quelque peu du débat actuel, je dirais que nous ne pouvons pas continuer à répondre seulement aux problèmes immédiats. Nous devons également trouver le temps et l'énergie, ainsi que la vision politique, pour accoucher d'une politique agricole commune pour l'Europe qui soit forte, durable, souple et qui élimine les pires conséquences de l'instabilité des prix à laquelle nous pouvons nous attendre. Je voudrais que la campagne soit viable en Europe et la campagne ne peut survivre sans agriculteurs et sans animaux!

Martin Häusling (Verts/ALE). - (DE) Monsieur le Président, malheureusement, M. Bové ne peut pas être parmi nous ce soir et donc je prends encore une fois la parole. J'ai d'autres questions pour la commissaire. Croit-elle vraiment, sérieusement, que le fait de verser cet argent mettra fin aux manifestations? Comme je l'ai déjà dit, je pense que la décision du Parlement ce matin revient à signer un chèque en blanc à la Commission, car nous ne savons pas ce qu'elle en fera. Permettez-moi de le dire encore une fois: la Commission ne fait pas partie de la solution, elle fait partie du problème. C'est ce que je continue de penser.

Néanmoins, j'accepte aussi simplement la décision – car il faut voir les faits tels qu'ils sont et ce qui a été décidé – et je voudrais dire aux autres députés que nous devons limiter ces mesures. Nous devrions les limiter à une période gérable, de manière à ce que nous puissions, en tant que Parlement, rependre le gouvernail en main.

Je voudrais vous poser une autre question, Madame la Commissaire, car il est répété pour tous les programmes que nous devons continuer à promouvoir la restructuration. Qu'entendez-vous par restructuration? Pensez-vous vraiment qu'il est juste que nous continuions à dépenser de l'argent pour encourager en fait de petits agriculteurs à cesser leur activité afin que nous puissions donner de l'argent aux plus grandes exploitations? Cette politique ne constitue plus un moyen efficace pour atteindre une fin. Nous devons veiller à utiliser notre argent de manière ciblée, en particulier dans les régions défavorisées afin de maintenir les structures dans ces régions qui sont le plus en danger.

João Ferreira (GUE/NGL). - (*PT*) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, la proposition présentée par la Commission reconnaît l'échec de sa politique dans le secteur laitier, mais ne modifie en rien ses orientations politiques de base, qui sont désastreuses pour ce secteur. Les millions mentionnés ici sont nettement inférieurs au montant nécessaire pour compenser la baisse des prix dont souffrent les producteurs.

Contrairement à ce qui est affirmé, il est nécessaire de changer le cap pris par la PAC avec les réformes successives qui ont démantelé les instruments de régulation du marché, les quotas et les droits de production, qui ont conduit des milliers de producteurs à abandonner progressivement ce secteur. Des milliers d'emplois sont dans la balance et des familles entières dépendent de l'agriculture et du secteur laitier en particulier. De vastes régions sont en jeu, leurs terres seront de plus en plus désertées, avec des conséquences sociales et environnementales catastrophiques.

Tout cela appelle une intervention immédiate afin de rétablir des prix équitables pour les producteurs, mais cela demandera plus de ressources que celles qui sont rendues disponibles à présent. Avant tout, nous le répétons, la situation exige des mesures de plus grande ampleur qui ne soient pas de simples mesures palliatives, comme l'annulation du relèvement annuel des quotas laitiers, pour les ramener aux niveaux existant avant la décision de les relever, et la révocation de la décision de supprimer le système des quotas en 2015.

Diane Dodds (NI). - (EN) Monsieur le Président, comme la majorité des députés européens, j'ai voté aujourd'hui en faveur de la procédure d'urgence liée à l'article 186. Toute aide financière au secteur laitier est impérative pour sa survie, surtout la survie des petites exploitations familiales comme celles que l'on trouve en Irlande du Nord.

Si, comme vous le dites, Madame la Commissaire, vous avez besoin de ces modifications à l'article 186 pour amorcer la pompe de ces 280 millions d'euros, alors vous êtes assurée de tout mon soutien. Nous ne pouvons qu'espérer en un paiement et une répartition rapide de l'argent. De nombreux agriculteurs ont attendu trop longtemps l'aide dont ils ont besoin.

Je suis néanmoins déçue par les propositions concernant les articles 65 à 84. Il est pratiquement certain qu'elles ne produiront pas d'impact sur le Royaume-Uni et je me pose plusieurs questions à leur sujet en particulier parce que j'ai le sentiment que cela créera des règles du jeu inéquitables entre les régions européennes et cela semble contradictoire avec la politique actuelle de la Commission.

Christophe Béchu (PPE). - Monsieur le Président, il faut de la cohérence en politique. Nous avons été très nombreux sur ces bancs au cours de ces dernières semaines à réclamer des mesures à la Commission. À partir du moment où on nous propose des réponses, nous voterons en faveur de ces réponses, même si – je m'associe à ce qui a été dit – ces réponses sont bien tardives et s'il a fallu les arracher à la fois par les prises de position exprimées au sein du Parlement européen et, également, par les prises de position des ministres.

Cette somme, qui va servir à très court terme, ne règle pas, plusieurs l'ont déjà dit, les questions de long terme sur la manière de faire face à la fin programmée des quotas. Il n'est pas imaginable que pour les produits agricoles, on puisse se passer d'outils de régulation et d'outils de maîtrise de production et de la combinaison des deux si on veut être en capacité de faire face et d'éviter de se retrouver avec des crises à répétition au sein de ce secteur.

Mais ce n'est pas la question de ce soir. La question de ce soir, la seule qui vaille pour le moment, c'est celle de l'article 186. Madame la Commissaire, j'ai une question simple: l'article 186, concrètement, pour faire quoi, à partir de quand et de quelle manière?

Iratxe García Pérez (S&D). - (*ES*) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, il y a un mois, nous avons débattu ici d'une résolution du Parlement et des propositions d'intervention dans le secteur laitier. Aujourd'hui, nous traitons de deux nouvelles mesures: le changement dans la gestion des quotas et la mesure concernant l'article 186; des mesures que nous avons accepté de traiter dans l'urgence comme vous l'avez demandé.

Toutefois, Madame la Commissaire, le secteur doit être considéré dans l'ensemble et il n'est pas bon d'avoir ces quelques propositions sur une question que nous traitons à présent depuis plusieurs mois.

Nous demandons des solutions européennes communes. À cet égard, le relèvement annoncé de l'aide minimale pour tous les secteurs causera des distorsions entre les États membres et rendra difficile une application uniforme de la PAC.

Je voudrais conclure sur une dernière pensée: nous nous réjouissons bien sûr de l'aide de 280 millions d'euros qui est envisagée, mais je voudrais vous rappeler, Madame la Commissaire, que notre Parlement a adopté une résolution dans laquelle il évoquait la nécessité d'un fonds supplémentaire de 600 millions d'euros pour faire face à la crise du secteur laitier.

Britta Reimers (ALDE). - (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, en tant qu'agricultrice, je vois les amendements aux articles 78 et 79 qui ont été déposés comme une déviance de la part de la Commission par rapport au bon cap qui était le sien jusqu'à présent en matière de réforme agricole et ce au détriment des exploitations efficaces et tournées vers l'avenir.

Il est dangereux de trafiquer, simplement par désir de faire quelque chose, si près de la dernière étape de la suppression progressive du système des quotas laitiers, un système qui a vraiment porté préjudice aux producteurs laitiers jusqu'à présent. Ce système a été aussi dépassé par les développements sur le terrain puisque le marché commence enfin à se ressaisir. Je rejette donc cet amendement.

Il est facile de voir comment la Commission cherche à exploiter pour ses propres fins l'appel du Parlement en faveur de mesures urgentes. Elle le fait en tentant, peu avant l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, de s'assurer pour elle-même la possibilité permanente d'agir sans l'accord du Parlement à travers cet amendement à l'article 186. Je rejette donc cet amendement.

Toutefois, je pourrais admettre que le Parlement accorde à la Commission une marge de manœuvre pour une période limitée en cas de crise. Le Parlement disposerait aussi de cette capacité en cas de crises futures, avec un effet très rapide, à travers l'article 142 de son règlement.

Richard Ashworth (ECR). - (EN) Monsieur le Président, l'industrie laitière est en crise. Je voudrais adresser ici mes remerciements et mes félicitations à la commissaire pour ses actions qui arrivent à point nommé et qui sont, je pense, tout à fait justes. Je pense que la somme de 280 millions d'euros est réaliste et qu'elle sera la bienvenue pour l'industrie. Je suis convaincu qu'il faudra accorder des pouvoirs au titre de l'article 186 pour que cette aide arrive à ses bénéficiaires en temps opportun, c'est pourquoi je soutiens cette aide. Je la soutiens tout en préférant qu'elle soit limitée au maximum à 2013.

Pour ce qui est du régime national de rachat de quotas, j'émets quelques réserves. Je note qu'il permettra d'imposer des prélèvements très importants aux producteurs pour dépassement de leurs quotas. Je pense

que cela pénalise les producteurs efficaces et progressistes – souvent les jeunes gens qui représentent la sève même de notre industrie – et je pense que c'est un message on ne peut plus mauvais.

Nous connaissons un marché très volatil et cette industrie n'a pas besoin de réactions à court terme, mais d'une stratégie à long terme. Je suis un partisan de longue date de la commissaire pour sa vision à long terme de l'avenir de l'industrie et je l'encourage à poursuivre sur cette voie, celle d'une stratégie à long terme et non d'une réaction à court terme.

Jarosław Kalinowski (PPE). - (*PL*) Monsieur le Président, j'espère que les producteurs laitiers ont mangé leur pain noir à l'heure qu'il est. Cet espoir est renforcé par la décision de soutenir les producteurs laitiers à l'aide de 280 millions d'euros l'année prochaine. Il subsiste cependant une question fondamentale: qu'en est-il de la production laitière et des producteurs laitiers à long terme? La question la plus importante dans cette matière concerne l'avenir des quotas de production de lait.

Deux approches s'affrontent actuellement. La première, qui découle de la révision de la politique agricole commune, relève progressivement les quotas de production et vise à les supprimer en 2015. La seconde approche, qui est reprise dans la proposition actuelle de la Commission européenne, vise à limiter l'offre de lait à travers une nouvelle méthode de calcul du prélèvement pour dépassement du quota national. Ces deux approches sont antinomiques.

Personnellement, je suis pour le maintien des quotas, mais seulement quand la répartition des quotas entre les pays et les producteurs de l'UE se fonde sur des critères objectifs et équitables. Il pourrait s'avérer très difficile de développer et d'adopter de tels critères objectifs et équitables, mais cela vaut peut-être la peine d'essayer. S'il est question d'extension – je soutiens complètement l'extension de l'article 186, mais je pense que cela devrait s'accompagner d'une définition du rôle de la Commission et des instruments qu'elle pourra mobiliser.

Alan Kelly (S&D). - (EN) Monsieur le Président, je voudrais dire ceci à la commissaire: si vous me passez le jeu de mots que nous utilisons en Irlande pour qualifier quelqu'un qui a complètement raté quelque chose, la Commission a cochonné la crise laitière.

Il y a 18 mois seulement, vous disiez que les prix du lait allaient augmenter de manière importante alors qu'ils ont été réduits de moitié dans certains pays. C'est pourquoi la Commission doit pouvoir intervenir plus rapidement sur le marché et cette proposition est positive à cet égard.

Dans ma circonscription de Munster, en Irlande, nombreux sont les grands et les petits producteurs laitiers, en particulier dans les exploitations familiales, qui ne font que subsister ou qui se trouvent au bord de la faillite. Ils voient leurs difficultés et les montants dérisoires qui leur sont offerts alors que d'autres secteurs, comme les banques et les banquiers, sont renfloués à l'aide de sommes énormes.

(Le Président demande à l'orateur de parler plus lentement)

Le fonds de 280 millions d'euros annoncé hier pour le lait est le bienvenu, mais il s'agit d'un simple sparadrap collé sur une plaie bien plus grande. En septembre, le Parlement a voté la mise à disposition de 600 millions d'euros. Il y a lieu de maintenir ce montant afin de montrer notre solidarité avec les petits agriculteurs en particulier. La priorité suivante pour la Commission doit consister à régler toute la question de l'offre de lait. Voici ce que je pense fermement: tant que cela ne sera pas réglé, nous serons confrontés à un plus grand nombre de problèmes et nous allons vite manquer de sparadraps.

Elisabeth Jeggle (PPE). - (*DE*) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, oui, nous devrions accepter que le lait soit inclus à l'article 186 et j'espère que nous le ferons demain. Nous ne pouvons pas toujours critiquer la Commission pour son action trop lente, pour son retard, pour l'éclaircie qu'elle nous annonce et qui ne vient pas en réalité.

La Commission a maintenant la chance d'agir rapidement et nous devrions lui donner cette chance. Ce faisant nous devrions toujours faire preuve de notre propre volonté de lui demander des comptes. L'amendement de M. Dess au nom du groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) nous permettra de le faire ensemble. Les 280 millions d'euros dont beaucoup ont parlé ne représentent qu'une goutte d'eau dans la mer. Nous devons toutefois reconnaître également que nous sommes à la fin de l'exercice financier. Nous devons comprendre que les caisses sont tout simplement vides.

Comment devrions-nous nous occuper de toute cette situation? Nous voudrions que les producteurs laitiers qui ont été les plus touchés par la crise reçoivent les 280 millions d'euros. Nous parlons du marché du lait,

mais il s'agit de personnes en chair et en os et les régions rurales dont nous discutons sont celles dont nous disons toujours que nous voulons les protéger lorsque nous débattons d'autres sujets. Madame la Commissaire, soutenez le fonds laitier! Cet après-midi, lorsque vous êtes intervenue dans le débat sur le budget, vous vous êtes prononcée en faveur du fonds, je veux que cela soit clair. J'en ai été très heureuse. Nous avons besoin de ce signal de toute urgence et aussi de cet argent dans le budget 2010.

Maria do Céu Patrão Neves (PPE). - (*PT*) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, je me réjouis moi aussi de l'approbation de la procédure d'urgence par notre Assemblée, car je crois que l'inclusion de la question du lait à l'article 186 est à la fois opportune et importante.

J'ai dit qu'une situation aussi grave que celle à laquelle le secteur laitier est confronté nécessite des mesures urgentes de défense du secteur, à la fois pour des raisons économiques et sociales. Je proviens d'un pays, le Portugal, et d'une région, les Açores, où le secteur laitier est très important. Celui-ci est ancré dans des régions socialement plutôt fragiles et où, en fait, il serait vital de maintenir le régime des quotas au-delà de 2015.

Les mesures proposées ici sont un peu légères, mais elles n'en sont pas moins nécessaires et impératives. Je m'inquiète aussi de la manière dont la Commission se servira des nouveaux pouvoirs qu'elle va recevoir, surtout parce qu'elle a agi d'une façon plutôt indélicate dans cette crise en avançant des mesures faibles, trop tard et seulement en réponse à une intense pression. Compte tenu de cela, je voudrais que la Commission soumette une annexe à l'article 186, définissant les mesures qui peuvent servir à une intervention radicale dans le secteur laitier afin d'en garantir la durabilité.

Peter Jahr (PPE). - (*DE*) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, je salue vraiment votre proposition. Toutefois, elle contient un point que je dois critiquer, à savoir le programme de rachat facultatif des quotas laitiers

Pour qu'un programme de ce genre réussisse, il doit être obligatoire et non facultatif. Pour moi, ce dispositif facultatif de rachat de quotas laitiers est contreproductif. Je le crois non seulement parce que ce dispositif signifiera initialement que nous conservions un relèvement des quotas qu'il sera ensuite très difficile de faire reculer. En rachetant les quotas laitiers, nous leur donnerons à nouveau une valeur financière et cela aura pour effet principal de gêner la capacité de rééquilibrage. J'estime devoir rejeter toute mesure qui restreint le rééquilibrage. En particulier durant la phase de suppression des quotas laitiers, le rééquilibrage est un outil nécessaire afin que les exploitations individuelles puissent mieux s'orienter sur le marché.

Pour les raisons que j'ai mentionnées, je suis obligé de rejeter cette partie de la proposition tout en votant pour l'ensemble de la proposition.

Ricardo Cortés Lastra (S&D).- (ES) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, Mesdames et Messieurs, il est vrai que nous allons adopter des mesures visant une solution partielle de la crise dans le secteur laitier.

Chacun ici est conscient de la situation des éleveurs de bétail et nous savons ce que ces mesures signifient pour eux et leurs familles.

Nos agriculteurs ne veulent pas être constamment subventionnés. Ils nous demandent de pouvoir accomplir leur travail dans la dignité, en vendant leurs produits à des prix respectables et justes, conformes à leur effort et à leur investissement.

Madame la Commissaire, à part le coup de pouce et la confiance que nous pouvons donner à nos agriculteurs grâce à ces nouvelles mesures, nous nous dirigeons vers des réformes futures, des réformes majeures, qui seront encore débattues au Parlement.

Mairead McGuinness (PPE). - (EN) Monsieur le Président, les mots les plus importants qui ont été prononcés par la commissaire sont que les prix remontent. Nous devrions le reconnaître dans notre Assemblée et insister pour garantir que cette augmentation se répercute sur les agriculteurs. Nous disons que 280 millions d'euros sont disponibles pour eux, mais tout centime supplémentaire qu'ils reçoivent vaut bien plus que ces paiements que nous leur accordons au compte-gouttes. C'est le plus important.

Je pense qu'il est important que certains aient vertement critiqué la Commission. Reconnaissons que l'intervention et les restitutions à l'exportation ont servi à maintenir les prix, même avec ce prix affreusement bas pour les producteurs, je pense donc qu'une partie de la critique est inutile et dure. Je soutiens l'extension de l'article 186 si vous en avez besoin pour verser ces 280 millions d'euros, qui m'apparaissent plus symboliques que significatifs.

Examinons les leçons à tirer. Nous devons voir ce qui va se passer pour la réforme de la PAC après 2013; le groupe à haut niveau se concentre sur ce point. Je dirais aux groupes politiques qui soutiennent aujourd'hui le financement de l'élevage laitier: veillez à soutenir aussi une politique agricole commune financée comme il se doit après 2013; sans cela vos paroles sont creuses.

José Bové (Verts/ALE). - Monsieur le Président, excusez-moi, je devais venir tout à l'heure, mais j'ai été pris. J'ai expliqué aux auditeurs français ce qui s'était passé hier à Luxembourg.

Je pense que la décision du Conseil est une mauvaise décision, car le seul mot qui figure dans le texte est «restructuration». On est passé, en France, de 480 000 producteurs de lait en 1984, à moins de 88 000 aujourd'hui.

Et aujourd'hui, on nous dit qu'il faut encore éliminer des producteurs et que l'argent que l'on va récupérer – cela figure dans le texte – servira aux producteurs qui ont dépassé leur quota. On va donc encore concentrer la production et éliminer les producteurs de lait dans les zones les plus difficiles. Cela ne va pas dans le bon sens.

L'argent qui a été donné, les 280 millions – cela a déjà été dit – représentent 50 euros par mois et par exploitation agricole pendant un an. C'est une goutte d'eau, c'est presque du mépris par rapport à la crise que vivent les producteurs.

Enfin, sur l'article 186, je voudrais dire qu'au moment où on va passer à la codécision sur les questions agricoles, il n'est pas acceptable que l'on redonne du pouvoir, un chèque en blanc, à la Commission.

Rareş-Lucian Niculescu (PPE). - (RO) Je voudrais poser une question à la commissaire tout en la remerciant de sa présence ici. Vous avez dit que les ressources promises pour que le fonds puisse soutenir le secteur laitier seront attribuées aux États membres en fonction d'un facteur historique, en d'autres termes qu'elles reposeront sur les quotas négociés. Cependant, de nombreux États membres affirment que ces quotas sont injustes. En fait, c'est la raison pour laquelle de nombreux États membres réclament une déréglementation du marché. Par exemple, certains États ne parviennent même pas à couvrir leur propre consommation. Ne pensez-vous pas qu'en utilisant un facteur historique vous maintenez ces injustices...

(Le Président interrompt l'orateur)

Je vais devoir résumer ma question pour ne pas trop dépasser mon temps de parole. La commissaire a dit que les ressources seront attribuées aux États membres en fonction d'un facteur historique. Cependant, de nombreux États membres affirment que les quotas actuels sont injustes. En fait, c'est également pour cette raison que de nombreux États membres insistent pour que le marché soit déréglementé. Ne pensez-vous pas que le fait d'utiliser un facteur historique maintient ces injustices?

Mariya Nedelcheva (PPE). - (BG) Je voudrais saluer la décision du Conseil et de la Commission d'attribuer une enveloppe supplémentaire de 280 millions d'euros de subventions à la production laitière en 2010. Il s'agit d'un signal clair pour tous ceux qui souffrent quotidiennement des conséquences négatives de la crise. J'insiste pour que cette réponse appropriée ne soit pas une solution économique ponctuelle, mais pour qu'elle fasse partie d'une stratégie ciblée, à long terme, pour le rétablissement, la stabilisation et le développement de ce secteur en Europe. C'est pourquoi il est important de prendre en considération les mesures que chaque État membre va adopter. Je voudrais attirer l'attention sur le fait que la Bulgarie ne peut accepter que partiellement les propositions d'amendement au règlement n° 1234. Nous insistons pour que le projet mentionne explicitement le fait que les occasions de gérer les quotas laitiers nationaux seront actionnées à la discrétion des États membres. Il importe de conserver l'option de choisir le régime existant de rachat et de redistribution des quotas laitiers à travers la réserve nationale. Nous pouvons difficilement nous permettre de retenir ou de percevoir le paiement chez les producteurs car le secteur bulgare est en voie de modernisation. Sans cela, les producteurs bulgares ne seront pas compétitifs, même pas après 2015.

Wojciech Michał Olejniczak (S&D). - (*PL*) Monsieur le Président, nous sommes bien sûr heureux d'accepter ces nouvelles solutions, qui visent à aider les agriculteurs, y compris les agriculteurs polonais. Toutefois, il ne faut pas oublier non plus que lorsque nous parlons d'argent – et c'est bien d'argent que nous parlons – la manière de distribuer réellement l'argent est importante. L'argent doit parvenir à ceux qui souffrent le plus des effets de la crise, car je ne serais pas d'accord avec une politique qui consiste à distribuer le même montant à chacun, ce qui signifie un petit montant. En fait, ce faisant nous n'aidons littéralement personne.

Deuxièmement, si vous le permettez, je voudrais me référer au passé avant de me tourner vers l'avenir dans un moment. Je suis sûr que tout le monde se rappelle les années formidables, qui remontent à plus d'un an

maintenant, durant lesquelles les agriculteurs recevaient un très bon prix pour le lait. En même temps, ils bénéficiaient de larges subventions de l'UE pour la modernisation du secteur laitier. C'est pourquoi il est important de planifier l'avenir sur la base de cette expérience et de tirer les conclusions de nos erreurs, car il y en a certainement eu. Il est tout aussi important pour nous de penser à la manière de planifier le développement de ce secteur, puisque l'argent est disponible à la fois sous forme de subventions directes et aussi pour le développement des zones rurales. De plus, nous disposons de l'outil des quotas laitiers.

Czesław Adam Siekierski (PPE). - (PL) Madame la Commissaire, je voudrais vous poser la question suivante: à quoi la Commission destine-t-elle les 280 millions d'euros? À une nouvelle restructuration, ou mieux, peut-être, comme 21 États membres le souhaitent, à une injection sur le marché, à des mécanismes de marché? En fait, les agriculteurs veulent que l'argent serve à des mécanismes de soutien. Actuellement, ils ne peuvent souscrire de nouveaux emprunts ou améliorer la productivité. À l'heure actuelle, ils ne peuvent poursuivre la modernisation parce qu'ils ont perdu leurs liquidités. Ils ne veulent pas acquérir maintenant des réfrigérateurs ou des machines à traire, ce n'est pas le moment de se lancer dans un nouvel investissement. Les 280 millions d'euros représentent à peine deux euros par tonne de lait produit dans l'Union européenne.

Quand la Commission européenne propose ce qu'elle appelle un mécanisme de gestion du système des quotas, elle veut réellement limiter la production. Nous devrions savoir si nous n'allons pas voir se répéter la situation qui a suivi la réforme du marché du sucre et qui fait que nous connaissons à présent des problèmes d'offre concernant cette ressource. Est-ce le moment d'imposer des restrictions à la production de lait ou de céréales? Je suis sûr que ce n'est pas ce que nous voulons.

Herbert Dorfmann (PPE). - (*DE*) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, je suis heureux de voir que quelques semaines seulement après que notre Parlement a adopté une résolution concernant le lait, vous venez nous présenter des mesures pour répondre à nos demandes. Je suis d'accord avec votre proposition, en ce qui concerne l'article 186, y compris avec la limite temporelle, qui m'apparaît raisonnable. Je suis également favorable à l'octroi différencié de quotas que vous proposez.

Je dois dire que la proposition concernant le rachat de quotas me laisse plus perplexe. Vous avez dit vous-même au fil des semaines et des mois que la crise actuelle n'a pas été causée par le système des quotas. En ayant cela à l'esprit, personnellement, je ne pense pas que cette proposition de rachat soit complètement cohérente. Enfin, je voudrais dire également que cela ne peut pas encore être la fin du voyage. Nous devons continuer d'agir, surtout en ce qui concerne le secteur laitier dans les zones en difficulté, dans les zones de montagne, où il n'existe simplement pas d'alternative à l'élevage laitier.

Elisabeth Köstinger (PPE). - (*DE*) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, Mesdames et Messieurs, je voudrais moi aussi exprimer mes sincères remerciements pour les 280 millions d'euros. J'espère vraiment, avant tout, que toute cette somme parviendra à nos 40 000 producteurs laitiers autrichiens, car ils en ont vraiment besoin. Vous connaissez sûrement la situation des régions montagneuses et celle des petites exploitations familiales.

Madame la Commissaire, l'Autriche a toujours été contre la suppression progressive des quotas. D'accord, vous avez choisi votre chemin et vous l'avez suivi de manière cohérente. Nous allons bien sûr essayer d'y préparer nos agriculteurs et de les aider autant que possible. Avec la meilleure volonté du monde, je ne comprends pas votre proposition de programme facultatif de rachat de quotas. Si nous l'appliquons, cela aboutira précisément à une appréciation en valeur et en prix des quotas que vous supprimez progressivement. Comment sommes-nous supposés l'expliquer aux agriculteurs autrichiens?

Mariann Fischer Boel, membre de la Commission. — (EN) Monsieur le Président, après avoir écouté attentivement le débat ce soir, à entendre certains orateurs, je pense qu'on pourrait avoir l'impression qu'il s'agit de la première fois que nous venons en aide au secteur laitier de l'Union européenne. Rien n'est moins faux. Je suis sûre que certains d'entre vous au moins savent ce qui se passe depuis janvier de cette année quand nous avons donné le coup d'envoi au stockage public et privé, à l'intervention et aux restitutions à l'exportation. Nous avons pris une multitude de mesures diverses au cours de l'été. Je pense que nous devrions rédiger une étude spéciale pour dire aux nouveaux membres de ce Parlement exactement ce qui se passe depuis janvier.

En ce qui concerne les deux points spécifiques concernant les deux propositions du jour, je dois répéter encore une fois que le programme de rachat n'est pas un nouveau programme. Il est déjà en place pour les États membres qui entendent aider certains producteurs laitiers à abandonner leur activité. C'est une offre et c'est pour cela que je ne veux pas rendre le programme obligatoire; c'est une possibilité d'aider les agriculteurs à abandonner leur activité. Le quota qu'ils rachètent peut rester dans la réserve nationale et être distribué à un stade ultérieur si les États membres le souhaitent. C'était là une partie du débat.

L'autre partie, qui a suscité de loin le plus d'intérêt aujourd'hui, porte sur l'article 186. La raison pour laquelle les produits laitiers sont introduits à l'article 186 réside dans le fait que nous devons pouvoir réagir rapidement. Soit dit en passant, je ne vois aucune raison pour que l'élevage laitier ne fasse pas partie de l'article 186, puisque d'autres secteurs sont déjà présents, en particulier le secteur de la viande. En général, ceux qui craignent que la Commission obtienne un chèque en blanc et n'en fasse ensuite qu'à sa tête ne doivent pas oublier que l'article 186 est normalement par nature un régime très positif qui permet d'essayer d'aider les personnes en difficulté en réagissant très rapidement. Ce n'est donc pas un chèque en blanc. Comme vous le savez probablement, il en sera débattu au comité de gestion.

J'ai écouté vos idées concernant une période plus limitée de trois ou quatre ans. Je pense que cela disqualifierait les produits laitiers – mais bien sûr je vous ai écoutés.

Ensuite, je pense que de nombreuses idées fausses circulent. Ces 280 millions d'euros ne sont pas destinés à la restructuration. Ils offrent simplement une possibilité de payer très rapidement une fois les formalités remplies, avec l'accord de la réunion Ecofin en novembre et le vote du budget pour 2010. Cela signifie que nous pouvons agir immédiatement, ce qui ne serait pas le cas si nous ne disposions pas de l'article 186. Il ne s'agit donc pas de restructuration. Comme je l'ai déjà dit, cela donne la possibilité aux États membres de payer ceux qui en ont le plus besoin à partir de ce budget national.

Comment devrait-il être réparti? J'ai dit clairement que cela devait se faire sur la base de la production. Je peux comprendre qu'il puisse y avoir d'autres idées mais si nous commençons à débattre en interne de la manière de répartir cet argent, alors je crois que nous en aurons au moins jusqu'à la fin de l'année prochaine, parce qu'il y aurait tellement de bonnes idées que nous ne pourrions pas trouver de consensus sur cette question.

Je vais répondre à quelques-unes des questions spécifiques. Je voudrais dire que les organisations de producteurs représentent une excellente option. C'est en fait nécessaire. Je l'ai déjà dit clairement en plénière, en particulier lors du débat sur le programme concernant les fruits et les légumes. Si les agriculteurs passent leur temps et consacrent leurs efforts à s'affronter les uns les autres au lieu d'affronter le secteur puissant de la vente au détail, je sais qui seront les vainqueurs et les vaincus. C'est pourquoi je dis: travaillons ensemble pour être un acteur bien plus fort dans l'ensemble de la chaîne alimentaire.

Je conviens tout à fait avec vous que nous avons un problème mondial, qu'un milliard de personnes meurent de faim parce qu'elles sont incapables de se procurer de quoi manger chaque jour. C'est pour cela que j'ai été choquée de voir les éleveurs européens épandre du lait sur les champs alors que nous sommes confrontés à des problèmes de famine dans le monde. Ce n'est pas une bonne image pour l'agriculture européenne.

Je dois dire que je suis très impressionnée par la manière dont deux députés, MM. Bové et Häusling, sont parvenus à adapter leur temps de parole. J'ai suivi très attentivement leur procédé. J'ignore s'il s'agit d'une nouvelle procédure de l'Assemblée qu'un orateur puisse en remplacer un autre qui s'exprime ensuite à travers le «catch-the-eye». C'était plutôt astucieux, je dois le reconnaître.

(Applaudissements)

Le Président. - Le débat est clos.

Le vote aura lieu jeudi.

Déclarations écrites (article 149)

Luís Paulo Alves (S&D), par écrit. – (*PT*) Madame la Commissaire, comme nous avons longtemps bataillé pour que la Commission prenne ces mesures, nous ne sommes pas en position de rejeter quelque contribution que vous pourriez nous apporter à un moment aussi difficile pour les producteurs laitiers et leurs familles. Malheureusement, la Commission a mis longtemps à agir. Elle ne l'a fait que lorsqu'elle a été confrontée à une intense pression des producteurs laitiers, du Parlement européen et de 21 États membres. Je voudrais faire les remarques suivantes concernant les mesures que vous nous avez présentées:

1: Le fonds de 280 millions d'euros est trop modeste comparé au montant de 600 millions d'euros que la commission de l'agriculture et du développement rural, qui est la commission qui dispose à la fois de la compétence technique et politique en la matière, a jugé nécessaire à l'unanimité. Cette déclaration de politique générale a été approuvée par le Parlement européen lui-même. Nous ne pouvons donc pas envisager moins de la moitié de la somme que le Parlement a estimé essentiellement suffisante il y a un mois seulement.

2: L'inclusion du lait à l'article 186 donne à la Commission un outil opérationnel qui peut être déployé instantanément, mais cela ne signifie pas que le Parlement ne suivra plus la question. Nous avons toujours besoin d'instruments de réglementation du marché. Nous devrions maintenir le système des quotas et introduire la transparence dans la chaîne de commercialisation du lait. Sans ces deux instruments, il sera impossible de restaurer et de garantir la stabilité dans les zones rurales en Europe.

Béla Glattfelder (PPE), par écrit. — (HU) Je salue les mesures proposées par la Commission européenne pour aider les producteurs laitiers en Europe. Toutefois, ces mesures peuvent seulement soulager les effets de la crise, mais elles ne peuvent pas mettre fin à celle-ci. Pour cela, les décisions concernant les relèvements des quotas laitiers devraient être abandonnées. Néanmoins, ni la Commission européenne ni Mariann Fischer Boel en personne ne sont enclines à reconnaître que de mauvaises décisions ont été prises. Je suis d'accord avec la demande des agriculteurs européens visant à abandonner le relèvement des quotas.

Je m'oppose aussi à l'abolition permanente du système de quotas prévue pour 2015. Je suis d'accord avec le point de vue de la plus grande organisation européenne d'agriculteurs, la COPA-COGECA, selon laquelle le marché laitier a besoin d'une réglementation après 2015 aussi. L'importante leçon à tirer de la crise actuelle est que le marché laitier a besoin d'être réglementé. Sans cela, les prix deviendront imprévisibles. Les producteurs laitiers européens ne peuvent supporter les pertes causées par l'énorme volatilité des prix.

Concernant la question des mesures d'urgence actuelles, je voudrais attirer l'attention sur le fait que l'accroissement des subventions minimales de 7 500 à 15 000 euros pourrait causer des problèmes aux États membres qui sont dans une situation budgétaire difficile. Ce que je crains, c'est que dans des pays comme la Hongrie les gouvernements n'apporteront pas le soutien maximal. En conséquence, les agriculteurs de ces pays pourraient se retrouver dans une situation concurrentielle encore plus désavantageuse.

J'ai bon espoir que lors du vote de jeudi sur le budget 2010, le Parlement européen soutiendra la proposition d'amendement soumise par plusieurs députés, dont moi-même, visant à renforcer le soutien en faveur du programme pour le lait à l'école.

Marine Le Pen (NI), par écrit. — La mobilisation depuis des semaines des producteurs laitiers pour sauver leur secteur en crise a eu pour réponse de la Commission européenne la création d'un «fonds laitier» de 280 millions d'euros. M^{me} Fischer-Boel a donc cédé à la pression après avoir été sourde, des semaines durant, à la détresse des paysans au bord de la faillite. Cependant, cette mesure financière est dérisoire et uniquement destinée à apaiser un temps la colère des producteurs. Elle ne règlera en rien le problème qui est celui d'un secteur en voie de disparition avec la fin programmée des quotas laitiers. Ce que veulent les producteurs laitiers ce n'est pas la charité ou l'assistanat, ce qu'ils veulent, c'est une régulation du marché afin de pouvoir vendre leur lait à des prix qui leur permettent de vivre dignement de leur travail et d'assurer un avenir à leur enfant. Par sa volonté inébranlable d'imposer le dogme de la concurrence libre et non faussée, L'Union européenne va livrer des milliers d'agriculteurs à la seule loi du marché. C'est le même ultralibéralisme qui met tous les mois des milliers d'ouvriers de l'industrie au chômage. Il s'agit maintenant d'arrêter d'urgence le carnage.

Csaba Sándor Tabajdi (S&D), par écrit. – (HU) Je salue l'accord de principe auquel les ministres de l'agriculture sont parvenus à Luxembourg pour fournir une aide spécifique de 280 millions d'euros au secteur laitier. Au niveau de l'Union européenne, cela représente un centime supplémentaire d'aide par litre de lait, ce qui est absolument négligeable. Après avoir résisté avec acharnement pendant plusieurs mois, la Commission européenne a légèrement cédé à la pression des agriculteurs, de 21 États membres, dont la Hongrie, et du Parlement européen, qui ont déjà demandé des ressources supplémentaires pour le secteur durant leur réunion informelle tenue à Bruxelles lundi dernier. En dépit des mesures tardives de l'UE, le gouvernement hongrois a agi rapidement pour soutenir les producteurs laitiers et a tout fait pour les aider, prenant en considération les ressources budgétaires disponibles. La Hongrie a aidé le secteur laitier en utilisant toutes les sommes qui peuvent être réaffectées comme faisant partie des ressources du développement rural et du programme européen de développement économique. A part nous, seules la Lettonie et Malte affichent de tels indicateurs remarquables. Les producteurs laitiers hongrois recevront directement 3,3 millions d'euros environ sur l'enveloppe de 280 millions, ce qui équivaut en gros à 890 millions de forints. Le gouvernement hongrois peut décider librement de la manière d'utiliser cet argent. La Commission a seulement suggéré que cette aide spéciale profite aux producteurs les plus nécessiteux, ce qui coïncide avec les objectifs hongrois. Après l'approbation du budget 2010, cette somme sera versée au début de l'année prochaine.

16. Dépôt de documents: voir procès-verbal

- 17. Mesures d'exécution (article 88 du règlement): voir procès-verbal
- 18. Ordre du jour de la prochaine séance: voir procès-verbal
- 19. Levée de la séance

(La séance est levée à 21 h 10)